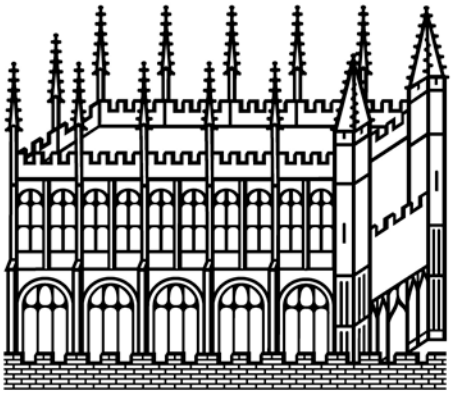

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

8° Bs. a. 297.
~~8° Jur. a. 2644.~~

BIBLIOTHECA BODLEIANA

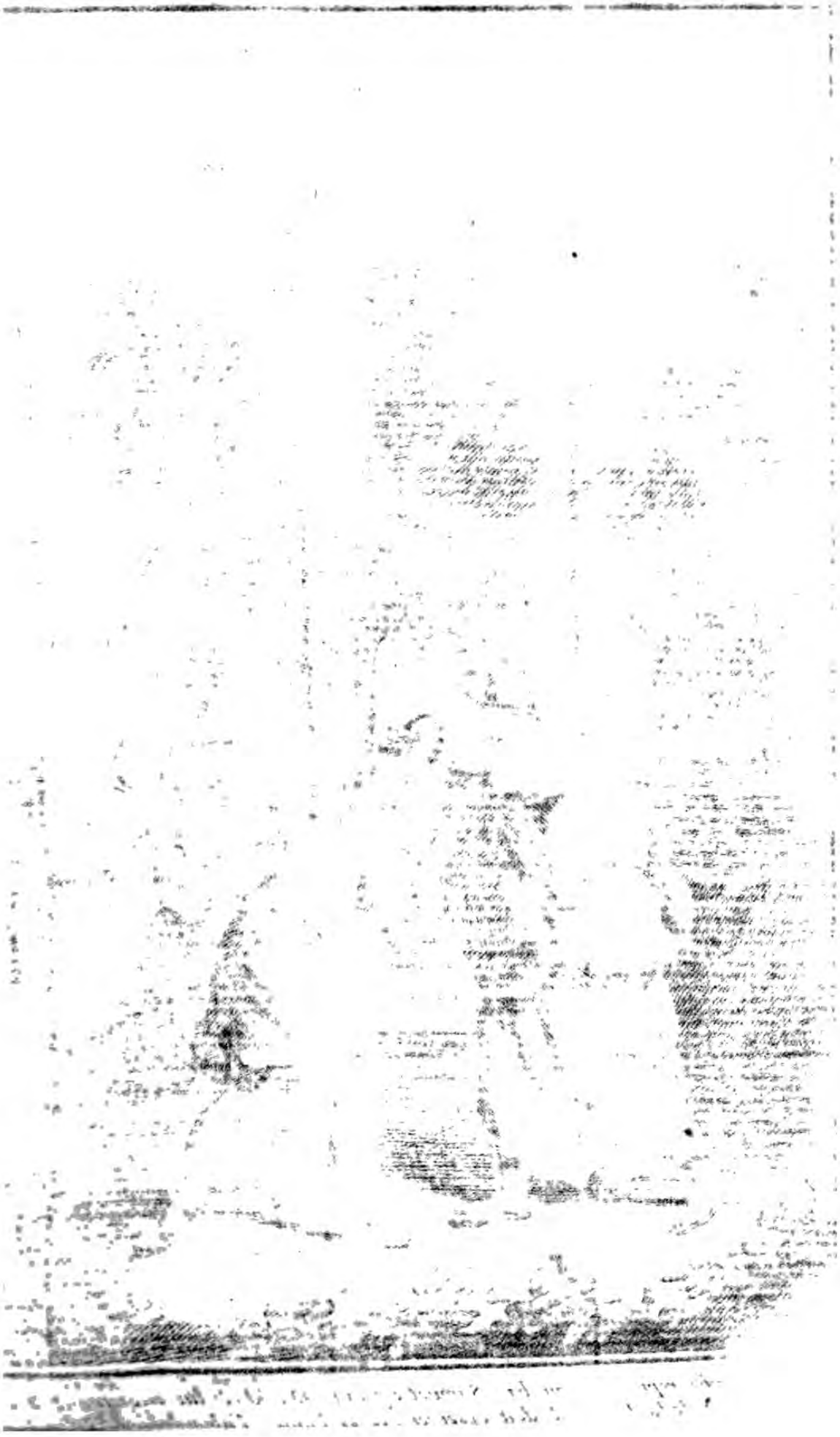

LA MONARCHIE DES HEBREUX.

PAR SON EXCELLENCE

LE MARQUIS DE

SAINT PHILIPPE.

Traduit de l'Eſpagnol,

Par M. A. DE BEAUMARCHAIS,

TOME PREMIER.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A LA HAYE,

Chez HENRI SCHEURLEER.

M. DCC. XXVIII.

LA

DES

A

MONSIEUR

FRANCISCO LOPEZ

DELIZ.

MONSIEUR,

La protection que Monſieur votre Pere a toujours accordée à

ma famille, & à moi en particulier, & la confiance que l'illuſtre Auteur de cet Ouvrage avoit en votre perſonne, m'avoient fait penſer à vous dédier la Monarchie des Hebreux, *comme une marque ſolemnelle de ma reconnoiſſance, & comme un juſte hommage que le Marquis de* St. Philippe *lui même auroit trouvé bon que je rendiſſe à votre merite. Une ſeule choſe étoit cauſe que je balançois à l'entreprendre. Je ſavois que craignant autant les louanges que vous aimez à les meriter, votre modeſtie vous avoit ſouvent fait refuſer ceux qui ſouhaitoient*

vous dedier des Livres. Mais vous avez bien voulu me diſtinguer d'eux en accordant cette permiſſion à mes ſollicitations preſſantes.

Ma joye ſeroit parfaite, ſi vous n'aviez mis pour condition à cette grace, que je ne vous forcerois pas à lire vos propres louanges. Je vous obéirai pourtant, Monſieur. Auſſi bien aſſez d'autres ſans moi feront de vos vertus l'éloge que vous m'ôtez le plaiſir de faire. Oui, Monſieur, vous avez beau vouloir que votre nom ſoit enſeveli dans une obſcurité qu'il ne merite pas. Croyez-vous que tant de

EPITRE.

Gens de lettres, à qui la ſeule profeſſion des Sciences a obtenu votre amitié, ne celebrent pas & ici & en France votre gout, votre politeſſe, votre generoſité? Croyez vous que tant de malheureux de tous Païs & de toutes Religions, dont votre charité induſtrieuſe a ſu découvrir l'indigence pour la ſoulager, que vos ſecours genereux ont été chercher dans des lieux où ils n'avoient pour tout bien que la triſte conſolation de cacher leur miſere, qui ne vivent enfin que par vos bienfaits, ne mêlent pas des louanges ſinceres & touchantes aux vœux ardens qu'ils

font

font pour vous au Seigneur ? Croyez vous que vous pourrez les obliger à taire ces bontez ? Croyez vous enfin que la joye vive qu'ils temoignent en vous voyant, & les larmes reconnoiſſantes qu'ils verſent en parlant du bien que vous leur faites, ne vaillent pas ce que vous me défendez de dire, & ne parlent pas avec plus d'éloquence que je ne pourrois faire ?

Encore une fois cependant, j'executerai la condition que vous m'avez impoſée. Je me borne donc, Monſieur, à vous preſenter cet Ouvrage, & à vous aſ-

DEDICATOIRE.

ſurer publiquement que je ſuis avec beaucoup de reconnoiſſance, d'eſtime & de reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïſſant Serviteur,

R. C. ALBERTS.

PREFACE
DU
TRADUCTEUR.

SI l'illuſtre Auteur de cet Ouvrage étoit auſſi connu dans ces Provinces qu'il l'eſt en Eſpagne par ſon genie pour l'Hiſtoire, & par ſon naturel pour la Poëſie, il ſuffiroit de voir ſon nom à la tête de la *Monarchie des Hebreux* pour concevoir à la fois une vive curioſité & des préjugez favorables. Mais le Marquis de *St.*

Philippe n'eſt connu hors de ſa Patrie que par ſes Ambaſſades, & d'ordinaire on ne s'attend pas à trouver un bon Ecrivain dans un bon Miniſtre. Néanmoins perſuadé qu'il y a une eſpece d'inſolence à prétendre que le Public juge ſur les memoires que nous lui fourniſſons, & que d'ailleurs cette imprudente hardieſſe ne ſert ſouvent qu'à le revolter, je ne m'engagerai nullement à faire l'Eloge ni de l'Auteur, ni du Livre. Je ſerois ſuſpect d'amour propre, ſi je louois un Livre que j'ai traduit, & on pourroit croire que je cherche à être applaudi, au moins ſur le choix que j'ai fait de cet Ouvrage entre tant d'autres écrits dans la même Langue.

Je

Je me bornerai donc à remarquer en peu de mots, que l'Hiſtoire de la *Monarchie des Hebreux* eſt un recueil methodique de ce que les meilleurs Commentateurs & Interpretes Catholiques ou autres ont dit de mieux ſur les faits rapportez dans la Bible. J'ajoute que le recit y eſt ſemé de maximes dictées par une politique fine & Chrétienne tout à la fois. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter qu'on les eut repanduës avec moins d'abondance, & qu'on nous eut épargné des penſées vulgaires qu'on n'attendoit pas d'une plume comme celle du Marquis de *St. Philippe*. Mais il faut donner quelque choſe à l'humeur ſententieuſe des *Eſpagnols*, & on

doit ſonger qu'il ne ſe propoſoit point d'être lû par d'autres que par ſes Concitoyens. C'eſt par la même raiſon qu'il a crû que des reflexions ſur les matieres de devotion, de Religion, & de ſpiritualité ne ſeroient pas déplacées dans ſon Hiſtoire. Cependant ſi ce ſont là des taches, j'oſe dire qu'elles ſont couvertes par des beautez éclatantes. C'eſt ainſi que j'appelle la pureté & l'élegance de ſon ſtile, car je veux bien le dire, quoique je m'expoſe par cet aveu au reproche facheux que ma traduction eſt inferieure de beaucoup à l'original. Je ne me dédis pourtant point de ce que j'ai avancé en faveur du ſtile du Marquis de *St. Philippe*,

lippe, & je déclare même qu'en quelques occaſions j'en ai affoibli exprès en traduiſant certains ornemens qu'on pourra voir encore dans l'original. J'ai pris cette liberté par exemple, lorſque j'ai rencontré des expreſſions fleuries & des tours poëtiques que j'ai jugé ne convenir ni à la ſimplicité du François, ni à la gravité de l'Hiſtoire. Je dois ajouter que j'ai tranſporté pluſieurs fois dans des Notes au bas de la page des traits hiſtoriques ou moraux, qui me ſembloient interrompre & faire languir la narration, ou qui me paroiſſoient amenez de loin, ou enfin qui étoient d'une eſpece à ne pas plaire à toutes ſortes de Lecteurs.

Je me flatte que les perſonnes judicieuſes approuveront cette conduite, & qu'on me ſaura gré d'avoir ôté de l'Ouvrage Eſpagnol ſans manquer à la fidelité, ce qui auroit pû le rendre moins agréable à des Etrangers, pour leſquels ce qui eſt beau en *Eſpagnol* ne le ſeroit pas en *François*.

LA MONARCHIE DES HEBREUX.

****

INTRODUCTION.

QUoique les Juges d'*Iſrael* ne puiſſent être appellez Monarques dans un ſens propre, leur hiſtoire m'a paru néanmoins devoir préceder celle de la *Monarchie Hebraique*., parce qu'on vit commencer en eux une eſpèce de royauté dénuée de la pourpre éclatante, & du titre magnifique

des Rois, & dont l'autorité étoit uniquement fondée ſur leur integrité, ſur leur valeur, ſur leur droiture. Je décrirai donc leurs grands exploits, & le malheureux interregne qui dura depuis la mort de *Joſué* juſqu'à *Othoniel* prémier Juge du Peuple, interregne pendant lequel les *Hebreux* abandonnez aux mauvais conſeils de leurs paſſions, & charmez d'une fauſſe liberté, oublièrent la Loi Sainte, juſqu'à ce qu'ils fuſſent tombez dans une triſte ſervitude.

Enfin mécontens de leur indépendance, ils furent obligez de chercher un maitre parmi leurs égaux, pour ſortir des fers des Tyrans. C'eſt alors que s'établit le gouvernement des Juges, qui dura trois cent ſoixante ans (*a*), à compter les dix ſept années de l'interregne.

Cet eſpace de temps eſt mémorable par une foule d'heureux ſuccez, de diſgraces, de violences, de diviſions inteſtines, entre autres par la guerre cruelle, où *Jacob* armé contre *Jacob* travailloit à ſa propre ruine, tandis qu'il auroit dû conjurer celle des Gentils, ſi ſes malheurs cauſez par ſes pê-

chez

(*a*) Selon *Salien*, & trois cent cinquante ſix, ſelon *Cornelius à Lapide*, qui retranche les quatre années de *Samuel*

chez ne l'avoient relâché en faveur de l'Idolatrie. D'ailleurs nous en avons tiré l'hiſtoire d'un des livres ſacrez, écrit vraiſemblablement par *Eſdras* ſur les memoires de *Samuel*. Il commence l'an douze cent douze du monde, à la mort de *Joſué*, & renferme les treize prémiers Juges, renvoiant ailleurs (*b*) les deux autres *Heli* & *Samuel*, parce qu'ils ne manièrent point les armes, & qu'ils furent comme des Juges Eccleſiaſtiques. Ainſi j'oſe me promettre que ce recit paroitra également agréable, utile, & certain.

Quant aux maximes politiques & morales, que j'ai tirées des actions des Princes, loin de me flatter de même ſur leur article, je ne ſais ſi les ſecondes ne paroitront pas deplacées à quelques perſonnes. Mais pour moi j'en ai jugé autrement. A mon avis, la morale contient une politique ſublime & d'uſage, ou pour mieux dire, ſi la politique eſt vraie, elle n'eſt pas différente de la morale. Ajoutez que les maximes d'état propoſées abſtractivement ſont inutiles, & que *in concreto* elles ſont ideales. Il faut donc que la raiſon les examine ſelon les regles de la morale. C'eſt pourquoi je propoſe pour mo-

(*b*) Savoir au prémier livre des Rois.

modeles quatorze ſaints Princes, parce que ceux dont le regne a été injuſte, ne peuvent gueres ſervir d'exemples.

Du reſte *Eſdras* a inſeré dans le livre des Juges beaucoup de figures, d'hyperboles, de metaphores, de ſymboles, d'hieroglyphes, d'énigmes, ſelon le genie de ſa langue. Comme elles renferment ſouvent des myſtères, je n'ai pu les paſſer ſous ſilence, non plus que les remarques néceſſaires pour l'intelligence du texte. Mais je les ai emploiées ſobrement, pour ne point m'interrompre par des reflexions fréquentes, ni violer les regles ſeveres du ſtile hiſtorique.

Voila pour le prémier livre. Le ſecond ſera diviſé en deux parties; la prémière qui contient les regnes fameux des trois prémiers Monarques *Hebreux* maitres des douze Tribus, *Saul*, *David*, *Salomon* : la ſeconde qui renferme l'hiſtoire des Rois de *Juda*.

Le troiſième livre contient la rebellion d'*Iſrael*, & l'hiſtoire de ſes Rois, juſqu'à la deſtruction de la *Monarchie Hebraique*.

OTHONIEL.

An. 1212. *du M.*

APrès la mort de *Joſué*, *Iſrael* demeura ſans chef, doublement malheureux d'avoir perdu un Capitaine, dont la préſence & l'exemple étoit le ſalut de la nation : dont l'autorité contenoit dans les bornes un peuple ingrat & corrompu à proportion des bienfaits que Dieu repandoit ſur lui ; dont la pieté enfin s'interpoſoit pour ſes frères auprès de la miſericorde Divine.

On diroit que la malice des hommes ſe repoſe tranquillement ſur la bonté d'autrui ; & que les méchans s'abandonnent ſans crainte à leurs penchans, à l'ombre de la bonté divine. Cependant la clemence de Dieu ne ſe laſſe point, & elle croit toûjours, continuellement prête à ſe rendre aux prieres des penitens. Il concilie avec ſa juſtice ſa tendreſſe exceſſive pour les bons, mais ſa haine pour les pervers n'égale jamais ſon amour pour les juſtes, parce qu'il

aime ſa creature dans la perſonne des pécheurs. Auſſi leur ouvre t'il tant de voies pour retourner à lui, qu'il eſt aiſé d'y reconnoître, non un juge indigné, mais un père indulgent & tendre. C'eſt ce dont on va voir des preuves.

Soit négligence coupable, ou le plaiſir ambitieux d'avoir des tributaires, ou la déſobéiſſance naturelle aux hommes, les *Iſraelites* avoient conſervé parmi eux les *Cananéens*, & mal établis encore dans la Terre promiſe, l'inſolence de leurs nouveaux ſujets leur cauſoit des inquietudes perpetuelles, de ſorte qu'ils étoient obligez de défendre par la force un païs qu'ils auroient pû poſſeder ſans alarmes, s'ils avoient mieux executé les ordres celeſtes. C'eſt ainſi que les paſſions cauſent le malheur de l'homme, & qu'il eſt puni d'en avoir écouté trop les conſeils, par ce qu'il lui en coute pour en reparer les conſéquences fâcheuſes.

Iſrael craignant donc les *Cananéens* monta à *Silo*, où étoit le Tabernacle, & conſulta *qui devoit être ſon chef contre les ennemis*, parce qu'il ne pouvoit plus aſſurer ſon repos que par la guerre (*a*). L'oracle de Dieu

(*a*) Saint *Auguſtin* * remarque que la let re Grec- que

* En las locuciones de la Eſcritura.

Dieu répondit par la bouche de *Phinées* que *Judas commençât la guerre* (1). On pourroit remarquer en paſſant que ceci enſeigne aux Princes à n'entreprendre ſans Dieu aucune guerre, parce que la victoire même eſt toûjours malheureuſe, quand les armes ſont injuſtes. Mais je n'oſe toucher cette délicate matière. Je ſais que l'ambition & la flatterie enſeignent une Théologie de cour, pleine de ſubtilitez, & propre à juſtifier tout. Les Princes ont le bonheur, qu'ils peuvent regarder leurs fautes ſecretes comme bien effacées par leurs confeſſeurs, & il ſuffit pour leur tranquillité de s'en tenir aux avis de ces Conſeillers moraux, ſi on peut parler de la ſorte, au lieu que dans les affaires politiques le Roi doit être lui même un de ſes propres conſeillers. Quoiqu'il en ſoit, ici *Iſrael* demandoit à Dieu, non ſi la guerre étoit juſte; il ſavoit bien qu'elle avoit été ordonnée par l'Eternel: mais *qui ſeroit*

que ne dit point *qu'ils conſulterent Dieu*, mais *en Dieu*. En voici la raiſon. Le Grand Prêtre étoit alors *Phinées* fils d'*Eleazar*, petit fils d'*Aaron*, & c'étoit par ſa mediation que les Hebreux interrogeoient Dieu, ſelon le ſentiment *de Joſephe*.

(1) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 1. 2.

ſeroit General de ſes troupes. On voit par cette interrogation qu'il eſt difficile de choiſir un bon chef d'armée, & qu'il faut dans ce choix ne donner rien au caprice & à la faveur, ſi on ne veut dépendre toûjours de la fortune. Un des grands embarras des Princes, c'eſt qu'ils ne peuvent trouver que peu de perſonnes propres aux grandes affaires, & que quicomque ſe croit néceſſaire à ſon maitre, devient inſolent. Il faut qu'il y ait entre le Prince & le ſujet une dépendance reciproque, & il ſeroit difficile de definir, où elle paroît davantage, ſi le Prince n'étoit unique, au lieu que les vaſſaux ſont pluſieurs.

Pour revenir à l'hiſtoire, cette réponſe, *que Judas ſorte pour combattre*, adreſſée à des gens qui demandent un chef, ſemble obſcure, parce qu'il n'y avoit perſonne de ce nom d'une habileté connuë. Mais Dieu vouloit faire entendre qu'il falloit *que la tribu de Juda commençat la guerre.* Effectivement, elle étoit, & la plus fameuſe, & la plus puiſſante. Elle avoit toûjours l'avangarde dans les armées d'*Iſrael: Jacob* lui avoit promis le ſceptre & l'empire: *Chriſt* devoit naitre d'elle. Ainſi elle devoit donner aux autres Tribus l'exemple d'exterminer les *Cananéens*, dont le voi-

voiſinage étoit pernicieux aux *Iſraelites*.

Caleb s'étoit diſtingué dans cette Tribu par l'éclat de ſes belles actions. De ceux qui étoient ſortis d'*Egypte* (2), & qui avoient merité de voir la Terre promiſe, il ne reſtoit plus que lui, depuis que *Joſué* étoit mort. Il avoit donné mille preuves de ſa valeur, & l'hiſtoire Sainte le nomme ſeul, comme le principal inſtrument des triomphes des *Hebreux*. Ce nouveau chef appella la Tribu de *Simeon* à ſon ſecours, ou comme s'exprime l'Ecriture, *Judas* (3) *appella à la guerre ſon frère Simeon* (*b*). Il y avoit une étroite amitié entre eux, parce que les terres de ces derniers étoient enclavées dans les limites du partage des premiers. Les alliances uniſſent les coeurs, & les intérêts les diviſent ſouvent, mais la néceſſité commune les réünit. *Juda* propoſa donc une ligue offenſive & defenſive. *Pren les armes pour moi*, lui dit-il, *pour chaſſer les Cananéens de mes*

(*b*) C'eſt-à-dire la tribu de Juda invita celle de Simeon, parceque les Tribus étoient ſœurs, décendant des douze Patriarches fils de Jacob, deſquels elles prenoient leurs noms.

(2) *Nombr. chap.* 13. *verſ.* 6.
(3) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 3.

mes terres, & je les prendrai pour les chaſſer des tiennes (4). Le traité fut conclu, & les armées ſe mirent en campagne, avec plus de bonne foi qu'on n'en voit aujourd'hui parmi les Princes. Chez eux, tout doit ceder à la raiſon d'état, & même la raiſon naturelle. On medite frauduleuſement les alliances, on les romp dès qu'on n'y trouve plus de profit, on doit compter qu'un allié ſera bientôt un traitre, car ſi ce nom odieux ne va point juſqu'à la majeſté du thrône, la choſe même s'y rencontre. Pour moi, je n'ai jamais pu concevoir, en quoi un violateur de la foi donnée merite des applaudiſſemens, ni pourquoi le parjure paſſe pour politique.

Les Cananéens, les Sidoniens & les Jebuſéens (5) troubloient le repos de *Juda*. C'eſt pourquoi il marcha d'abord contre *Bezec*. Elle ſe met en défenſe, la victoire paſſe du côté des *Iſraelites*, dix mille hommes des ennemis demeurent ſur la place, & les vainqueurs entrez dans la ville y mettent tout à feu & à ſang. *Adonibeſec* renfermé dans ſa citadelle prit la fuite, mais les victorieux le ramenèrent, & lui couperent les pouces

(4) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 6.
(5) *Jug. Ibid.*

ces des pieds & des mains (*c*). Ce traitement ſemble barbare. *Adonibeſec* ne le trouva que juſte, & comparant ſes crimes & ſon chatiment, il confeſſa qu'il avoit exercé la même inhumanité envers ſoixante & dix Rois, qui mangeoient les miettes de pain tombées de ſa table. L'homme ſe prepare lui-même ſon ſupplice en péchant, & à proportion de l'atrocité de ſes fautes, il ſe deſtine à des peines affreuſes. *Adonibeſec* uſa barbarement de ſa proſperité, & la fortune lui garda les maux qu'il avoit fait ſoufrir aux autres, ſans lui laiſſer même la conſolation de pouvoir ſe plaindre. Eclairé par ſa diſgrace plus qu'il ne l'avoit été par ſon bonheur, ce malheureux adora la juſtice divine. Effet ſingulier de la bonté de Dieu, qui réfuſe les felicitez temporelles à ceux qui ne ſavent être raiſonnables que dans l'adverſité, & qui emploie les diſgraces à éclairer la raiſon. Au reſte il y a apparence que *Caleb*, inſtrument de la colere divine, n'agit alors que par une inſpiration particuliere. Du moins.

(*c*) Ainſi qu'on lit dans le Chaldéen, & dans les Septante, & ſelon l'opinion de Lira. Le texte dit pourtant qu'ils *lui coupèrent les extrémitez des doits*, & la verſion Latine n'eſt pas bien claire, mais *Cornelius à Lapide* l'entend comme j'ai dit.

moins ſans cet expedient, on ne peut l'abſoudre de cruauté, vice infame qui marque une ame baſſe, qui merite le nom de rage quand on l'exerce ſur une perſonne foible & humiliée, & qui eſt deteſtable à proportion de la puiſſance du criminel. Il faut donc croire que Dieu voulut par ce ſupplice effraier les Rois d'alors qui étoient autant de tyrans de la liberté publique. Une ſeule ville, une province au plus, voila ce qui formoit l'empire de la plûpart d'entr'eux. De regir, ils ſe faiſoient appeller Rois, nom qui ſignifie la dignité la plus relevée, & l'occupation la plus difficile. Comme ils n'établiſſoient leur puiſſance que ſur l'uſurpation, la violence & la barbarie étoit la baſe de leur thrône; ils ne ſongeoient qu'à inſpirer la frayeur par des cruautez exquiſes, ils traitoient cruellement les priſonniers, & loin de reſpecter en eux leur ancienne dignité, ils ſe plaiſoient à l'outrager, par une affectation qui nourriſſoit leur orgueil, & qui leur atiroit la reputation de Princes puiſſans. Pour cet effet, ils leur coupoient les mains, ce qui devint dans la ſuite un ſupplice aſſez commun, puiſque les *Atheniens* l'employerent contre les habitans de l'iſle d'*Egine*, & un Decurion Romain ſur deux Soldats parjures.

Les

Les troupes victorieuſes firent enſuite le ſiege de *Jeruſalem*. Cette ville s'étoit déja rendue à *Joſué*, mais les *Jebuſéens* l'avoient occupée depuis, & en avoient chaſſé les *Benjamites*, qui la cedérent à la Tribu de *Juda*. Elle s'en rendit maitreſſe ſans peine, & les *Jebuſéens* s'étant retirez dans la citadelle de *Sion*, *Caleb* (6) fit bruler la ville, pour reduire les Idoles en cendres, & purifier un lieu, où devoit être un jour le temple de l'Eternel, & le chef lieu de l'Egliſe (*d*). Delà, il conduiſit ſon armée vers le midy, où il remporta de nouvelles victoires. Alors, la gloire d'*Iſrael* lui paroiſſant également étendue & affermie, il jugea qu'il étoit temps d'attaquer les trois fameuſes villes du Mont *Hebron*, *Hebron*, *Dabir* & *Anak*, où regnoit la poſterité d'*Enacim* peuple d'une taille giganteſque. Dès le temps de *Moïſe*, Dieu lui avoit offert cette contrée, pour recompenſer ſa valeur & ſa fidelité, & *Joſué* la lui avoit accordée, peu de temps

(*d*) *Lira* prend cette expreſſion du texte pour une hyperbole, & dit que la ville ne fut pas entierement conſumée, puiſqu'il demeura une grande partie de ſes édifices.

(6) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 6.

temps avant ſa mort (7). *Caleb* aiant quatre vingt cinq ans, lorſqu'il entreprit cette guerre, & jouiſſant encore d'une ſanté robuſte, crut neanmoins devoir ſuppléer à l'épuiſement de ſes forces par l'application & par la valeur d'*Othoniel* ſon neveu, fils de *Cenez* ſon frere, un des principaux de ſa tribu (*e*).

L'ancienne ville de *Cariath Arbe*, nommée *Hebron* dans la ſuite, fut le principal objet de cette entrepriſe. Les difficultez du ſiege ne firent qu'irriter l'opiniatreté des aſſiegeans, opiniatreté qu'il ne faut pas confondre avec celle qu'inſpire la vanité ſeule, &

(*e*) L'original eſt équivoque, & ne ſpecifie point ſi *Othoniel* étoit frère ou neveu de *Caleb*. *Maſius* les croit frères uterins, & dit qu'*Othoniel* étoit fils de *Cenez*, & *Caleb* de *Jephoné*. Il n'y a point d'inconvenient à ſuppoſer avec quelques uns un autre *Caleb* frère d'*Othoniel*, & on ne peut objecter le ſilence de l'Ecriture qui ne nomme que le fils de *Jephoné* qui fut en Egypte, & que certaines éditions de la Bible, comme celle de *Paris* de *Jean Benedict*, appellent *Caleph*, ce qui eſt le même nom avec un accent Hebreu. Pour nous, nous ſuivons *S. Auguſtin* & *Vatable*, qui ajoûtent qu'*Othoniel* étoit en même temps un Guerrier illuſtre de *Juda*, & un ſavant Docteur de la loi.

(7) *Joſué chap. 14. verſ. 13.*

& qui ne conſulte ni la raiſon, ni ſes forces. Ici il s'agiſſoit pour *Caleb* de ſe rendre maître d'une place qui étoit bien digne de ſes efforts. Selon la tradition des Hebreux (*f*), c'étoit-là qu'avoient été enſevelis *Adam*, *Abraham*, *Iſaac*, *Jacob* (8), avec quatre illuſtres femmes *Eve*, *Sara*, *Rebecca*, & *Lia*, & *Aner*, *Eſcol*, *Mambré* & *Abraham* y avoient reçu la circonciſion. Ajoutez qu'il ſe faiſoit peut être un plaiſir de poſſéder une contrée où le prémier homme avoit été formé, & où il avoit pleuré pendant cent ans la mort d'*Abel*, dans un bocage ſolitaire qu'il choiſit pour ſa demeure, & qu'il appella *la vallée des larmes*. Enfin un inſtinct ſecret lui faiſoit chercher la ville où le précurſeur du Chriſt devoit naitre.

Ses efforts ne furent pas inutiles. La place étoit defendue par trois Princes de la monſtrueuſe poſterité d'*Enac*, *Seſai*, *Achiman* & *Tholmai* (9). Après une ſanglante bataille, les *Iſraelites* vainqueurs détruiſirent la ville, & *Caleb* ſe mit en poſſeſſion d'une con-

(*f*) Suivie de Joſephe & de pluſieurs interpretes.

(8) *Geneſe chap.* 49. *verſ.* 31. *Voiez Raci en ſon commentaire ſur la Geneſe, chap.* 23. *verſ.* 2.

(9) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 20.

contrée, digne recompenſe de ſon courage; & des premiers eſſais d'*Othoniel*. On reſolut enſuite le ſiege de *Dabir*, l'ancienne *Cariath Sepher*, la Metropole des *Cananéens*, & *Caleb* promit ſa fille en mariage à celui qui prendroit la ville (*g*).

Il ne falloit pas une moindre recompenſe pour exciter les *Hebreux*. La ſituation de la Ville ſur une montagne, ſon enceinte forte & reguliere, une garniſon choiſie de *Cananéens*, groſſie par l'arrivée des Geants qui avoient echapé au carnage d'*Hebron*, ſurtout la vigilance des Princes qui la défendoient, c'étoit aſſez pour effraier les aſſiégeans. D'ailleurs l'importance de la place n'étoit pas au deſſous du prix propoſé au vainqueur. Elle avoit trois noms, *Dabir*, *Oracle de la ſageſſe*: *Cariath Sepher*, *Ville des lettres*; *Cariath Senna*, *Ville de la ſubtilité*. Epithetes qui lui convenoient parfaitement, à cauſe de l'Academie célébre, que les Gentils y avoient établie (*h*). Encore une fois donc,

(*g*) *Rupert* & d'autres avec lui nomment la fille de *Caleb Axaf*, tirant ce nom de l Hebreu, & la vulgate l'appelle *Axa*.

(*h*) *Midendorp* dit qu'elle floriſſoit 1456. ans avec *J. C. Driedo* aſſure qu'elle eſt la premiére qu'on vit dans le monde, & que ſur ſon modele fut formée celle de *Theman* chez les Iduméens, & celle de

donc, Caleb crut devoir reléver le courage des *Iſraelites*, par l'eſperance flatteuſe d'obtenir ſa fille (10).

Elle étoit d'une beauté raviſſante, qui a donné lieu aux Rabins d'expliquer ſon nom, les uns par le mot *Colere*, parce qu'il n'y avoit point de mari qui ne fut irrité de voir que ſa femme étoit moins belle qu'*Axa*, & les autres par le terme *Ornée*, parce que ſes perfections étoient un ornement précieux qu'elle avoit reçu de la nature. Il eſt bien difficile qu'une ville tint contre une beauté qui devoit être accordée à quicomque la prendroit, & les charmes d'*Axa* ne pouvoient qu'aiguillonner les jeunes braves d'*Iſrael* à la ruine des *Cananéens* qu'ils avoient épargnez, contre leur propre intérêt.

Auſſi *Othoniel* ſe mit bien-tôt ſur les rangs pour l'obtenir. Quoique couſin d'*Axa*, il en étoit l'amant, ces ſortes de mariages étant permis par la loi, & *Axa* à ſon tour vivoit avec *Othoniel* dans une tendre & innocente familiarité. Un amour commencé par

de *Thecua*. Enfin *Arias* y place une Bibliotheque commune, à quoi *Maſius* ajoûte qu'on y trouvoit les monumens de l'Hiſtoire, qu'on avoit commencé à recueillir dès le temps de *Noé* après le Deluge.

(10) *Jug. chap. 1. verſ. 12. 13.*

par la nature ſurmonte bien-tôt la nature même, & n'inſpire que des penſées héroïques. *Axa* aimoit *Othoniel*, & craignant pour lui les dangers de la guerre, elle vouloit bien s'accorder à ſa tendreſſe, mais non à ſa valeur. *Othoniel* au contraire vouloit illuſtrer ſon amour par de grands exploits, & meriter ſa maitreſſe à force de gloire. D'ailleurs il ſentoit peut-être que l'offre generale de *Caleb* ne regardoit que lui ſeul, & que promettre *Axa* au vainqueur en general, c'étoit la lui deſtiner à lui-même. Effectivement ſes efforts égalérent ſon amour. Il mit le ſiege devant *Cariath Sepher*. Jamais on n'avoit vu des deux côtez une fureur ſemblable. Les Geants aſſiegez lançoient de deſſus les murailles des feux artificiels de poix & de réſine, & les aſſiegeans à leur tour faiſoient pleuvoir ſur eux les pierres & les traits. Enfin la tribu de *Juda* l'emporta. Reſoluë de tirer *Othoniel* des perils où il s'engageoit, & fermant les yeux à ceux qu'elle couroit elle-même, elle ſe precipita parmi les ennemis, certaine de vaincre ou de perir. *Cariath* ſe rendit. *Othoniel* en fit brûler les tours, & paſſa au fil de l'epée ceux qui eurent le malheur de tomber entre ſes mains. Cette victoire lui valut la main d'*Axa*, & *Caleb* donna pour dot à ſa fille des terres ſituées

ſituées vers le midi, que les vents chauds d'*Arabie* rendoient arides. *Axa* près de partir pour ſon heritage avec ſon époux, & montée ſur un Anon, ce qui étoit alors un équipage magnifique, choiſit avec la permiſſion d'*Othoniel* le moment de l'adieu, pour demander à ſon pere un champ plus fertile. L'occaſion étoit favorable. C'étoit l'inſtant que les ſages ſeuls connoiſſent, cet inſtant qu'on appelle opportunité, & dont un Philoſophe a exprimé l'efficace par ces mots, le temps gouverne le monde. Heureux qui a l'adreſſe de le ſaiſir. Avant que *Céſar* paſſât le *Rubicon*, il ne pouvoit devenir Souverain de *Rome*, & dès qu'il l'eut paſſé, il n'y eut plus que lui qui put pretendre à la Souveraineté.

L'Ecriture dit qu'*Axa ſoupira* (11), avant d'expoſer ſa demande, pour préparer le coeur de ſon père par un peu d'inquiétude à l'écouter favorablement. C'étoit déja une diſpoſition heureuſe pour elle, que l'attendriſſement de *Caleb*, à la vûe d'une fille qui alloit lui dire adieu. Auſſi ce bon père lui accorda le champ qu'elle ſouhaitoit, & que les eaux de la montagne rendoient ferti-

(11) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 15.

fertile, en tombant dans la vallée (*i*).

Les *Iſraelites* cependant pourſuivoient leurs conquêtes. En paſſant près de *Jerico* que l'Ecriture appelle la ville des Palmiers, les fils de *Cinez* beaufrère de *Moyſe* & fils de *Jethro*, ſe joignirent à la tribu de *Juda*, & implorèrent la protection d'*Othoniel*, qui les conduiſit dans le partage que *Moyſe* avoit aſſigné dans la terre promiſe à la famille de *Jethro* ſon beaupère (12), moins à cauſe de l'alliance qui les uniſſoit, que parce qu'elle avoit embraſſé le culte du vrai Dieu (*k*).

Sans doute *Caleb* étoit mort alors, car l'Ecriture ne le nomme plus, & par conſéquent *Othoniel* étoit devenu le chef de ſa tribu. Il ſe rendit maitre des montagnes, avec le ſecours des *Simeonites*. Ils paſſerent au fil de l'épée ceux de *Sephaath*, & ôtant à cette ville juſqu'à ſon ancien nom, ils l'appellèrent

(*i*) Comme le texte eſt obſcur en cet endroit, pluſieurs ont cru, que *Caleb* donna deux héritages à ſa fille, un ſur la montagne, & un dans la vallée, la loi ne le défendant point, parce qu'*Axa* étoit mariée avec un homme de ſa tribu.

(*k*) Lira, Cornelius à Lapide & d'autres diſent qu'ils ſuivirent *Othoniel*, pour apprendre de lui les préceptes de la Loi, dont il étoit un Docteur illuſtre.

(12) *Deuteron. chap.* 34. *verſ.* 3.

rent *Horma*, c'eſt-à-dire, *Anatheme* (13). Ils prirent enſuite *Gaza*, *Aſcalon*, & *Accaron*. Cette dernière appartenoit aux *Danites*, qui l'avoient cedée à la tribu de *Juda*, parce que ſituez dans la plaine, ils étoient incommodez par le voiſinage des *Philiſtins*, mais ceux-ci la reprirent dans la ſuite ſur la tribu de *Juda*, & en firent une Satrapie (*l*). Pour *Gaza*, c'eſt l'ancienne, la même que *Strabon* place à cinq lieues de la mer, ſur la frontière meridionale de *Chanaan* dans le partage de *Juda*. Car la nouvelle *Gaza* étoit ſituée dans le port de *Majuma*, & après avoir porté d'abord le nom de *Conſtantia* du nom de *Conſtantin* le Grand qui l'avoit bâtie, *Julien* la ſurnomma *Gaza* à l'imitation de l'ancienne. L'ancienne avoit les divers noms de *Azah*, *Gazer*, & *Gazera*. Il s'en fallut beaucoup que les vainqueurs réüſſiſſent de même dans les vallées, & dans les plaines. Les *Cananéens* avoient des chariots armez de piques & de fers en forme de faux tranchan-

(*l*) C'eſt ce qui a fait dire à *Joſephe* que jamais la tribu de *Juda* ne fut maitreſſe de *Gaza* ni d'*Accaron*.

(13) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 17.

chantes, qui detruiſoient tout ſur leur paſſage. Ces terribles machines étoient attellées de deux chevaux, & conduites par un cocher couvert de fer, & impenetrable aux fléches des ennemis. Voilà ce qui arrêta les progrez rapides des *Hebreux*, parce qu'ils n'avoient point de cavalerie, mais dans la ſuite *Alexandre* rendit ces chariots inutiles par la ſienne, & enfin on en abandonna l'uſage.

La maiſon de *Joſeph*, c'eſt-à-dire la tribu d'*Ephraïm* fils ainé de ce Patriarche, prit les armes à l'exemple de *Juda* (14). Ses prémiers efforts tombèrent ſur la ville de *Bethel* (15) ſituée dans les confins d'*Ephraïm* & de *Benjamin*, & anciennement nommée *Luza*. Elle étoit celebre par la viſion que *Jacob* y eut d'une échelle (*m*). Il arriva par hazard qu'un homme en ſortit (*n*). Les chefs de l'armée lui offrirent la vie, à condition qu'il montrat un chemin facile, pour entrer dans *Bethel*. La crainte de la mort lui fit oublier l'a-

(*m*) *Adrichomius* diſtingue mal à propos deux villes de *Bethel*.

(*n*) Pendant la nuit apparemment.

(14) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 22.

(15) *Jug. chap.* 1. *verſ.* 24.

l'amour de la patrie. A la verité, il y auroit eu plus de grandeur à mourir; mais du reſte, je ne voi pas pourquoi quelques uns lui font un crime de ſa foibleſſe: la fraieur appetiſſe l'ame, en étoufe la vigueur, & ne laiſſe ni le loiſir ni la force de reflechir. Quoiqu'il en ſoit, les *Ephraïmites* ſurprirent *Bethel*, ſous ſa conduite, & paſſèrent les habitans au fil de l'épée. Ils ne firent grace qu'à leur guide & à ſa famille, qui alla s'établir à *Hethim*, où il éleva une nouvelle ville, qu'il appella *Luza*, ancien nom de ſa patrie. C'eſt là une marque qu'il l'aimoit, puiſqu'il en voulut éterniſer la memoire; par conſéquent épargnons lui l'épithete de traitre: ſa lâcheté fut tout ſon crime. Diſons en effet la choſe comme elle eſt. Il ſe trouvoit dans une ſituation embarraſſante, & il eſt moins aiſé qu'on ne penſe, de définir juſqu'où s'étendent nos devoirs envers la patrie. Il eut pu ſans doute s'immoler innocemment à une mort certaine, pour cacher un ſecret qui importoit à ſes concitoiens, & çauroit été un acte de charité de préferer le ſalut commun à ſa propre vie. Mais d'un autre côté, reglant cette charité d'une manière moins heroïque, & plus naturelle, il étoit en droit de s'épargner un ſort fâcheux. Il n'y a point d'o-

d'obligation, où les choſes dépendent de notre choix, & ſi l'amour de la patrie eſt naturel, celui de nôtre conſervation l'eſt plus encore. Cependant nous ne prétendons rien décider.

La felicité même fatigue à la longue. *Othoniel* las de ſes triomphes ſe retira avec les autres chefs de ſes troupes à *Arad.* Les *Iſraelites* ſe livrèrent à l'oiſiveté & aux plaiſirs, fruits dangereux de la proſperité. Le bruit de leurs triomphes, & leurs heureux ſuccez, retinrent les Gentils dans le devoir. Le bonheur des Princes, & la gloire de leurs armes leur valent deux armées: les ſuccez heureux conduiſent à de nouveaux ſuccez; tout s'applanit ſous les pas des Conquerans. Cependant les *Hebreux* ne jouirent que d'une fauſſe paix, parce qu'ils conſervèrent dans leur ſein un ſerpent dangereux, ſavoir les *Cananéens*, les *Sidoniens* & les *Pheniciens*, épargnez contre la défenſe de Dieu. Par une coupable pitié les Tribus de *Juda* & de *Simeon*, ne pouvant vaincre les habitans de la vallée, firent alliance, & entrèrent en commerce avec eux. La tribu de *Manaſſès* ſe contenta d'impoſer tribut à ceux de *Dor* & de *Jeblaam.* Les *Zabulonites* traitèrent de même ceux de *Cetron* & de *Nahalob*, & couvrant leurs vues intereſſées

du

du beau nom de compaſſion, ils permirent par avarice aux *Cananéens* de demeurer parmi eux. La tribu d'*Ephraim* pardonna de même à ceux de *Gazer*, celle d'*Aſer* aux *Sidoniens* & aux *Acchorites*, celle de *Nephtali* aux habitans de *Bethſames* & de *Bethamath*, & enfin celle de *Dan* ceda la montagne d'*Harès* aux *Amorrhéens* qui la reſſerroient, & qui furent faits tributaires dans la ſuite par la maiſon de *Joſeph*. Les *Iſraelites* ne s'en tinrent pas à ces marques de deſobéïſſance, & pouſſant la rebellion juſqu'à l'inſolence, ils contracterent des mariages avec les *Cananéennes*, ce qui devint la ſource feconde de leurs crimes, & de leurs malheurs. On ſait qu'il n'eſt rien qui reſiſte à l'amour, principalement quand il eſt autoriſé par le nom venerable du mariage, & que les loix lui prêtent leur appui. Du moins ſi l'union des cœurs augmentoit la force de la verité! Mais il n'en eſt rien, & le menſonge a toûjours plus de force, parce qu'il eſt mieux proportionné à la foibleſſe humaine. C'eſt ainſi que les prieres, les careſſes, les ſoupirs imperieux des beautez Etrangeres aſſerviſſoient la jeuneſſe d'*Iſrael* au culte des Idoles. S'il leur échapoit quelque proie, l'erreur les rattrapoit par d'autres endroits: les ſophiſmes des Prêtres Payens ſéduiſoient les

ignorans : les méchans peu appliquez à ſe faire un ſiſtême fixe de religion, & gâtez par un athéiſme ſecret, ſe laiſſoient aller nonchalamment à l'idolatrie : le commun des femmes ignorantes étoit ébloui par l'éclat & par les ornemens du menſonge, & l'exemple achevoit de les entrainer. Ce n'eſt pas tout, les Gentils rendoient perceptible, ſenſible, palpable l'eſſence de leurs Divinitez, en leur appliquant les paſſions humaines. Au contraire, les Docteurs & les Maitres de la Loy véritable parloient d'un Dieu dont la nature eſt incomprehenſible, & las de ſe conſumer en travaux inutiles pour le faire connoître, ils cherchoient la ſolitude dans des montagnes écartées. Les Anciens & les Princes des Tribus, qui avoient appris la verité de la bouche de *Moyſe* & de *Joſué*, n'étoient plus, & la religion ne s'étoit conſervée que dans le cœur d'un petit nombre de perſonnes, qui ne s'étoient point ſouillez par des mariages criminels. Ainſi ceux que l'amour & la volupté enyvroit, s'y abandonnèrent ſans honte, & ils prirent des femmes *Sidoniennes* & *Phenicienes*, auxquelles la qualité d'étrangères, ou peut-être la défenſe de les épouſer, prêtoit de nouveaux charmes. Ces funeſtes alliances abrutirent *Iſrael*. Chacun ſe fit des Dieux à ſon gré. Le metal, le bois, l'ar-

l'argile devinrent des Divinitez, & c'eſt ce qu'on appella Religion, Religion bien différente de celle qu'ils avoient appriſe de leurs ancêtres, & à laquelle la reconnoiſſance & la promeſſe faite à *Joſué* auroient dû les attacher davantage. En un mot *Baal* & *Aſtaroth* uſurpèrent des honneurs dûs au Dieu ſeul qui avoit tiré les *Iſraelites* de la ſervitude d'*Egypte*, & quoiqu'il fut également abſurde de nier la toute puiſſance divine, ou de la partager entre pluſieurs Dieux, déja l'erreur étoit devenuë une loi d'état, & il falut adorer pluſieurs *Baalim & Aſtaroth*, c'eſt-à-dire pluſieurs Dieux & Déeſſes. Erreur étrange, & qui fait honte à la raiſon humaine, laquelle put ſe répreſenter de la ſorte un Dieu infiniment pur & ſimple !

Cependant les *Hebreux* n'avoient point encore conſacré de lieu particulier à l'idolatrie. Chacun adoroit, ou chez lui, ou chez les Gentils les fabuleuſes Divinitez qui étoient introduites ou par la malice, ou par le hazard, car on ſe formoit auſſi des Dieux au hazard. Enfin une *Iſraelite* forma le deſſein ſacrilege d'honorer ſon idole ſelon les ceremonies de *Moyſe*, & elle lui éleva une eſpèce de temple (*o*). Voici le fait. Un

(*o*) On pourra croire que ce fait n'eſt pas placé ici

Un homme de la tribu *Ephraim*, nommé *Michas* (16), rendit à ſa mère onze cent pieces ou ſicles d'argent (*p*), qu'il avoit pris ſecretement d'un lieu, où elle les avoit cachez. S'il m'étoit permis de quitter mon ſujet, je remarqueroís ici que les hommes ont ſouvent beſoin de ſe tenir en garde contre eux mêmes. Ainſi les avares & les prodigues enſeveliſſent leur or, & l'éloignent de leurs yeux, pour s'ôter l'occaſion tentante d'en uſer. Il leur eſt difficile de faire un uſage moderé des richeſſes, parce que la prudence qui engage à les réſerver pour la néceſſité degenere aiſément en avarice, & que la prodigalité ſeduit par l'apparence ſpecieuſe de generoſité. Le ſage ſeul ſait ſe ſervir des richeſſes ſans s'y aſſervir. Mais je retourne à l'hiſtoire de *Michas*.

Sa mère le benit à cauſe de ſa bonne foi, &

ici ſelon l'ordre des temps. *Serarius* le place après la mort de *Samſon*, & *Maſius*, *Lira*, *Ribera* & un autre dans les dernieres années de *Joſué*. Mais il y a plus d'aparence à ſuppoſer avec *Cornelius à Lapide* que le fait arriva depuis la mort de *Caleb* & des plus anciens d'*Iſrael*, avant qu'*Othoniel* eut été élu Juge.

(*p*) C'étoit comme des florins de *Brabant*.

(16) *Jug. chap.* 17. *verſ.* 1.

& ne ſe reſervant que deux cent florins, elle les donna à un orfevre pour en faire deux idoles, l'une ſolide & travaillée au burin, l'autre jettée en moule & creuſe (q). *Michas* ſépara enſuite un appartement de ſa maiſon, & y conſtruiſit une eſpèce de chapelle ou de temple, où il plaça les deux idoles ſur un autel, & expoſa ces ridicules divinitez à l'adoration. A ces ouvrages ſacrileges, il ajoûta un *Ephod*, ou habit de deſſus des Prêtres Hebreux, & de petites ſtatues ou *Teraphim* (r), pour ſervir d'ornement à ce lieu. Ces derniers étoient de diverſes figures ſelon les beſoins de celui qui les adoroit. C'étoient comme les Dieux Domeſtiques ou Penates, & les prieres ordinaires s'adreſſoient à eux. Les uns repréſentoient les vertus morales, & on les leur demandoit, & les autres étoient les images des hommes illuſtres qu'on ſe propoſoit d'imiter, & que la flatterie avoit placez parmi les Dieux. Ces figures étoient fabriquées ſous certaines Conſtellations, afin d'en attirer les influences dans la fonte, & elles ſervoient en les regardant aux

(q) Toſtat croit qu'elle n'en fit faire qu'une.

(r) On lit dans le texte *Teraphim*, & *S. Jerome* rend ce mot par celui de petites idoles.

eux Divinations des Idolatres tombez inſenſiblement dans la magie. Un Savant (ſ) a cru au contraire qu'un *Teraphim* étoit la tête embaumée d'un enfant prémier né ſacrifié au Demon, & qu'on lui écrivoit ſur la langue le nom du Demon, qui répondoit par ſa bouche.

Tant de ſacrileges répetez ne ſuffiſant pas encore à *Michas*, il revetit un de ſes fils du Sacerdoce de ce petit temple, & lui oignit les mains, qu'il remplit de préſens. C'étoit uſurper une dignité réſervée à la Tribu de *Levi*, & à la famille d'*Aaron*, miniſtres des ceremonies ſacrées, & par conſéquent entaſſer crime ſur crime. Mais il ne faut pas s'en étonner, *il n'y avoit alors ni Roi, ni Juge dans Iſrael* (17), dit l'Ecriture. Le crime triomphoit inſolemment, ſûr d'être impuni, on ne prenoit des ordres que de ſon caprice, & les méchans affranchis de la crainte couroient aveuglément au précipice, entrainez par leurs paſſions. Funeſte effet de la colere divine, qui commence à punir l'abus opiniâtre qu'on a fait de ſon ſe-

(ſ) *Lira* qui cite les auteurs Hebreux.

(17) *Jug. chap. 17. verſ. 6.*

ſecours, en laiſſant la malice jetter des racines profondes, & les habitudes vicieuſes ſe fortifier ! Malheur alors, ſi on continuë d'abuſer de ſa miſericorde, qui n'a pas encore frappé le coup mortel, car plus il diſſimule, plus il eſt terrible. Indigné contre *Iſrael*, il ne le conduiſoit plus, & ce peuple ne trouvoit plus de conducteur. Dieu eſt l'ordre ſuprême & le modele de l'ordre naturel. Ainſi les Hebreux aiant abandonné Dieu, vivoient dans une fauſſe liberté, & couroient à leur ruine, trompez par la facilité du chemin qui y conduiſoit.

Michas fit pourtant réflexion enfin que le Sacerdoce étoit reſervé à la maiſon d'*Aaron*, & que le miniſtère ſacré dans ſon fils n'étoit réellement qu'une uſurpation impie. C'eſt pourquoi s'étant rencontré un jeune *Levite*, qui alloit à *Bethléem*, il le pria de lui ſervir de prêtre, moiennant dix écus, deux habits par an, & les autres choſes néceſſaires à la vie. *Sois mon père, & mon prêtre* (18), lui dit-il. Ils accordèrent enſemble, & *Michas* crut avoir merité la bénediction de Dieu, en accordant le ſacerdoce de ſes idoles à un *Levite*.

Dieu

(18) *Jug. chap. 17. verſ. 7.*

Dieu a mis en nous un flambeau, que ni ſa colere, ni notre malice n'éteint jamais, & qui conduit l'ame vers le bien, lors même que les paſſions la jettent dans l'erreur, ainſi que s'exprime *Boece*. C'eſt un flambeau qui brûle, dès qu'il n'éclaire pas, car il n'eſt point de lumière ſans feu, non pas même la raiſon. On en voit une preuve en la perſonne de *Michas*. Sentant des remords d'avoir donné le Sacerdoce à un autre qu'à un *Levite*, il en cherche un à ſes dépens, & lui offre de le reſpecter comme ſon père. Voilà un acte de religion en apparence, & au fonds, c'eſt un vrai ſacrilege. Il allume la colere du Ciel, par l'endroit même qu'il s'imagine devoir lui en attirer les bénedictions, parce qu'il dirige ſon adoration vers des Idoles infames. Il uſurpe le droit de créer des Prêtres, donne occaſion d'idolatrer à un *Levite*, & établit l'idolatrie dans *Iſrael*, le tout en voulant accommoder l'erreur avec la verité, & ſatisfaire à la loi violée, par l'obſervation de quelques circonſtances. C'eſt ainſi que l'homme ſe trompe lui-même, en s'efforçant de couvrir ſes vices par de fauſſes vertus.

Au reſte le *Levite* de *Michas* étoit *Jonathas* fils de *Gerſam*, & petit fils de *Moyſe* (19), dernière circonſtance qui rend ſon ido-

(19) *Jug. ibid. C'eſt auſſi le ſentiment des Rabins.*

idolatrie bien remarquable. D'un Legiſlateur fameux, d'un Saint, d'un Prophete, du Fondateur de la Synagogue, du Liberateur d'*Iſrael*, du Dieu de *Pharaon* décend un Idolatre. Combien de gens degenèrent de la même manière, & déshonorent leurs ancêtres, dont ils avoient les exemples domeſtiques à ſuivre? C'eſt donc un ſot orgueil de croire les vertus héréditaires. On merite peu de gloire, quand on s'amuſe à vanter celle de ſes ayeux, puiſque leur ſang eſt bien un aiguillon à la vertu, mais non la vertu même. L'hiſtoire croit décrire une ſeule genealogie; mais elle ſe trompe: la diverſité de mœurs en a déja interrompu la ſuite. Chaque individu forme une famille à part, & une generation nouvelle, ſi l'imitation des vertus de ſes ancêtres ne l'unit à eux. Quicomque degenère fait une branche diſtincte. C'eſt la grandeur héroïque qui nous rend parens des Heros, & par cette raiſon, on ne nomme pas les ayeux du vulgaire obſcur, parce qu'ils n'ont rien fait qui méritat d'en conſerver le ſouvenir. La gloire de *Moyſe* ne ſert qu'à augmenter l'infamie de *Jonathas*, ſemblable à un raion éclatant de lumière, qui fait remarquer davantage l'horreur des tenebres. *Moyſe* au contraire reçoit un nouvel éclat de la faute

de *Jonathas*, parce que la gloire des heros eſt immortelle, & qu'elle brille également, ſoit qu'on les imite ou non.

Les choſes étoient en cet état, lorſque la tribu de *Dan* (20) reſſerrée par les *Amorréens*, & cherchant un païs où elle put s'étendre, fit partir cinq eſpions de *Saraa* & d'*Eſthaol*. En paſſant par le mont d'*Ephraïm*, le hazard, ou la curioſité de voir les idoles de *Michas*, les conduiſit chez *Jonathas*, où ils conſultèrent ce dernier ſur leur entrepriſe. Il leur donna une réponſe favorable, ſoit qu'il l'eut forgée lui même, ou que le Demon la lui eut dictée, pour établir ſon culte. Pleins d'eſperance, ils partent à l'inſtant, & vont à *Lais*, ville des *Sidoniens*. Cette place étoit conſiderable par ſes richeſſes, & on la gardoit avec la négligence ordinaire à ceux que la fortune careſſe. Il n'en fallut pas davantage aux Eſpions. Ils rétournent vers leurs maitres, leur découvrent l'importance de *Lais* & la facilité de la prendre, & les *Danites* arment ſix cent braves de leur Tribu, pour achever cette conquête. Cette armée paſſa chez *Michas*, & lui enleva ſes idoles & les ornemens de ſon temple. *Jonathas* corrompu par leurs promeſſes, conſentit au vol,

&c.

(20) *Jug. chap.* 18. *verſ.* 2.

& les ſuivit, laiſſant *Michas* en proie à la douleur de voir emporter ſes Dieux ſans eſpoir d'en vanger le larcin. Qu'il me ſoit permis de faire cette réflexion en paſſant. L'action infame de *Jonathas* fut le prémier chatiment dont Dieu punit l'idolatrie de *Michas*, C'eſt ainſi que nos plaiſirs deviennent la ſource de nos chagrins, & que le ciel trouve dans nos crimes la matière de notre ſupplice.

Les *Danites* prirent *Lais*, qu'ils nommèrent *Dan*, & enſuite *Paneas*, à cauſe d'une ſource de ce nom qui en rend les terres fecondes, en y répandant les eaux du *Jor* & du *Dan*, au milieu deſquels la ville étoit ſituée ſur la pente du *Liban*, aux frontieres ſeptentrionales d'*Iſrael*, où ces deux rivières forment le *Jourdain* en s'uniſſant. Elle a porté depuis le nom de *Ceſarée de Philippe* C'eſt là que J. C. donna le Pontificat à Saint Pierre, & qu'il lui dit, que *ſur cette pierre il établiroit ſon Egliſe.* C'eſt au même endroit que l'attouchement de ſa robbe guerit la celebre Hémorrhoïſſe, & que par reconnoiſſance, elle lui érigea une ſtatuë, aux pieds de laquelle croiſſoit une herbe, qui en touchant les vêtemens du Marbre acqueroit la vertu miraculeuſe de guerir

toute ſorte de maladies (t). Dieu y opera tant de merveilles, pour la laver de la tache honteuſe d'avoir été la métropole de l'idolatrie, & d'avoir adoré les Idoles de *Michas*, & celles que *Jeroboam* y conſacra dans la ſuite. Les vainqueurs en paſſèrent les habitans au fil de l'épée, & perſonne ne ſecourut ces malheureux, parce que *la ville étant independante, elle n'avoit de commerce avec perſonne* (21), dit l'Ecriture. Ainſi l'orgueil que ſes richeſſes lui avoient inſpiré devint la cauſe de ſa ruine. L'excez de la felicité eſt d'ordinaire l'avancoureur d'une chute affreuſe, & cette ridicule affectation d'indépendance a coutume d'être punie par des révolutions deplorables.

Les *Danites* établirent une colonie en cette ville, & y firent regner l'idolatrie, qui acqueroit de jour en jour de nouvelles forces. *Jonathas* reçut pour lui & pour ſes enfans le ſouverain Pontificat. Peu d'*Iſraelites* alloient encore à *Silo* faire leurs devotions auprès de l'Arche. La poſterité de *Jacob*

(t) Ce fait eſt tiré de l'hiſtoire Eccleſiaſtique d'Euſebe.

(21) *Jug. chap. 18. verſ. 7.*

eob s'abandonnoit au deſordre avec tant de licence, que ceux qui conſervoient encore la véritable religion étoient reduits à l'exercer en ſecret dans les cavernes, & à ſe cacher de leur pieté comme d'un crime. Renverſement étrange, & qui merite bien que l'hiſtorien ſacré finiſſe ſa narration par les mêmes paroles du commencement, pour en marquer la cauſe, *il n'y avoit pas alors de Roi en Iſrael.* Tant il eſt vrai que l'homme a beſoin de quelqu'un qui le gouverne!

Quoique Dieu ſoit incomprehenſible, il eſt pourtant le prémier objet de la raiſon. Pour lui eſt l'adoration & le culte qui forme la religion. Celle-ci met dans l'ame l'ordre ſuprême, prémier mobile des operations de l'entendement, & qui indépendamment des préceptes mêmes de la loi naturelle, préſide à tout. Si l'erreur ſouille, altere, efface cette religion, les facultez de l'ame dereglées ne trouvent plus d'atrocité dans le crime. C'eſt de cette maniere que les vices & les iniquitez prévalurent dans *Iſrael*, parce qu'il abandonna ſa religion. Il ſe livroit à l'orgueil, à l'avarice, à l'impieté, à la debauche, & c'étoit le fruit malheureux de ſon bonheur. Il eſt moins aiſé de ſavoir être heureux que malheureux. Un homme heureux occupé entierèment de ſon bon-

heur en eſt facilement dérangé. Dans ſon délire flatteur, il ſe regarde, non comme un homme unique, mais comme pluſieurs entitez, ſoit parce que ſon pouvoir égale celui de pluſieurs autres, ou à cauſe qu'il forme tant de deſſeins à la fois, qu'un ſeul homme n'en paroît pas capable. Le malheureux au contraire s'anéantit, & ſe regarde comme n'exiſtant pas. Pour contenir la proſperité dans le devoir, il faut un eſprit ſuperieur à la proſperité, & où le trouver?

Un *Levite* (22) habitant de la montagne d'*Ephraïm* venoit de *Bethléem de Juda* avec ſa femme. La nuit le força de s'arrêter à *Gabaa* dans la Tribu de *Benjamin*, où après avoir attendu longtemps dans la place publique que quelqu'un voulut le loger, il fut obligé de ſe retirer dans la maiſon d'un étranger. Son hôte contribuoit à le délaſſer, autant que les commoditez du lieu le permettoient, lorſqu'on entend à la porte les cris tumultueux d'une foule de jeunes gens de la ville, qui demandoient inſolemment qu'on ſacrifiat le *Levite* à leurs plaiſirs brutaux. Ils expliquoient même ſans honte & ſans reſerve leurs deſſeins odieux, preuve, & d'une méchanceté outrée en ces hommes qui ſe faiſoient honneur du vice, & de la licen-

(22) *Jug. chap.* 19, *verſ.* 1.

licence affreuſe de *Gabaa*, où la ſcelerateſſe oſoit éclater en public avec tant de confiance. L'hôte du *Levite* ſort de chez lui, pour leur remontrer l'horreur d'un crime, qui outrage la nature. Ils perſiſtent, & pour les détourner de cette enormité, il leur offre ſa fille encore vierge, & l'épouſe du *Levite*. Fâcheux inconvenient, où il ne trouvoit de remede à un mal, que dans un mal! Peut-être le trouble doit lui ſervir d'excuſe. Les uns croient qu'il pécha (*u*), & d'autres le juſtifient, fondez ſur le ſentiment des *Chryſoſtomes*, des *Ambroiſes* & des *Auguſtins*, qui ſoutiennent qu'il eſt des cas, où on peut permettre un moindre mal pour en éviter un autre. Pour moi, je ne décide rien, mais je ne ſauroïs comprendre comment un homme put ſacrifier ſon honneur aux intérêts de quelcun. S'il agiſſoit par un motif de charité pour les jeunes gens de *Gabaa*, elle étoit mal reglée, puiſqu'il forçoit injuſtement à une action illicite, une fille, & une fille qui n'étoit pas obligée de lui obéïr. Quoiqu'il en ſoit, ſes offres ne réprimèrent point les deſirs impurs des jeunes gens, de ſorte que le *Levite* leur abandonna enfin ſa femme, ſans qu'ils la demandaſſent.

Satisfaits de cette proie, ils ſe retirèrent d'a-

(*u*) Lira, Toſtat, Pereyra.

d'abord avec elle, ce qui ſemble juſtifier l'opinion de l'hiſtorien *Juif*, & prouver qu'ils ne demandoient la perſonne même du *Levite*, que pour en obtenir l'épouſe.

Quoiqu'il en ſoit, on pourroit maintenant examiner ſi le mari put ſe racheter de la lubricité des *Gabaïtes*, en leur ſacrifiant ſon épouſe. Un fameux interprete (*v*) tient l'affirmative. Néanmoins, conſidérant que le *Levite* livra par force à des ſcelerats une femme qui n'étoit pas obligée de lui obéïr, je le juge coupable d'injuſtice. Il auroit dû mourir, en défendant ſon honneur & celui de ſa femme, ou du moins, ſi ſa lâcheté l'excuſe de pêché, elle ne ſauroit le laver d'infamie.

Mais pour en revenir à cette beauté malheureuſe, les impudiques *Gabaïtes* la quittèrent à la pointe du jour, & elle vint expirer ſur le ſeuil de la porte, ſoit de fatigue ou de honte. Le *Levite* la trouva dans ce triſte état, & emportant le cadavre, il retourna dans ſa maiſon, où il le coupa en douze pieces, qu'il envoia aux douze Tribus, pour les exciter à punir l'action horrible des *Gabaïtes* (*w*).

Iſrael

(*v*) *Cornelius à Lapide.*

(*w*) *Lira* dit qu'il n'en envoia pas à la tribu de *Levi*,

Iſrael étoit alors une République pleine de confuſion. On n'y connoiſſoit plus l'obéiſſance due au *Sanhedrim*. Peu de perſonnes conſultoient le Grand Prêtre *Phinées*, & chacun Roi, ou plûtôt Eſclave de ſoi même, ne prenoit conſeil que de ſes caprices. Cependant les anciens & les chefs des Tribus, en qui il reſtoit encore quelques veſtiges de juſtice & de droiture, furent ſaiſis d'indignation. Ils s'aſſemblèrent à *Maſpha* (*x*), ſur les frontières de *Juda* & de *Benjamin*, où les *Hebreux* avoient leur Synagogue (*y*). Le *Levite* y raconta ſa triſte hiſtoire, & emploiant des termes équivoques pour faire évanouir l'atrocité de ſa faute, *ceux de Gabaa*, dit-il, *ſe ſont élevez contre moi, & ont environné de nuit la maiſon contre moi, prétendans de me tuer, & ont tellement violé ma concubine, qu'elle en eſt morte* (23). Il ne mentoit pas; mais il cachoit une grande partie de la verité: il n'en diſoit qu'aſſez, pour exciter la colere des *Hebreux*, & cachoit ce qu'il

vi, parce qu'elle étoit ſeparée des autres, mais que celle de *Manaſſes* eut deux parts, à cauſe qu'une partie étoit au delà du *Jourdain*, & l'autre en deça.

(*x*) Non celle de *Galaad*, comme dit *Toſtat*.

(*y*) Quoique l'Arche fut à *Silo*.

(23) *Jug. chap. 20. verſ. 5. &c.*

qu'il y avoit de honteux pour lui, réduiſant tout à un adultère violent.

Cet artifice lui réüſſit. *Iſrael* réſolu de punir cette méchanceté, choiſit dix hommes ſur chaque centaine, pour avoir ſoin des proviſions de l'armée, qui ſe trouva de quatre cent mille combattans. Tous jurèrent ſolemnellement de punir quicomque d'entre les *Hebreux* manqueroit à cette expedition. On envoia enſuite une Ambaſſade aux *Benjamites*, avec ordre de les exhorter à livrer les coupables, afin de *racler l'iniquité de la maiſon de Jacob*, comme s'exprime l'Ecriture. Ils crurent ſagement devoir emploier la douceur avant la rigueur, perſuadez que c'eſt le moien d'avoir la raiſon de ſon côté, & qu'avoir la raiſon pour ſoi, c'eſt avoir Dieu même dans ſon parti. Bien éloignez en cette occaſion d'imiter ces Princes inſolens, pour qui c'eſt aſſez que d'avoir la force, indifférens ſur le reſte. Il eſt vrai qu'ils ne laiſſent pas de triompher, mais c'eſt une permiſſion ſecrete du ciel, ou peut-être un effet de la vengeance divine, & ſur le vaincu, & ſur le vainqueur même, car ſouvent la felicité eſt dans les mains de Dieu un inſtrument terrible de ſa colere.

Le châtiment des criminels étoit une ſatisfaction juſte que les *Benjamites* devoient don-

donner aux *Hebreux*. Au contraire, mépriſant les conſeils des autres Tribus, ils ſe préparèrent à ſecourir *Gabaa*, & levèrent une armée de dix mille hommes, ſans les troupes de *Gabaa*, où on comptoit ſept cent guerriers, d'une adreſſe extraordinaire, & qui non ſeulement ſe ſervoient des deux mains; mais encore manioient la fronde avec tant d'art, *qu'ils pouvoient fraper un cheveu avec la pierre* (24), ſelon l'hyperbole de l'Ecriture.

Les onze Tribus aiant conſulté Dieu ſur le choix d'un General, il leur nomma *Juda*, ou la tribu de *Juda*, par la bouche de *Phinées*. A l'inſtant, on marque le camp, les tribus prennent leurs poſtes vis-à-vis des *Gabaïtes*, ceux-ci livrent combat, & vingt deux mille *Iſraelites* demeurent ſur le champ de bataille. Les vaincus ſe rallient néanmoins, le ſiege de *Gabaa* continuë, & les alliez vont de nouveau à *Silo*, les yeux baignez de larmes, demander à Dieu s'ils continueront la guerre. Il eût été à ſouhaiter pour eux que leurs pleurs euſſent été exprimées par un repentir ſincère, & non par le ſentiment naturel de leur perte. Les larmes ne ſont pas toutes du même prix. C'eſt le motif qui les rend précieuſes aux yeux de Dieu.

(24) *Jug. chap. 20. verſ. 16.*

Dieu. Si elles avoient été véritables, Dieu en auroit écouté la voix, & auroit beni les armes des *Iſraelites*. Mais irrité contre eux, & réſolu de ſatisfaire ſa juſtice, il répondit qu'ils recommençaſſent la guerre, & qu'ils donnaſſent bataille (25). Ils obéïrent, & le malheur les ſuivant partout, dixhuit mille furent taillez en pieces par ceux de *Gabaa*. Il ſemble pour le coup que Dieu les trompoit; mais c'étoit eux qui ſe trompoient eux mêmes: perſonne ne leur promettoit la victoire; ſeulement on leur déclaroit la volonté divine qui étoit d'expoſer le peuple au danger, & d'y faire perir ceux que la juſtice du ciel avoit deſtinez à la mort, ſoit en punition de leurs propres crimes, ſoit afin qu'ils fuſſent un exemple terrible qui retint les autres. Dieu ſacrifioit les coupables à ſa juſte vangeance, ſans oublier celle qu'il devoit tirer des *Gabaïtes*, parce qu'en lui il n'y a point de temps. Quicomque jugeroit ſans réflexion de cet évenement, traiteroit la guerre d'injuſte, & l'oracle de faux, c'eſt ainſi que raiſonnent les hommes. Raiſonnement temeraire! La guerre étoit juſte & approuvée de Dieu, la réponſe n'étoit ni conſeil ni prophetie, c'étoit un commandement. Dieu vouloit punir par les pertes qu'il

(25) *Jug. chap. 20. verſ. 23.*

qu'il occaſionneroit, & l'impunité dont on avoit laiſſé jouir l'idolatre *Michas*, & l'érection de ſon Idole à *Dan* (z). D'un autre côté, *Iſrael* ſe fioit ſur ſa valeur, & ſur la multitude de ſes troupes, au prix de celles de *Benjamin*, ſa défaite ſervit à humilier ſa préſomption. Enfin par ce carnage, Dieu purgea ſon peuple d'une foule de méchans, & il permit que quarante mille fuſſent paſſez au fil de l'épée, pour contenir les autres par ce ſpectacle effraiant. De la même maniere, il envoia Saint *Bernard* commander au pieux *Louis* Roi de *France* de ſe croiſer contre les *Sarrazins*, non qu'il deſtinat la victoire à ce Prince, mais parce qu'il vouloit emploier la guerre à punir l'armée *Françoiſe*.

Les Tribus rétournent pour la troiſième fois à *Silo*, elles pleurent, elles jeunent, elles offrent un ſacrifice, elles conſultent de nouveau l'Oracle touchant la guerre. Déja Dieu eſt appaiſé par le ſang répandu, & par le motif pieux des larmes des *Iſraelites*. Ils reconnoiſſent leur faute, puiſqu'ils ſe mortifient par le jeûne : leur ſacrifice prouve la pureté de leur religion ; ils

(z) C'eſt l'opinion des Rabins, de *Lira* & de *Toſtat*.

ils ſignalent leur obéïſſance envers le Ciel, puiſque leurs diſgraces paſſées ne détruiſent point leur reſignation aux ordres que l'Oracle doit prononcer. Auſſi Dieu répond clairement par la bouche de *Phinées*, *qu'ils combattent*, *qu'ils triompheront demain des Benjamites*, ou pour emploier les expreſſions énergiques du texte, *donnez la bataille*, leur dit-il, *je les livrerai entre vos mains* (26). Voila dequoi les deſabuſer de leur confiance orgueilleuſe en leur courage, ils ne pouvoient vaincre, ſi Dieu ne leur livroit leurs ennemis, il eſt le Dieu des armées, & l'arbitre des victoires. Les *Iſraelites* remplis d'eſperances également juſtes & flatteuſes, n'oublièrent pourtant pas la ſage précaution de ranger leur armée en bataille, mieux qu'ils n'avoient fait. La foi les faiſoit combattre, mais en même temps ils ſongeoient à s'aider de leur valeur, & des regles de l'art militaire, heureux & ſages alors de ne devenir ni negligens en ſe répoſant trop ſur le Ciel, ni préſomptueux en ſe fiant trop à eux mêmes. En effet, Dieu eſt l'auteur de la nature, il l'emploie comme un inſtrument, & ni il ne déroge ſans de grandes cauſes aux loix qu'il lui a données, ni il ne les laiſſe agir ſans une providence ſingu-

(26) *Jug. chap. 20. verſ. 29. &c.*

gulière. Ainſi négliger la Nature, c'eſt tenter Dieu, & ne compter que ſur elle, c'eſt le nier & lui ſubſtituer une idole.

Les *Iſraelites* encore une fois ne donnèrent ni dans l'une ni dans l'autre de ces extrêmitez. Leur armée avançe près de *Gabaa*, & ils en étendent les files, pour faire juger que le corps de leurs troupes y étoit raſſemblé. Leur deſſein étoit de feindre une terreur ſubite & de ſe mettre en fuite, pour attirer ceux de la ville, juſques dans un lieu nommé *Balthamath*, où étoit le gros de l'armée. Dix mille hommes étoient cachez cependant dans le chemin qui alloit à *Bethel*, & on avoit poſté d'autres détachemens vers la partie occidentale de *Gabaa*, afin de ſe jetter promptement dans la ville, ſi on en ouvroit les portes aux *Gabaïtes* fuyards. Dieu avoit inſpiré de la ſorte la valeur & la ſageſſe aux *Hebreux*, pour être un exemple éternel, que le courage & la victoire ſont des dons de ſa main. La bataille fut ſanglante. Voici ce qu'en rapporte l'Ecriture dont la deſcription eſt d'ailleurs aſſez embaraſſée. La fortune ſembla d'abord favoriſer ceux de *Gabaa*, parce que les *Iſraelites* aiant pris la fuite, les ennemis en tuèrent trente, mais ce bonheur dura peu. Les *Benjamites* fiers d'une double victoire, tombèrent dans

les

les pieges des *Iſraelites* en les pourſuivant, & environnez de toutes parts de troupes fraiches qui tomboient à tout moment ſur eux, ils perdirent vingt cinq mille & cent hommes. Ceux qui cherchoient un azyle dans *Gabaa* furent tuez par les partis cachez auprès de la ville. Les portes qu'on avoit ouvertes aux vaincus, donnèrent une entrée facile aux vainqueurs, qui maſſacrerent tout ce qu'ils rencontrèrent de vivant. Le corps de l'armée averti par les flammes qui conſumoient la ville, qu'elle étoit renduë, marcha de ce côté là, & tailla en pieces les miſerables reſtes des vaincus. Quelques bandes qui prenoient le chemin du Deſert, eurent le malheur d'être rencontrées par ceux qui avoient brulé *Gabaa*, & perdirent la vie en ſe défendant contre des ennemis implacables. D'autres fuioient vers le Rocher de *Rimmon*, mais avant qu'ils y arrivaſſent, les *Iſraelites* en tuèrent ſept mille en deux rencontres, de ſorte qu'il ne s'y ſauva que ſix cent *Benjamites*, qui trouvèrent leur ſureté pendant quatre mois dans cette roche affreuſe & eſcarpée (*a*). Tant de cruautez ne purent raſſaſier la fureur des *Iſraelites*. Ils ſe

ſé-

(*a*) *Rimmon* eſt le nom d'une ville dans la tribu de *Manaſſes* à quinze milles de *Jeruſalem*.

ſéparèrent en pluſieurs corps, ſe répandirent dans le pais de *Benjamin*, brulèrent les habitations, paſſèrent au fil de l'épée juſqu'aux animaux. La colere n'a point de bornes, quand elle eſt nourrie par le ſang des malheureux, ou par la lâcheté, & rien n'égale la haine entre parens.

Telle fut la vengeance que Dieu tira de ceux qui avoient maltraité le *Levite*. Vengeance dans laquelle pluſieurs innocens furent enveloppez ſans doute, mais il ne nous convient pas de demander compte à Dieu. Il eſt certain qu'il juge chaque individu à part, quand il s'agit de l'éternité, mais dans les choſes temporelles, réſolu de ſatisfaire ſa juſtice, ſans laiſſer échaper aucun criminel, il ne prononce que des ſentences generales, & laiſſe le temps & la manière de la punition à une autre providence unie avec l'ordre naturel des choſes. Au reſte il s'en fallut peu que les châtimens des *Benjamites* ne ſe bornaſſent pas aux diſgraces précedentes.

Iſrael avoit juré dans ſa fureur *de ne point donner ſes filles à ceux qui demeuroient de Benjamin* (27), & qui s'étoient retirez à *Remmon*, pour exterminer enfin cette race in-

(27) *Jug. chap.* 21. *verſ.* 1.

indigne, & ne ſe point ſouiller en vivant avec des hommes corrompus. Ils s'en répentirent peu de temps après. Ils montent à *Silo*, pleurent, font des ſacrifices, & ſe plaignent à Dieu en ces termes inſolens, que l'excez de la douleur pouvoit ſeul excuſer, *Pourquoi, Seigneur Dieu d'Iſrael, a t'on commis cette méchanceté en ton peuple, qui a obligé à enlever de la maiſon de Jacob une Tribu?* C'eſt-à-dire, qu'ils demandent la cauſe de leur peché, & elle eſt au dedans d'eux mêmes. Conduite extravagante & ridicule! Auſſi quelques Savans prétendent que la penſée des *Iſraelites* revenoit à ceci, *pourquoi ton peuple a t'il eu la méchanceté d'éteindre une tribu*, comment a t'il pu écouter ſa colere juſqu'à ce point? Mais cette démande n'eſt pas mieux fondée que la prémière. C'étoit accuſer Dieu tacitement d'avoir permis la faute, vouloir qu'il les en eut détournez miraculeuſement, tomber en un mot dans le défaut ancien des hommes, de rejetter leurs crimes ſur la providence, & de ſe flatter que Dieu emploiera ſa toute puiſſance pour les entrainer par force au bien.

Les *Iſraelites* ſongèrent enſuite à relever la Tribu de *Benjamin*, & n'oſant violer le ſerment fait de ne leur point donner leurs filles, leur cruauté deguiſée en compaſſion ima-

imagina cet expedient. Ils envoïerent dix mille hommes à *Jabes Galaad*, avec ordre d'en tailler les habitans en pieces, parce qu'ils ne s'étoient pas rendus au camp, & de n'épargner que les vierges. Ce commandement fut executé, & il ſe trouva quatre cent (28) filles, qu'on donna pour femmes à autant de ces *Benjamites* cachez dans le déſert. Voila ſans doute un tragique moien de rétablir une Tribu éteinte, ſans devenir parjure, mais la juſtice le conſacroit. Car enfin, ou les Princes n'ont pas droit de commander, ou ils ſont en droit de ſe faire obéïr. De vaines menaces les rendroient ridicules & mépriſables. Or tel étoit le cas des *Iſraelites*.

Cependant quatre cent femmes ne ſuffiſant pas à ſix cens hommes, il fallut ſatisfaire la religion du ſerment par un autre artifice, ou laiſſer perir une partie de *Benjamin* ſans poſterité legitime. On appelle donc les *Benjamites* qui n'avoient pas encore de femmes, & on leur ordonne de ſe cacher dans certaines vignes, aux environs de *Silo*. Lorſque les jeunes filles ſortiroient de la ville, ornées de pampres & de fleurs, pour ſe promener dans

(28) *Jug. chap. 21. verſ. 3. &c.*

dans les jardins voiſins (*b*), ils devoient fondre ſur elles, & chaque guerrier en enlever une. Les *Benjamites* obéïrent, & par ce moien, non ſeulement ils conçurent l'eſperance de ſe retablir un jour, mais encore il n'en couta point de crime aux *Iſraelites*, puiſque ni les chefs des Tribus ne violerent leur ſerment, ni les pères des filles enlevées, ces derniers n'aiant pas conſenti au rapt (*c*). Du reſte il faut avoüer que ce furent de triſtes noces pour les femmes des *Benjamites*. Les filles de *Jabes Galaad* teintes du ſang de leurs familles, pleuroient la ruine de leur patrie, & celles de *Silo* ſoupiroient de la violence qu'elles avoient ſouferte. Le temps ſeul pouvoit guerir leurs bleſſures, & les accoutumer à regarder leurs raviſſeurs en époux. Ceux-ci à leur tour n'étoient pas moins à plaindre, de n'avoir pu conſulter leur gout en ſe mariant, & de tenir leurs femmes du hazard ſeul, mais c'étoit un châtiment du ciel ſur les uns & ſur les autres.

Néanmoins il n'y eut pas un ſeul *Benjamite*, que les années ou les chagrins degoutaſſent

(*b*) *Arias* & *Serarius* croient que cela arriva le jour de la fête des Tabernacles.

(*c*) On diroit que ce rapt ſervit de modele à celui des Sabines, que les Romains enlevèrent ſept cens ans après, auſſi dans le mois de Septembre.

taſſent d'épouſer la fille qui lui étoit échuë, ſoit que les autres Tribus leur euſſent impoſé la néceſſité du mariage, ou que l'envie de retablir la leur les y portat ſeule. Peut-être auſſi avoient ils d'autres raiſons. Le celibat étoit peu eſtimé alors : la permiſſion de la polygamie ou la facilité du divorce facilitoit les mariages ; la ſterilité étoit preſque une tache dans les femmes : la plûpart des hommes ſe marioient, & ſoit amour du plaiſir, ou honte de paroître ſinguliers, ils ignoroient les douceurs du célibat, douceurs connues de peu de perſonnes. Entrainez par la nature, ils ne ſongeoient qu'au plaiſir d'être maris & pères, ſans faire attention, qu'une femme eſt le comble de nos maux. L'aimons nous, elle fait notre malheur, & ſi nous la haïſſons, notre ſupplice. Soufrir une épouſe inſolente, c'eſt une contrainte inſupportable, & s'accommoder aux avis de la prudente, peut-être eſt ce ſageſſe, mais il en coute à notre liberté. Il y a de l'infamie à confier tranquillement ſon honneur à une femme, de la ruſticité à ne ſe repoſer en rien ſur elle, de la baſſeſſe à lui obéïr, de la cruauté à la traiter en maitre impérieux & ſevere. Encore une fois donc une femme eſt une longue & penible occupation, mais les voluptueux *Benjamites* ne

raiſonnèrent pas tant, & tous ſe marièrent, après quoi ils bâtirent une nouvelle ville.

La guerre finie de la ſorte, les Tribus ſe retirèrent chez elles, & s'abandonnèrent de nouveau à l'idolatrie, comme ſi le ſang de leurs freres qu'elles avoient fait couler pour punir le crime avoit pu les laver d'avance de leurs crimes futurs. Mais voilà comme eſt fait l'homme. Il s'imagine qu'une ſeule action vertueuſe ſuffit pour couvrir tous ſes vices, & ſatisfait ſans meſure du bien qu'il fait, ou du mal qu'il ne fait pas, il compte pour rien les mauvaiſes actions qu'il commet. En un mot il ſe flatte d'être bon, parce qu'il n'eſt pas méchant abſolument, comme s'il falloit plus d'un crime pour nous rendre très-mauvais, & qu'être coupables en une choſe ne fut pas l'être en toutes, une ſeule faute nous ſéparant entierement de Dieu. Il fallut donc que Dieu rappellat à lui les *Iſraelites* qui l'oublioient toûjours dans la proſperité. Dans cette vuë, il fait partir un Ange de *Galgala* (29) lieu vénérable par les cérémonies de la prémière circonciſion, & par la prémière alliance que Dieu y fit avec les *Iſraelites*. Nous n'inſiſterons point ſur ce que ce Miniſtre du Ciel choiſit cet endroit, le berceau de la religion ſainte, pour y apparoitre à un peuple

(29) *Joſué chap. 5. verſ. 9.*

ple qu'il vouloit faire reſſouvenir de cette religion. Nous ne nous amuſerons pas non plus à refuter les Docteurs Juifs, qui pour extenuer l'idolatrie des *Iſraelites*, idolatrie dont ils ne purent être retirez que par la voix d'un Ange, ſuppoſent que c'eſt *Phinées* à qui l'Ecriture donne ce nom. Suffit qu'elle dit clairement, (30) *que l'Ange du Seigneur monta de Galgala au lieu, qui fut depuis appellé des larmes* (*d*). Il vaut mieux continuer un recit qui prouve merveilleuſement, & la malice opiniâtre des Hebreux, & la bonté immenſe de Dieu, qui ſemble croitre à proportion que nous la meritons moins. L'Ange n'adreſſe point d'exhortations aux *Iſraelites*, il n'éclate point en réproches ou en menaces, il ne leur porte point d'ordres du ciel. Il ſe contente de ſe plaindre d'eux, & juſtifie la conduite divine à leur égard, s'accommodant ainſi à l'ignorance humaine, & s'abbaiſſant à nos ma-

(*d*) C'étoit une forêt au delà de la vallée de *Raphaim*, ſur les frontieres des *Philiſtins*, ſelon *Joſephe* & *Cornelius à Lapide*. *Adrichomius* dit que c'étoit un lieu voiſin de *Galgala*, & d'autres prétendent que c'étoit *Silo*.

(30) *Jug. chap. 2. verſ. 1.*

manières d'agir, il leur remet dans la mémoire les bienfaits qu'ils ont reçus & mal paiez. *Je vous ai tirez d'Egypte*, leur dit-il, *je vous ai introduits dans une contrée heureuſe, ſelon la promeſſe faite à vos pères, à condition que vous ne feriez point alliance avec les Gentils, que vous mépriſeriez leurs Idoles, & que vous en renverſeriez les autels. Pourquoi donc avez vous transgreſſé?* Les Tribus convaincues demeurent muettes, & pleurent non de douleur, mais de crainte, parce qu'elles ne trouvent ni défenſeur, ni excuſe. *Par cette raiſon*, continuë l'Ange, *je n'ai pas voulu les chaſſer d'auprès de vous, afin qu'ils ſoient vos ennemis, & que leurs Dieux vous ſoient un piége* (31). La deſtruction des Gentils eut prevenu les crimes & les diſgraces d'*Iſrael*, mais il voulut les conſerver, & Dieu ne voulut pas les perdre malgré ſon peuple. Il châtie ainſi les hommes en ſe conformant à leurs deſirs. Ce que les *Hebreux* ſouhaitoient n'étoit pas agréable à Dieu, mais parce qu'ils le ſouhaitoient malgré ſa défenſe, il le veut à ſon tour, il le permet par un effet non de ſa volonté, mais de ſa juſtice, & ceux qu'*Iſrael* conſervoit dans ſon ſein par orgueil ou par ſenſualité, il les conſerve de ſon côté pour les faire

(31) *Jug. chap. 2. verſ. 1.*

faire ſervir à ſa vengeance. Cependant ce ne fut pas la permiſſion de Dieu, qui cauſa l'idolatrie, mais la perverſité & la déſobéiſſance des *Iſraelites*. Il la permit pour punir ſon peuple, non qu'il voulut ce qu'il permettoit, il ſe propoſoit uniquement de ſatisfaire ſa juſtice offenſée. Il pouvoit ſouſtraire les occaſions du peché, mais ſa toute puiſſance étant inſéparable de ſa juſtice, il laiſſe agir ſa providence, & celle-ci ſe proportionne à la liberté humaine, afin qu'elle puiſſe meriter & demeriter, après quoi il lui donne ou retire ſon ſecours. C'eſt pourquoi l'Ecriture ajoûte que *Dieu laiſſa les Gentils pour éprouver Iſrael par leur moyen* (32), non que la preſcience divine ait beſoin d'experiences pour connoître en un moment l'éternité entière, mais il veut donner occaſion ou à la répentance de l'homme, au cas qu'il reconnoiſſe ſa faute, ou à de nouveaux pechez, s'il s'obſtine à mal faire, en un mot il ne trouble en rien le libre arbitre, & agit en connoiſſant l'avenir comme s'il l'ignoroit. Il éprouvoit les *Iſraelites* par le moien des *Cananéens*, pour donner occaſion aux bons de ne ſe point ſouiller par les exemples contagieux des méchans,

(32) *Jug. chap. 2. verſ. 22.*

chans, & pour relever leur recompenſe par le merite d'une reſiſtance glorieuſe.

Au reſte l'Ange appelle Dieux les Idoles des Gentils, non qu'elles fuſſent des Dieux, mais pour reprocher aux *Iſraelites* un nom qu'ils donnoient ridiculement à des objets qui ne le meritoient pas, & un culte qu'ils rendoient à des chimeres enfantées par le caprice.

L'Ange diſparut après avoir annoncé en ces termes la colère de Dieu. Les Tribus verſèrent des larmes, offrirent des ſacrifices, donnèrent des ſignes de repentir. Néanmoins leur penitence étoit trompeuſe, puiſqu'ils ne détruiſirent point l'Idolatrie. Auſſi le courroux de Dieu ne tarda pas à éclater ſur eux, & las d'attendre qu'ils rentraſſent en eux mêmes, il fit pleuvoir les diſgraces dans *Iſrael*. Exemple utile pour les hommes. Ce devroit être aſſez pour donner des bornes à la confiance aveugle en Dieu, de ſavoir qu'il eſt également juſte, & quand il punit, & lorſqu'il pardonne. Nous lui prêtons la ſeverité qu'il n'a pas, & nos fautes arment ſa juſtice. C'eſt ainſi qu'il livra *Iſrael* à la tyrannie de *Chuſan* Roi de *Meſopotamie* (33).

Ce Prince avoit de ſecretes intelligences chez

(33) *Jug. chap. 3. verſ. 8.*

chez les Gentils qui demeuroient parmi les *Hebreux*, & par le moien de ces emiſſaires, il les avoit diſpoſez à prendre les armes contre leurs alliez, au prémier bruit de ſa marche. Cependant *Iſrael* auteur de ſes propres maux dormoit tranquillement dans le ſein d'un peuple perfide, auquel il n'avoit laiſſé la liberté & la vie, que pour perdre l'une & l'autre par ſon infidelité. Les *Sidoniens*, les *Cananéens* & les *Pheniciens* abuſent de la ſecurité des *Iſraelites*, & conſpirent contre eux. Ils oublient que l'amitié & la parenté devoient leur rendre les *Hebreux* reſpectables. Ils ne ſongent plus qu'ils étoient unis enſemble par des mariages reciproques, & qu'ils avoient adopté les cérémonies ſacrées les uns des autres, mêlant ainſi des rites qui rendoient les *Hebreux* ſacrileges, & qui augmentoient la ſuperſtition des Gentils. En même temps la *Syrie* & la *Meſopotamie* (*e*) prennent les armes, & *Chuſan* à la tête d'une armée plus heureuſe que formidable, s'appro-

(*e*) *Origene* en ſa troiſième homilie ſur les Juges donne à *Chuſan* le nom de *Chuſarſaton*, & l'explique fléau de ſes ennemis. Ce Prince étoit ſurnommé *Raſathaïm*, ce qui ſignifie deux impiétez, l'oppreſſion tyrannique de l'eſclavage, & le commandement d'idolatrer.

proche des *Iſraelites*. On peut juger du trouble du Peuple Saint. Amolli par les delices & par l'oiſiveté, il avoit oublié ſa valeur, & il ne ſavoit plus combattre. Il demande du ſecours à ſes alliez, & il ne trouve en eux, que des ennemis cruels, qui l'enferment de toute part. *Chuſan* n'eut autre choſe à faire que de leur donner des chaines, & les *Hebreux* tombèrent pour la prémière fois en eſclavage. Leur condition fut alors doublement funeſte, & par la rigueur de leurs maux, & par la cauſe qui les attiroit. Les marques de leur captivité étoient celles de leurs crimes. Victorieux de tant de nations, & échapez à tant de perils, ils étoient devenus mépriſables, en devenant les eſclaves de leurs tributaires. Les chefs des tribus pleuroient dans les fers leurs provinces ſaccagées, leurs femmes violées, leurs héritages conſumez par les flammes, leur gloire effacée par la tyrannie des *Syriens* qui avoient ſeparé les tribus, en un mot *Iſrael* tributaire, nud, malheureux, pauvre, enfermé dans ſa patrie comme dans une priſon.

Pour comble de malheur, *Chuſan* leur impoſa la néceſſité d'idolatrer, mais ce fut inutilement. *Iſrael* avoit l'Idolatrie en horreur, parce qu'elle lui étoit ordonnée. Malheureuſe condition des hommes toûjours rebelles

aux

aux loix. Ils abhorrent ce qu'on leur commande, & recherchent ce qu'on leur défend, parce qu'ils regardent les loix comme un attentat injurieux ſur leur liberté. Les *Hebreux* en vinrent à haïr l'Idolatrie, parce qu'elle étoit le ſignal de la ſervitude: leur haîne étoit un effet, non de religion, mais de fierté; leur malheureuſe condition les reduiſoit, ou à exécuter les ordres impies d'un Tyran, ou à chercher un azyle entre les bras de Dieu qui étoit ſourd à leurs cris. Cinq ans auparavant, *Iſrael* avoit oublié Dieu, parce qu'il en éprouvoit la patience, & maintenant il court à lui, parce qu'il éprouve la péſanteur de ſon bras. On diroit que c'eſt à coups de fouets ſeulement que le Seigneur peut rappeller ſon peuple.

Les *Iſraelites* inſtruits par leurs diſgraces adreſſerent au ciel de nouvelles prieres, & lui demandèrent un ſecours qu'ils ne pouvoient plus attendre des hommes, depuis que les Gentils avoient conjuré la ruine entiere des *Hebreux*. C'eſt ainſi que l'oppreſſion & la néceſſité nous apprennent à préſenter d'humbles prieres. Nous ne recourons à Dieu que dans nos maux, & il en eſt en effet le remede. Quicomque abbatu de l'affliction fait de lâches prieres, eſt humilié par ſa diſgrace, mais non pas humble. Ce qui

auroit été vertu, n'eſt alors que foibleſſe, & comme l'humiliation en ce cas eſt l'effet de la néceſſité ſeule, elle n'eſt digne que de compaſſion. La ſervitude avoit duré huit années, & les *Hebreux* inſtruits dans cette laborieuſe école, commençoient à regler mieux leurs prieres. Auſſi Dieu perſuadé par ſa tendreſſe pour eux, commence à leur devenir propice, & reçoit en oblation une douleur dont le remede ne doit faire que des ingrats. Mais la clemence de Dieu eſt remarquable en ce qu'elle agit dans l'inſtant actuel, ſans être embarraſſé par ſa preſcience, de ſorte qu'il pardonne aujourd'hui à celui qu'il ſait devoir pecher demain.

Au milieu des miſeres de la captivité, les *Hebreux* avoient eu le bonheur d'être oubliez par *Chuſan*: les apparences de leur abattement lui inſpiroient une profonde ſecurité; & il ne croïoit devoir rien appréhender de leur part. Ainſi il leur avoit laiſſé quelques veſtiges de liberté, ils conſervoient leurs propres loix, on leur accordoit le pouvoir de former des aſſemblées qui ne troublaſſent point le repos public, & même au bout de quelques années, ils avoient obtenu la permiſſion d'ouvrir leurs Synagogues. Ce Prince avoit trouvé conforme à la ſaine politique de donner la liberté de conſcience, au lieu d'o-

d'obliger à idolatrer, & il lui ſuffiſoit que l'Idolatrie fut la religion dominante, ſans ſe ſoucier que chacun en fit profeſſion ouverté. Il n'enleva point l'Arche de *Silo*, & mépriſant les rites ſacrez de *Moyſe*, il permit comme autant d'extravagances les cérémonies d'une religion qu'il ignoroit, ſe ſouciant peu de faire obſerver la ſienne propre, pourvû qu'il n'aigrit pas les eſprits, & qu'il ne les jettat point dans un deſeſpoir qui les rendit audacieux. Dieu diſpoſoit de la ſorte l'ame du Roi, pour faciliter la delivrance du Peuple choiſi, lorſque l'heureux inſtant ſeroit arrivé, & que la Juſtice Divine ſeroit ſatisfaite. Il s'étoit laiſſé toucher aux prieres des hommes juſtes qu'il ſe conſervoit dans *Iſrael*, & auxquels il inſpira de choiſir pour Juge OTHONIEL, ce guerrier illuſtre dont nous avons déjà parlé, & dont le nom ſignifie *temps de Dieu* (*f*).

Les *Hebreux* commencerent alors à reſpirer, & on vit un gouvernement ſenſé ſucceder à une tumultueuſe anarchie. OTHONIEL reconnu pour Juge avec des applaudiſſemens univerſels, parut à la Cour de *Meſopotamie*, & demanda l'obſervation des loix *Hébraïques*, qu'on lui accorda, pour ne

(*f*) *Rupert* qui cite *S. Jerome*, l'appelle *Athoniel*, & interprete ce nom *Réponſe de Dieu*.

ne pas revolter la nation. Dieu l'avoit choiſi (34), & il ſembla que c'étoit le Peuple qui l'avoit elu. Voila comme la Providence Divine agit en nous inviſiblement. La penitence d'*Iſrael* fut cauſe qu'il réüſſit. Le peché obſcurcit l'entendement, quoique puiſſe objecter la vanité humaine, & bien qu'elle cite l'expérience de tant de Sages reprouvez, mais pour nous, nous nions qu'ils aient été ſages. La prémière & veritable ſageſſe eſt la crainte & l'obſervation de la loi: quicomque l'ignore n'eſt pas ſage, & quicomque la mépriſe ſans la connoitre eſt inſenſé; d'où il s'enſuit que la ſageſſe eſt incompatible avec le peché. L'ame denuée de la Grace eſt privée de la lumière. Comment donc réüſſiroit elle à tâtons dans des choſes où nous avons tant beſoin de lumière? Si les méchans réüſſiſſent, ce n'eſt point ſageſſe, c'eſt hazard, ou pour mieux dire, permiſſion de Dieu, dont la Providence diſpoſe les choſes pour des fins que nous ignorons.

La valeur éprouvée d'OTHONIEL fut ſa principale recommandation auprès du peuple. Auſſi eſt ce la qualité eſſentielle d'un Prince. Elle fit diſparoitre les vices d'*Alexandre*, l'ambition de *Ceſar*, le chagrin ſombre & fe-

(34) *Jug. chap. 3. verſ. 9.*

feroce d'*Annibal*. Au contraire, la lâcheté, paſſion également imperieuſe & baſſe, ſe cache avec ſoin, & cherche la ſolitude & les tenebres. On en eſt venu à faire parade de tous les vices hors la lâcheté. Encore une fois donc, le courage, la grande ame, cette généreuſe opiniâtreté qui ſe roidit contre les dangers, attirèrent les yeux de la nation ſur OTHONIEL, que Dieu vouloit qu'elle créat Juge.

Ce nouveau chef arme ſecretement le Peuple, & forme une armée. *Chuſan* averti de la revolte s'apprête à châtier les *Hebreux*, comme autant de vils eſclaves. Mais il trouva plus de réſiſtance qu'il n'en attendoit, & au lieu d'une troupe de captifs auxquels il préparoit les derniers ſupplices, il ſe vit en tête des Guerriers reſolus d'acheter la liberté de tout leur ſang, & animez par OTHONIEL à ſecouer un joug infame. S'il eſt des guerres opiniâtres & ſanglantes, ce ſont celles qu'un motif pareil fait entreprendre, rien ne flattant plus l'orgueil humain que la liberté. Mais les *Hebreux* avoient d'ailleurs des raiſons particulières de l'aimer, parce qu'elle leur fut accordée comme une prérogative, lorſque Dieu les delivra du joug des Egyptiens. Les peuples ont tous été libres, mais tous n'ont pas droit de reclamer leur liber-

liberté, parce qu'ils ont conſenti à la ſervitude, ce qu'*Iſrael* ne fit pas. On peut juger par là de la vigueur qu'il témoigna.

L'Eſprit de Dieu étoit avec OTHONIEL, c'eſt-à-dire, il étoit revêtu de la prudence, de la force, des autres qualitez que la Grace produit. Ce general fait la revuë de ſon armée, on donne bataille, Dieu livre *Chuſan* à OTHONIEL, & accorde aux *Hebreux* une victoire complete. Alors la Providence appaiſée par la penitence des *Iſraelites* fit voir une étonnante revolution. L'orgueilleux Prince qui les opprimoit devient leur priſonnier: le peuple eſclave porte ſes armes triomphantes ſur les frontières des *Syriens*, juſqu'où ils pourſuivirent les reſtes malheureux des ennemis, & un même moment rend la liberté à *Iſrael*, & le couvre de gloire. L'Ecriture appelle avec raiſon OTHONIEL le *Sauveur du Peuple*, puiſqu'il étoit la figure du Sauveur du Monde, & que la *Syrie* trembloit à l'ouie de ſon nom. Les Gentils auroient attribué cette étrange revolution à la fortune, & d'autres au hazard. Cependant il eſt certain qu'elle fut l'effet d'une Providence qui dirigeoit les évenemens à ſon gré. En effet *Iſrael* idolatre devient eſclave, & à peine a t'il fait penitence, qu'il devient le maitre de ſon maitre.

Quel-

Quelle part le hazard a t'il ici, ſi on apperçoit clairement la cauſe, & de ſes maux & de ſa délivrance?

Les Tribus retablies de la ſorte dans leur ancien éclat remplirent les païs voiſins de frayeur. Ils forcerent les nations qui leur avoient païé tribut de rentrer ſous le joug, & inſtruits par les maux que l'Anarchie leur avoit coutez, ils ſongèrent à établir une forme de Gouvernement. Ils confirmèrent OTHONIEL dans la dignité de Juge.

C'étoit à lui à punir les crimes, à decider les différends des particuliers, & à défendre la liberté par les armes. Voilà un fardeau inſupportable en apparence pour un ſeul homme, c'eſt pourtant en quoi conſiſtoient les devoirs d'un Juge. Heureux *Iſrael* d'avoir merité un pareil Magiſtrat par ſon obéïſſance! Car quelle republique peut ſubſiſter quand les ſupplices y ſont ignorez? Si la ſeverité des loix ne ſuffit pas pour réprimer l'inſolence, dans quels deſordres ne ſe précipitera t'elle pas, s'il n'y a point de loix? C'eſt pourquoi Dieu ne voulut pas abandonner les *Iſraelites* à eux mêmes, & en même temps, s'accommodant à la diſpoſition préſente de leurs eſprits & de leurs affaires, il leur permit de choiſir un Juge entre les Princes & les Anciens des Tribus, afin qu'ils évitaſſent

une

une democratie ſeditieuſe qui les avoit rendus malheureux, & l'état monarchique qui revoltoit leur fierté, & que leur gouvernement fut accommodé à leur ignorance pour ne pas dire leur malice.

Le Juge étoit à la fois General & Soldat, parce que l'ignorance s'accorde mal avec le commandement, & que prodiguer la vie d'autrui tandis qu'on menage la ſienne propre, c'eſt une eſpèce de tyrannie, tyrannie permiſe à la verité, & fondée ſur la politique, mais cependant tyrannie à laquelle une conduite contraire eſt préferable, puiſque l'exemple du Chef adoucit ce qu'il y a de penible dans l'obéïſſance. Le Juge étoit appellé en *Hebreu* Empereur, ou ſelon *Joſephe*, Vicaire de l'Empereur, parce que le pouvoir ſuprême réſidoit dans la Republique.

C'étoit à lui à écouter les plaintes, & à terminer les affaires civiles, emploi deſagréable & fâcheux, parce qu'on y fait des mécontens ſans gagner des amis, ce qui a fait dire à un politique, que l'état de Juge eſt une école de patience. Peut-être eſt ce par rapport à cette partie de la dignité des Juges que l'Ecriture les traite de Dieux (35), ſoit à cauſe qu'ils meritoient un profond reſpect, étant

(35) *Exod. chap.* 22. *verſ.* 8.

étant les Lieutenans de Dieu, ſoit parce que ſemblables à Dieu, ils permettoient les plaintes comme un ſoulagement de la douleur. Quoiqu'il en ſoit, le Juge comdamnoit les coupables, c'eſt-à-dire ſeulement, qu'il déclaroit la peine prononcée contre eux par la Loy.

L'autorité des Juges étoit mêlée d'ariſtocratie & de monarchie, & on avoit conſervé un conſeil compoſé de ſoixante dix hommes, nommé *Sanhedrin*. Les *Hebreux* avoient jugé prudemment, & qu'une multitude de magiſtrats ſans chef ne produiroit que de la confuſion, & qu'un ſeul chef auquel la nation ne donneroit pas un conſeil la traiteroit en eſclave. Dans une democratie, la puiſſance étant partagée, & ne reſidant que dans l'aſſemblée entiere, l'obéïſſance partagée s'affoiblit.

D'ailleurs le Juge deſtitué du pouvoir legiſlatif, ne pouvoit ni faire ni abolir aucune loi, parce que c'eſt une marque de ſouveraineté. Les *Hebreux* conſervoient les loix de leurs ancêtres dans les affaires criminelles, & dans les matières civiles, & on regardoit comme une entrepriſe ſeditieuſe la propoſition d'abroger une loi, bien qu'elle ne convint plus aux circonſtances préſentes, & qu'il eut mieux valu s'accommoder aux néceſſitez du temps. Il y avoit un milieu à gar-

garder. N'oſer s'écarter des maximes de l'Antiquité, & marquer pour elles une veneration aveugle, c'eſt une foibleſſe qui fait honte à la raiſon, & les mépriſer temerairement, c'eſt une inſolence digne de l'imprudence & de la legereté de la jeuneſſe. L'approbation que nous donnons à nos ancêtres n'eſt quelques fois qu'un reſpect ſervil. Ils ont pu ſe tromper & nous nous trompons. Croire les anciens, c'eſt ſageſſe, & croire l'antiquité, c'eſt courir hazard d'errer. Il eſt impoſſible de ſavoir quel ſiecle a temoigné plus de ſageſſe. Nous devons avoir plus de lumières que nos ancêtres, puiſque nous avons plus d'experience. Ils ont ignoré ce que nous ſavons, & ils nous ont appris ce qu'ils ſavoient. Lorſque nous apprenons quelque choſe, nous recevons le prix de leurs travaux, & ce que nos recherches particulières nous découvrent, leur a été inconnu. Ils ont l'honneur d'avoir été non plus ſages, mais plûtôt ſages. Ces nombreuſes experiences ſur leſquelles les ſciences ſont fondées, ils les ont faites pour nous, & nous les enrichiſſons chaque jour. Il eut été à propos qu'*Iſrael* eut changé quelques loix, mais le vulgaire ignorant aimeroit mieux violer les anciens reglémens que de les abolir. Le temps détruit les loix, & eſt plus ſage qu'elles

les. Le contraire d'une loi qui fut juſte peut devenir juſte.

Les Juges ne pouvoient impoſer de tributs dans *Iſrael*, mais dans les néceſſitez urgentes, le peuple contribuoit volontairement, charmé de n'y être obligé par aucune loi, & de ſavoir que ſes biens ne ſerviroient qu'à ſa propre défenſe. Leur autorité reſſembloit à celle des Dictateurs ou des Conſuls chez les *Romains*, qui peut-être empruntèrent ces Magiſtratures des *Hebreux*. Cette dignité étoit perpetuelle, & non héréditaire, afin que le merite put prétendre à la ſouveraineté. Il eſt incertain quel royaume eſt plus heureux, celui dont le ſceptre eſt hereditaire, ou un royaume électif. Dans le dernier, c'eſt à la dignité qu'on obéït, & non à la perſonne, mais je laiſſe cette queſtion indéciſe.

On ne voïoit point autour des Juges le pompeux appareil de la Royauté, ni la couronne, ni la pourpre. Leur dignité étoit l'unique choſe qui les diſtinguoit. La drapperie eſt l'ornement des ſtatues, & la vertu celui des hommes. La couronne avoit été inventée pour illuſtrer la pompe des triomphes, ce qui a fait avancer cette propoſition paradoxe, qu'un Roi devoit aſpirer à la couronne. Pour la pourpre, ce qui la rendoit

doit chere aux Princes, c'étoit la rareté du *Murex*, dont les *Tyriens* emploïoient le ſang pour faire cette précieuſe teinture. La ceremonie du couronnement des anciens Rois conſiſtoit à les oindre d'huile, pour marquer qu'ils étoient élevez à l'adminiſtration ſuprême de la juſtice par la clemence, & que la majeſté Roiale étoit ſacrée & égale au ſacerdoce.

Tant que les Juges gouvernèrent *Iſrael*, le *Sanhedrin* s'aſſembloit dans le temple, pour être ſans ceſſe ſous les yeux de Dieu, comme s'il n'étoit pas également préſent en tous lieux. Il y avoit encore un autre conſeil formé de vingt trois perſonnes pour les affaires ſecretes, outre un troiſième qu'on appelloit le Triumvirat (*g*), & qui comme le précédent étoit inferieur au *Sanhedrin*.

Telle étoit la forme du gouvernement qui fut établi en la perſonne d'OTHONIEL. La prudence, la valeur & la vigilance de ce grand homme affermirent les affaires des *Iſraelites*, & ils eprouvèrent ſous ſa conduite ce que c'eſt que d'obéïr à un Prince ſage & bon. Ses inquietudes & ſes veilles ſont la ſecurité & le repos de ſes ſujets. Cette foule de ſoucis qui le rongent accableroient une ame vulgaire. C'eſt pourquoi Dieu fortifie le

(*g*) *Cornelius à Lapide a expliqué ce que c'étoit.*

le cœur des Rois, parce que le poids d'un Royaume entier tombe ſur eux, qu'ils doivent veiller au ſalut de tous leurs ſujets, que c'eſt à eux à prevenir les dangers, & à profiter avec ſageſſe des évenemens. Malheureuſement OTHONIEL vint à mourir ſur ces entrefaites. Sa gloire ne mourra jamais parmi les hommes, parce que la gloire acquiſe par de bonnes actions devient immortelle, ſi on ſait la mepriſer, au lieu que recherchée ou aimée avec excez, elle s'évanouit bientôt. La gloire n'eſt pas toûjours une vaine fumée, car ſi nous l'offrons à Dieu, nous la retrouverons dans ſon ſein, & elle ſeroit perduë à jamais, ſi nous ne l'emploïions qu'à flatter notre vanité. OTHONIEL avoit ſacrifié ſes victoires à Dieu qui les lui avoit données, mais le Ciel le retira, parce que le peuple commençoit à oublier ſes diſgraces paſſées, & étoit devenu indigne de cet illuſtre chef. Ainſi Dieu voulant le châtier retira le bouclier qui s'oppoſoit à ſa vengeance.

L'Ecriture dit, que *le Païs fut en repos pendant quarante ans* (36), expreſſions qui ont

(36) *Jug. chap. 3. verſ. 11.*

ont cauſé de l'embarras. Un interprete (†) croit que les *Hebreux* furent en paix depuis la mort de *Joſué* juſqu'à la quarantième année ſuivante, auquel cas OTHONIEL auroit gouverné les Tribus pendant vingt trois ans, puiſqu'il fut élu Juge dix ſept ans après la mort de *Joſué*. Un autre (‡) ne lui donne que dix années de Judicature. Il ſe fonde ſur ce que pendant les premières dix ſept années qui ſuivirent la mort de *Joſué*, le peuple ne tomba point dans l'idolatrie, & que les Chefs des tribus, & les Docteurs de la loi conſervèrent leur religion. Supputant enſuite cinq ans que l'idolatrie dura, & huit ans qui s'écoulerent dans la ſervitude, juſqu'à la fameuſe victoire que les *Hebreux* remportèrent ſur *Chuſan*, & où OTHONIEL fut élu Juge, il conclut que cette Judicature commença la trentième année depuis *Joſué*, & que par conſéquent OTHONIEL ne l'exerça que dix années. D'autres (*) font autrement leur compte, & expliquant l'endroit des Rois où il eſt dit que depuis la ſortie d'*Egypte* juſqu'à la première année de *Salomon* il ſe paſſa quatre vingts ans,

(†) *Ribera.*
(‡) *Salian.*
(*) *Arias Montanus* ſur *Daniel*, *Adrichomius*, & *Torniel.*

ans, ils n'en comptent que dix ſept entre *Joſué* & OTHONIEL, y renfermant les huit années de l'eſclavage, & concluent qu'OTHONIEL gouverna pendant quarante ans. Ils alleguent pour raiſon que depuis *Joſué* juſqu'à la défaite des *Syriens*, *Iſrael* ne gouta pas un moment de repos, & ils font durer la paix quarante ans, en comptant les huit années d'eſclavage, & en commençant à la dix ſeptième depuis *Joſué*. Selon cette opinion, il jugea, ou pendant trente deux ans, ou pendant quarante, ſi on compte les huit premières années qu'il paſſa dans la ſervitude, bien que choiſi pour Juge.

A O D.

Depuis l'an 2556. juſqu'en 2636.

APeine avoit on encore rendu les derniers honneurs aux cendres d'*Othoniel*, que les *Hebreux* avoient déja oublié Dieu, & s'étoient replongez dans l'Idolatrie. C'eſt ainſi que leur religion dépendoit de l'autorité & de l'exemple d'un ſeul hom-

me. Ce chef étoit l'ame de la Loi, il la faiſoit craindre par ſa ſeverité, ſa préſence inſpiroit la religion, la juſtice, les autres vertus qui regnent dans une republique ſage. Dès qu'il ne fut plus, l'Idolatrie ſe retablit, & le peuple retomba dans le déſordre, parce qu'il n'avoit point de chef, & qu'il n'y avoit plus de main viſible qui le retint. Voila comme l'homme fidelle aux promeſſes qu'il fait à un autre homme, reſpecte peu celles qu'il a faites à Dieu, parce qu'il ne le voit point. Les victoires que Dieu avoit accordées aux *Hebreux*, devoient être pour eux un nouvel engagement à lui obéïr, & elles produiſirent un effet contraire. L'adverſité avoit reveillé les *Iſraelites*, & la proſperité les rejetta dans leur prémière négligence. J'ai toûjours été ſurpris que l'homme ſoit à la fois & ſi aveugle & ſi éclairé. Frappez des apparences flatteuſes & éblouiſſantes de la fortune, des plaiſirs, des richeſſes, de la puiſſance, nous les appercevons d'abord, & nous n'avons point d'yeux pour en voir la mortalité, la caducité, les triſtes ſuites, quoiqu'elles ne ſoient pas moins viſibles. Les *Hebreux* perdirent en un moment le ſouvenir des diſgraces que leurs criminels plaiſirs leur avoient attirées, & ils ne ſongèrent plus qu'aux delices funeſtes qui

les

les avoient attachez à ces plaiſirs. Les beautez *Moabites* accoutumées à ſubjuguer *Iſrael* par leurs charmes, l'aſſujettirent de nouveau à leurs Idoles, & le peuple bannit de ſon cœur le Dieu ſouverain, qui venoit de lui ôter ſes chaines. En même temps, Dieu abandonna la maiſon de *Jacob*, & les *Iſraelites* livrant la religion en proïe à leurs paſſions, la corrompirent entièrement. La pompe, les voluptez, l'opulence engourdirent les eſprits, & ils redevinrent ce qu'ils étoient, lorſqu'ils meritèrent de devenir eſclaves. Auſſi la Juſtice Divine ne tarda pas à ſe procurer une ſatisfaction terrible.

Eglon regnoit dans *Moab*. Selon l'Ecriture, *Dieu le fortifia contre Iſrael* (37), c'eſt-à-dire, il permit que ce Prince eut d'heureux ſuccez, & que ſes troupes conſervaſſent leur experience & leur valeur, que le ciel vouloit faire ſervir d'inſtrument à ſes vengeances. La guerre contre les *Hebreux* étoit injuſte, l'ambition tyrannique d'*Eglon* l'avoit fait naître, Dieu comdamnoit ſes vues criminelles, néanmoins il n'en voulut point prévenir les ſuites. Au contraire, par un effet de ſa juſtice, il affoiblit les *Hebreux*, &

(37) *Jug. chap. 3. verſ. 12.*

& fortifia les *Moabites* (*a*). Quoique *Eglon* pechat, en n'écoutant que ſa paſſion, cependant comme les *Iſraelites* étoient deſtituez de la grace, au lieu d'un protecteur, ils ne trouvèrent en Dieu qu'un ennemi. Selon l'expreſſion ſacrée, c'eſt lui qui *ligua les Ammonites & les Amalecites avec ceux de Moab* (38); non qu'il eut ordonné ou formé cette conféderation: mais il les avoit choiſis pour être les miniſtres de ſa juſtice. C'eſt pourquoi il diſpoſa leurs eſprits & leurs cœurs, de ſorte qu'ils cruſſent la guerre utile, & qu'ils s'y determinaſſent avec moins de peine, bien que librement. Quant à ce qu'il augmenta les forces de *Moab*, & diminua celles d'*Iſrael*, ce fut une juſte punition des crimes de ſon peuple. Il ne faiſoit point de violence à la nature, ſeulement il en diſpoſoit à ſon gré les effets, & lui donnoit la force néceſſaire pour ce qu'il avoit réſolu en qualité de Juge, ſemblable à un Prince qui revêt de ſon autorité l'exécuteur de ſes ordres. Dieu ne violente perſonne, mais il aſſiſte aux bonnes actions, pour

(*a*) C'eſt ainſi que S. Auguſtin explique ce texte dans le traité de la Grace & du libre arbitre.

(2) *Jug. chap. 3. verſ. 13.*

pour les perfectionner, ce qui eſt un effet de ſa grace. Quelquefois même, il concourt aux actions vicieuſes qu'il abhorre, parce qu'il veut s'en ſervir pour d'autres fins, connues de lui ſeul. De cette maniére, ſans déroger au libre arbitre des hommes, il agit toûjours en eux, & ſa grace ajoûte ou retranche les circonſtances, non ſelon ſa ſageſſe infinie, mais à proportion de nôtre merite, motif unique qui determine ſa juſtice.

Eglon étant convenu avec ſes alliez d'environner les *Hebreux* de toutes parts, le prémier effort de leurs armes tomba ſur *Jericho* ou la ville des Palmes (39), ſituée ſur les bords du *Jourdain*, qui la ſéparoit de *Moab*. La négligence & l'imprudence des *Hebreux* en rendirent la conquête facile. Le reſte ne couta plus rien à *Eglon*, après cette priſe, parce que devenu maitre du *Jourdain*, qui diviſoit les Tribus en deux parties, neuf d'un côté & trois de l'autre, non ſeulement il emporta une place dont les richeſſes païoient ſuffiſamment ſes préparatifs, mais encore il ſe vit au milieu de la Terre promiſe. Il étendit ſes troupes le long du fleuve, & les Tribus ne pouvant ſe ſecourir les

(3) *Jug. chap. 3. verſ. 13.*

les unes les autres, les trois qui étoient voiſines de *Jericho*, éprouvèrent les prémiers efforts des vainqueurs, après quoi il tomba ſur les neuf autres. Les Gentils portèrent par tout le fer & le feu, & détruiſirent ou emportèrent ce que l'avarice des *Hebreux* avoit accumulé. En un mot, les *Iſraelites* redevinrent une ſeconde fois eſclaves, plus malheureux d'être pêcheurs que de porter des chaines, parce qu'il leur reſtoit toûjours un chemin facile vers Dieu, qui ſe vangeoit de ſes ennemis avec eux. Ce n'eſt pas qu'ils fuſſent moins coupables. Au contraire *Moab* n'avoit connu jamais Dieu, & il n'en avoit pas éprouvé les bienfaits, au lieu qu'*Iſrael* en avoit été comblé, & n'y avoit repondu que par un oubli ingrat, ſongeant uniquement à Dieu, lorſqu'il étoit malheureux. Peuple infame qui n'étoit ſenſible qu'aux ſupplices, & qui ne renonçoit au crime, que quand il en ſoufroit la peine! Dieu n'étoit ni avec *Eglon*, ni avec *Iſrael*, & il étoit avec tous deux, parce qu'en qualité de Juge, il eſt ſans ceſſe auprès des méchans. Seulement, il avoit paſſé pour quelque temps du côté des Gentils, & il les favoriſoit, parce que negligé des ſiens, il falloit qu'il ſe joignit à leurs ennemis. Il puniſſoit l'Idolatrie des *Hebreux*, & ſecouroit les *Moabites*

bites Idolatres, parce que l'aveuglement de ceux-ci l'offenſoit moins que l'ingratitude de ceux là. Dieu avoit fait tant de graces aux *Iſraelites*, & ils en avoient tellement abuſé, qu'ils meritoient les derniers malheurs. Mepriſer les ſecours de la grace, c'eſt ſe fermer les voies de l'obtenir dans la ſuite, & ſe traiter ſoi-même en ennemi, c'eſt-à-dire s'attirer une foule de maux. Cependant c'eſt ce qui arrive chaque jour. On diroit que les hommes ſe trouvent bien de l'adverſité, & qu'il y a une eſpèce de malice pernicieuſe, qui ſe convertit en haine pour ſoi-même, & qui provoque la colere divine, ſemblable au deſeſpoir qui ſe plonge volontairement dans un abyme de maux. Tel eſt l'effet de la malice inveterée. Elle allume dans l'ame une ſoif ardente du peché, & fait qu'elle boit l'iniquité comme l'eau.

Il y avoit dix huit ans que Dieu, ſourd aux cris d'*Iſrael*, le laiſſoit gemir dans les fers. Enfin, accablez ſous le poids de leurs diſgraces, ils ordonnent des penitences publiques. C'étoit déja une preuve, que le Seigneur n'étoit pas loin d'eux, puiſqu'il leur accordoit la grace de ſe repentir. Malheureuſement, ils ne la mettoient pas à profit, bien que ſuffiſante. A la fin, las de punir ſon peuple, il lui donna par un excez

de miſericorde ce qu'il lui falloit de grace pour exciter en lui un repentir ſincère, & pour fléchir le ciel. Tel eſt l'heureux effet des afflictions. Les *Hebreux* ſuccomboient ſous la rigueur de leurs maux, parce que Dieu les leur avoit envoïez, non pour les éprouver, mais pour les punir, & que privez de ſon ſecours dans nos diſgraces, il n'eſt pas au pouvoir humain de les ſupporter. L'homme ſeul avec l'adverſité ne peut que lui ceder, mais aſſiſté de Dieu, il eſt ſuperieur à la douleur. Le pardon que Dieu eſt toûjours prêt d'accorder à la repentance excite une confiance dangereuſe. De nos fautes il tire une utile douleur, ſemblable à un medecin qui trouve dans les poiſons la theriaque, remede ſalutaire des poiſons.

Dieu appaiſé témoigna aux *Iſraelites* le retour de ſa bonté, en leur donnant un Juge (4), qu'ils choiſirent dans *Benjamin*, circonſtance qui merite une attention particulière, & qui marque la grande miſericorde du Seigneur. Quelques années auparavant, cette Tribu avoit ſoufert des maux étranges. Abattuë, mepriſée, elle n'avoit pû ſe retablir qu'à force de valeur, & par l'enlevement des filles de *Silo* & de *Jabes Galaad*. Maintenant, la voilà à la tê-

te

(4) *Jug. chap. 3. verſ. 15.*

te des autres Tribus, & d'elle ſort le liberateur d'*Iſrael*. C'eſt ainſi que la ſage Providence qui gouverne le monde, cette Providence que les hommes ignorans traitent de fortune aveugle, inſenſée, inconſtante, a fait ſouvent monter les Eſclaves ſur le thrône, & a precipité les Rois dans une obſcure priſon. Ces revolutions nourriſſent l'eſperance flatteuſe dans le cœur des malheureux, laiſſent des ſujets éternels de crainte à ceux qui vivent dans la proſperité, procurent un mélange égal de maux & de biens, & préviennent à la fois le deſeſpoir funeſte où l'adverſité nous jetteroit, & l'orgueilleuſe ſecurité que la bonne fortune nous inſpireroit.

Quoiqu'il en ſoit, le nouveau Juge s'appelloit AOD, ou *Ahod*, ou *Ayod*, fils de *Gera*, & petit fils de *Gemini* (*b*). L'Ecriture dit qu'il ſe ſervoit également des deux mains (5), avantage qui ne pouvoit que con-

(*b*) *Hugues* de *S. Victor* entend *Benjamin* par *Gemini*, & d'autres les diſtinguent; ce qu'il y a de certain, c'eſt que le nom de *Gemini* a été porté par d'autres *Juifs*: témoin ce *Gemini* père de *Semei* qui maudit *David*.

(5) *Ibid.*

contribuer beaucoup à le diſtinguer par ſon adreſſe, & dont l'hiſtorien ſacré n'auroit ſans doute pas fait mention, ſi ç'avoit été un talent vulgaire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que *Pline*, *Platon*, *Homère* l'ont eſtimé. Le prémier le regardoit comme un ſigne de force, & obſerve qu'il ne l'avoit jamais trouvé dans des femmes. Le ſecond recommandoit qu'on accoutumât les enfans à emploier ſans diſtinction la main droite & la main gauche. Enfin *Homère* louë *Aſteropée* d'avoir été ambidextre.

Il n'y avoit de liberté à eſperer pour *Iſrael* qu'en tuant *Eglon*. La mort de ce Roi devoit néceſſairement être ſuivie de ſéditions, parce que la primogeniture dans les enfans ne leur donnoit point de droit infaillible à la couronne, que les ſujets ne s'obligeoient point par ſerment à reconnoitre un ſucceſſeur, & que la multitude des femmes des Rois rempliſſoit leurs palais d'heritiers ambitieux, jaloux, ennemis les uns des autres. AOD qui avoit fait ces reflexions, & que le ciel inſpiroit, fit un poignard à deux trenchans ou à deux pointes, qu'*Eſdras* a décrit ainſi à cauſe de ſa ſingularité (6). C'étoit une lame trenchante des deux côtez, longue d'un empan, avec une poignée de la mê-

(6) *Jug. chap. 3. verſ. 16.*

même longueur, proportionnée à la main, & propre à être cachée ſous une robe ou ſaye (*c*). Voilà l'inſtrument qu'Aod choiſit pour maſſacrer perfidement *Eglon*, comme s'exprime un Interprete, contre l'opinion commune qui attribuë la conduite de ce Juge à une inſpiration divine, connuë ſeulement de qui la reçoit, & ſans ſonger que ce meurtre pourroit encore être juſtifié par la qualité d'ennemi que portoit Aod (*d*). Il ne lui manquoit plus qu'une occaſion qui ſe préſenta naturellement.

Les *Iſraelites* avoient coutume d'envoier de magnifiques préſens au Roi de *Moab*, & par ce honteux hommage, on peut aiſément juger qu'ils s'étoient procuré une entrée facile à la Cour. En effet où eſt-ce que les dons ne ſe ſont pas fait jour! Ils flattent l'orgueil des uns, ils ſatisfont l'avarice des au-

(*c*) C'eſt là l'opinion de *Toſtat*, & de *Cornelius à Lapide*, mais *Serarius* veut que la lame fut large, & que la poignée fut au bout, ce qui n'eſt pas conforme à la lettre, un tel poignard étant plus propre à frapper de taille que de pointe.

(*d*) Ajoûtez que Aod n'étoit point vaſſal d'*Eglon*, qu'il lui obéiſſoit par force, qu'il ne lui avoit point prêté hommage. Voilà tout ce que je puis dire, pour éviter la chatouilleuſe queſtion, s'il eſt permis de tuer un Tyran, auquel on a prêté ſerment.

autres, en faut il davantage, pour procurer un accueil favorable à ceux qui les apportent? Auſſi peu de perſonnes ſavent rejetter cet appas ſéduiſant & perfide, ou recevoir des liberalitez ſans ſe laiſſer corrompre. Il eſt plus aiſé de les refuſer, que de les recevoir ſans qu'il en coute à la vertu, parce que nos paſſions ſe cachent alors ſous le beau dehors de la reconnoiſſance, pour nous engager dans l'injuſtice & dans le crime. Quicomque donne, demande, & paie d'avance ce qu'il veut acheter, & quicomque reçoit, ouvre ſans le ſavoir la porte à des eſperances ſouvent criminelles. Tout au moins, en donnant, on cherche le plaiſir flatteur de donner.

Aod s'arme ſecretement de ſon poignard ſur la cuiſſe droite, & part ſans s'ouvrir de ſon deſſein à perſonne, perſuadé que perſonne ne garde mieux un ſecret que celui qui l'ignore (*e*). Je ne remarquerai pas que les Grands de *Moab* lui firent un accueil reſ-

ſpec-

(*e*) Le ſecret eſt néceſſaire aux Princes & aux ſujets, & les prémiers ne peuvent le mal garder ſans imprudence, ni les ſeconds le trahir ſans crime. C'eſt pourquoi la maiſon de *Luſignan* qui regnoit dans l'Iſle de *Chypre* établit l'ordre militaire du *Silence*, & lui donna pour blaſon une épée, comme pour menacer de mort les ſujets & principalement les Miniſtres qui trahiroient le ſecret des Princes.

pectueux, en conſideration des égards que le Roi avoit pour lui, & des préſens ſuperbes, dont il étoit chargé par ſes concitoiens. Les *Hebreux* étoient mepriſez, abbattus, tributaires, eſclaves, & on faiſoit plus de cas de leurs préſens que de leurs hommages, parce que l'interêt avoit été l'unique motif d'*Eglon* en leur déclarant la guerre. Mais je ne puis m'empêcher de reflechir ſur ce qui ſe paſſoit alors dans la perſonne d'AOD. Il ſembloit n'être venu que pour donner à l'ambition des *Moabites* le ſpectacle agreable d'une Nation ſoumiſe & humiliée. Cependant il portoit un cœur magnanime, determiné à tout pour ſauver ſa patrie, rempli d'une noble confiance, & d'une audace intrepide. Bien plus, il étoit venu accompagné d'une foule de ſes citoiens, & leur nombre pouvoit ſervir ou à ſoutenir ſon courage, ou à faire réüſſir ſon deſſein. Neanmoins il retourne avec eux juſqu'à *Galgala*, & revient ſeul enſuite, pour n'expoſer au danger que lui-même. Tant de reſolution ne pouvoit qu'être heureuſe, & elle le fut effectivement.

Il demande audience, & l'obtient ſans peine. *Eglon* étoit naturellement humain, & ſon ambition étoit moins la faute de ſon cœur que celle de ſon ſiecle, où la force, la

la cruauté, la violence étoient les uniques diſtributrices des couronnes. Le malheureux Prince reçut AOD avec une bonté touchante, qui auroit ſans doute deſarmé ce Juge, s'il ne s'étoit agi pour lui de la cauſe de Dieu. Mais ce motif également noble & ſaint endurcit ſon ame contre les charmes de l'humanité d'*Eglon*, charmes imperieux, & qu'on ſent mieux qu'on ne peut les definir. Néanmoins comme le Roi étoit ſur ſon throne, il n'oſa ſouiller la majeſté de ce lieu, ni porter les mains ſur *Eglon*, & il fut ſaiſi de reſpect à la vuë d'une place où *Eglon* repréſentoit Dieu dont il étoit le Lieutenant. Il ſe ſentoit entrainer par cet inſtinct prudent, par lequel Dieu conſerve l'ordre dans l'univers, & qui fait que le peuple reſpecte la nobleſſe, que les nobles cèdent à ceux que la naiſſance ou les dignitez mettent au deſſus d'eux, en un mot que la ſubordination va par degrez depuis le dernier ſujet juſqu'au ſouverain. Peut-être auſſi ne fut-ce que la raiſon ſuivante qui retint alors les mains d'AOD. Le throne étant ſur une eſtrade élevée, dont il n'étoit pas permis aux ſujets d'approcher, & d'où il n'y avoit aucune apparence que le Roi décendit, il falloit qu'AOD oſat y monter pour tuer le Prince. Mais cette inſolence auroit découvert & fait échouer ſon pro-

projet. Par bonheur il s'aviſa de l'expedient que voici. Les ſuperſtitieux Gentils s'imaginoient que les *Hebreux* vivoient dans une grande familiarité avec les Dieux. Cette erreur étoit fondée, ou ſur l'appareil myſterieux & pompeux des ceremonies Moſaïques, ou ſur la ſucceſſion perpetuelle des Prophetes chez les *Iſraelites*, parmi lesquels le Grand Prêtre, qui habitoit à *Silo* auprès de l'Arche, rendoit ſans ceſſe des oracles certains. Il pria donc *Eglon* de lui donner audience dans un lieu retiré & ſecret, ſous pretexte que Dieu l'envoïoit pour lui parler, *j'ai un mot de par Dieu à te dire*, lui dit-il (7), c'eſt-à-dire, de la part de Dieu, ſelon un Père de l'Egliſe (*). Sur le champ, *Eglon* décend du throne, entrainé par le nom victorieux du Dieu d'AOD, du vrai Dieu, du Dieu au nom duquel les creatures tremblent. Ce Prince adorant pluſieurs Dieux, n'en connoiſſoit pas un ſeul, puiſque ces Dieux étoient autant de vaines chimères. Cependant AOD nomme un Dieu au ſingulier, & cette manière de parler, manière étrange pour un Payen, ne laiſſe pas d'être efficace. Cette

(*) S. Auguſtin.

(7) *Jug. chap. 3. verſ. 19.*

te ſoumiſſion pourroit donner lieu à d'utiles remarques, mais je me borne à ce qui regarde & la conduite d'Aod, & le diſcours qu'il tint à *Eglon*. Ce Juge ne mentit point, la parole de Dieu c'eſt ſa volonté, volonté devenuë alors favorable aux *Hebreux*, volonté connuë d'Aod par les mouvemens interieurs qui le pouſſoient à delivrer *Iſrael*, & par conſéquent à tuer *Eglon*, puiſque ſa vie étoit un obſtacle éternel à la liberté du peuple. Auſſi ne s'amuſa t'il pas à examiner froidement s'il y avoit de la perfidie dans cette action. Uniquement attentif à ſa qualité de Juge, qui l'obligeoit à delivrer *Iſrael*, il négligea tout le reſte. Il ne s'agit que d'examiner ſi ſa diſſimulation étoit criminelle. Un Ecrivain Eccleſiaſtique (†) dit qu'elle eſt permiſe, mais non le menſonge, & après l'avoir prouvé par l'exemple de *Moyſe* qui diſoit à *Pharaon* qu'il conduiroit le peuple à trois journées de chemin pour ſacrifier à Dieu, bien que ſon intention fut de le conduire juſques dans la Terre Promiſe, il cite l'exemple d'Aod. Un autre (‡) comdamne toute ſorte de diſſimulation, mais il faut entendre uniquement celle qui dans l'intention de la perſonne parlante, & dans

(†) Anaſt. Nicen. Quæſt. 71.
(‡) S. Thomas d'Aquin.

dans les termes mêmes, ſignifie une fauſſeté, & non la propoſition qui ne devient fauſſe que par la manière d'en entendre les termes. On n'en peut douter, ſi on fait attention à ce que dit un Evangeliſte, ſavoir que J. C. feignit de paſſer outre, quoiqu'il eut deſſein d'aller manger avec ſes diſciples, pour s'en faire connoitre. Il eſt vrai qu'il ne diſoit pas expreſſément, je paſſerai outre, mais ceux qui le voïoient marcher, en jugèrent de la ſorte. Cependant nous rapportons l'hiſtoire d'AOD, comme un trait d'une hiſtoire ſacrée, & non comme une action qui puiſſe ſervir d'exemple, parce que les circonſtances ne ſont jamais les mêmes. Ces ſortes d'inſpirations divines emportent l'ame, ſans qu'elle puiſſe s'en défendre, & il ſemble qu'elles impoſent obligation d'obéïr, mais d'un autre côté, ce ſont des diſpenſes de la loi, diſpenſes que perſonne ne peut accorder, que l'auteur même de la loi. Ainſi telles actions ſeroient des crimes, ſi nous les faiſions, que d'autres ont pu faire innocemment. C'eſt ce qu'il faut dire de *Samſon* épouſant une Payenne, & renverſant un temple ſur lui, de *Jephté* ſacrifiant ſa fille, de *Judith* s'expoſant à l'impudicité d'*Holopherne*, de *Jahel* maſſacrant *Siſara* en trahiſon. Ils agirent contre les regles, & s'ils ne

ne furent pas coupables, c'eſt qu'ils furent éclairez & conduits par l'eſprit divin, dont peut-être il n'avoient jamais ſenti auparavant les impreſſions miraculeuſes. Mais en voici aſſez ſur une matière difficile à entendre. Suffit que la Grace opere en nous d'une manière qui ſurpaſſe la raiſon & la nature. Ceux qui l'ont éprouvé peuvent ſeuls en expliquer les circonſtances. D'ailleurs le ſûr parti eſt de ſuivre les loix ordinaires.

Encore une fois, AOD ne fit pas tant de reflexions ſur ſa conduite, & le Roi de ſon côté n'en fit pas davantage ſur la demande d'AOD. Il ſe retira ſans crainte avec ce Juge dans un appartement écarté, plûtôt ſeduit par ſa propre credulité que par les paroles d'AOD. Mais c'eſt le défaut ordinaire des Princes, de s'abandonner trop, ou à la confiance, ou aux ſoupçons. Ils ignorent ce ſage milieu, dont parle le Sauveur, lorſqu'il recommande d'imiter la ſimplicité & la candeur de la Colombe, & la prudence du Serpent. Croire legerement marque un eſprit foible. Le doute eſt une lueur ſombre qui nous mene à la verité & à la certitude. Un Sage interrogé comment il gouvernoit la *Grece*, c'eſt en doutant, répondit-il. Cependant il ne faut pas perſeverer dans le doute, ni balancer toûjours à ſe reſoudre. On doit

enfin

enfin prendre parti, le malheur, c'eſt qu'on n'arrive à la certitude que tard & avec peine, principalement dans les choſes de pratique, & dans l'uſage du monde. *Eglon* ſe fia trop à AOD, dans l'orgueilleuſe penſée, que perſonne n'auroit l'audace d'attenter à ſa vie.

AOD profita de cette confiance temeraire, & tandis que le Roi l'écoutoit attentivement, il lui porta le coup mortel. L'Ecriture décrit ce fait avec beaucoup d'exactitude, & l'hiſtorien ſemble s'être plû à décrire l'adreſſe du Juge d'*Iſrael*. Voici ſes propres termes. AOD *avançant la main gauche, prit le poignard de deſſus ſa cuiſſe droite, & le lui enfonça dans le ventre, tellement que la poignée entra après la lame, & la graiſſe arrêta la lame, de ſorte qu'il ne put retirer le poignard* (8). Le zèle diſculpe AOD de ce qu'il y a de cruel dans cette action, & d'ailleurs Dieu y contribuoit lui-même, du moins en partie, car AOD fit le reſte par la fermeté naturelle de ſon ame à la vuë du peril préſent, fermeté qui rend à la fois hardi & prudent, différente en ce point de la folle temerité qui nous precipite par vanité dans le peril. Du reſte *Eglon* n'eut pas de ces longues agonies, où la nature fait de vains efforts pour ſa conſervation, & qui ſeules rendent

(8) *Jug. chap. 3. verſ. 21. & 22.*

dent la mort douloureuſe. Il expira dans l'inſtant, & Aod lui laiſſa le poignard dans la plaie, ſoit que ſemblable au reſte des hommes, qui abhorrent les inſtrumens de leurs crimes, il eut conçu de l'horreur pour ce fer, ſoit pour ne pas perdre un temps précieux. En effet, il étoit plus aiſé de tuer le Roi, que de ſe ſauver après l'avoir fait, & il falloit bien du courage pour ne ſe laiſſer pas étourdir. Heureuſement ce Juge illuſtre, maitre de lui-même, eut aſſez de preſence d'eſprit pour ſonger à tout, & fermant la porte de l'appartement où étoit le Prince, il ſortit ſans être vû par une porte derobée d'où il s'enfuit à *Seirath*. On peut juger par le ſuccez de cette entrepriſe avec combien d'attention il l'avoit méditée. Le défaut de prévoïance eſt ce qui a fait échouer mille affaires. Prévoir les évenemens éloignez, & étendre ſes vûes dans l'avenir, voilà comme on ſe rend maitre des ſuites d'une affaire. Plus on a craint les retours de la fortune, moins on a de ſujet de les craindre. Enfin les Officiers d'*Eglon*, impatiens de ne pas voir ſortir leur maître, ouvrirent les portes (*f*) & le trouvè-

(*f*) Saint *Auguſtin* s'étonne comment ils purent ouvrir les portes avec la clef. Eſt-ce donc qu'Aod avoit

vèrent mort. Dans le moment, la conſternation, la terreur, la douleur, la rage ſe repandent dans le Palais, tout retentit de cris confus, mille paſſions diverſes agitent les eſprits, on delibere ſans rien reſoudre. Quelques uns ſe repandent en plaintes vaines ſur la confiance inconſidérée d'*Eglon*, & d'autres non moins inutilement, lui appliquent des remedes, & s'efforcent de le rappeller à la vie. Cependant, ce déſordre & ces irréſolutions favorisèrent la fuite d'Aod, qui montant à *Seirath* ſur le mont *Ephraim*, déclara ce qu'il venoit de faire. Ce fut le ſignal de la liberté dans *Iſrael*. Les *Hebreux* ſécouent le joug peſant de *Moab*, & bientôt, ils forment une armée redoutable. Le bonheur d'Aod lui donnoit plus de ſoldats que ſes droits. On s'empreſſe à ſervir un Prince heureux. Tout favoriſe l'audace, & quicomque s'embarque avec ſa fortune n'a rien à craindre, le bonheur éprouvé des hommes prépare tout devant eux, au lieu que l'adverſité les rend des objets d'horreur. Aod Liberateur d'*Iſrael* en fut nommé General. C'eſt affermir ſa puiſſance que de

avoit négligé de les emporter, ou bien avoient ils un paſſe partout, ou enfin étoit-ce de ces ſerrures qui ſe fermant ſans clef, ne peuvent s'ouvrir qu'avec une clef.

de l'acquerir par des vertus. *Suivez moi*, dit-il, & les *Hebreux* prompts à obéïr le ſuivirent d'abord, ſoit par reſpect & par reconnoiſſance, ou parce qu'il leur avoit dit, que *Dieu avoit livré leurs ennemis entre leurs mains*, ce qu'il entendoit peut-être d'*Eglon* ſeul qu'il prenoit pour tout *Moab*, un Roi & ſon Roïaume peſant également, mais qu'ils prirent pour une prédiction de leurs ſuccez futurs.

Sur ces entrefaites, les *Moabites* revenus un peu de leurs premiers troubles, réünirent leurs forces diſperſées, & appellèrent à leur ſecours celles de la *Meſopotamie* & de la *Syrie*. En même temps, les *Hebreux* inſtruits par leurs malheurs paſſez, occupèrent les rives du *Jourdain*, pour s'y conſerver un paſſage facile, & le fermer à l'armée ennemie. C'eſt pourquoi les *Moabites* ne purent faire paſſer que de petits detachemens qui devinrent la proie du vainqueur. Tout réuſſiſſoit de la ſorte à ce peuple heureux (*g*). On eut dit que les armées

(*g*) Ou comme d'autres s'exprimeroient, ce peuple avoit le bonheur de voir ainſi tout ſucceder heureuſement. Mais ce langage donne trop à la Fortune. Les Anciens élevèrent à cette fabuleuſe divinité une ſtatuë formée des trois lettres initiales de ces mots, *vertu*, *induſtrie*, *puiſſance*, pour montrer que ces

mées de *Moab* étoient ſans Chef. La multitude des troupes y faiſoit naitre la confuſion, & les eſprits frappez d'une terreur ſuperſtitieuſe, ſe rappelloient avec fraïeur non tant la mort du Roi, que la manière dont il avoit été maſſacré. La hardieſſe & le bonheur d'un ſeul *Iſraelite* les allarmoit, de ſorte qu'ils prirent enfin la fuite honteuſement, & rentrèrent dans leurs Provinces.

Les *Hebreux* affranchis par cette retraite, & retablis dans leur patrie, rentrèrent à la fois dans la religion de leurs ancêtres. Chacun cherchoit ſon héritage enlevé, & on s'appliquoit de tous côtez à réparer ſans relâche les dommages qu'avoit cauſez la tyrannie, en s'empreſſant d'amaſſer des richeſſes, & en négligeant la conſervation des terres qu'elle poſſedoit. La joye regnoit de toutes parts dans *Iſrael*. AOD maintenoit par une ſage ſeverité la religion qui étoit la ſource du bonheur temporel & de la beatitude future. Les peuples voiſins ſaiſis d'épouvante ſe tinrent dans le reſpect. Ceux qui

ces trois choſes ſont ce qu'on appelle fortune. En effet la proſperité n'eſt pas l'effet du hazard, le bonheur s'achete par nos efforts, & ce ſont des gens malheureux qui ſeuls ont peint la fortune aveugle.

qui payoient tribut aux Gentils, devinrent tributaires des *Hebreux*, & ſoit flatterie, ou prudence, ils recherchèrent l'amitié de ce peuple, qui uſoit modeſtement de ſes victoires avec les vaincus, & inſolemment avec Dieu l'auteur de ces victoires.

AOD gouverna paiſiblement le peuple pendant ſoixante & deux ans, ou ſelon l'Ecriture, pendant quatre vingt ans, en comptant les dixhuit années de la derniere ſervitude.

SAMGAR.

L'an du M. 2636.

LEs *Hebreux* élurent SAMGAR en la place d'*Aod*. Ce nouveau Juge remplit dignement la place où il venoit d'être élevé, & on peut dire que ſon gouvernement acheva l'éloge du gouvernement précedent. En effet, les maximes d'un Prince ont beſoin d'être ſuivies par ſon ſucceſſeur, pour remporter tout l'honneur qu'elles peuvent acquerir, & par conſequent, cet

cet Empereur qui voulut ſe faire regretter, en choiſiſſant pour ſucceſſeur un mechant Prince, fut la dupe d'une fauſſe politique. Il y auroit eu plus de grandeur à lui, à faire regretter ſon regne ſous un regne heureux & juſte, ou du moins, à faire encore regner ſon eſprit ſous un nouveau Prince. C'eſt ce qu'on vit dans *Iſrael* après la mort d'*Aod*. Il eſt glorieux d'imiter les grans modeles, mais fournir ſoi-même ces modeles, c'eſt le comble de l'heroïſme. *Aod* mort fut imité par ſon ſucceſſeur, & SAMGAR fit revivre *Aod* en ſa perſonne.

Du reſte, nous avons peu de choſes à rapporter touchant SAMGAR, puiſque l'Ecriture renferme ſa vie en une ligne (*a*). Elle ne nomme pas même la tribu, ni les ancêtres de ce Juge, afin de lui laiſſer toute la gloire de ſes exploits. La nobleſſe heritée de nos ancêtres, n'eſt qu'un vain ornement, ſi nous ne nous ennobliſſons nous mêmes, par nos vertus. Les armes glorieuſes de nos aieux

(*a*) Elle fait en peu de termes l'abrégé de ſon hiſtoire, mais quelques fois un mot dit plus qu'un volume, parler bien c'eſt parler beaucoup. Le ſilence n'eſt pas un mauvais panegyriſte, mais il eſt obſcur, & ſouvent il paroît myſterieux, & l'eſt en effet.

aieux déshonorent un homme indigne de les porter. Nous n'heritons juſtement de la nobleſſe, qu'en les imitant, ou pour mieux dire en les ſurpaſſant. Plus nôtre famille eſt illuſtre par de hauts faits, plus nous contractons de devoirs qui nous ſont propres, parce que nos devanciers du fonds de leurs tombeaux nous crient que pour être dignes d'eux, il faut devenir dignes de la gloire. Quicomque ne s'éleve pas au deſſus de ſes ayeux, demeure au deſſous d'eux, parce qu'il demeure dans l'état où il eſt né, tandis qu'ils ſe ſont élevez au deſſus de leur condition. Ainſi le livre ſaint paſſe ſous ſilence tout ce qui ne regarde par SAMGAR perſonnellement. Ce grand homme pouvoit ſe paſſer de la gloire de ſes ancêtres, il brilloit par la ſienne propre, il étoit lui-même toute ſa race, parce qu'il ſuffiſoit ſeul pour l'illuſtrer à jamais. Les grands noms de nos pères, leurs trophées, les monumens de leurs vertus ne nous couvrent que d'un éclat emprunté. Il eſt beau de devoir tout à ſoi ſeul, & comme *Demoſthene*, de commencer ſa race, en un mot de n'être que ce que nous nous ſommes faits. Quant à ce que l'Ecriture nomme *Anath*, père de SAMGAR, c'eſt parce que *le bon fils eſt la gloire du père*, comme s'exprime le Sage. *Anath* ſeroit inconnu

connu, ſi SAMGAR n'avoit été ſon fils. Le père donna une vie courte & mortelle à ſon fils, & le fils rend à ſon père une vie immortelle. Faire vivre ſes ancêtres dans l'hiſtoire, c'eſt les retirer de la nuit du tombeau, les reſſuſciter, les engendrer pour ainſi dire.

SAMGAR étoit Laboureur, condition obſcure aujourd'hui, mais qui ne témoignoit pas alors une naiſſance vile & baſſe. Le prémier Roi d'*Iſrael* fut un ſimple Laboureur *Benjamite*, & le ſecond étoit né Berger. Les prémiers eſſais des hommes eurent l'Agriculture pour objet, & l'on vit les Princes, Jardiniers & Laboureurs, cultiver avec plaiſir les productions de la terre. Les *Romains* tirèrent de la charuë *Camillus*, *Curius*, *Cincinnatus*, *Fabricius*, pour en faire des Conſuls & des Dictateurs, & ces ruſtiques Guerriers avoient à peine vangé leurs patrie des *Samnites*, & remporté l'honneur du triomphe, qu'ils retournoient froidement à leurs prémieres occupations, inſenſibles au vain bruit des applaudiſſemens. Appellez à la défenſe de Rome, leurs mains uſées des travaux champetres ſaiſiſſoient l'épée, & vainqueurs de l'ennemi public, ils reprenoient le manche de la charuë avec des mains fatiguées du poids des armes. Voilà comme

ils acqueroient de la gloire en la mépriſant. Mais les hommes en vinrent enfin à mépriſer la groſſiereté innocente de leurs ayeux, & l'agriculture ne leur parut plus qu'une occupation baſſe & ſervile. Cependant les hommes ſages en ont toûjours jugé autrement. *Maxime* de *Tyr* repréſente un Roi ſous l'idée d'un Laboureur. Ce dernier obſerve les temps propres au travail, choiſit les meilleures terres, ſait leſquelles ſont bonnes pour chaque graine, les prépare avec ſoin à recevoir la ſemence, rompt les mottes qui empécheroient l'introduction du grain, arrache en s'appuiant ſur la charuë les racines qui produiroient des herbes ſuperflues, & qui deroberoient la nourriture au bon grain, répand la ſemence à proportion de ce qu'il doit, & non de ce qu'il peut, la couvre d'abord de terre afin qu'elle y pourriſſe, ſepare les mauvaiſes herbes qui croiſſent avec les bonnes & qui leur reſſemblent, effraie par ſes cris les oiſeaux qui les mangeroient, en éloigne les voleurs par la terreur de ſes armes, environne les champs enſemencez, d'épines, de paliſſades, de foſſez. Il ne s'accorde pas un moment de repos, que les grains parvenus à une heureuſe maturité, ne le paient enfin de ſes peines par une abondante moiſſon. Il a eu beſoin d'art pour

pro-

proportionner la quantité de ſemence aux forces de la terre, de ſcience pour connoitre le meilleur grain, & lui donner un terroir convenable, de vigilance pour le garder, de hardieſſe pour le défendre contre les voleurs. Changez un peu les termes, dans le portrait d'un Laboureur, vous reconnoitrez celui d'un Prince. Auſſi c'eſt à la charuë que SAMGAR apprit à regner.

L'Ecriture rapporte (1) qu'*avec le ſoc de ſa charuë, il tua ſix cent Philiſtins* (*b*). Sans un témoin pareil, cet évenement paroîtroit incroiable, principalement, ſi on ne fait pas la réflexion ſuivante. C'eſt la tyrannie, & non la valeur, qui a inventé les inſtrumens militaires. Les armes des lâches ſont meurtrieres, mais l'audace les rend inutiles, un ſoc dans les mains d'un guerrier intrepide lui ſuffit contre une foule d'ennemis. La main eſt la meilleure arme, & un cœur ferme à la vuë du peril, le meilleur bouclier. Il n'y avoit point d'armes dans *Iſrael*, parce que

(*b*) La Verſion Chaldaique dit que SAMGAR *les tua avec un aiguillon*, ce qui diminuë la gloire de ce Juge, en repréſentant ſes ennemis comme des lâches.

(1) *Jug. chap.* 3. *verſ.* 31.

que les *Philiſtins* s'étoient reſervé le droit de les fabriquer, & que les Rois vainqueurs des *Hebreux*, les avoient deſarmez, en les rendant eſclaves. C'eſt pourquoi s'il leur reſtoit quelques armes, elles étoient toutes entre les mains d'un petit nombre de gens diſtinguez, & comme la tranquillité produite par la victoire d'*Aod* avoit duré ſoixante deux ans, l'oiſiveté & les richeſſes avoient corrompu la jeuneſſe, de ſorte qu'elle ignoroit le metier des armes. On peut juger avec quelle audace les *Philiſtins* attaquoient les *Hebreux* expoſez de la ſorte à leurs violences. Mais s'étant jettez ſur les terres de SAMGAR alors à la charuë, ils trouvèrent en lui un homme intrepide, qui armé d'un ſoc ſeul & de ſon courage, les punit de leurs violences.

Au reſte, le ſilence des livres ſaints touchant SAMGAR, depuis cette action, eſt digne de remarque. Ne ſeroit-ce point qu'ils ont jugé que cet exploit faiſoit aſſez ſon éloge? SAMGAR n'eut que peu de temps pour travailler à ſe couvrir de gloire, & en ce peu de temps, il ſe fit un nom immortel. Un inſtant marqué par de grandes actions vaut autant que pluſieurs ſiecles. Peu de mois paſſez ſur le thrône ont aſſuré l'immortalité à SAMGAR. Vivre bien, c'eſt vivre:

vre : vivre mal, c'eſt ſeulement continuer d'exiſter : or la durée de nos jours n'eſt pas la vie même. La vie n'eſt qu'un moien, & non une fin : elle doit nous ſervir à nous procurer quelque choſe de meilleur qu'elle même ; ſi nous bornions nos vuës à elle ſeule, nous nous reduirions à un objet qui ne merite gueres nos deſirs. Perſonne ne nait uniquement pour vivre.

Seconde remarque ſur SAMGAR, c'eſt le temps de ſa mort, temps où *Iſrael* avoit beſoin d'un excellent Juge. Si Dieu l'enleva alors, c'eſt qu'il voulut ôter aux *Hebreux* un bouclier, dont leurs crimes les rendoient indignes. Ainſi ce Juge ne fit que paſſer ſur la terre, comme un Etranger, ſelon la ſignification de ſon nom (*c*). *Salomon* dit que les Princes vivent peu. Sans doute, il a voulu parler des bons, ou il a comparé la durée de la vie avec l'amour de la vie, ou il ne compte pas leurs momens d'occupation parmi les momens de leur vie. Moi, au contraire, je ne ſaurois traiter de vie un temps conſumé dans l'inaction. C'eſt pourquoi

(*c*) Il fut étranger dans *Iſrael*, en un autre ſens encore, ſavoir parce que les gens vertueux ne pouvoient être regardez dans cette nation perverſe, que comme des Etrangers.

quoi il me ſemble que SAMGAR a vêcu long temps, puiſque malgré la mort qui ſe hata de trancher ſes jours, il trouva le temps d'acquerir un nom celebre. Dès qu'il eut fermé les yeux, les Tribus retombèrent dans le deſordre, oubliant qu'elles n'avoient jamais trouvé leur félicité que dans leur innocence.

DEBORA & BARAC.

Depuis l'an 2636. juſqu'en 2676.

LE peuple n'étant plus retenu par la préſence de *Samgar*, retomba dans ſes prémiers deſordres, & de nouveaux malheurs le punirent de ſon impiété. Pour comble de diſgrace, Dieu les abandonna à leur malice, & afin que de nouveaux crimes fuſſent la punition de leurs crimes précédens, il permit qu'ils entaſſaſſent chaque jour forfaits ſur forfaits. L'Ecriture marque (1), qu'*ils ajoutoient leurs iniquitez en la préſence du Seigneur*, c'eſt-à-dire, qu'ils les augmentoient,

(1) *Jug. chap. 4. verſ. 1.*

toient, preuve qu'il eſt bien difficile de marquer les degrez de la malice. Il ſemble que les *Iſraelites* ne pouvoient encherir ſur les excez criminels qui les firent tomber dans les fers de *Chuſan*. Superbes, impies, uſuriers, idolatres, que pouvoit on ajouter à ces crimes? Cependant le texte dit qu'*ils ajoutoient méchanceté à méchanceté*, elle l'avoit dit avant l'eſclavage d'*Eglon*, elle le repete après la mort de *Samgar*. En quoi donc cette perverſité eſt elle accruë? C'eſt qu'*Iſrael* devient plus ingrat de jour en jour. Delivré par le Seigneur du joug de *Chuſan*, & des chaines d'*Eglon*, il avoit contracté des obligations plus fortes envers ſon liberateur, & par conſéquent il étoit plus coupable de les avoir violées. L'atrocité d'une même faute augmente ou diminuë, à proportion de la grace qu'on a mepriſée, & des ſecours qu'on a eus pour éviter le mal.

Jabin Roi de *Chanaan* profita du moment de la colere divine contre les *Hebreux*. Ses troupes étoient commandées par *Siſara*, guerrier fameux, qui étoit d'une taille giganteſque (*a*), & qui demeuroit à *Haroſeth*, ou *Horoſeth* ſurnommée des Gentils, ſoit parce que pluſieurs *Chananéens* illuſtres chaſſez par Jo-

(*a*) C'eſt le ſentiment d'Alcime.

Joſué y avoient choiſi leur azile (*b*), ſoit parce qu'elle étoit ville de refuge dans la tribu de *Nepthali*. C'eſt de cette ville que *Jabin* fit ſa place d'armes. On y fabriquoit des chariots armez de faux, ce qui au lieu d'*Haroſeth*, l'a fait nommer dans la verſion *Chaldaïque*, *l'arſenal du Palais des Nations*. *Jabin* en tira neuf cent chars armez de fers aigus & tranchans.

Les *Hebreux* ne purent reſiſter à ces machines redoutables. Tout plia parmi eux ſous le joug de *Chanaan*. Jamais leurs chaines ne furent plus peſantes ni plus dures. Auſſi Dieu les châtioit à proportion de leurs crimes, & leurs forfaits étoient la meſure de leurs ſupplices. Si le Ciel les avoit laiſſé impunis, on anroit accuſé ſa juſtice, & on l'auroit ſoupçonné d'inſenſibilité. Il falloit donc que les déſordres publics fuſſent ſuſpendus par des châtimens publics, & que la lumiere qui avoit éclairé les fautes éclairat la vengeance divine.

Il y avoit vingt ans que la maiſon de *Jacob* gemiſſoit ainſi ſous le poids de ſes fers, & pendant cet eſpace de temps, une femme étoit Juge dans *Iſrael*. Qu'il me ſoit permis de m'interrompre ici par une courte réflexion. Je ne ſais lequel eſt plus à plaindre,

(*b*) A ce que prétend *Arias*.

dre, d'un peuple conduit par la foible main d'une femme, ou d'une nation accablée ſous le joug onereux d'un Tyran. Comme les femmes ſuppléent par la cruauté à la valeur qui leur manque, & dont elles ont beſoin, leur gouvernement a coutume d'être dur. Les hommes au contraire n'ont que faire de rigueur, parce qu'un mot de leur part, un ſigne, une menace ſuffiſent, pour inſpirer le reſpect & la crainte. Les marques de ſuperiorité, naturelles dans la main des hommes, ne ſiéent point dans celle des femmes. Cette ſoumiſſion qui leur fut impoſée en punition de leur prémière déſobéïſſance a fait ſur elles une impreſſion qu'elles ne peuvent effacer. Auſſi un ancien (*c*) a dit qu'une femme revêtuë du commandement eſt une eſpèce de monſtre, parce qu'en voulant être ce qu'elle n'eſt pas, elle ceſſe d'être ce qu'elle eſt. Cependant j'ai vû moi même une Princeſſe regner avec ſageſſe, & d'ailleurs l'hiſtoire cite plus d'une femme, dont le regne a fait le bonheur des Nations ſoumiſes. Telle eſt celle dont nous parlons maintenant, DEBORA, femme de *Lapidoth*. Je l'appelle Juge d'*Iſrael*, parce qu'elle faiſoit les fonctions de Juge, car d'ailleurs elle étoit

(*c*) *Tacite.*

toit perſonne privée, puiſqu'elle n'avoit pas été éluë par le peuple. Ajoutez que ſa modeſtie la retenoit dans ſa première mediocrité (*d*).

L'hiſtoire ne rapportant rien de l'époux de DEBORA, & l'Ecriture la traitant de femme mariée, un Père (*e*) a dit qu'elle étoit veuve, ſoit qu'il le crut, ou ſur la foi du texte Hebreu qui l'appelle *femme des ſplendeurs*, ou *des lampes*, peut-être parce qu'elle avoit ſoin des lampes du Tabernacle (*f*). Les Rabins ſont du même ſentiment. D'autres s'imaginent que *Lapidoth* étoit BARAC. Mais la meilleure partie des Interpretes (*g*) entendent le texte à la lettre, & faiſant DEBORA femme de *Lapidoth*, ils concilient en même temps leur opinion avec celle qui la fait veuve, en ſuppoſant qu'après avoir reçu le don de prophetie, elle ſe ſépara d'avec ſon mari, & vecut dans la continence volontaire. Le nom de cette illuſtre femme qui ſignifie *Abeille*, ſemble un ſym-

(*d*) L'Ecriture témoigne qu'*elle ſurpaſſoit en ſageſſe toutes les femmes d'Iſrael*. Ce ſeroit dire peu, ſi on n'ajoutoit qu'elle les ſurpaſſoit également en prudence. La ſageſſe dans les femmes eſt inſupportable ſans la prudence, juſques là que ſelon un Philoſophe, la ſcience eſt une imperfection dans elles.

(*e*) *Saint Ambroiſe.*

(*f*) *Lapidoth* ſignifie lampe en *Hebreu.*

(*g*) Saint *Jérome*, *Serarius*, *Toſtat* & autres.

ſymbole & de ſa bonté, & de ſa vigilance.

Ornée de mille vertus, éclairée de l'eſprit prophetique, Dieu attentif à ſes beſoins, guidoit ſes pas d'une manière particuliere. *Olda* femme de *Sellum*, *Marie* ſœur de *Moyſe*, *Anne* fille de *Phanuel* étoient autant de Propheteſſes, mais aucune ne fut Juge. En voici la raiſon. La Prophetie eſt une ſcience bornée aux ſeules choſes, que Dieu veut reveler, au lieu que la veritable ſcience eſt une Prophetie naturelle. Ce qui eſt caché à l'ignorant, le Sage le prevoit, de ſorte que ſi penetrer dans l'avenir, c'eſt être Prophete, le Sage eſt Prophete. Le don de Prophetie n'étoit en la perſonne de DEBORA, ou qu'un accident de ſa ſcience, ou qu'une recompenſe de ſa vertu. Elle jugeoit dans *Iſrael*, non ſeulement en qualité de Propheteſſe, mais encore de Sage, deux qualitez reſpectables, & réünies en elle, pour en faire l'oracle de ſa patrie.

Le peuple gemiſſant ſous l'oppreſſion de *Jabin*, l'autorité de DEBORA étoit uniquement fondée ſur ſes lumieres, & ſur la ſoumiſſion volontaire des *Hebreux*. Elle s'étoit fait une eſpèce de regne, ſoutenu non par la terreur des loix, mais ce qui eſt le comble de la gloire, appuié par l'amour des peuples. C'eſt ainſi que *Dejoces*, choiſi à cau-

cauſe de ſa ſageſſe par les *Medes* pour être leur arbitre & leur juge, devint enſuite leur Roi par le choix qu'ils firent de ſa perſonne. Le tribunal de DEBORA étoit ſous un palmier, ſymbole de la droiture, & du juſte floriſſant, & c'eſt de deſſous cet arbre, qu'elle racheta ſes freres (*h*). Ils alloient l'y conſulter, lui expoſer leurs doutes, demander la déciſion de leurs procez, & elle jugeoit de tout en arbitre abſoluë, ſans avoir d'autorité apparente. Habile politique de ne vouloir pas être Juge, & d'en exercer les fonctions, comme elle regnoit ſans les apparences de la royauté, elle en avoit la puiſſance, ſans en courir les riſques. *Iſrael* ſoumis à ſon empire, la regardoit ſans jalouſie, & DEBORA n'aiant point l'éclat éblouiſſant de la ſouveraineté, ne ſentoit pas naitre dans ſon cœur l'orgueil compagnon de la puiſſance.

Les *Iſraelites* eſclaves de *Jabin*, & obéiſſant à DEBORA, ſe ſoumettoient à regret au prémier, parce qu'il étoit le maitre de ſe faire obéir, & cedoient ſans peine à la ſeconde,

(*h*) Ce Palmier étoit ſitué entre *Rama* & *Bethel*, *Rama* qui ſignifie élevé, & *Bethel* maiſon de Dieu. Peut-être cette ſituation étoit myſterieuſe, & marquoit que pour bien juger, il faut avoir l'ame élevée vers le ciel, & penſer à Dieu comme ſi nous étions dans ſa maiſon.

conde, parce qu'ils étoient les maitres de lui déſobéïr. C'eſt ainſi que nous portons patiemment le joug que nous nous ſommes impoſé nous mêmes. Nous reſpectons en lui l'effet de notre choix, au lieu qu'un joug néceſſaire nous accable, indignez de ce que notre liberté n'y a aucune part. Preuve que nous n'entendons pas l'uſage de notre libre arbitre. La liberté eſt un privilege, nous pouvons en uſer, mais ſouvent nous devons ne l'emploier pas, & mal à propos nous nous choquons de la violence qu'on lui fait. Il faut en bien des occaſions la ſoumettre à la raiſon, contrainte dure à la verité, mais utile & juſte. L'homme doit lutter contre ſa propre volonté, triompher d'elle, l'abandonner, lorſque guide infidelle, elle nous conduit vers le précipice.

DEBORA appella BARAC, & le choiſit pour Juge d'*Iſrael*. Dieu pouvoit gouverner les *Hebreux* par le miniſtere de DEBORA, & ne le voulut pas (*i*). DEBORA en ſavoit plus que BARAC, car elle ſavoit qu'elle étoit incapable des choſes, dont il étoit capable. La marque de la véritable ſcience, c'eſt de connoitre ce qui nous manque, ſourds aux flatteries de l'amour propre qui nous ré-

(*i*) Les Défenſeurs de la Loi Salique ne citent aucun exemple avec plus d'emphaſe.

répreſente à nous mêmes avec des vertus que nous n'avons pas.

Déja les prieres des Juſtes & de DEBORA avoient obtenu grace de la miſericorde divine pour le peuple, & déja Dieu prêtoit l'oreille aux cris d'*Iſrael* penitent. Ce n'eſt plus un maitre irrité. Il veut que les *Hebreux* ſecouent le joug de *Chanaan*. Il illumine DEBORA, afin qu'elle donne des conſeils ſages à BARAC, & que ce Général faſſe les armes à la main ce que la Propheteſſe ne peut faire. DEBORA éclairée par l'eſprit divin voioit que l'épée ſeroit mieux dans les mains d'un homme que dans les ſiennes. Bien éloignée de l'ambition de certaines femmes, qui ont porté les armes, & affecté la reputation de guerrieres, pour excuſer la licence choquante de leur conduite. Elle ſavoit que la Nature n'avoit pas fait naitre ſon ſexe pour le metier de la guerre, & que fuir la retraite, pour ſe mêler parmi les piques, c'eſt ſe fuir ſoi-même. Si une femme peut aller à la guerre, ſans violer la modeſtie de ſon ſexe, elle expoſe au moins ſa reputation. Auſſi l'hiſtorien de *Judith* ne fait l'éloge de ſon intrepidité, qu'après avoir fait celui de ſon amour pour la ſolitude, & de ſa vertu. Il vante d'abord l'innocence & la ſainteté de ſes mœurs, & diſpoſe ainſi à croire qu'elle

agit

agit par une inſpiration particuliere, ſeul motif qui pouvoit juſtifier cette illuſtre femme.

BARAC étoit fils d'*Abinoem*, de la tribu de *Nephtali*, & DEBORA étoit *Ephraimite*, ce qui montre combien ſe trompent ceux qui font BARAC fils ou mari de DEBORA, ſous prétexte que BARAC & *Lapidoth* ſignifient en *Hebreu* la même choſe, ſavoir raion de lumiere.

DEBORA parla en ces termes au nouveau Juge. *Dieu t'ordonne de conduire au Thabor dix mille hommes choiſis dans les tribus de Nephtali & de Zabulon. Il attirera Siſara General de Jabin juſqu'au torrent de Ciſon, & il l'y livrera avec ſon armée entre tes mains* (2). Dieu devoit exécuter ces choſes par des moiens naturels, parce que l'homme eſt un inſtrument dans ſes mains, inſtrument dont il peut ſe paſſer, mais qu'il emploie pour s'accommoder à notre ignorance. C'eſt Dieu qui commande les armées, & qui gagne les batailles. L'homme combat, & Dieu combat en l'homme, de ſorte que l'action humaine & le concours divin ſont également néceſſaires. C'eſt ce qui a fait dire au Docteur de la Grace, que Dieu concourt, non ſeulement aux actions de la grace, mais auſſi

(2) *Jug. chap. 4. verſ. 6.*

auſſi à celles de la nature, & que ſans ce concours intime & caché la nature periroit.

Siſara étoit fameux parmi les Gentils par ſon experience, par ſa valeur, par ſa ferocité. C'eſt pourquoi Dieu l'avoit choiſi pour ſignaler ſa puiſſance par la défaite d'un tel ennemi.

BARAC écouta DEBORA avec attention, & temoigna qu'il ſe défioit du ſuccez. Une défiance exceſſive de ſoi-même eſt un défaut. Nous renonçons à bien des entrepriſes dans la fauſſe perſuaſion que nous en ſommes incapables. Peut-être la defiance de BARAC étoit un effet d'humilité, mais elle a un certain air de timidité, qui le déshonore en quelque manière. *Si tu veux venir avec moi*, dit-il à DEBORA, *j'irai*, *autrement*, *non* (3). Mais ce n'eſt pas ainſi qu'il faut entendre ce diſcours. Si BARAC ne veut point partir ſans DEBORA, ce n'eſt pas qu'il ait beſoin du bras de cette illuſtre femme, ou qu'il lui faille une pareille compagne pour ſoutenir ſa valeur. Il la ſouhaite auprès de lui, pour en recevoir des conſeils utiles, & afin qu'elle interpoſe ſes prieres auprès de Dieu. Il attend la victoire de l'interceſſion de cette ſainte Propheteſſe. C'eſt hu-

(3) *Jug. chap. 4. verſ. 8.*

humilité, & non foibleſſe, car DEBORA ne pouvoit lui inſpirer du courage, ſa foi ſeule pouvoit l'animer. Auſſi l'Apôtre donne de grandes loüanges à la confiance qu'il avoit aux prieres de DEBORA, tandis qu'il ſe défioit humblement de ſes propres forces. Il voioit qu'il ne pouvoit vaincre naturellement. Neanmoins devant croire qu'il remporteroit la victoire, après les aſſurances formelles qu'il en avoit reçues, il ſoumettoit ſon entendement, & ſe repoſoit ſur Dieu de l'effet des promeſſes que DEBORA lui avoit faites en ſon nom.

J'irai avec toi, répondit la Propheteſſe, *mais cette fois ci, tu n'auras point l'honneur de la victoire, car l'Eternel livrera Siſara entre les mains d'une femme* (4). Il ſemble que BARAC fut coupable, puiſque Dieu lui ôta l'honneur de la défaite de *Siſara*. Auſſi pluſieurs Theologiens aſſurent que ce fut un châtiment du ciel. La faute de ce Juge étoit legere : néanmoins Dieu ne la laiſſe pas impunie, effraiante leçon pour les méchans ? Dieu compta pour un crime à BARAC de n'avoir pas obéï ſans replique à un ordre exprimé clairement, & d'avoir exigé pour condition, que DEBORA l'accompagnat. Il ne devoit point le demander, & comptant ſur

(4) *Jug. chap. 4. verſ. 9.*

ſur la Providence, il falloit qu'il lui laiſſat achever ce qu'elle avoit commencé. Un court delai, né d'un principe vertueux, ſavoir l'humilité, Dieu le punit comme un crime. Que les méchans en concluent combien la déſobéïſſance formelle eſt puniſſable.

BARAC part avec DEBORA pour *Cedès*, ville de refuge dans la tribu de *Nephtali*, aſſemble dix mille guerriers dans les tribus de *Nephtali* & de *Zabulon*, & monte ſur la montagne de *Thabor*. *Siſara* ſe moque de cette armée, & étend la ſienne depuis *Haroſeth* juſqu'à *Ciſon*. On eût dit que la terre trembloit à la vûe de ces troupes formidables, & ſous le poids des neuf cent chariots armez de faux, qu'il trainoit après lui. Cependant BARAC décendoit du *Thabor*, & DEBORA étoit en prieres. C'eſt ce ſpectacle qui auroit dû effrayer *Siſara*, s'il l'avoit vû. En effet ces prières toutes puiſſantes avoient armé déja le ciel contre lui. DEBORA n'avoit plus rien à demander. Il ne lui reſtoit plus que de rendre graces au Seigneur. Car ſa foi lui avoit déja montré la victoire aſſurée, & elle en avoit donné de nouvelles aſſurances à BARAC avant de partir, *l'Eternel n'eſt il pas ſorti devant toi*, lui dit-elle (5). Elle continuoit néanmoins de prier,

(5) *Jug. chap. 4. verſ. 14.*

prier, non par une coupable défiance, mais pour conſerver la grace à laquelle elle devoit le pardon & le triomphe de ſon peuple. Le Juſte n'a pas moins beſoin de Dieu que le Pecheur. Sans lui le dernier ne peut reſſuſciter à la grace, ni le ſecond, la conſerver ſans la grace actuelle. La grace habituelle ne lui ſuffit pas pour exécuter des choſes ſurnaturelles, c'eſt-à-dire pour faire de bonnes œuvres, & bien que nous puiſſions en faire uſage quand il nous plait, nous n'operons pourtant des actions ſaintes, que par le concours de Dieu qui nous donne un ſecours proportionné à la ferveur de nos prières. De là vient qu'une même action produite par pluſieurs Juſtes peut avoir divers degrez de perfection.

Enfin les deux armées s'approchent, mais à peine BARAC avoit rangé la ſienne en bataille, que Dieu frappe celle des Gentils d'une terreur panique. A l'inſtant, le déſordre ſe repand parmi eux, ils fuient de toutes parts, BARAC les pourſuit & en taille la meilleure partie en pieces. *Siſara* épouvanté tombe de ſon char, & caché par la multitude des vaincus, il va ſeul chercher un azyle dans la tente d'*Heber Cinéen*, qui n'étoit pas éloignée de *Cedès*. Ce ne fut pas un combat, les ennemis prirent d'abord

la

la fuite, la victoire ſe préſenta d'elle même aux *Hebreux*. Ils n'avoient que la peine de maſſacrer des guerriers, qui n'avoient pas le courage de défendre leurs vies, & l'armée Payenne fut vaincuë par elle même, parce que Dieu abattit le courage des *Chananéens*, ou comme s'exprime l'Ecriture, que *Dieu les effraia* (6). Or qui peut reſiſter à la puiſſance divine? L'Hiſtorien des Juifs aſſure que le ciel ſe déclara pour eux d'une manière terrible. Les pierres, les éclairs, la grêle, le bruit du tonnerre, la foudre glaçoient l'ame des Gentils, & ceux qui échapoient à l'épée des vainqueurs, la frayeur meurtriere les achevoit. Dieu avoit déja fait une fois la même choſe pour les *Iſraelites* pourſuivis par *Pharaon* dans la mer rouge (*k*). Ainſi perit l'armée de *Siſara* & de ſes alliez compoſée de trois cent dix mille hommes (*l*), ou de deux cent cinquante mille (*m*), nombre trop ſuperieur à celui d'*Iſrael*, pour qu'on n'attribuë pas à un miracle

(*k*) Il ſecourut de même *Marc Aurele* à la priere des Chrétiens, & il fit le même miracle en faveur de *Theodoſe* contre le Tyran *Eugene*.

(*l*) Selon *Joſeph & Toſtat*.

(*m*) Selon la verſion *Chaldaïque*.

(6) *Jug. chap. 4. verſ. 15.*

racle inſigne la victoire de ce peuple. Elle eſt exprimée en ces termes dans l'Ecriture, *l'Eternel mit en route Siſara, & tous ſes chariots, & tout le camp au trenchant de l'épée* (7), & *Philon* croit que *Jabin* y perdit neuf cent nonante cinq mille hommes.

Cependant la tête de *Siſara* manquoit encore au triomphe d'*Iſrael*, mais ce General ne put fuir longtemps devant Dieu qui le pourſuivoit. *Haber* demeuroit à *Cenim*, éloigné des *Hebreux*, dont il étoit devenu le frère par l'alliance de *Jethro* ſon ayeul avec *Moyſe*, à qui il avoit donné ſa fille en mariage. Il avoit la paix avec *Jabin*, & comme il n'étoit pas *Iſraelite*, il n'avoit pas eu part à leurs diſgraces, bien qu'il fit profeſſion de leur religion avec ſa famille. D'un autre côté il vivoit en bonne intelligence avec BARAC. En un mot, il ſe tenoit neutre entre les deux nations, ami de l'une & de l'autre, ou pour mieux dire, ami d'aucune, ainſi qu'il arrive ordinairement dans les neutralitez. Etre neutre, c'eſt être ennemi des deux partis (*n*), & attendre l'ordre de la For-

(*n*) C'eſt le ſentiment de *Bodin*.

(7) *Ibidem*.

Fortune, pour accabler ou l'un ou l'autre. Un ennemi eſt moins à craindre qu'un Prince neutre, parce que ce dernier parle un langage inintelligible (*o*) & équivoque, & qu'on ne ſçait pour qui le prendre. Cette raiſon auroit du inſpirer à *Siſara* de la défiance. Ajoutez que les *Cinéens* (*p*) profeſſoient un même culté avec ſes ennemis. Que dis-je, quoi qu'ils n'euſſent embraſſé la vraie religion que longtemps après les *Hebreux*, adonnez à la priere, & à la comtemplation, ils avoient mieux conſervé leur fidelité envers Dieu. Sujet de honte pour les *Iſraelites*, que la Loi écrite qu'ils oublioient ſans ceſſe, demeurat fortement gravée dans le cœur des Gentils! C'eſt pourquoi les *Cinéens* n'avoient point été envelopez dans les malheurs d'*Iſrael*, & *Jabin* les reſpectoit comme autant d'hommes juſtes. Néanmoins *Siſara* entrainé par ſon malheur alla ſe jetter entre leurs bras.

Jahel épouſe d'*Haber* frapée de la voix plaintive d'un malheureux, ſortit de ſa tente, & vit ce General qui fuioit, accablé de douleur & de crainte. Elle va au devant de lui, & lui offre un azyle chez elle. *Mon Seigneur*, dit-elle, *retire toi, retire toi chez moi*,

(*o*) C'eſt une penſée de *Louis* XI. Roi de *France*.
(*p*) Ils avoient pris ce nom de *Cin* fils de *Jethro*.

moi, *ne crain point* (8). Quel ſpectacle ! Par une juſte providence, Dieu frappe l'orgueil de crainte, & il l'abbaiſſe autant par l'infamie au deſſous de lui-même, qu'il s'étoit élevé au deſſus par la préſomption. *Siſara* s'efforce en vain de reprendre courage, ou de diſſimuler ſon abattement, il ne peut y réüſſir. *Jahel* pour le cacher mieux l'enveloppe dans les plis de ſa robbe. On aſſure qu'il étoit d'une taille giganteſque, & néanmoins la frayeur l'appetiſſe, un habit de femme ſuffit pour le couvrir. Il ne ſe croit pas encore en ſûreté dans ſa retraite, il s'imagine que mille perils l'environnent, & il ſuggere à *Jahel* ce qu'elle doit repondre. Voilà comme l'Impie fuit toûjours, ſans qu'on le pourſuive, parce qu'il voudroit s'éviter lui-même. *Siſara* s'imagine qu'on le pourſuit. Une fraieur produite par une imagination troublée eſt une paſſion inquiete & incurable : elle eſt la ſeule qu'on ne puiſſe dompter ; la crainte de *Siſara* lui créoit plus d'ennemis qu'il n'y avoit de Soldats dans l'armée *Iſraelite*. Craindre vivement les maux, c'eſt les ſoufrir tous d'avance. Que l'ignorance humaine eſt à plaindre ! La crainte pourroit nous ſervir à éviter les dangers, ſi elle

(8) *Jug. chap. 4. verſ. 18.*

elle nous les faiſoit connoitre, mais ſouvent il arrive le contraire. *Siſara* ne craignoit que BARAC, & *Jahel* étoit celle qu'il devoit craindre.

La chaleur & la fatigue aiant cauſé une ſoif ardente à *Siſara*, il demanda de l'eau à *Jahel*, qui lui donna du lait à la place. Il s'endormit ſur le champ, ſoit que *Jahel* eut mêlé des Mandragores dans le lait, ſoit que l'humidité du lait, la fatigue, l'épuiſement, ſes veilles paſſées l'euſſent plongé dans un ſommeil qui ne convenoit point à ſa fortune, & qui ſemble incompatible avec la fraieur qui l'agitoit : ſoit enfin qu'avec la fortune il eut perdu les ſoucis. En effet les ſoins attachez à la proſperité, la ſuivent partout, empoiſonnent les plaiſirs, & repandent l'amertume ſur ces biens qui ſont l'objet de nos deſirs. Au contraire l'adverſité nous rend le triſte ſervice de faire ceſſer nos inquietudes & nos ſoins. Peut-être donc *Siſara* n'avoit l'obligation du ſommeil qu'à ſa diſgrace. Après avoir perdu ſon honneur, ſon armée, la faveur de *Jabin*, il s'abandonna avec plaiſir à un aſſoupiſſement profond, qui reſſemble à la mort, pour ſuſpendre les réflexions cruelles qui le dechiroient, & les ſombres vapeurs de la melancolie, & pour ſe fuir ſoi-même,

s'il

s'il eſt permis de parler de la ſorte. Facheuſe condition des hommes dont les réflexions éteignent la vivacité !

Cependant *Jahel* profita de la ſecurité funeſte du General *Cananéen*. L'induſtrie trouve ſon compte dans l'imprudence des autres, & met leurs fautes à profit. *Jahel* prit un clou de ſa tente, & l'appliquant ſur le front de *Siſara*, d'un coup de marteau, elle le lui enfonça dans les temples.

Je ne ferai point ici de réflexions ſur la hardieſſe de cette femme. On voit aſſez que l'occaſion ſeule peut inſpirer tant d'intrepidité, parce que diſſimulant le danger, elle ne montre que la fin, ſans montrer les moyens. Elle nous engage, elle nous pouſſe, elle nous precipite dans les entrepriſes perilleuſes, ſans nous donner le loiſir de rien diſpoſer, & les réflexions incommodes qui nous effraieroient n'arrivent que tard. Je ne parlerai point non plus de l'adreſſe avec laquelle *Jahel* diſſipa la terreur de *Siſara*. Je pourrois faire auſſi des remarques que j'omets ſur la dangereuſe confiance de ce Guerrier. Bien qu'il ſût à combien de malheurs elle expoſe, néanmoins s'endormant dans les bras de la ſecurité, il ſe livre entre les mains de *Jahel*. C'eſt ainſi qu'en fuiant les maux, nous les rencontrons, dans les lieux mêmes

où nous croïions les éviter. Je paſſe à cette queſtion, *Jahel* commit elle une trahiſon, ou ſa trahiſon étoit elle criminelle?

Si je n'avois à la défendre que contre des gens ſoumis à la foi, j'aurois bientôt fait, puiſque les Livres Saints comblent cette actions d'éloges. Mais il faut repondre aux ſophiſmes malicieux des Incrédules. Voici donc ma penſée. Lorſque le deſſein de nuire à quelqu'un précède ſa confiance en nous, peut-être y a t'il du crime à lui nuire, mais du moins il n'y a pas de trahiſon. Au contraire, ſi nos mauvais deſſeins naiſſent après la confiance des autres en nous, c'eſt à la fois, & crime, & trahiſon. Quicomque ſe livre par une confiance mal placée à une perſonne, dont il ignore les ſentimens, c'eſt la faute de ſa mauvaiſe fortune s'il perit, mais on ne peut accuſer ſon ennemi de perfidie. Pourquoi s'abandonnoit il à lui? Jugeons maintenant de *Jahel* ſur ces principes. Elle appella *Siſara*, pour le livrer à BARAC, parce que Dieu avoit déclaré par la bouche de DEBORA que cette guerre étoit juſte. Ce General ne put imputer ſon malheur qu'à ſon imprudence. A la verité, il y a de la grandeur & de la nobleſſe à reſpecter en un ennemi la confiance qu'il nous témoigne, mais la religion eſt elle intereſſée dans notre con-

conduite, la generoſité n'eſt plus de ſaiſon. Dès que *Siſara* s'arma contre *Iſrael*, elle étoit devenuë ennemie de ce General. La neutralité de *Haber* n'étoit point une alliance. C'étoit de ſa part une marque de ſoumiſſion qu'il rendoit au pouvoir formidable de *Jabin*. Il ne lui cedoit que par force, & par conſéquent, il pouvoit ſans crime violer une neutralité pareille. *Jahel* n'avoit pas beſoin de la ridicule excuſe qu'un Interprete (*q*) a imaginée, ſavoir, que les femmes ne ſont pas compriſes dans les traitez conclus par leurs époux. C'eſt l'amour de la Religion qui remua ſon bras. Cette raiſon abſorbe la raiſon d'état. La Religion eſt le prémier devoir des hommes. La ruine des *Hebreux* étoit inevitable. Ainſi *Jahel* obligée de le délivrer d'un ennemi puiſſant, comme *Siſara*, put en conſcience emploier toute ſorte de moiens, joindre l'artifice à ſes foibles efforts, l'inviter d'un air ami, le couvrir de ſon manteau. Le ſommeil qui conduiſit *Siſara* à la mort, fut l'effet, non de l'art de *Jahel*, mais de la fatigue dont il étoit accablé, ou d'une fatale néceſſité. Autrement, le lait n'a pas de ſoi-même tant d'efficace, & *Jahel* ne pouvoit avoir de dro-

(*q*) *Arias.*

drogues préparées, pour le plonger dans un ſommeil involontaire. Il y avoit pour elle du peril à tarder, parce qu'il pouvoit venir à s'éveiller, & en ce cas, elle n'auroit pu le retenir, s'il eut voulu chercher ailleurs une retraite. C'eſt pourquoi elle reſolut de lui enfoncer un clou dans les temples, certaine qu'après avoir percé le cerveau, où réſident les eſprits vitaux, & le principe du mouvement, la mort de *Siſara* étoit inevitable & ſoudaine.

Sur ces entrefaites, BARAC qui pourſuivoit ce General, paſſant près de la tente de *Jahel*, elle alla au devant de lui, & l'invita en ces termes, *vien, & je te montrerai l'homme que tu cherches* (9). Il la ſuivit, & *voici*, continuë l'Ecriture, *Siſara giſoit mort, & le clou étoit en ſa temple.* Ainſi une femme triomphoit de l'ennemi d'*Iſrael*, ſelon la Prophetie de DEBORA, que BARAC n'avoit pas compriſe. Ce Juge néanmoins ne ſentit aucun mouvement de jalouſie, & loin qu'il regardât la gloire de *Jahel* avec chagrin, il combla cette dame d'eloges. Conduite pleine de grandeur, & au prix de laquelle, le triomphe même lui eut fait moins d'honneur. L'envie ne naît que dans les cœurs bas. Elle eſt glorieuſe à ceux qui en ſont

(9) *Jug. chap. 4. verſ. 22.*

ſont l'objet, & en leur faiſant remarquer leur élevation au deſſus des autres, elle leur fournit de nouveaux ſujets de ſatisfaction. Gemir du bonheur des autres, & faire de leurs ſuccez le ſujet de ſes plaintes, c'eſt ſe nourrir de viperes.

En même temps, les troupes victorieuſes arrivent, alterées du ſang de *Siſara*, & on expoſe à leurs yeux le cadavre de ce General, ſpectacle agréable pour leur fureur. L'admiration éclate alors en loüanges de *Jahel*. DEBORA & BARAC forment un cantique au Seigneur, & y mêlant l'éloge de *Jahel*, *Benite ſoit Jahel par deſſus les femmes* (10) s'écrient-ils, expreſſions qui étoient une figure & une prophetie. L'Ange qui annonça l'Incarnation, les emploia en l'honneur de *Marie*, faute d'en trouver au deſſus. Quelle gloire donc pour *Jahel* qu'on ne la crut pas au deſſous de ces titres!

Je ſouhaiterois pouvoir traduire de même le reſte du Cantique. Le langage en eſt élegant, & le ſtile reſſemble à celui des Pſeaumes, mais une verſion litterale ne pourroit plaire. La dureté des figures auxquelles nous ne ſommes pas faits, la multitude des alluſions à des faits que nous ignorons, les tours

(10) *Jug. chap. 5. verſ. 24.*

tours poëtiques qui obſcurciſſent le texte en l'ornant (*r*), le genie de la Langue *Hebraïque* qu'il faudroit revêtir pour en gouter les beautez, dégouteroient bien des perſonnes. Sans ces raiſons avec combien de plaiſir ne le liroit on pas? DEBORA & BARAC y loüent Dieu avec une energie divine. Ils y étalent d'une manière digne de lui ſes miſericordes, ſes bienfaits, le lieu de la bataille, les autres circonſtances de cet évenement. Enfin DEBORA celebre la valeur de BARAC & BARAC la ſainteté de DEBORA, & tous deux repouſſant ces loüanges, les conſacrent à Dieu.

Après cette victoire *Iſrael* jouit d'un profond repos. *Jabin*, Roi d'*Azor* ou *Haſor*, metropole des *Philiſtins* ſur les frontières d'*Aſcalon* vers l'Orient, retira ſes troupes. BARAC mena une vie heureuſe & tranquille. Pour DEBORA, elle conſerva juſqu'à la mort la glorieuſe qualité d'Oracle d'*Iſrael*, heureuſe ſi elle eut pu conſerver la religion & la vertu parmi eux. Mais l'une & l'autre furent enſevelies avec BARAC après vingt années de Judicature.

GE-

(*r*) Ce cantique paroît encore obſcur aux Interprêtes, & particulièrement le quatorzième verſet.

GEDEON.

Depuis l'an 2676. juſqu'en 2716.

ON diroit que la malice humaine s'opiniâtre à fatiguer la bonté de Dieu. Il ne châtie que pour pouvoir pardonner, & juſqu'à ſa ſeverité, tout eſt un effet de ſa clemence. Au contraire, également foible & orgueilleux, l'homme ſe revolte contre le maitre qui lui pardonne. Il fuit Dieu qui le cherche. Dieu accorde ſa grace aux premières marques de ſon repentir, & par une honteuſe ingratitude, il fuit Dieu de nouveau. On en va voir une nouvelle preuve.

Après la mort de *Barac*, *Iſrael* redevint idolatre, ſeduit par un Magicien *Madianite* nommé *Aod* (*a*). La punition ne tarda pas, & afin que le ſupplice vint d'où étoit venu le peché, une nombreuſe armée de *Madianites* reduiſit les *Hebreux* en eſclavage. C'eſt pour

(*a*) *Philon* de *Biblos* eſt l'auteur de cette particularité.

pour lors que la condition des *Iſraelites* fut veritablement deplorable, parce que les *Madianites* & eux étoient parens, & qu'il n'y a point de haines comparables à celles qui s'allument entre ceux d'une même famille. En effet *Madian* fils d'*Abraham* & de *Cethura* (1) frère de *Jacob* & d'*Eſau* étoit le père des *Madianites*. C'eſt même lui qui leur avoit donné ſon nom, nom myſterieux, puiſqu'il ſignifie en *Hebreu* diſpute & querelle injuſte. Le voiſinage fut une des cauſes de la guerre (*b*). D'un autre côté, *Moyſe* avoit tiré d'eux une vengeance ſignalée (2) en y paſſant au fil de l'épée tout ce qu'il y avoit de mâles, parce qu'ils avoient expoſé *Belphegor* à l'adoration des *Hebreux*. Les *Madianites* qui n'avoient pas encore oublié ce rigoureux traitement, & qui n'attendoient qu'une occaſion favorable, pour faire éclater leur reſſentiment, ne devinrent que plus cruels par le delai. La colere qui a été forcée de ſe

(*b*) Car il faut ſavoir qu'il s'agit ici, non de *Madian*, où *Moyſe* ſe refugia, & épouſa *Sephora*, la fille de *Jethro*, duquel il avoit gardé les troupeaux, mais de la Province du même nom voiſine de la *Judée* & de *Moab*, près d'*Arnon* & d'*Areopolis*.

(1) *Geneſe chap. 25. verſ. 4.*
(2) *Nombres chap. 31. verſ. 2. &c.*

ſe cacher, ſe change en fureur quand elle redevient libre, impatiente de reparer le temps qu'elle a perdu. L'offenſeur oublie tard, & l'offenſé, jamais. Effet d'un amour propre raiſonnable, parce que la memoire d'une injure reçuë n'eſt pas criminelle, & qu'au contraire elle peut être pour nous une occaſion de meriter. Il peut y avoir de la baſſeſſe à oublier les injures, il n'y a point de grandeur à s'en vanger, & la loi en fait un crime.

On doute ſi la vengeance eſt criminelle en elle même, & ſi en certain cas, elle ne peut devenir licite. Mais comme Dieu ſe l'eſt reſervée, & qu'il ne l'a point permiſe à l'homme, elle ne peut jamais être innocente. En Dieu au contraire, elle eſt bonne, parce que c'eſt ſa juſtice même, & qu'il proportionne le châtiment au crime, car voila ce que ſignifie le titre qu'il prend de *Dieu des vengeances* (3). Il en eſt de même des Princes, je veux dire qu'ils peuvent l'exercer en qualité de punition, pourvu que des motifs ſecrets de haine ne ſouillent pas leur juſtice. Ils ſont en droit de vanger leur honneur, parce que leur honneur ne leur appartient pas à eux ſeuls, & qu'ils travaillent

(3) *Pſeaumes Pſ. 94. verſ. 1.*

vaillent auſſi pour leurs ſujets, en retabliſſant leur reputation qui eſt l'ame du Gouvernement. Les Particuliers ſeuls ne peuvent innocemment ſe vanger, parce qu'ils n'ont point de juriſdiction, qui autoriſe leur conduite. Les Princes mêmes ont ce privilege, non en qualité d'hommes, mais comme Lieutenans de Dieu qui leur a remis une partie de ſon autorité, & confié l'adminiſtration de ſa juſtice.

Les *Hebreux* opprimez pleuroient leurs diſgraces, & ne deteſtoient point leur erreur. Ils conſervoient même les infames autels qu'ils avoient érigez aux Idoles, bien qu'ils n'ignoraſſent pas que leur liberté en avoit été la principale victime. Ils verſoient des larmes ſur leurs malheurs, & non ſur leurs crimes, qui en étoient la cauſe. Penetrez d'une vive douleur, il ne leur reſtoit plus que d'en faire un ſaint uſage, mais oubliant leurs offenſes, ils n'étoient ſenſibles qu'à leurs ſouffrances, & conſideroient leurs maux comme terribles, & non comme châtimens, quoiqu'ils fuſſent plus terribles en qualité de châtimens qu'en qualité de maux. Voilà comme les hommes en agiſſent d'ordinaire avec Dieu. Ils l'invoquent dans leurs afflictions, ils l'appellent, ils le cherchent, pour en obtenir la delivrance de leurs pei-

peines, & non celle de leurs fautes. C'eſt ainſi que le Roi *Antiochus*, à ſon retour de *Perſe*, lui adreſſoit des prieres inutiles, parce qu'elles n'avoient pour objet que la fin de ſes maux. Il ne s'embarraſſoit pas de ſolliciter ſon pardon auprès de la miſericorde divine, content de reſte, pourvû que la main puiſſante du Seigneur le ſoulageat & le guerit. Une pareille conduite dans *Iſrael* fut punie de même. Il imploroit le ſecours de Dieu, & *Madian* appeſantiſſoit ſon joug. Les *Hebreux* avoient beau ſe fortifier dans les montagnes, & s'enfermer dans des cavernes, comme des bêtes ſauvages. A peine leurs grains commençoient à meurir, qu'une immenſe multitude de troupeaux des *Madianites*, & d'*Amalec* & d'*Ammon* peuples orientaux venoient ravager leurs moiſſons, & reſſerroient les Tribus dans des rochers affreux, où la nature ſeule les deffendoit. L'écriture exprime en ces termes la deſolation du Peuple Saint. *Semblables à des Sauterelles, les Madianites & leurs troupeaux devoroient les moiſſons d'Iſrael, juſqu'aux portes de Gaza* (4) qui étoit imprenable par ſa ſituation.

Les Captivitez précédentes avoient été plus ſupportables, car du moins *Iſrael* n'avoit pas éprouvé alors la cruelle famine, qui ache-

(4) *Jug. chap. 6. verſ. 5.*

achevoit de lui abattre le courage. Il pouſſe donc vers Dieu de nouveaux cris, & il eſt exaucé, quoiqu'il n'eut pas encore renverſé les autels ſacrileges des Idoles. Mais la bonté divine diſtinguoit parmi leurs prieres celles de quelques Elus, que la crainte ſeule d'irriter un peuple inſenſé avoit empêché de détruire ces marques idolatres. Sur le champ elle ſuſcite un Prophete (5) pour exhorter les Tribus à faire perir ces abominations. Ce ſaint homme leur rappelle le ſouvenir des bienfaits nombreux de Dieu. Il leur fait remarquer les experiences réïterées qu'ils ont faites de ſa miſericorde. Il retrace leurs diſgraces paſſées, l'eſclavage où ils ont gemi à diverſes repriſes, leurs delivrances miraculeuſes, les victoires éclatantes qu'ils doivent à la protection celeſte. Il les fait reſſouvenir de ce que leurs ayeux ſoufrirent en *Egypte*, des prodiges que Dieu opera en leur faveur par la main de *Moyſe* pour les delivrer, & du commandement qu'il leur donna *de ne pas craindre les Dieux des Amorrhéens* (6), c'eſt-à-dire, de ne les pas adorer. Mais le Prophete emploia l'expreſſion, *craindre*, parce que Dieu ſavoit que l'idolatrie naitroit de la crain-

(5) *Jug. chap. 6. verſ. 7.*
(6) *Jug. chap. 6. verſ. 10.*

crainte, paſſion imperieuſe, & qui a créé les Dieux de rien. Effectivement les Gentils accréditoient leur religion par la Magie, & le Demon jaloux du culte divin, aiant ouvert de fameuſes écoles, pour l'uſurper, il faiſoit des prodiges que l'ignorance prenoit pour des miracles, quoique l'experience des Magiciens de *Pharaon*, qui avoient trouvé impoſſible ce qui étoit facile à *Moyſe*, eut dû produire une ſage incrédulité ſur cet article. Néanmoins on n'en revenoit pas, & malgré la défenſe de Dieu, on craignoit toûjours une *Idole*, c'eſt-à-dire le Demon qui étoit le Dieu des *Amorrhéens*, répandu dans les idoles qu'ils adoroient. Aveuglement étrange! Craindre le Demon, appréhender ſon pouvoir, croire ce pouvoir, c'eſt en même temps foibleſſe, ignorance & idolatrie. Le Demon ſait beaucoup, mais il ne peut rien que par Dieu, qui ſeul peut, & qui lui accorde par des vues ſecretes un pouvoir ſi limité, que ce n'eſt pas liberté dans le Demon, mais pure obéïſſance qui le fait agir. L'homme a plus de pouvoir, que le Demon, puiſqu'au moins il ſe determine librement, au lieu que le malin eſprit a perdu entierement la liberté. S'il hait Dieu, & les hommes, il les hait, parce qu'il ne peut s'en empêcher, & il eſt l'inſtrument in-

inviſible des Decrets ſouverains de celui qui le precipita dans les enfers pour punir ſon orgueil & ſon ingratitude.

Le Prophete exhorta inutilement les *Iſraelites*. Sourds à ſa voix, ils ſavoient toutes ces choſes, & ne s'amenderent point. Voilà peut-être pourquoi l'Ecriture n'a pas rapporté le nom de ce ſaint homme, ce qui a donné lieu, aux uns de croire que c'étoit un Ange, & aux autres que c'étoit *Phinées*. Mais ces deux opinions ſont également fauſſes, puiſque *Phinées* étoit mort (car autrement il auroit eu plus de deux cens ans, âge qu'on n'atteignoit plus alors) & que l'Ecriture dit, que *Dieu envoia un homme Prophete* (7), à quoi elle ajoute, comme pour prevenir toute difficulté (*c*) qu'après le Prophete *vint un Ange* (8). Il y a plus d'apparence que c'étoit un *Iſraelite* qui s'étoit retiré dans un lieu écarté, & qui conſervoit dans ſon cœur la religion & l'eſprit de Dieu.

Quoi-

(*c*) On auroit pu dire, que l'Ecriture donnoit à cet ange le nom d'homme, parce qu'il en avoit revêtu l'apparence.

(7) *Jug. chap. 6. verſ. 8.*
(8) *Jug. chap. 6. verſ. 11.*

Quoiqu'il en ſoit, le Seigneur qui avoit prévu l'inutilité de ces prémieres remontrances, & qui avoit reſolu néanmoins de pardonner aux *Iſraelites*, voulut encore les reprimender, pour les confondre mieux. Il agiſſoit ainſi par un excez de tendreſſe, dont il devoit un jour leur demander compte, quand ils l'auroient paié d'une noire ingatitude. Les bontez de Dieu doivent nous faire trembler, car ſi nous en abuſons, il n'y a point de milieu, ſa clemence devient fureur. A meſure que la malice des *Iſraelites* augmentoit, la miſericorde de Dieu croiſſoit à leur égard, & cet appareil de rigueur que le Ciel avoit déploié ſe changeoit tout à coup en une tendre compaſſion, ſans attendre leur penitence. Mais auſſi des vues relevées le portoient à épargner ce peuple. Il lui faiſoit grace pour ne point perdre ceux, dont le Redempteur du Monde devoit naitre, après une longue ſuite de generations. Sa miſericorde étoit l'effet de ſa providence. Il vouloit rendre aux *Hebreux* leur prémier éclat, afin de conſerver la nation ſur laquelle tant de prodiges devoient être operez, & où de la plus ſainte des créatures le Roi des Saints devoit naitre un jour. C'étoit une grande grace qu'il faiſoit en commun aux *Iſraelites*, mais qui ne ſervoit à aucun d'eux

d'eux en particulier, à moins qu'ils ne fiſſent pénitence. Car bien que Dieu nous accorde un bienfait inſigne, en nous accordant la felicité temporelle, cependant elle nous devient funeſte pluſieurs fois, par le mauvais uſage que nous en faiſons.

Un Ange décend de la part de Dieu à *Ephra*, & s'aſſied ſur un chêne (*d*), dans le champ d'un certain *Joas* de la tribu de *Manaſſé*, chef de la famille d'*Ezri*, & père de GEDEON. Ce jeune homme étoit occupé alors à ſeparer le grain des épis, par le moien d'un preſſoir, car la crainte des *Madianites* n'avoit laiſſé aux *Hebreux* que cet expedient, pour ne pas perdre leurs moiſſons. Il apperçut l'Ange, mais il ne le reconnut point, lorſqu'il l'entendit s'exprimer de la ſorte. *Tu es le plus brave des Guerriers, ô* GEDEON, *& Dieu eſt avec toi* (9). Doutant que ce fut une veritable viſion, ce diſcours lui parut une flatterie, il s'humilia, & offenſé de ces loüanges, une aimable modeſtie

(*d*) Le choix de cet arbre le plus fort de tous fait par un ange pour parler à GEDEON eſt myſterieux, car l'ange, le chêne, GEDEON ſignifient FORCE, & préſageoient par conſéquent la défaite des *Madianites*.

(9) *Jug. chap. 6. verſ.* 12.

deſtie le fit rougir. Qu'il eſt aiſé d'entendre les éloges, & difficile de les écouter bien ! Les chercher, c'eſt une vanité inſenſée ; les fuir, c'eſt les chercher ; les aimer, c'eſt une puerilité de l'amour propre, & il y auroit moins de danger dans la haine du prochain. Il faut s'être vaincu ſoi-même pour être inébranlable aux éloges.

C'eſt ce que fit GEDEON. Comme il n'avoit rien fait d'éclatant, ni qui put lui attirer le nom glorieux du plus brave des hommes, il ſe perſuada que ce diſcours étoit faux, & par cette raiſon, il ne put croire qu'il vint d'un Ange. Il ignoroit qu'en lui donnant ce nom, Dieu l'en rendoit digne, & que l'Ange le revetoit de la vertu qu'il lui attribuoit. A la valeur & à la force qu'il avoit reçues de la nature, le Seigneur ajoûtoit une valeur miraculeuſe, proportionnée au grand deſſein de vaincre les *Madianites*. Mais comme GEDEON ne pouvoit ſentir ce changement ſurnaturel que par l'experience, pour l'animer à obéïr, l'Ange ajoûta que *l'eſprit de Dieu étoit avec lui* (10). Ce diſcours jetta GEDEON dans une nouvelle ſurpriſe. *Comment Dieu eſt il avec nous*, répondit-il, *ſi Madian nous opprime* (11) ? C'étoit

(10) *Jug. chap. 6. verſ.* 12.
(11) *Jug. chap. 6. verſ.* 13.

roit penſer que Dieu étoit ſeulement avec les perſonnes heureuſes, & de ſes malheurs, inferer l'éloignement du Ciel. Mauvaiſe manière de raiſonner, car le bonheur peut être pernicieux, mais cependant GEDEON avoit raiſon pour lors, parce que les maux d'*Iſrael* étoient un châtiment celeſte. Il ne ſe trompoit, qu'en ſe plaignant de Dieu, tandis qu'il devoit ſe plaindre uniquement de ſes concitoiens, & en traitant de ſeverité ce qu'il devoit appeller juſtice. Mais l'amour propre l'empêchoit de voir clair. *Où ſont ſes miſericordes, & ſon alliance* (12), diſoit-il? Il ſe confondoit ainſi lui-même, en faiſant mention d'alliance, & c'eſt ce qui arrive toûjours à ceux qui veulent faire entrer Dieu en compte avec eux, j'ai remarqué que leurs plaintes ne manquent pas de rouler ſur ce qui doit les confondre. *Iſrael* ſe plaignoit de Dieu, ſans ſonger à ſes crimes; c'étoit là un nouveau peché: mais dans GEDEON, c'étoit zèle pour le bien public de ſa patrie, dont il déploroit la gloire perduë.

L'Ange ne repondit à ces reproches que par un regard ſevere, & par un ſilence amer & triſte. C'étoit là une forte reprimende. Auſſi GEDEON ne tarda pas à comprendre ſa faute, & commença à faire des réflexions, aux-

(12) *Jug. chap. 6. verſ. 13.*

auxquelles il n'avoit pas encore ſongé. Le ſilence en certaines occaſions eſt expreſſif; que dis-je? les paroles diſent beaucoup, & ſouvent le ſilence ſignifie ce qu'aucunes paroles ne ſauroient exprimer. L'Ange ne voulut pas punir davantage un ſentiment naturel, qui naiſſoit d'un cœur bon & ſimple dans GEDEON. Au contraire, compatiſſant à ſa foibleſſe, il le conſola, d'une manière tendre, & tâcha d'effacer de ſon eſprit l'impreſſion que ſes regards terribles pouvoient y avoir faite. Un Interprete (*e*) a même dit que, non ſeulement ſon ſilence n'eut rien d'auſtere, ni de menaçant, mais même que ſes regards careſſans & amis verſoient le courage dans le cœur du jeune *Hebreu*. Quoiqu'il en ſoit, l'Ange continuant d'exécuter ſes ordres, *pars pour cette entrepriſe*, dit-il, *tu delivreras Iſrael par ta valeur* (*f*), *& ſache que je t'envoie* (13). A ces mots, GEDEON ſe proſterna, & craignant de ſuccomber ſous ce fardeau, *comment*

(*e*) *Cornelius à Lapide.*

(*f*) *Theodoret* & *Toſtat* entendent par ce terme la valeur naturelle de GEDEON, celle que Dieu lui inſpiroit actuellement, & celle qu'il lui inſpireroit dans la ſuite.

(13) *Jug. chap. 6. verſ.* 14.

ment pourrai je executer ces choſes, repliqua t'il, *ſi ma famille eſt la moindre dans la Tribu de Manaſſé, & moi le moindre dans ma famille* (14)? Cette humilité porta Dieu à confirmer ſon décret, & il pardonna en même temps à GEDEON la legere incredulité dont il s'étoit rendu coupable, en ne cedant pas d'abord aux ordres celeſtes.

Cependant GEDEON incertain encore que ce fut un Ange qui lui parlat, ne ſavoit à qui attribuer cette viſion, & refuſoit de ſe mettre à la tête des *Hebreux*. Tantôt c'eſt humilité, de rejetter les dignitez publiques, tantôt c'eſt lâcheté, mais il y a toûjours de l'ambition, ou de l'avarice à les rechercher, quoiqu'on n'en faſſe plus de crime à perſonne, tant ce défaut eſt devenu commun, & on peut-même marquer plus d'orgueil en les refuſant avec mépris, qu'en les acceptant humblement. Ainſi *Diogene* moins ambitieux qu'*Alexandre* étoit plus orgueilleux que lui. Ce Philoſophe, fier comtempteur du monde, aſpiroit à la gloire de le gouverner du petit coin, où il s'étoit caché. Il y a eu des Papes qui ont fui la thiare, d'autres qui l'ont acceptée, d'autres qui l'ont abandonnée, & parmi ces trois eſpeces différentes on compte des Saints. Si dans les dignitez nous

(14) *Ibid.*

nous ne fuions que la peine, c'eſt baſſeſſe, mais ſi nous en craignons l'éclat, c'eſt modeſtie. Il eſt beau & vertueux de penſer baſſement de ſoi-même, pourvû qu'on ne donne pas dans un excez vicieux, qui prouve que nous ne nous connoiſſons point. La reſignation conſiſte à executer malgré le peril ce qui nous paroit la volonté divine. L'humble refus que l'Apôtre Pierre faiſoit de ſe laiſſer laver les pieds par Jeſus Chriſt, ſembloit devoir lui plaire, & néanmoins il en reprimenda l'Apôtre. Quelle élevation de voir Dieu à ſes pieds, & combien étoient indignes de cet honneur ceux qui le reçurent! Cependant il falloit l'accepter pour participer avec Dieu. Il y a des cas où l'humilité doit ceder à la reſignation, en ſorte que l'humilité, la reſignation & l'obéïſſance ſont trois moiens diſtincts de meriter.

Je ſerai avec toi, répondit l'Ange à GEDEON, *& tu vaincras les Madianites comme s'ils n'étoient qu'un ſeul homme* (15). Il n'y avoit alors plus de riſque, puiſque Dieu étoit avec lui, non ſeulement par une providence generale, comme il l'eſt dans tous les états, mais par une providence particuliere. Dieu devoit s'intereſſer ſingulierement à

(15) *Jug. chap. 6. verſ. 16.*

à ſa gloire, lui prêter ſon ſecours tout puiſſant, faire pour ainſi dire lui ſeul les frais de la guerre.

Mais GEDEON doutoit toûjours que ces promeſſes vinſſent d'un Ange ou de Dieu. Il eſt à craindre que des apparences équivoques ne nous faſſent prendre le Demon pour Dieu même. La foi eſt une demonſtration des choſes que nous ne voions point, & heureux qui l'a ſans avoir vu. Cette aveugle ſoumiſſion eſt le fruit de la lumiere d'en haut. GEDEON embarraſſé par ſa prudence, & ſeduit par ſon humilité, n'avoit point cette foi, & craignoit toûjours quelque illuſion. Il demanda donc un ſigne à l'Ange, non pour le tenter, mais pour s'aſſurer lui-même (g). *Donne moi pour ſigne*, lui dit-il, *de la verité que tu m'annonces, de m'attendre ici, juſqu'à ce que j'apporte de quoi ſacrifier à ta Divinité. Je t'attendrai*, répondit l'Ange (16). En même tems, GEDEON va dans ſa maiſon, choiſit un jeune chevreau, dont il met la chair dans un panier, y ajoute des pains ſans levain, n'aiant pas eu le loiſir de les faire lever, apporte juſqu'au bouillon où le

(g) C'eſt l'opinion de *Toſtat.*

(16) *Jug. chap. 6. verſ. 17. 18.*

le chevreau avoit cuit, & place le tout ſous le chêne où étoit l'Ange.

Alors l'Ange lui parla en ces termes, *mets ces pains & cette chair ſur ce rocher, & répands en le jus* (17). GEDEON *obéit*, & l'Ange aiant touché ces choſes du bout d'une baguette qu'il tenoit, à l'inſtant, il s'éleva du rocher une flamme qui conſuma tout. Cette derniere circonſtance ſemble prouver que c'étoit ici un veritable ſacrifice. Cependant pluſieurs Interpretes en doutent, fondez ſur ce que la victime n'étoit pas vivante, que GEDEON n'étoit point prêtre, qu'on ne pouvoit ſacrifier hors du Tabernacle, & qu'il étoit défendu de ſacrifier des chevreaux, excepté pour le peché du Prince. Malgré ces raiſons, le ſentiment contraire a des défenſeurs illuſtres (*h*). Ils alleguent que GEDEON dit qu'*il apporteroit de quoi ſacrifier*, que l'Ange le trouva bon, qu'il temoigna ſon approbation par le feu miraculeux qu'il tira de la pierre. D'ailleurs, ajoûtent ils, GEDEON n'étoit pas pre-

(*h*) *S. Auguſtin, Theodoret, Toſtat*, favoriſez par la verſion des *Septante*.

(17) *Jug. chap. 6. verſ.* 20.

pretre, mais auſſi il n'en fit pas la fonction; ſeulement il porta la matière du ſacrifice, & l'Ange l'offrit en le diſpenſant des ceremonies, de même qu'il en diſpenſa le père de *Samſon*, lorſqu'il lui commanda d'immoler une victime. Quant à ce que GEDEON cuiſit le chevreau, c'eſt qu'il doutoit s'il avoit affaire à un Ange, ou à un Prophete qui ſe nourriſſoit de viandes naturelles. De toutes ces repugnances, concluent ils, il ſe forma un ſacrifice.

Leurs adverſaires à leur tour ne manquent point de fortes preuves. Ils en tirent en premier lieu une du texte même, qui ne marque, ni que ce fut un ſacrifice, ni qu'il y eut diſpenſe des ceremonies établies. Ils remarquent que, ſi faute d'être prêtre, & Levite, GEDEON étoit inhabile à offrir un ſacrifice, les mêmes raiſons faiſoient contre un Ange. Qu'auſſi on ne lit point qu'aucun Ange ait jamais fait les fonctions de ſacrificateur. Que le terme du texte Hebreu, traduit par ſacrifice, devoit être rendu par regal ou préſent, & qu'il a auſſi cette ſignification. Qne par conſéquent, s'il apporta la chair d'un chevreau à l'Ange, c'eſt qu'il e prit pour un homme, auquel cette viande ſeroit agréable. Preuve qu'il n'eut pas intention de faire un ſacrifice, il n'avoit point

point élevé d'autel, ni allumé un foyer. Quant à la flamme qui ſortit du rocher, elle put en ſortir naturellement par la violence du coup que l'Ange frapa, & ſuppoſé qu'elle fut miraculeuſe, elle étoit un ſigne que celui qui parloit à GEDEON étoit un Ange, mais elle ne deſignoit en aucune maniére un ſacrifice. Ce qui confirme cette ſuppoſition, c'eſt qu'alors GEDEON reconnut l'Ange, éclairé davantage par ce ſigne qu'il ne l'avoit été par la foi.

Quoiqu'il en ſoit, après ce prodige, l'Ange diſparut, & GEDEON (18) ſe perſuada qu'une mort prochaine l'attendoit, puiſqu'il l'avoit vû face à face. Je ne dirai point que cette fraieur avoit pour principe la parole de Dieu qui dit qu'aucune créature vivante ne le verra. Mais je ne puis m'empêcher de réflechir ſur la crainte de GEDEON. Il vient d'éprouver la bonté divine, & néanmoins il craint la mort, que fera un homme qui en attend des reproches? Je ne ſais ſi cette crainte eſt fondée ſur la raiſon ou ſur l'humanité. *Malheureux que je ſuis*, s'écria GEDEON! Deplorable condition des hommes. Pour s'épargner un mal court, ils ſouhaitent le delai de leur bonheur. Il eſt in-

(18) *Jug. chap. 6. verſ. 22.*

incertain ſi le deſir de vivre eſt vicieux. Une longue vie nous expoſe à bien des maux, mais d'un autre côté, on peut à loiſir pendant une longue vie amaſſer des threſors pour la vie future, de ſorte qu'il y a de la vertu à l'aimer par ce motif, ſans rapport au plaiſir ſenſible que les hommes trouvent à vivre. Aimer la vie eſt, & une néceſſité, & un défaut, & la ſacrifier ſans juſtice, eſt un crime. Un deſir indifférent n'eſt permis qu'en ce qui concerne l'amour de la vie. Dieu en donnant aux uns une vie courte, aux autres une vie longue, ſouvent a également en vûe de chatier, & les prémiers, & les ſeconds. Ainſi nous ne ſaurions mieux définir la vie, qu'en diſant qu'elle eſt un bien, non en elle même, mais en qualité de moien pour arriver à la vie éternelle.

Bien que l'Ange fut diſparu, il revint inviſiblement, & dit à GEDEON, *ma paix eſt avec toi, ne crains pas, tu ne mourras point* (19). L'Ange ne ſe laiſſa pas voir, mais il remua l'air de telle ſorte, que ces paroles furent entendues. Le texte marque ici en propres termes que c'eſt l'*Eternel qui lui dit* (20). Auſſi GEDEON n'en douta plus, & en memoire de ce qui venoit d'arriver,

(19) *Jug. chap. 6. verſ.* 23.
(20) *Ibid.*

ver, il erigea un autel, qu'il nomma *paix de Dieu* (*i*). Marque de reconnoiſſance qui ne lui fut pas inutile. De nouveaux bienfaits en furent tous les jours la recompenſe. L'ingratitude ferme la ſource des bienfaits, & la gratitude les fait couler abondamment.

Dès la nuit ſuivante, Dieu revint trouver GEDEON (*k*), & lui parla de la ſorte (21). *Pren un Taureau parmi ceux de ton père, & un autre de ſept ans; detrui l'autel de Baal, coupe le bocage qui eſt auprès; érige moi un autel ſur la pierre où tu m'offris un Chevreau, & faiſant de ce bois un foier, ſacrifie moi le ſecond Taureau.* Tout étoit myſterieux dans cet évenement. En prémier lieu l'autel de l'Idole étoit dans le champ de *Joas*, le texte marquant expreſſément, *l'autel de ton père.* C'eſt que Dieu vouloit que le prémier ſacrifice ſe fit aux dépens de *Joas*, & par la même raiſon, il ordonna qu'on lui im-

(*i*) Ce terme paroît n'exprimer rien que de vulgaire, & néanmoins cette paix eſt une faveur la plus particuliere que Dieu faſſe aux hommes. C'eſt une ſecurité qui diſſipe nos doutes par une lumiere ſurnaturelle.

(*k*) L'Ecriture ne dit pas la manière.

(21) *Jug. chap. 6. verſ. 25. 26.*

immolat un Taureau que *Joas* deſtinoit à ſon idole (*l*). D'un autre côté, GEDEON prit un animal âgé de ſept ans, parce qu'il y avoit préciſément le même nombre d'années qu'*Iſrael* étoit opprimé par *Madian*. Par ce rapport Dieu voulut témoigner qu'il alloit mettre fin aux maux des *Hebreux*, & que ſa colere étoit appaiſée par le ſacrifice de GEDEON, car pour le coup ce fut un ſacrifice, Dieu aiant diſpenſé GEDEON de la loi, & l'aiant fait prêtre, bien qu'il ne fut pas de la tribu de *Levi*.

GEDEON craignant la colere de ſon père & celle du peuple, s'il renverſoit de jour l'autel de *Baal*, attendit la nuit pour le faire (22), & prenant alors dix ſerviteurs de ſon père, il exécuta à la lettre les ordres du Ciel. Mais ſa précaution lui fut inutile. Les habitans d'*Ephra* aiant trouvé les reſtes d'un ſacrifice nouveau pour eux, & les ruines de l'ancien autel, conjurerent la mort du coupable. Il ſemble qu'en cherchant l'obſcurité, pour accomplir les ordres divins, GEDEON marqua peu de foi; mais ce fut la prudence ſeule qui le fit agir: prévoiant

(*l*) Selon *St. Ambroiſe*.

(22) *Jug. chap. 6. verſ. 27.*

voiant le danger où la fureur de ſes concitoiens le mettroit, il vouloit épargner à Dieu un miracle pour l'en délivrer. On doute auſſi, s'il ſacrifia les deux Taureaux, ou ſeulement celui de ſept ans (*m*). A la pointe du jour, les *Ephratéens* apperçurent ce ſpectacle, & après des perquiſitions exactes, ils reconnurent que GEDEON étoit le ſacrilege qu'ils cherchoient. Son action ne pouvoit guères demeurer ſecrete, puiſque dix hommes en avoient été temoins, & d'ailleurs il en faiſoit gloire comme d'un acte religieux & ſaint. Sur le champ le peuple commande à *Joas* de livrer ſon fils au ſupplice. *Quoi donc*, leur répondit-il, *eſt ce vous qui prenez fait & cauſe pour Bahal, le vangerez vous? S'il eſt Dieu, qu'il ſe vange lui même de* GEDEON (23). Cette défenſe étoit adroite. *Joas* ſavoit, & tout *Iſrael* le ſavoit comme lui, que *Baal* étoit une fauſſe Divinité. Néanmoins ils l'adoroient. Jamais je n'ai vû de pecheurs moins excuſables que les *Iſraelites*. Ils ne pouvoient ſe

(*m*) *Arias* eſt pour la prémiere opinion, & *Toſtat* pour la ſeconde.

(23) *Jug. chap. 6. verſ. 31. 32.*

ſe défendre ſur leur ignorance, on ne les trompoit point, ils ſe trompoient eux mêmes : ils vouloient s'égarer en depit de la lumiere qui éclairoit leurs pas, ils auroient ſouhaité pouvoir éteindre la lumiere qui brilloit à leurs yeux, mais ils ne le pouvoient; plus on tâche de l'obſcurcir, plus elle a de force.

GEDEON conſerva depuis le ſurnom de *Jerobaal*, c'eſt-à-dire ennemi de *Baal* (*n*). Cependant les *Madianites*, les *Amalecites*, & les *Orientaux* ſe liguent contre *Iſrael*, paſſent le *Jourdain*, & campent dans la vallée de *Jezrahel* (24). GEDEON ſe prépara promptement, & ſelon l'Ecriture, *l'eſprit de l'Eternel le revêtit* (25). Cuiraſſe impenetrable, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte (*o*). GE-

(*n*) Surnom glorieux & éclatant. Les actions des hommes leur font donner de nouveaux noms, ou rendent illuſtre celui qu'ils portent, mais dans cette occaſion ci GEDEON gagnoit peu au change, puiſque ſon nom ſignifie *deſtructeur d'iniquité*, ou *de douleur*, ce qui eſt la même choſe, le même qui chaſſe l'iniquité chaſſant la douleur.

(*o*) Saint *Paul* nous conſeille de nous revêtir de Dieu, c'eſt à-dire, de renoncer au peché, & de nous renouveller à la grace.

(24) *Jug. chap. 6. verſ. 33.*
(25) *Jug. chap. 6. verſ. 34.*

GEDEON ſentit alors qu'une force divine le ſoutenoit, & que Dieu lui avoit inſpiré une nouvelle valeur. Il convoque la maiſon d'*Abiezer* ſon alliée au ſon de la trompette. Il envoie des Meſſagers inviter les tribus de *Manaſſé*, d'*Aſer*, de *Zabulon*, de *Nephtali* à le ſuivre. En moins de rien il ſe voit une armée nombreuſe & choiſie. Il ne doutoit point de la victoire, mais pour remplir *Iſrael* de confiance, il crut pouvoir demander à Dieu un miracle. Demander des miracles par incredulité, c'eſt tenter Dieu; les demander pour ſortir d'un doute fâcheux, c'eſt humilité; les demander avec une foi ferme, c'eſt un acte héroïque de religion: c'eſt chercher la gloire de Dieu, & vouloir l'accrediter pour ainſi dire. *Voici*, dit-il, *je mettrai une toiſon à terre. Je demande que la roſée tombe ſur la toiſon ſeule, & que la terre demeure ſeche* (26). Dieu écouta ſa priere, & quoi qu'il ne fut pas tombé une goute de roſée ſur la terre, GEDEON en exprima de la toiſon plein un petit vaſe. Il demanda alors le contraire du miracle que Dieu venoit d'operer en ſa faveur. Pour le coup, on pourra croire qu'il outroit l'importunité, & il ſemble avoir cru lui-même,

(26) *Jug. chap. 6. verſ.* 34.

me, puis qu'il parla à Dieu en ces termes; *que ta colere ne s'embraſe point contre moi, & je parlerai ſeulement cette fois* (27). Mais ce fut l'effet d'une foi ferme, & je ne puis croire qu'il fut coupable de peché (*p*). S'il eut été criminel, l'Apôtre l'auroit il compté parmi les Saints du vieux Teſtament, auroit il fait l'éloge de ſa foi, Dieu enfin l'auroit il exaucé, comme il l'exauça en effet? S'il demanda ces ſignes, il les demanda, non pour lui-même, mais pour confirmer *Iſrael* dans la foi. *Moyſe* en demanda pour autoriſer ſa legation, & *Ezechias*, pour s'aſſurer de ſa gueriſon, & ni l'un ni l'autre ne pechèrent. L'eſprit de Dieu étoit en GEDEON, & la foi de ce Juge lui faiſoit demander des miracles, qui rendiſſent ſon miniſtere reſpectable aux *Hebreux*. Dieu avoit beſoin de miracle pour être adoré chez ſon Peuple. GEDEON ne les demandoit que pour procurer la gloire de Dieu. Il ſouhaita ces deux miracles oppoſez, parce que la laine ſignifioit ſon humilité, & que la terre re-

pré-

(*p*) C'eſt pourtant l'opinion de *S. Thomas* & de *Toſtat*, qui ont contre eux *Origene*, *S. Ambroiſe*, *Lira*, *Cajetan*, *Arias* & *Serarius*.

(27) *Jug. chap. 6. verſ. 39.*

préſentoit *Iſrael*, il vouloit obtenir pour *Iſrael* & pour lui-même la grace divine exprimée par la roſée fertile, qui arroſa tour à-tour la terre & la toiſon. Ainſi, ce que nous prenons pour une faute en GEDEON, étoit un effet de ſa charité, mais voilà comme nous jugeons de travers des autres hommes (*q*).

Après ces deux prodiges, l'armée de GEDEON, compoſée de trente deux mille combattans, alla camper près d'*Arad*, fontaine qui arroſe le penchant de la haute montagne de *Galaad* (*r*). *Iſrael* victorieux en eſperance, ſentoit déja l'orgueil naitre en ſon cœur, mais Dieu lui épargna une occaſion de devenir orgueilleux. Il dit à GEDEON, *ſi Iſrael gagne la bataille avec tant de troupes, il s'attribuera la victoire, renvoie les donc* (28). Ce Juge obéït, & s'adreſſant à ſon armée, il déclara que ceux qui ne ſe ſentoient pas aſſez de courage, n'avoient qu'à ſe retirer.

Il

(*q*) Les Interpretes ont tiré de cette roſée & de la toiſon une infinité de ſens allegoriques, myſtiques & tropologiques, qui ne ſont point de mon ſujet.

(*r*) *Serarius* croit que cette montagne étoit celle de *Gelboë*, & *Adricomius* eſt du même avis.

(28) *Jug. chap. 7. verſ. 2.*

Il ſemble qu'un diſcours pareil devoit produire un effet contraire, & que perſonne n'oſeroit avoüer ſa lâcheté par ſa retraite. Néanmoins vingt deux mille *Iſraelites* ne rougirent pas de ce fletriſſant aveu, & ils retournèrent dans leurs maiſons (*ſ*). Ce qui devoit leur inſpirer du courage ne leur donna que de la crainte. Lorſqu'on pique un homme lâche, ſouvent une utile honte le rend brave; perſonne ne ſoufre volontiers la note infamante de lâcheté. *Iſrael* la ſoufrit, elle eſt marquée dans ſes Annales, & Dieu voulut en punir la preſomption par cette tache. Une nation qui avoit foulé aux pieds tant d'ennemis vaincus, fuit maintenant, pourſuivie par la terreur, ſa ſeule ennemie. D'où peut venir cette indigne timidité? C'eſt ſans doute des crimes d'*Iſrael* qu'elle naiſſoit. Nos fautes nous abattent le courage, & le crime fait reſonner ſans ceſſe à nos oreilles le bruit importun des chaines dont il nous a chargez. Il y a une barbare politique à dire que la religion fait les lâches.

Il demeuroit encore dix mille hommes avec

(*ſ*) *Arad* ſignifiant crainte, ce n'étoit pas ſans myſtere que les *Hebreux* poſèrent leur camp ſur le bord de ſes eaux. Il eſt apparent, ou qu'ils en burent beaucoup, ou qu'il leur laiſſerent ce nom, pour être un monument honteux de leur crainte.

vec GEDEON. Dieu trouvant que c'étoit trop, voulut qu'il en renvoyat une partie. *Ordonne*, dit-il, *que ton armée boive de l'eau de cette fontaine. Ceux qui ſe mettront à genoux pour boire, & qui appliqueront leurs levres ſur l'eau, tu les renvoieras. Tu ne garderas que ceux qui la puiſant avec la main, la porteront à la bouche, & la lapperont comme les chiens* (29). GEDEON exécuta l'ordre de Dieu, & les derniers furent au nombre de trois cent, petite poignée d'hommes, avec laquelle Dieu voulut vaincre, ſoit que ce fuſſent là les ſeuls braves d'*Iſrael*, ou que ce fuſſent au contraire autant de lâches. En effet les Interpretes ſont partagez ſur ce point. Les uns (*t*) croient que Dieu ne prit avec lui que les braves, qui inſenſibles à l'incommodité de la ſoif, buvoient en paſſant, ou ne buvoient point du tout, & qu'il rejetta avec mepris ceux qui ſe livroient entierement au plaiſir de boire. La néceſſité de ſoutenir par la nourriture nos corps épuiſez nous juſtifie ſuffiſamment, mais s'en ſurchar-

(*t*) Les foibles cherchèrent en buvant à ſe repoſer, & voila pourquoi ils ſe mirent en cette poſture, ſelon *Cornelius à Lapide.*

(29) *Jug. chap. 7. verſ. 4. 5.*

charger, ou y chercher une volupté groſſiere, c'eſt une brutalité honteuſe. Neuf mille ſept cens hommes d'*Iſrael* burent de cette maniere, & pour gouter à leur aiſe le plaiſir de boire, ils ſe courbèrent dans la poſture des quadrupedes, le viſage tourné contre la terre. Les élus au contraire n'inclinerent point leur corps, & bûrent ſans perdre la figure d'hommes, ou s'ils lapperent comme les chiens, ce fut un ſymbole de leur fidelité (*u*). Ceux qui ſont de l'avis oppoſé (*v*), ſoutiennent que Dieu choiſit les lâches & les foibles, ſavoir ceux qui ne voulant pas prendre la peine de ſe baiſſer pour boire, ne prirent qu'autant d'eau qu'il en pouvoit tenir dans la paume de leur main, impatiens de fuir l'ennemi dont ils ſe croioient preſſez. Ils ajoutent que ceux là temoignèrent plus de valeur, qui ſe baiſſant d'un air tranquille ſur le bord de l'eau, burent à leur aiſe, bravans l'ennemi qui étoit proche. Enfin ils diſent que Dieu reſerva les *Iſraelites* lâches, & qu'il en fit l'inſtrument de ſes victoires, pour faire éclater ſa puiſſance par leur foibleſſe.

Il eſt malaiſé de decider entre ces deux opinions. Je me contenterai de dire que, Dieu

(*u*) *Lira, Arias, Serarius, Cornelius à Lapide.*
(*v*) *Joſephe & Toſtat.*

Dieu n'eût il gardé avec lui que les braves, trois cens hommes étoient peu de choſe contre tant d'ennemis. D'ailleurs je dois remarquer que la fontaine d'*Arad* eſt une image de nos fautes, & que la ſoif des *Hebreux* repréſente les paſſions humaines. Les meilleurs entre les hommes ſont ceux qui portent de moindres marques de la tyrannie des paſſions. Puiſqu'elles ſont néceſſaires & inevitables, heureux qui cede rarement à leurs charmes, & à qui elles ne font commettre que peu de fautes, ou des fautes legères, en un mot, qui eſt le maitre de ſoi-même! Car enfin telle eſt la dure condition des mortels, que pour être heureux, il faut nous vaincre nous mêmes, après une guerre opiniâtre & cruelle. Plus nous nous aimons, moins nous devons nous aimer. C'eſt de notre amour propre que naiſſent nos ennemis domeſtiques. S'il eſt exceſſif, ce n'eſt point amour pour nous mêmes, c'eſt haine. Il faut ſe haïr, pour ſe bien aimer, ſelon la doctrine veritable de Jeſus Chriſt.

GEDEON étoit campé ſur la montagne de *Galaad*, & content d'avoir pris des vivres pour ſon armée, il n'avoit fait que peu ou point de préparatifs de guerre. Les *Madianites* repandus dans la vallée la couvroient de leur camp. Dieu s'adreſſa pendant la nuit

au

au General des *Hebreux*. *Leve toi*, dit-il; *decend au camp, & écoute ce qu'ils diront; tes mains alors ſeront fortifiées: & ſi tu n'oſes y aller ſeul, que Phara ton ſerviteur aille avec toi* (30). GEDEON obéït à l'inſtant, & arrivé au prémier corps de garde, il entend qu'un *Madianite* racontoit un ſonge à ſon compagnon en ces termes. *Il me ſembloit qu'un pain d'orge cuit ſous la cendre tomboit en roulant ſur le camp des Madianites, & qu'il renverſoit nos tentes* (31). *C'eſt l'épée de* GEDEON, répondit l'autre, *qui défera notre armée* (32). Dieu illuminoit ce *Madianite*, ou peut-être, ſon apprehenſion lui interpretoit ce ſonge obſcur. Il arrive quelques fois que nos frayeurs ſont prophetiques. Tout étoit GEDEON pour *Madian* conſterné, & la crainte lui dictoit qu'un pain d'orge étoit GEDEON. Juſqu'alors l'infortuné *Iſrael* avoit été le pain des *Madianites*. Ils l'avoient opprimé cruellement, & maintenant ils le craignent, par l'unique raiſon qu'ils l'avoient opprimé. En effet GEDEON n'avoit encore point donné de preuves de ſa valeur. Il commençoit à ſe faire craindre ſous la figure d'un pain. Dieu commen-

(30) *Jug. chap. 7. verſ. 9. 10. 11.*
(31) *Jug. chap. 7. verſ. 13.*
(32) *Jug. chap. 7. verſ. 14.*

mençoit ainſi à lui paier le pain qu'il avoit preſenté à l'Ange. Perſonne ne paie mieux un bienfait que Dieu, ſa reconnoiſſance n'a point de bornes, lui donner c'eſt mettre à uſure, c'eſt amaſſer des threſors. Quicomque lui refuſe ce qu'il pouvoit donner perd plus qu'il n'épargne. Tu trouveras le pain que tu as jetté ſur les eaux, dit le fils de *Sira* (33).

GEDEON animé par le decouragement des *Madianites* (34) retourne à ſon camp, après s'être proſterné en action de graces devant l'Eternel, & ſéparant ſes trois cens hommes en trois corps, il les mene attaquer une armée de cent vingt mille hommes. Leurs armes étoient des trompettes, des bouteilles de terre vuides, & un flambeau. Voila comme Dieu inſultoit aux forces orgueilleuſes de *Madian. Faites ce que vous me verrez faire*, dit GEDEON à ſes compagnons. En même temps, c'eſt-à-dire au milieu de la nuit, ils environnent les tentes des ennemis, ſonnent de la trompette, briſent leurs bouteilles les unes contre les autres, & font briller la lumiere de leurs flambeaux. A ce ſpectacle inopiné, une vaine terreur glace les cœurs des

(33) *Eccleſiaſt. chap.* 11. *verſ.* 1.
(34) *Jug. chap.* 7. *verſ.* 15. 16. 17. *&c.*

des *Madianites*. GEDEON ſe moquoit ainſi de leur courage, & il les trompoit comme des enfans par de ridicules épouventails. Telle étoit ſa foi, & la nouveau courage qu'il avoit reçu du ciel, qu'il marchoit au combat ſans défenſes & ſans inquietude, aſſuré de la victoire. Son armée le ſuivoit dans les mêmes diſpoſitions. Autrement elle auroit refuſé d'obéïr, & n'auroit point affronté un peril évident & inevitable. Dieu n'avoit pas inſpiré ce ſtratageme à GEDEON, il étoit ſans doute le fruit de la confiance ferme de ce General en la protection divine. *Vive Dieu & GEDEON*, crioient les *Iſraelites*. Ce dernier nom frapa *Madian* de crainte. La fureur les ſaiſit, ils cherchent inutilement un paſſage pour fuir, ils s'embarraſſent les uns les autres, & comme ils voioient les flammes luire de tout côté, environnez du peril, ils tombent dans un deſeſpoir funeſte, & ſe jettent avec rage les uns ſur les autres. Peu eurent le bonheur de fuir juſqu'à *Betſethà* & à *Thebath*, & GEDEON vainquit ſans autres armes que ſon nom. Pour la ſeconde fois, il n'en couta à Dieu que d'agiter un peu l'air pour dompter ſes ennemis, comme il en avoit triomphé devant *Jericho* par le ſon des trompettes, & par ce miracle, il fit une égale impreſſion ſur *Iſrael* &

ſur

ſur *Madian*, en faiſant craindre au prémier la punition de ſon ingratitude & de ſon orgueil, & en infligeant au ſecond la peine duë à ſon infidelité.

On a depuis emploié (*w*) pluſieurs fois des flambeaux allumez dans les mêmes vues, & avec le même bonheur que GEDEON, mais non avec la même aſſurance de reüſſir. Celui qui combattoit ici, c'étoit le nom formidable de Dieu : le feu & les trompettes repréſentoient la grandeur & le courroux de cet être ſouverain, & les morceaux des vaſes briſez ſignifioient la foibleſſe humaine en la préſence du Seigneur.

GEDEON ne laiſſe pas ſa victoire imparfaite. Les Tribus de *Nephtali*, d'*Aſer*, & de *Manaſſes* pourſuivent les vaincus. Il envoie d'agreables nouvelles aux habitans de la montagne d'*Ephraïm*, & leur ordonne de ſaiſir les avenues du *Jourdain*, juſqu'à *Bethera*, & d'aller à la rencontre des *Madianites*. Ceux-ci exécutent ſes ordres, prennent priſonniers *Oreb* & *Zeb* Princes de *Madian*, & en font ſervir les têtes d'ornement à leurs piques, après quoi ils les préſentent

à

(*w*) *Fabius* uſa de ce ſtratageme contre *Annibal*, *Amilcar* contre les *Eſpagnols*, *Fredegonde* contre ſes ſujets revoltez.

à GEDEON (35). Ils y ajouterent des plaintes ſéditieuſes, de ce qu'il ne les avoit pas invitez au combat, tellement qu'*ils lui perdirent le reſpect, & employèrent preſque la violence* (36).

Le vulgaire eſt un monſtre indompté, feroce, qui commet toute ſorte de crimes, aſſuré de l'impunité par la multitude. Ajoutez que la Tribu d'*Ephraïm* étant préferée à celle de *Manaſſes*, qui décendoit comme elle de *Joſeph*, cet avantage la rendoit orgueilleuſe. Voilà ſur quoi étoit fondée l'inſolence des *Ephraïmites*.

GEDEON leur fit une réponſe obligeante. L'aigreur ne ſert pas davantage que la douceur, on ne deſarme la colere que par degrez, c'eſt un feu que l'eau ſeule peut éteindre, & dont l'activité cede à la ſeule molleſſe de l'eau. *Le grapillage d'Ephraïm ne vaut il pas mieux que les vendanges d'Abiezer*, leur dit GEDEON (37). Il abbaiſſoit ſa maiſon de la ſorte, & il s'humilioit lui même, pour abattre l'orgueil d'*Ephraïm*, que la ſeverité n'auroit pas reprimé. Il gagna plus par cette douceur, que par ſa victoire, ſelon *Joſephe*, & les *Ephraïmites* s'appai-

(35) *Jug. chap. 7. verſ. 25.*
(36) *Jug. chap. 8. verſ. 1.*
(37) *Jug. chap. 8. verſ. 2.*

paiſerent. Les gens orgueilleux, credules comme les enfans, s'amuſent de même, un peu d'air les ſatisfait, c'eſt leur nourriture ordinaire. Il ajouta ces mots, *Dieu a livré Oreb & Zeb chefs de Madian entre vos mains, pouviez vous acquerir plus de gloire, & pouvois-je faire plus que vous n'avez fait* (38)? Ceux d'entre vous qui ont moins de valeur en ont plus que les braves de la maiſon d'*Abiezer*. Voilà ce que ſignifioit ce grapillage préferable à la vendange. D'autres (*x*) l'expliquant néanmoins d'une autre manière, diſent que mettre les ennemis en déroute, c'eſt la vendange, & qu'achever leur défaite par la priſe des chefs, c'eſt le grapillage, grapillage qui demeura aux *Ephraïmites*, & qui valut mieux que la victoire remportée par les *Abiezerites*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette prudente humilité flechit l'arrogance des *Ephraïmites*, effet que la ſeverité n'auroit pas produit, dans un temps où le gouvernement de GEDEON étoit mal affermi & chancelant.

Il paſſa enſuite le Jourdain, & étant arrivé à *Socoth* ville de la tribu de *Gath*, il y de-

(*x*) *Arias & Toſtat.*

(38) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 2. 3.

demanda du pain pour les trois cens hommes qui l'accompagnoient. La demande étoit ſi juſte, qu'il eut pu ſe diſpenſer de la faire, & prendre d'autorité ce qu'il ne vouloit obtenir que comme un préſent. *Je vais*, dit-il, *pourſuivre Zebé & Zalmana Rois de Madian* (39). On prit pour préſomption un diſcours qui étoit le fruit d'une foi ferme, & ceux de *Socoth* n'entendant pas ce langage des Saints, rejetterent la demande de GEDEON. C'eſt ainſi que la derniere victoire n'avoit pas encore regagné les *Iſraelites* à Dieu. Malheureuſe avarice de *Socoth!* Ils inſultent à la religieuſe confiance de GEDEON, *penſes tu déja tenir Zebé & Zalmana entre tes mains*, diſent-ils? *Non*, répondit GEDEON, *mais lorſque je les aurai, je froiſſerai votre chair avec des épines* (40). Il paſſa de cette ville à *Phanuel*, où aiant été traité comme à *Socoth*, tant l'exemple a de force, il partit, après leur avoir fait cette menace, *quand je reviendrai victorieux, je démolirai cette tour* (41). Son deſſein étoit de punir leur hauteur en leur ôtant ce qui la produiſoit. Nos erreurs combattent nos propres lumieres, ſeules capables de nous ren-

(39) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 5.
(40) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 6. 7.
(41) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 8. 9.

rendre heureux. Donner à l'opiniâtreté le loiſir de reconnoitre ſes fautes, c'eſt un double ſupplice, c'eſt honte & chagrin.

GEDEON avec ſes trois cens hommes en attaqua quinze mille, les vainquit, & fit priſonniers les deux Rois *Zebé* & *Zalmana*. Après cette victoire, étant retourné à *Socoth* & à *Phanuel*, il fouetta avec des ronces ſeptante des principaux citoiens de la première, & détruiſit la tour de la ſeconde, dont il tailla les habitans en pieces (42). C'étoit une action rigoureuſe; mais GEDEON étoit Juge; la ſeverité des ſouverains eſt au fonds clemence, parce que le ſupplice d'un petit nombre épargne la néceſſité fâcheuſe d'en punir un grand. Au contraire, épargner un coupable par une injuſte pitié, c'eſt être cruel envers le public: *Iſrael* s'arme ici contre *Iſrael*, & ne fut jamais moins ſon ennemi.

GEDEON avoit entendu dire que les deux Rois, ſes priſonniers, avoient tué deux de ſes freres uterins ſur la montagne de *Thabor*. Il s'informe de la verité dans les termes d'un homme qui la ſait. *Qui avez vous tué ſur le Thabor*, dit-il à ces Princes? Feindre qu'on n'ignore pas une choſe eſt un bon moien

(42) *Jug. chap. 8. verſ. 16. 17.*

moien pour la découvrir. Voiez comme la malice eſt facile à tromper. Comme on ne doute point que les perſonnes ſachent ce qu'elles feignent de ſavoir, on leur avouë ce qu'elles ignorent. Les deux Rois répondirent, *c'étoit deux hommes qui te reſſembloient, & chacun d'eux paroiſſoit un fils de Roi* (43). Comme les deux *Madianites* ſentoient leur mort prochaine, ils diſoient la verité. C'eſt de cette manière, que les hommes renferment la verité dans leurs cœurs juſqu'aux approches de la mort. Alors ce labyrinthe obſcur de fraudes, que nous avons tiſſu pendant notre vie, ſe developpe; parce que nous allons comparoitre devant le tribunal de la verité. Peut-être auſſi les deux Rois comptoient par leur ſincerité faire leur cour à GEDEON. Néanmoins, comme il étoit Juge, il prit le parti de la rigueur contre eux. *C'étoient mes freres, enfans de ma mere*, leur dit-il, *que vous avez tuez. L'Eternel eſt vivant, ſi vous les aviez épargnez, je vous aurois pardonné à mon tour* (44). Il ſemble qu'il ſe vange, & il ne vange que Dieu. *Jether* fils ainé de GEDEON étoit préſent à cet entretien. Son pere lui commanda de tuer ces deux Princes.

(43) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 17. 18.
(44) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 19.

ces. Nouvelle eſpece d'infamie. *Jether*, jeune enfant, n'oſoit tirer l'épée, & GEDEON remettoit cependant à ſes foibles mains le ſoin de cette cruelle vengeance, pour ajouter l'infamie à la rigueur du ſupplice (45). *Tue nous, toi qui es homme*, dirent les deux Rois à GEDEON (46). Mourir des mains d'un enfant leur paroiſſoit pire que la mort même. Combien l'homme eſt né orgueilleux! On fuit un affront chimerique, & qui ne doit durer qu'un inſtant. C'eſt un effet, ou de la nobleſſe, ou de l'immortalité de notre ame, qui s'explique comme elle peut. Une des meilleures preuves qu'elle ne doit pas mourir eſt cette attention inquiete pouſſée au delà de la vie. Nous ſouhaitons laiſſer de nous un ſouvenir honorable, ſouvenir inutile à nos cendres glacées, & abandonnées à la pourriture. Mais c'eſt qu'en ceſſant de vivre nous commençons véritablement à vivre. GEDEON tua donc *Zebé* & *Zalmana* de ſes propres mains. Je ne m'amuſerai pas à prouver, que cette action étoit, non cruauté, mais obéïſſance. On ſait aſſez qu'il y avoit tel cas, où pardonner

(45) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 20.
(46) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 21.

donner étoit un crime, & enſanglanter ſes mains, rendre ſon ſacrifice agréable.

Le peuple, témoin des prodiges operez en faveur de GEDEON, voulut le revetir du pouvoir abſolu & hereditaire. *Domine ſur nous*, dirent-ils, *toi, ton fils, & le fils de ton fils*, mais rejettant cette dignité, *Dieu ſera votre Maitre*, leur répondit-il (47). Voilà le comble de la grandeur humaine. Se refuſer à l'éclat de la ſouveraine puiſſance, qui nous cherche, prouve une ambition éteinte parfaitement. Il demanda ſeulement à ſes Soldats les carquans des *Iduméennes*, des *Chananéennes*, & des *Madianites* (48), qu'ils avoient pillées. Ils les lui offrirent avec joie, & aiant amaſſé de la ſorte mille ſept cent ſicles, ou ſeptante livres d'or, il en fit faire des ornemens ſacerdotaux, ou comme s'exprime l'Ecriture, un *Ephod*, mais cet ornement ne ſervant qu'à couvrir l'épaule, il n'eſt pas apparent qu'il eut emploié tant d'or à une piece ſemblable. Fondez ſur un autre ſens du mot *Ephod*, qui ſignifie, ornement d'un autel, quelques auteurs (*y*) penſent que ce fut un Idole, expoſé

(*y*) *Procope* & d'autres citez par *Toſtat.*

(47) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 23.
(48) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 24. *&c.*

poſé par GEDEON à l'adoration des *Iſraelites*. Penſée qu'il eſt étonnant qu'on ait pu concevoir d'un Saint, car l'Apôtre lui donne ce nom, d'un homme plein de foi, de celui pour qui Dieu fit tant de miracles, & qui détruiſit l'autel de *Baal*. D'autres (*z*) jugent que c'étoit, non un ſuperhumeral, mais un habit entier, une eſpece de robe triomphale. Un autre ſavant (*a*) croit que c'étoit une cotte de maille, d'or pur, qu'il offrit à Dieu en action de graces. Un quatrieme (*b*) veut que ce fuſſent des habits ſacerdotaux, que GEDEON garda chez lui, pour ſacrifier, & qu'en cela conſiſtoit le peché dont il ſe repentit dans la ſuite, mais l'Ecriture ne fait aucune mention de cette penitence. Il y a plus d'apparence (*c*) que par cet Ephod, il faut entendre les divers ornemens d'un Grand Prêtre, ſavoir le Rational, & l'Urim & le Thummim, que le ſouverain Pontife revetoit, avant de rendre ſes oracles, & d'interpreter la volonté divine. Il laiſſa ces marques ſacrées en dépôt, à *Ephra* ſa patrie, en memoire du triomphe ſigna-

(*z*) *Arias.*
(*a*) *Cajetan.*
(*b*) *Lira.*
(*c*) *S. Auguſtin, Theodoret & autres.*

ſignalé qu'il avoit obtenu du Ciel, & cette conduite n'eut rien de criminel. Il ſe trompa à la verité, mais il eut des vues droites, & la pureté de ſes intentions l'excuſe. Il eſt vrai que ſon erreur devint funeſte aux *Iſraelites*, parce qu'après ſa mort, cet *Ephod* leur donna occaſion de tomber dans une idolatrie, qui attira ſur eux d'effroiables châtimens. Mais il n'avoit pas prévu ce malheur. GEDEON étoit ſaint, & il affligea Dieu par une action qui n'avoit rien de criminel, & qui bien que de pure inadvertence, cauſa la ruine & la honte de ſa maiſon. Cette devotion apparente & inconſiderée eut ces pernicieuſes ſuites. Tant il eſt vrai que juſqu'aux choſes mêmes, qui nous ſemblent excellentes, nous devons examiner tout avec ſoin, parce que mille defauts ſe cachent ſous les belles apparences de la vertu, & nous trompent de la ſorte. C'eſt pourquoi *David* prioit Dieu (49) de le purifier de ſes fautes ſecretes, & qu'il ignoroit. Il y a en nous preſque autant de ces fautes que nous ne connoiſſons pas, qu'il y en a qui nous ſont connues.

GEDEON fut malheureux de laiſſer ſans y penſer un monument, qui porta les *Hebreux*, inconſtans dans leur culte, à idolâtrer.

(49) *Pſ. 19. verſ. 13.*

trer. *Moyſe* avoit élevé un Serpent de bronze (50), & le peuple tomba dans l'idolatrie, ſans que *Moyſe* en fut coupable. GEDEON fait un *Ephod*, & les *Iſraelites* tombent dans l'idolatrie, GEDEON en eſt puni comme d'un crime. Cette difference vint des differentes conjonctures où ces deux Saints ſe trouverent. Le premier fut obligé par Dieu même à faire ce qu'il fit, & n'en put prévoir les conſéquences, au lieu que le ſecond agit ſans néceſſité, & que, averti par les experiences paſſées, il auroit pu prévoir les ſuites funeſtes de ſon action.

GEDEON (51) eut de ſes femmes ſeptante fils, & de ſa concubine (*d*) qui demeuroit à *Sichem*, il laiſſa *Abimelech* fils legitime, car concubine alors ſignifioit proprement femme non declarée ou non dotée. *Iſrael* fut en paix durant quarante années que GEDEON le gouverna en qualité de Juge. L'Ecriture ajoute qu'il mourut *dans une bonne vieilleſſe* (52). Elle a voulu dire ſans dou-

(*d*) L'Ecriture ne dit pas ſon nom, mais *Joſephe* la nomme *Druma*.

(50) *Nombres chap.* 21. *verſ.* 9.
(51) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 29. 30. *&c.*
(52) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 32.

doute, une vieilleſſe tranquille & paiſible, ou glorieuſe & applaudie, ou ſainte & innocente, car ce n'eſt qu'en ces cas, cas qui ſe rencontroient dans GEDEON, que la vieilleſſe eſt bonne.

ABIMELECH.

Depuis l'an 2716. juſqu'en 2719.

PLus Dieu favoriſe *Iſrael*, plus *Iſrael* devient ingrat, & le Ciel éprouveroit moins leur ingratitude, s'il le combloit de moins de graces. Il ſemble que ce qui donne aux *Iſraelites* une occaſion de devenir pires, eſt la bonté infinie du Seigneur, & ſa diſpoſition à pardonner. En effet les *Hebreux* oubliant tant de bienfaits ſignalez, compterent pour peu de redevenir idolatres. Ils ajoutèrent à ce crime celui de jurer ſolemnellement obéïſſance à *Baal*, de lui promettre leur culte, & de faire alliance avec lui (1). Ils n'en étoient pas encore venus à cet excez d'impieté de ſe lier à l'idolatrie par

(1) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 33.

par des ſermens, & d'enchainer ainſi leur liberté, afin d'avoir une nouvelle raiſon, fauſſe raiſon, de perſeverer dans le crime. Voila comme nous emploions à rendre le crime durable les moiens qui devoient ſervir à nous affermir dans la vertu, & comme nous nous fermons volontairement le retour au bien, fachez de la poſſibilité d'abandonner le vice. Ce peuple indigne, cheri de Dieu comme la prunelle de ſes yeux, non ſeulement ne veut pas le reconnoitre, mais il jure même de n'adorer d'autre Dieu que *Baal*. En verité, je crois qu'ils ne vouloient d'aucune Divinité, & que dans leur brutal aveuglement, ils prenoient pour une néceſſité facheuſe l'obligation de ſervir un Dieu, ou d'obſerver la loi.

Les *Hebreux* ne témoignèrent pas davantage de reconnoiſſance à la maiſon de *Gedeon*, cette maiſon couverte de gloire, & où ils avoient voulu établir la Royauté. Au contraire, ils la mepriſèrent, la laiſſèrent en proie aux inſultes d'ABIMELECH, & perdirent le ſouvenir de la liberté publique, rachetée par cette famille de l'oppreſſion de *Madian*. Ils abhorroient les cendres de *Gedeon*, parce qu'elles leur rappelloient ce qu'ils devoient à ce grand homme, & qu'elles leur retraçoient leurs devoirs. La vuë de nos obligations nous

chagrine, & bleſſe l'orgueil. Auſſi un eſprit élevé, regardant l'ingratitude comme la ſuite inevitable de ſes bienfaits, la mepriſe, ou pour mieux dire, trouve un autre ſujet de ſatisfaction, dans la confuſion dont elle couvre ceux qu'il a favoriſez. Si la crainte de trouver des ingrats tariſſoit la ſource de nos bienfaits, la beneficence deviendroit un commerce uſuraire, & en cherchant de la reconnoiſſance, nous ôterions à la liberalité une partie de ſa grandeur. Un homme reconnoiſſant nous paie de nos ſervices par ſa gratitude, il les anéantit preſque, mais en les oubliant, l'ingrat les releve. Ce n'eſt pas un bonheur d'avoir affaire à des ingrats, mais il y a de la gloire. Trouver des hommes ſenſibles, c'eſt trouver des Rivaux, qui diſputent avec nous de l'honneur de bien faire. Peu de gens ont eu le bonheur de rendre des ſervices éclatans à leur patrie, qui n'en aient été paiez par une ingratitude criante, & qu'elle n'ait ſacrifiez aux traits empoiſonnez de l'envie qui les attaquoit. Que dis-je? Bien meriter de ſes concitoiens, c'eſt un bonheur commun à peu de gens, mais les trouver reconnoiſſans, c'eſt ce qui n'eſt arrivé à perſonne. Les hiſtoires ſont pleines d'exemples qui prouvent cette triſte verité, mais ils ne doivent rebuter perſonne, au con-

contraire ce ſont des aiguillons à la vertu. La maiſon de *Gedeon* n'eut pas plus de bonheur que les autres.

ABIMELECH fils de ce Juge & d'une Eſclave eut plus de hardieſſe que ſes freres. Aſpirant à la Royauté, il va à *Sichem* où demeuroient les parens de *Druma*, ſa mere. Cette femme avoit fait un mariage clandeſtin avec *Gedeon*, & l'avoit publié par vanité. ABIMELECH ſignifie *Père Royal*, ſa mère lui impoſa ce nom ſuperbe, pour relever ce que ſa naiſſance avoit de bas. *Druma* étoit Payenne, ſans quoi elle n'auroit pu devenir eſclave d'un Hebreu, & ſon fils ſe ſentoit plus de penchant pour le culte Idolâtre que pour la religion veritable. Cet exemple doit rendre les Princes circonſpects dans le choix de leurs épouſes, parce que la creance maternelle influë beaucoup ſur celle des enfans: le langage flatteur & careſſant d'une mère s'inſinuë ſans peine dans un cœur tendre, & qui n'eſt pas encore formé: or une ame imbuë des principes d'une religion, l'oublie difficilement: il faut une grace bien forte, pour renoncer adulte à des ſentimens ſucez avec le lait.

Le plaiſir abaiſſa *Gedeon* juſques dans les bras de *Druma*, & d'elle naît un enfant, que l'ambition éleve ſur le throne de *Gedeon*.

Juſtes compenſations par leſquelles la providence punit nos déreglemens. En ABIMELECH naquit la ruine de la maiſon de *Gedeon* & celle d'*Iſrael*. Ce jeune ambitieux parla en ces termes aux *Sichemites*.

Les ſeptante fils de Gedeon, *mon pere, ſeront vos ennemis, parce que je ſuis né parmi vous, & comme je ſuis l'objet de leur haine, vous, infortunez citoiens, il vous ſacrifieront à leur rage contre moi. Ils partageront enſuite* Iſrael *entre eux, & tant de maitres ne ſerviront qu'à remplir tout de déſordres. Sinon, un ſeul regnera, & ſi ce prince ſort de* Sichem, *il vous ſera glorieux d'avoir donné un maitre à la Nation, au lieu que ſi le Juge eſt d'*Ephra, *il vous opprimera. Choiſiſſez donc. La maiſon de* Jacob *va devenir une democratie, où armez les uns contre les autres, il faudra, ou que nous nous ſoumettions au vainqueur, ou que nous ſoufrions avec le vaincu. Au contraire, ſi vous me mettez à la tête des* Sichemites, *vous ſerez les maitres,* Sichem *capitale d'*Iſrael *verra les Tribus lui rendre d'humbles témoignages de reſpect, les nations apporteront en foule leurs tributs dans vos murs, &* Sichem *ſera la maitreſſe de tant de peuples. Aimeriez vous mieux que l'Empire demeurat dans* Ephra, *ou croiez vous qu'il y ſoit attaché?*

ABIMELECH ne parloit avec tant de douceur, que pour obtenir la puiſſance ſuprême, c'eſt ainſi qu'en uſent toûjours ſes pareils. Le commencement de la tyrannie eſt doux, le milieu rude, & la fin violente. Il s'abaiſſoit pour monter ſur le throne. L'ambition eſt une eſpece d'yvreſſe, qui fixant nos yeux ſur un but, nous aveugle ſur la lacheté des moiens (*a*). Les *Sichemites* perſuadez que les freres d'ABIMELECH n'étoient pas moins ambitieux que lui, ajoutèrent foi à ſes menſonges, & le reconnurent en qualité de Roi, après quoi ils lui donnerent ſeptante ſicles d'or, tirez du temple de *Baal*, pour lever une armée. Ainſi la tyrannie d'ABIMELECH commença par un ſacrilege (*b*), & par conſéquent, que ne devoit on pas craindre de lui, quand il auroit une fois ſoumis tout *Iſrael*? Pour moi, j'ai de la peine à concevoir un cas, où la néceſſité puiſſe juſtifier le depouillement des temples, puiſqu'il faudroit auparavant que les Palais mêmes fuſſent vuides.

ABIMELECH travailla ſur le champ à raſ-

(*a*) Temoin *Agrippine* qui pour élever *Neron* voulut bien s'expoſer à la mort.

(*b*) Car c'en étoit un, bien que *Baal* fut une Idole.

raſſembler une armée ; une foule de bandis (2), & de ſcelerats s'enrôlérent ſous ſes enſeignes ; c'étoient les gens qu'il lui falloit, ils lui reſſembloient. Les mechans trouvent aiſément des complices, parce que nous allons avec joie, où nous ſavons que la licence ne ſera point génée par des loix incommodes. C'étoit la lie d'*Iſrael*, mais il n'en pouvoit choiſir d'autres, la reſſemblance étant ce qui forme la ſympathie entre les hommes. Les malhonnêtes gens fuient les hommes vertueux, ils n'en ſauroient ſoutenir la préſence, ils cherchent quelqu'un dont les regards ne leur reprochent point leurs crimes, & ne les faſſent pas rougir. Un privilege glorieux de la vertu, c'eſt qu'elle inſpire le reſpect à ceux mêmes qui ne la pratiquent point.

Avec cette troupe, ABIMELECH ſûr du ſuccez, marcha vers *Ephra*, & y aiant élevé un autel à l'endroit où *Gedeon* detruiſit celui de *Baal* (*c*), il y maſſacra ſes frères, un ſeul eut le bonheur d'échaper à ſa cruauté (3). C'eſt ainſi qu'en même temps ſa politique

(*c*) C'eſt l'opinion d'*Arias*.

(2) *Jug. chap. 9. verſ. 1. 2. 3. 4.*
(3) *Jug. chap. 9. verſ. 5.*

tique barbare le debarraſſa de ſes rivaux, & fit la cour aux Idolatres, en vangeant leur Idole renverſée. Cependant Dieu le laiſſa faire, abandonnant pour un temps la verité au menſonge, afin de punir ſur les enfans de *Gedeon* la faute qu'il commit de faire faire un *Ephod* d'or, qui donna occaſion à l'Idolatrie.

ABIMELECH répand le ſang des ſiens, pour s'aſſûrer la couronne, il boiroit celui qui coule dans ſes veines, s'il étoit néceſſaire à ſon ambition. Cette paſſion ne connoît point de parens (*d*). Quicomque l'embarraſſe lui devient inſupportable. C'eſt une ſoif inſatiable que rien n'éteint. Chaque crime ne ſert qu'à l'allumer de nouveau, & l'ambitieux court de forfaits en forfaits, parce que chaque forfait lui paroît propre à affermir ſon repos. Une action cruelle l'expoſe au danger, mais pluſieurs ſemblent l'en mettre à couvert, quoiqu'elles l'expoſent davantage (*e*). Il ne reſpecte pas même la proximité du ſang, & ſes parens ſont les premiers immolez,

(*d*) *Phraates* fils d'une concubine tua *Herode* ſon pere, & trente freres, pour regner.

(*e*) *Ochus* maſſacra quatre vingt de ſes freres pour ſe faire Roi de *Perſe*. *Muleaſſes* Roi de *Tunis* aveugla dix huit de ſes freres, & ſon fils lui fit le même traitement, pour ſe mettre à ſa place.

lez, parce qu'il n'y a point de milieu entre les aimer tendrement, ou les haïr à la fureur.

Après ce maſſacre, les *Sichemites* couronnèrent ABIMELECH, près d'un chêne qui lui ſervit de throne (*f*). Ceux de *Mello*, petite ville, dependante de *Sichem*, ſuivirent ſon exemple. Néanmoins *Juda* & les autres Tribus ne le reconnurent point.

Ce ne fut pas là l'unique ſujet d'inquietudes qui reſta à ce tyran. Dieu avoit reſervé un des fils de *Gedeon*, nommé *Joathas*, comme nous avons dit. La vie de ce jeune homme empoiſonna la proſperité d'ABIMELECH. Voilà comme Dieu fait que les mechans ne jouiſſent jamais ſans trouble des biens acquis par l'injuſtice, de peur que l'iniquité heureuſe & tranquille ne ſoit imitée. ABIMELECH redoutoit *Joathas*, depuis le fratricide, par lequel il étoit devenu le tyran de ſa patrie. Avant ce crime, il diſputoit la couronne à ſes frères, ſans être chargé de la haine generale. Maintenant, uſurpateur abhorré, il a affaire à un rival dont

(*f*) *Maſius* & *Serarius* croient que c'étoit ſous ce chêne qu'*Abraham* erigea un autel à Dieu, lorſqu'il revint de *Chaldée* dans la terre de *Chanaan*, & ils ajoutent que *Jacob* y enterra les idoles de ſa maiſon.

dont on déplore le malheur. *Joathas* ſeul plaint des *Hebreux* lui paroit plus à craindre, que ſes ſeptante freres enſemble conjurez contre lui, parce qu'il le regarde comme une victime qui a trompé ſa fureur. Il ſe repent de ce qu'il a fait, parce qu'il n'a pas achevé ſes crimes, & qu'il lui en manque encore un. Infame eſpece de repentir! La douleur qu'il a de ſes mechancetez en eſt une nouvelle. Plus il craint, plus il devient cruel; il n'eſt occupé que de *Joathas*; tout eſt *Joathas* pour ſon imagination effrayée. Telle eſt la condition de l'ambitieux, il eſt puni par le deſordre de ſes penſées, & le ſouvenir de ſes fautes l'accompagne en tous lieux.

ABIMELECH en cet état paroiſſoit moins un Prince élevé par ſon rang au deſſus des perils, qu'un criminel qui appréhende la juſtice du Prince. Enfin devenu furieux par ſes inquiétudes, il pourſuivit *Joathas*, & celui-ci s'enfuit ſur la montagne de *Garizim*, d'où il parla en ces termes aux *Iſraelites* (4).

Les Arbres voulant élire un Roi, l'Olivier, le Figuier & la Vigne refusèrent la couronne,

(4) *Jug. chap. 9. verſ. 7. &c.*

ronne, l'Epine voulut bien l'accepter (*g*). C'étoit une invective contre ABIMELECH. Par les Arbres qui rejettèrent la couronne, *Joathas* entendoit ſes freres, & par l'Epine, ABIMELECH (*h*), parce que le Tyran ainſi que l'épine eſt environné de pointes, & pique de quelque côté qu'on l'aborde. L'épine répreſentoit auſſi par ſes pointes les armes d'ABIMELECH teintes du ſang de ſes frères, & ſembloient une image de ſa ferocité. L'épine enfin eſt inacceſſible, ſans ombre, ſans fruit, & d'une ſechereſſe qui ne la rend bonne qu'à être jettée dans le feu. Ce ſont autant de traits qui déſignent un tyran (*i*).

La liberté de *Joathas* redoubla les frayeurs d'ABIMELECH. Un perſécuteur a dit que les Chrétiens ſupportoient les ſupplices avec moins d'impatience qu'il ne ſupportoit la liberté Evangelique. En voici la cauſe. Dieu parle par la bouche de ceux qui ſoufrent perſécution, & telle eſt l'infortune des méchans,

(*g*) Cet élegant Apologue dit beaucoup, c'eſt le premier qu'on trouve dans les livres, il a ſervi de modele à *Eſope*, à *Phedre*, à *Avienus*.

(*h*) C'eſt le ſentiment de *Lira*

(*i*) *Lira* croit que l'Olivier, le Figuier & la Vigne qui refuſerent de regner, répreſentoient *Othoniel*, *Debora*, *& Gedeon*, qu'il falut comme forcer à recevoir l'autorité ſuprême.

chans, qu'ils craignent malgré eux ceux qu'ils oppriment.

Joathas continua de la maniere ſuivante. *Que Dieu juge notre differend* (5). Propoſition formidable pour ABIMELECH. De la même manière, *David* demanda que Dieu le jugeat (6), & ce fut l'effet d'une ſage crainte. Nous fremiſſons, en ſongeant que Dieu ſera notre juge, tandis que nous devrions nous en rejouir. Livrez à un autre, nous ſerions malheureux: inſtruits de l'atrocité de nos fautes, les hommes ne nous pardonneroient jamais; il ne faut pas moins que la bonté infinie de Dieu pour nous faire grace.

Joathas finit par une priere pour les *Sichemites* & pour ABIMELECH, ſi leur conduite étoit juſte, & par une imprecation terrible au contraire, s'ils étoient coupables.

Voilà qui dut les fraper davantage que ce qu'avoit dit auparavant *Joathas*. Notre crime eſt notre propre juge. L'imprecation de ce jeune homme devoit ſortir ſon effet contre l'inhumanité d'ABIMELECH, & contre la conſpiration des *Sichemites*. Ce qui eſt le fruit des crimes, on ne le poſſede pas tranquillement, & on n'en jouit qu'à demi. Emploier

(5) *Jug. chap. 9. verſ.* 16.
(6) *Pſeaumes Pſ.* 17.

ploier des moiens violens, pour arriver à ſes fins, eſt un derangement des cauſes ſecondes. Cette execration ou impreecation eſt ou une ſentence, ou une prophetie. Nos fautes attirent ſur nous un chatiment infaillible, & ſemblent implorer la vangeance du Seigneur. Ainſi *Joſué* (7) maudit ceux qui releveroient *Jericho*, & *Eliſée* (8) les petits enfans qui l'injurioient, & ni l'un ni l'autre ne pria ſans effet.

Joathas s'enfuit à *Bera*, à huit milles d'*Eleutheropolis* (*k*) dans la tribu de *Juda*, aux environs de *Jeruſalem*. Son diſcours avoit effraié ABIMELECH ſans le rendre meilleur. Il n'en perſiſta pas moins dans la tyrannie. Ceux que la cruauté a placez ſur le throne ſont reduits à gouverner par la cruauté, & tel eſt leur malheur que le crime qu'ils deteſtent leur devient néceſſaire: il faut pluſieurs violences pour en ſoutenir une ſeule.

Il n'y a point de milieu entre la tyrannie & la haine publique. Ainſi de tyran ABIMELECH devint bientôt un objet d'exécration.

(*k*) Selon. *S. Jerôme.*

(7) *Joſué chap. 6. verſ. 26.*
(8) *Rois l. 2. chap. 2. verſ. 24.*

tion. Ceux mêmes qui l'ont mis ſur le throne, honteux de ce choix, le deteſtent. Le repentir eſt le premier châtiment de nos fautes. Les alliez d'ABIMELECH l'ont en horreur, mais il n'eſt plus tems. Un choix imprudent, en fait de maitres, ne s'expie que par une longue ſuite de maux, parce que cette faute eſt cauſe d'une infinité d'autres. Les *Sichemites* mal aviſez pleurent leur oppreſſion, & comme ils l'ont cherchée eux mêmes, cette circonſtance aigrit encore leur douleur. Je ne ſais en effet ce qu'il vaudroit mieux, ou ſoufrir un mal, ou ſe l'être attiré. Dans les chagrins où notre imprudence nous conduit, l'amour propre a doublement à ſoufrir.

L'Ecriture dit (9) que Dieu envoia un mauvais eſprit entre ABIMELECH & les Seigneurs de *Sichem*. Ce fut une punition celeſte ſur le tyran & ſur les *Sichemites*. Il en naquit ſans doute des jalouſies, des haines, des ſcandales: Dieu les permit; il n'ignoroit pas que l'eſprit malin les ſuſciteroit: néanmoins on ne peut dire qu'il voulut les pechez d'ABIMELECH & de *Sichem*; il ne vouloit que ſa vengeance, parce qu'il faloit ſatisfaire ſa juſtice. Cette diſcorde ne les néceſſitoit

(9) *Jug. chap. 9. verſ. 23.*

ceſſitoit pas au mal. Selon un Interprete (*l*), cet eſprit envoié de Dieu n'étoit qu'un ſcrupule, une réflexion ſur leur faute, ſcrupule & réflexion dont naquit la diſcorde. Dieu fait ſouvent pour une bonne fin des choſes qui doivent être la ſource du peché, & qui pouvoient néanmoins ne le pas être, continuë ce ſavant. Ainſi Dieu n'eſt pas la cauſe du peché, bien qu'il ſoit l'auteur de la cauſe du peché, parce que cette cauſe ne néceſſite pas. D'autres (*m*) ſoutiennent que l'eſprit envoié de Dieu étoit le Demon. Mais qu'avoit à faire ce Tentateur à *Sichem* ? ABIMELECH ne ſuffiſoit il pas pour y renverſer toutes choſes ? Je ne ſaurois croire qu'un Demon fut néceſſaire pour punir un peuple gouverné par un tyran. La malice de l'homme vaut un enfer entier, & pour nous diſculper, nous accuſons le Diable de bien des fautes, dont il eſt innocent. Si Dieu eſt contre *Sichem* & contre ABIMELECH, que faut il pour les entrainer dans le peché, que leur volonté même ? Auſſi de la haine, les *Sichemites* paſſent bientôt à la trahiſon, & cherchent à tuer ABIMELECH. J'ai déja évité une fois la queſtion ſi le tyrannicide eſt permis, je l'éluderai encore, ſuffit qu'il

y a

(*l*) *Toſtat.*
(*m*) *S. Auguſtin & Serarius.*

y a de l'audace à juger notre juge, mais qu'il eſt naturel de repouſſer l'oppreſſion. Les Conjurez attendoient ſur les cimes des montagnes. Ils ne purent cacher leur mauvais deſſein à ABIMELECH, de ſorte qu'il leur échapa, mais d'ailleurs il arriva mille deſordres de cette entrepriſe. Le peuple ne prend guères les armes, ſous le beau pretexte de recouvrer ſa liberté, qu'il ne commette des deſordres, & que tout ne finiſſe d'une manière tragique.

Le chef des mecontens étoit *Gaal* (10) fils d'*Obed*, un des Grands d'*Iſrael* (*n*). Un des pretextez alleguez par lui étoit qu'ABIMELECH avoit *Gedeon* pour pere (11). Voilà comme les hommes oublient les bienfaits. Parce que *Gedeon* renverſa l'autel de *Baal*, il offenſe les Idolatres. Aveugle erreur, qui pour autoriſer ſes dereglemens, emprunte le nom reſpectable de religion ! Ce qu'il y a de meilleur dans ABIMELECH, *Gaal* lui en fait un ſujet de reproche. C'eſt ainſi

(*n*) Comme ABIMELECH n'étoit pas un Juge veritable, & qu'il n'avoit été élu que par les *Sichemites*, je ne ſais s'il y avoit de la trahiſon dans le fait de *Gaal*.

(10) *Jug. chap. 9. verſ. 26.*
(11) *Jug. chap. 9. verſ. 28.*

ainſi que les paſſions jugent toûjours de travers. Ce qui fait honneur à ce Tyran, paſſe pour honteux chez les Idolatres, & la ſervitude des Idoles, lâche & deraiſonnable ſervitude, leur paroît honorable & glorieuſe. Sans la religion, le ſavoir eſt une malheureuſe ignorance : l'honneur qu'on acquiert par les crimes eſt la ſeule infamie veritable ; ſi le comble de l'erreur eſt de ne pas deteſter le crime, il y a de la folie à croire que l'erreur peut être un ſujet de gloire. Obéïr aux loix de notre corruption, ces loix qui derogent à celles de la verité, c'eſt une eſpece d'Idolatrie. Les *Iſraelites* font un crime à *Gedeon* de ce qu'il adora le vrai Dieu, & un ſujet de loüanges à *Gaal* de ce qu'il adore les faux Dieux. Tels ſont les jugemens dépravez des hommes.

ABIMELECH (12) avoit confié le gouvernement de *Sichem* à *Jebul*, méchant homme, & digne d'être le miniſtre d'un tel prince. Nous ne nous amuſerons pas à un detail circonſtancié de ſes vices, il étoit ſerviteur d'ABIMELECH, & on ſait qu'un mechant prince n'a gueres de bons ſerviteurs. Un tyran en fait toûjours une infinité d'autres. Ce qu'il exécute par lui même n'eſt qu'une petite partie de ce qu'il exécute,

(12) *Jug. chap. 9. verſ.* 30.

cute. Les permiſſions qu'il accorde, & les commiſſions qu'il donne, voila en quoi conſiſte l'excez de la tyrannie. Un Roi inſpire ſes défauts à ſes ſujets, & ſes ſujets lui font la cour par leurs vices. C'eſt applaudir le Prince que de l'imiter. C'eſt pourquoi ſes ſujets étudient ſes vices, & le contrefont par flatterie. Ainſi il eſt aiſé de juger de la corruption des *Sichemites* & de *Jebul*.

Ce Miniſtre avertit ABIMELECH des cabales de *Gaal* dans *Sichem*. Il feignoit d'être ami de ce *Sichemite*, pour le tromper mieux, & pour penetrer ſes deſſeins, eſpece odieuſe de fidelité, puiſque c'étoit une veritable trahiſon.

Il n'y avoit que des gens imprudens & pauvres qui ſuiviſſent *Gaal*, les perſonnes ſages avoient prévu le peril, & s'en étoient éloignées. Entrer dans une conſpiration eſt l'effet d'une folle temerité. C'eſt marcher ſous les étendarts du déſeſpoir, & s'embarquer ſans bouſſole ſur une mer tempeſtueuſe.

Auſſi l'entrepriſe de *Gaal* (13) lui réüſſit mal, & il ne faut pas en être ſurpris, les ſouverains ont beau être injuſtes, ils triomphent ordinairement de la juſtice des ſujets.

ABI-

(13) *Jug. chap. 9. verſ. 39. &c.*

ABIMELECH remporte la victoire ſur *Sichem* avec les armes que *Sichem* lui a fournies, & la revolte de cette ville juſtifie la violence du vainqueur. C'eſt le ſort ordinaire des rebelles. Ils donnent aux Princes injuſtes de juſtes raiſons de les maltraiter. ABIMELECH détruiſit *Sichem*, il y ſema du ſel, on ne fit grace de la vie à perſonne, & tant de cruautez devinrent juſtice par la rebellion des *Sichemites*.

Gaal prit lâchement la fuite. Il ne faut pas une valeur vulgaire pour combattre contre ſon Prince; les difficultez de l'entrepriſe étonnent: attaquer ſon Roi, c'eſt s'armer contre ſon Roi, contre ſon honneur, contre ſoi-même; eſt il aiſé alors de vaincre? Une guerre où il eſt honteux de vaincre, où la victoire eſt funeſte, n'eſt ce pas une haute folie? Que ſeroit ce donc ſi on y étoit vaincu? L'effet ordinaire d'une guerre déclarée à ſon maitre, c'eſt de l'affermir ſur le throne d'où on vouloit le precipiter, & de repandre la terreur parmi ceux qui pourroient tenter le même crime.

Les *Sichemites* s'étoient retirez dans le temple de *Baal* (14). ABIMELECH monta ſur la montagne de *Selmon*, & coupant une groſſe branche dont il chargea ſes épaules, il or-

(14) *Jug. chap. 9. verſ. 46. &c.*

ordonna à ceux qui le ſuivoient d'imiter ſon action. Il fut ponctuellement obéï, & menant ſes troupes vers le temple, il y mit le feu. Mille hommes y furent étoufez par la fumée, & expierent leur trahiſon par ce ſupplice, qui leur en retraçoit la honteuſe image. Juſqu'ici il paroît que la prophetie de *Joathas* n'étoit point fauſſe, en voici déja la première partie accomplie, la ſeconde s'accomplira bientôt de même.

ABIMELECH alla enſuite mettre le ſiege devant *Thebes*, ville de *Judée*, mais une pierre, jettée du haut d'une tour par une femme, termina ſa vie & les maux d'*Iſrael*. L'Ecriture remarque que ce Tyran donnoit alors des marques d'une extrême valeur. C'eſt ainſi que Dieu fait ceder les forces humaines quand il lui plaît aux foibles efforts de ceux qu'il a choiſis. ABIMELECH ignoroit le danger inevitable qu'il couroit. Dieu ſe reſerve de ces reſſources impenetrables pour nous humilier.

Ainſi fut accomplie la prophetie entiere de *Joathas* (15). Il avoit expoſé à Dieu ſes ſoufrances, & Dieu qui n'oublie rien, les écouta. L'Hiſtorien ſacré obſerve même que pluſieurs compagnons d'ABIMELECH periront;

(15) *Jug. chap. 9. verſ. 53.*

rent, afin de verifier clairement la prophetie.

Au reſte ABIMELECH bleſſé n'étoit pas expiré ſur le champ. C'eſt pourquoi s'adreſſant à un de ſes ſerviteurs, il le pria de lui paſſer ſon épée au travers du corps, afin qu'on ne dit pas qu'il étoit mort des mains d'une femme. Infortuné ABIMELECH ! Près d'entrer dans une éternité malheureuſe, il s'occupe d'un honneur imaginaire, il craint ce qu'on dira de lui après ſa mort, & lui qui réduiſit *Iſrael* au deſeſpoir y eſt reduit lui-même. Il fut le prémier tyran des *Hebreux*, & le ſeul reprouvé d'entre leurs Juges, ce qui l'a fait raier par un ſavant du nombre de ces ſouverains Magiſtrats.

Son ſerviteur l'acheva, de ſorte qu'il mourut de pluſieurs morts, pour m'exprimer de la ſorte, & que trois perſonnes concoururent à ſa mort, la *Thebéenne*, lui-même, ſon ſerviteur (*o*). On pourroit même y ajouter la pierre. En effet, aiant teint une pierre du ſang de ſes ſoixante & dix frères, il étoit fatal qu'il perit d'un coup de pierre.

Telle

(*o*) *Pyrrhus*, *Herman*, *Attila* Roi des *Saxons*, eurent le même ſort qu'ABIMELECH, mais ce dernier fut plus malheureux, en ce que le coup mortel ne ſuffit pas pour l'achever, il concourut lui-même à ſa mort, en ſe faiſant tuer.

Telle fut la fin d'ABIMELECH, il avoit cherché la gloire, en uſurpant la ſouveraineté, & il s'y couvrit de honte. Il ne gouverna que trois ans. Un gouvernement violent n'eſt pas de longue durée. Son nom chargé d'opprobre ſouille la liſte des Juges, entre leſquels il eſt le ſeul qui fut méchant.

THOLA.

Depuis l'an 2719. juſqu'en 2742.

LEs hommes cherchent tous également le bien. Quand nos fautes nous y conduiſent ſeules, & ſont nos ſeules maitreſſes, il nous en coute pour apprendre, mais pourtant heureux qui peut apprendre au moins par ce moien.

Après la mort d'*Abimelech*, *Iſrael* inſtruit par ſon experience des maux que la tyrannie entraine après ſoi, reſolut de choiſir pour maitre un homme juſte. Nos égaremens nous rendent ſages, & par des detours obliques nous menent enfin dans le droit chemin.

Choiſir le mal eſt à la fois erreur & crime, & le deteſter dans la ſuite eſt l'effet d'une triſte néceſſité. Si nous nous arrêtions aux idées claires de notre entendement, nous rencontrerions la verité, & avec elle nous fuirions toûjours le mal, parce qu'il ſuffit de le connoitre pour l'abhorrer.

Pourquoi ne connoiſſons nous pas le monde? C'eſt parce qu'on le conſidere avec une attention ſuperficielle, & comme en paſſant. Avec une attention exacte, les belles couleurs du vice ne nous ébloüiroient pas, il n'a qu'une mince écorce. Mais nous ne connoiſſons, ni la vertu, parce que nous n'en écartons pas l'exterieur triſte, ni le vice, parce que nous ne penetrons pas au dela du voile trompeur qui en cache la difformité. Nos paſſions nous traitent comme des enfans, & nous amuſent par de vaines apparences. Ce qu'elles nous font rechercher eſt ſemblable à ces ſtatuës de carton dont les dehors frappent, & le dedans n'eſt qu'un amas mépriſable de linges & de papiers.

Il falloit réparer l'honneur du throne ſouillé par *Abimelech*. C'eſt pourquoi on donna pour ſucceſſeur à ce tyran THOLA (1), fils de *Phua*, frere de *Gedeon*. La memoire de ce dernier vivoit encore, c'eſt ce qui

(1) *Jug. chap.* 10. *verſ.* 1.

qui fit chercher un ſouverain dans ſa famille.

Les bonnes actions ſont éternelles. Du fond du tombeau *Gedeon* prêche *Iſrael*, & ſa voix que les *Hebreux* n'entendoient pas il y a quelque temps, commence à être entenduë, parce qu'ils ne ſont plus aveugles, & qu'il faut avoir de bons yeux pour entendre la verité. Il ſort des voix du ſepulchre, diſoit un Prophete. Perſonne effectivement ne prêche mieux que les tombeaux, mais comme ils ne flattent perſonne, on ne les entend pas, & on refuſe de les écouter. La verité qui nous detrompe parle un langage triſte & déſagréable, & c'eſt ce qui fait que, loin de la chercher, nous la fuions quand elle nous cherche.

Iſrael Gentil avoit en horreur *Gedeon*. Devenu religieux, il ſe choiſit un Juge dans ſa famille, il réüſſit dans ce choix, parce qu'il le fit avec un eſprit repentant, il voulut reparer les ſcandales d'*Abimelech* par la pieté de THOLA c'eſt pourquoi Dieu fit rentrer le ſceptre dans la maiſon de *Gedeon*.

Sur un ſeul pied naiſſent les roſes & les épines. Il ſeroit ridicule de croire que la vertu ſuit le ſang. Dans les viciſſitudes ſucceſſives des familles, on voit les bons & les mechans confondus enſemble. Il en eſt de nos

Ancêtres comme des ſtatuës que nous voudrions leur élever : en vain le ſculpteur ne negligeroit rien pour les rendre parfaites, on remarqueroit entre elles une ſenſible difference. Qui feuilleteroit avec ſoin les Annales anciennes, y trouveroit tant de ſujets de mortifications, qu'il quitteroit bientôt ſa lecture avec depit. Parmi les femmes dont Jeſus Chriſt deſcendoit quelques unes étoient peu eſtimables, elles ne meritoient pas d'être citées parmi ſes Ancêtres; néanmoins l'Evangeliſte les nomme : c'eſt un reproche indirect de notre vanité. Tous les hommes vertueux n'illuſtrent pas les familles, ou tous les hommes vicieux les deshonorent, choiſiſſez : le meilleur parti pour notre vanité ſeroit de retrancher bien des perſonnes de notre arbre genealogique.

THOLA étoit de la Tribu d'*Iſacar*, & *Gedeon* de celle de *Manaſſes*, parce que *Phua* & *Gedeon* étoient ſeulement freres uterins. La mere de *Phua* eut ce fils dans la Tribu d'*Iſacar*, où elle ſe maria en ſecondes noces après la mort de *Joas*, parce que les femmes qui avoient des freres pouvoient épouſer des hommes d'une autre Tribu, leur famille ne manquant point d'heritiers. Trois Juges deſcendoient de cette femme, *Gedeon*, *Abimelech* & THOLA. L'Ecriture ne la nomme pas ; mais

ſi le

ſi le tems a fait perir ſon nom, il n'en a ni éteint le ſouvenir, ni effacé la gloire.

THOLA naquit dans la Tribu d'*Iſacar* (2), & demeuroit à *Sehir* ville de la Tribu d'*Ephraïm*. Il y a de l'ingratitude à oublier ſa patrie, mais il eſt ſage d'en ſortir: perſonne n'y eſt Prophete, parce qu'on y eſt trop connu. Un Idolatre qui auroit vu degroſſir une ſtatuë, & les membres peu-à-peu ſortir du bloc, auroit moins de reſpect pour elle, parce qu'il l'auroit vuë tronc groſſier & informe. Il en eſt de même de nous, on fait peu d'honneur à nos exploits dans les lieux qui ont été temoins des folies de notre enfance, & il eſt facheux d'avoir pour juges nos concitoyens, parce qu'ils ſe ſouviennent de nos fautes. Quand on a mal débuté, il eſt moins facile d'obtenir des loüanges, que de s'en rendre digne. Un Etranger au contraire avec du merite eſt bientôt l'objet des éloges, parce qu'il ſe ſaiſit d'abord de notre admiration. Les grands hommes ne peuvent tenir dans leur patrie, ils reſſemblent aux fleuves dont la ſource eſt petite, ils ne s'agrandiſſent qu'à proportion qu'ils s'en éloignent. Les commencemens d'un Heros ſont peu éclatans; auſſi nous

(2) *Jug. chap. 10. verſ. 2.*

ne voyons pas volontiers ce qui nous rappelle le ſouvenir de ce que nous avons été, parce que nos premiers eſſais ſont toûjours bien au deſſous de ce que nous ſommes devenus. Un ſavant ne ſonge pas avec plaiſir à ſa jeuneſſe, parce qu'elle ne fait que lui retracer ſon ignorance. *St. Auguſtin* étoit trop grand pour *Thagaſte* ſa patrie; il en ſortit, & le monde fut trop étroit pour contenir ſa gloire. Notre patrie nous reſſerre, il faut en ſortir pour nous étendre. Je ne ſçai pourquoi nous l'aimons, elle qui ſouvent eſt la maratre de ſes enfans. *Jeſus Chriſt* prefera le lieu où il devoit mourir à celui de ſa naiſſance: on ne lit point qu'il ait demeuré à *Bethléem*; *David* l'avoit predit (3) en ces termes: *Dieu* préfere les portes de *Sion* à tous les Tabernacles de *Jacob*. Nous ſommes maltraittez dans notre patrie, parce que nous n'y trouvons que nos égaux. L'égalité fait les envieux, & l'inegalité fait qu'ils ſe déclarent: c'eſt pourquoi heureux ceux qui ſont enviez; c'eſt une preuve qu'ils ſe ſont élevez par quelque endroit au deſſus de leurs pareils; une femme d'une ſageſſe diſtinguée ſouhaittoit à ſa fille un mari que l'envie attaquat; il eſt agréable d'être l'objet de l'envie, & facheux d'en être le ſujet.

Nous

(3) *Pſ.* 87. *verſ.* 2.

Nous ſouhaitons rentrer dans notre patrie chargez de l'envie de nos concitoyens, parce qu'ils n'abhorrent que le merite diſtingué. THOLA quitta ſa patrie. Il ſavoit que jamais arbre ne fut adoré dans la forêt où il étoit né, il faut qu'il ſoit tranſporté ailleurs, & qu'un ciſeau ſavant lui ait fait changer de forme, ſans quoi il demeure un tronc brut, & ne ſera jamais jamais l'objet de la Religion.

Sehir étoit capitale d'*Ephraïm*, & conſiderable par ſes richeſſes : THOLA y demeuroit avant que d'être juge, & c'eſt parce qu'il y demeuroit qu'il le devint. Il faut chercher la fortune pour la rencontrer, & on n'arrive à rien de grand dans une petite ville. Les vuës mêmes y ſont bornées, & quand on y a obtenu ce qu'on y ſouhaittoit, on ſe retrouve encore dans ſa premiere baſſeſſe.

S'il y a quelque choſe de facheux à ſouhaitter toûjours, il y a auſſi du plaiſir. C'eſt l'occupation que le St. Eſprit dit qu'ont tous les hommes : elle les empêche de tomber dans l'oiſiveté. Il n'y a pas de mal à étendre les bornes de nos deſirs, pouvu que nous gardions quelques meſures. Il eſt de la prudence d'aſpirer aux biens qui ſont près de nous, & autant qu'il ſeroit criminel de

former des ſouhaits outrez, autant eſt il ridicule de n'en former aucun.

Sebir étoit alors capitale d'*Iſrael*, parce qu'elle en étoit le centre. Le gouvernement eſt peu reſpecté dans les Provinces éloignées, & il eſt difficile de les retenir dans le devoir, quand on ne leur parle que de loin, & que les ordres n'y arrivent que tard. Le Fils de *Syrach* dit qu'il eſt prejudiciable d'avoir des affaires dans les lieux éloignez, & qu'on ne retire du profit que de celles qui ſont ſous la main: l'induſtrie des hommes eſt limitée, & en embraſſant trop de choſes à la fois, ils riſquent de les mal exécuter: c'eſt ce que fit entendre à *Alexandre* cet homme qui prenant un cuir de bœuf ſec, l'étendit ſur la terre, & fit remarquer à ce Conquerant qu'en en foulant aux pieds une partie, la partie oppoſée s'élevoit.

Il eſt aiſé de gouverner bien un état borné, difficile d'en gouverner un grand, impoſſible d'en gouverner un vaſte. Les *Romains* perdirent l'empire à force de l'aggrandir. L'*Eſpagne* étoit plus conſiderable, lorſqu'elle l'étoit moins, & qu'elle n'avoit pas porté ſes conquêtes dans des lieux ſi éloignez; auſſi quelqu'un offrant à un Empereur des conquêtes faciles, il repondit qu'il n'étoit qu'un.

THOLA ſauva *Iſrael*, ou ſelon l'Ecriture, il y retablit le culte veritable, & triompha des ennemis publics. Il mourut à *Sehir* après avoir gouverné 23. ans.

JAIR.

Depuis l'an 2742. juſqu'en 2764.

A *Thola* ſucceda JAIR. Jamais *Iſrael* n'avoit temoigné tant de ſageſſe, mais auſſi jamais il n'avoit tant craint la ſervitude; la crainte eſt le commencement de la ſageſſe, dit le Fils de *Syrach*. La crainte eſt la meilleure maitreſſe; elle nous conduit à Dieu qui eſt la ſageſſe originale. *Iſrael* fait un bon choix, parce qu'il craint celui qu'il adore.

JAIR (1) étoit conſideré dans *Manaſſés* à cauſe de ſes richeſſes: ce furent elles qui le firent élire: ce que le monde appelle autorité eſt le reſpect que l'opulence & le pouvoir attirent aux grands. La veneration du peu-

(1) *Deuteron. chap. 3. verſ. 14.*

peuple pour JAIR ſe changea en obéïſſance, & l'amour qu'il lui temoignoit devint ſujettion. L'amitié du peuple eſt un bien que les Tyrans negligent de ſe procurer; ils aiment mieux ſe rendre formidables, dût-il leur en couter la haine de leurs ſujets, perſuadez qu'ils ne trouveront leur ſureté, que dans la terreur qu'ils repandent; néanmoins le chemin le plus court vers la tranquillité c'eſt l'amour du peuple.

JAIR naquit dans *Galaad* (2), il avoit 30. fils aſſis ſur autant d'anons (*a*), car c'eſt l'expreſſion de l'Ecriture, qui a voulu décrire en ces termes la poſterité nombreuſe & floriſſante de ce Juge. Ce n'eſt pas un malheur d'avoir beaucoup d'enfans; mais ce peut en être un: le bonheur conſiſte à en avoir de vertueux: *Dieu* beniſſant *Abraham* lui promit une grande poſterité, mais la benediction conſiſtoit, non dans le nombre des deſcendans, mais dans la vertu de pluſieurs d'entre eux. Souhaiter de laiſſer des enfans eſt

(*a*) Elle a été entenduë ainſi par *St. Jerôme*, *Lira*, *Arias*, *Vatable*, *Toſtat*. *Cajetan* croit que c'étoient des chevaux. *Cornelius à Lapide* ſoutient que c'étoient des Anes, parce que ceux de la *Paleſtine* ſont tres grands & bons coureurs.

(2) *Jug. chap.* 10. *verſ.* 3. 4.

eſt naturel, & en certain cas c'eſt un effet d'orgueil; il y a de la différence entre deſirer des enfans & chercher à continuer ſa nobleſſe; il peut y avoir de la vertu dans le premier, & le ſecond eſt vicieux. Il eſt doux de ſe voir multiplier dans un grand nombre d'enfans, mais combien de chagrins & d'inquietudes ne cauſent ils point. La veritable felicité c'eſt de les voir parvenus à un âge robuſte, & c'eſt ce que le texte exprime, en marquant qu'ils étoient tous capables de monter à cheval. *Joſephe* dit qu'ils étoient bons cavaliers, mais je ne crois point que l'Ecriture ait voulu marquer cette qualité; car outre qu'elle eſt peu importante, elle ne pouvoit gueres ſe trouver chez les *Hebreux*, à qui une loi du *Deuteronome* défendoit d'avoir pluſieurs chevaux.

L'Ecriture continuë l'éloge de JAIR, en diſant que ſes enfans étoient Princes de 30. villes, auxquelles ils avoient donné leur nom. D'autres diſent qu'ils les avoient baties; mais ce ſentiment n'eſt pas croyable, parce que la *Judée* étoit environnée alors des *Cananéens* & des *Pheniciens*, outre qu'il ne s'accorde point avec *Strabon*, *Joſephe*, *Cunæus* & autres. Quelques-uns ont traduit ce même endroit par le mot de Grands, & cette opinion eſt aſſez naturelle; il y a quelque apparence

que

que JAIR établit ſes trente Fils dans autant de villes, & ce fut l'effet d'une fine politique. Des arbres plantez à l'étroit étendent peu leurs branches, & ne croiſſent qu'à une hauteur mediocre; au lieu que dans un terrain ſpacieux, croiſſant à leur aiſe, ils le couvrent bientôt de leur ombre. Les Peres doivent imiter cette conduite, & s'ils ſont ſages, éloigner leurs enfans de leur berceau, ſans ſe laiſſer aller à cette tendreſſe feminine & indiſcrete qui ne ſauroit ſe ſeparer de ſes enfans. Ce fut un bonheur pour *Tobie* qu'il laiſſa partir ſon fils de *Ninive* pour *Ecbatane* Province de *la Medie*, & qu'il ne ſe laiſſa pas attendrir par les plaintes d'*Anne* ſa mère. C'eſt l'effet d'un amour mal reglé que de retarder les progrez de ceux qu'on aime. Il y a peu de gloire à renfermer l'éclat de ſon nom dans un petit eſpace. Pour étendre ſa réputation, il faut la répandre, c'eſt pourquoi *Salomon* compare le nom de ſon épouſe au vif argent, parce qu'il ne demeure jamais où il tombe, & qu'il cherche toûjours à s'étendre.

Ici finit l'éloge de JAIR, éloge auſſi noble qu'il eſt court. L'Ecriture ajoute ſeulement qu'il gouverna *Iſrael* vingt deux ans. JAIR mourut, & *Iſrael* mourut avec lui, parce qu'il retomba dans l'idolatrie. On donna une ſepulture honorable à ce Juge dans un lieu appelé

lé *Camon* où étoit le tombeau de ſes Ancêtres. La vanité qui paſſe au delà de la vie, & qui prend un ſoin orgueilleux de nos cendres eſt une de nos folies : nous renfermons les reſtes des morts dans des Urnes magnifiques de marbre, de la main des ouvriers les plus habiles, oubliant qu'avant la Reſurrection future, ces reſtes ſeront confondus par le renverſement de l'Univers. Encore une fois donc il eſt ridicule de diſtinguer la poudre de la poudre, & de placer dans des lieux élevez des cadavres que les vers & que la pourriture ne doivent pas épargner. Les tombeaux ſerviroient à nous detromper de la vanité des choſes humaines, mais de peur qu'ils ne produiſent cet heureux effet, nous les ornons avec ſoin pour leur ôter ce qu'ils ont de triſte. Nous érigeons des *Mauſolées* ſuperbes à de difformes cadavres, pour tirer notre orgueil de deſſous la juriſdiction de la mort. Tout meurt dans les tombeaux, excepté notre vanité qui y vit encore : nous élevons des édifices au néant, & la vanité que la mort même ne peut éteindre cherche la magnificence dans ces édifices, & nous tachons de cacher ſous la beauté des ornemens, ce qu'il y a dans les tombeaux de propre à nous humilier & à nous effrayer. Qu'importe que mes os pouriſſent dans la terre ou

dans

dans l'air, diſoit un Philoſophe fameux; meilleure leçon pour nous que celle que fourniſſent les precieuſes ſepultures qu'on trouve dans les Temples.

JEPHTE.

Depuis l'an 2764 juſqu'en 2788.

Dieu humilie les Grands, en faiſant éclater leur dépendance néceſſaire de lui, & en nous rendant néceſſaire ce que notre orgueil nous fait mepriſer. Nous faiſons peu de cas des choſes dont nous n'avons pas beſoin, parce que nous ne prévoions pas ce que la fortune nous prépare. L'orgueil environné d'une vaine pompe ne ſauroit decouvrir les objets qu'elle lui cache. Perſonne dans *Iſrael* n'étoit plus mepriſé que JEPHTE, perſonne bientôt n'en ſera davantage eſtimé, & le mepris qu'on eut pour lui ſera changé en un profond reſpect. Un philoſophe peignit le monde ſous la figure d'un globe de verre qui flottoit ſur la mer au gré des flots, de ſorte que tour-à-tour ce qui

étoit

étoit deſſous venoit deſſus ; voila l'image des hommes. Honore celui dont tu n'as pas beſoin, diſoit le Fils de *Syrach*. Le ſage diſtingue trois ſortes de tems, mais l'inſenſé ignore juſques à l'inſtant préſent, parce qu'il ne fait attention qu'à cet inſtant : les momens précédens ſervent de leçons pour les ſuivans, & les préſens inſtruiſent pour l'avenir. Le ſage vit triplement. Sa vie paſſée lui ſert de modele pour la vie préſente, & fait renaître les momens écoulez, ſes actions préſentes ſont ſa vie actuelle, & par ſa prévoyance, il jouït déja de ſa vie future.

Galaad étoit père de JEPHTE, & il l'avoit eu d'une femme publique, d'autres diſent d'une concubine ; mais comme elle s'étoit abandonnée au public, le mariage de *Galaad* étoit infame, & les enfans qu'il en avoit eus, regardez avec opprobre : *Joſephe* dit que cette femme etoit mariée avec un autre, & que par cette raiſon l'Ecriture l'appelle *Scortum* : quoiqu'il en ſoit, d'elle naquit JEPHTE. Malheureux celui dont la naiſſance eſt le fruit du crime, & de la honte, quoique les taches de notre naiſſance n'aient rien de honteux, à moins qu'elles ne paſſent dans notre ame, & qu'au contraire elles nous attirent la compaſſion, dès que nous ne nous les ſommes pas attirées par notre faute. JEPHTE dut

dut à ſa vertu & à ſa valeur une ſeconde naiſſance. C'étoit pour lui l'unique moyen d'effacer ce qu'il auroit voulu n'avoir pas été. Les injures que la nature nous fait ſont ſouvent reparables ; mais non celles que nous nous faiſons à nous mêmes.

JEPHTE fut chaſſé comme illegitime par ſes freres de la maiſon de *Galaad*. Un ſavant dit qu'ils le traiterent de la ſorte, parce que ſa mère étoit d'une autre Tribu que ſon père, eſpèce de mariage qui étoit defendu aux *Iſraelites*, à ce qu'il aſſure : mais mille exemples le dementent ; entr'autres celui d'*Aaron* de la Tribu de *Levi* qui épouſa une fille d'*Aminadab* de la Tribu de *Juda* : celui de *Zacharie*, & pluſieurs autres. Une diſgrace en entraine une autre, on dit ordinairement que les malheurs ne vont jamais ſeuls, parce que l'infortune eſt ſuivi du mepris, & le mepris de toutes ſortes de maux.

On pourſuit injuſtement JEPHTE & il fuit. Ceux qui conjurent ſa ruine travaillent ſans y penſer à ſa fortune. L'épreuve rigoureuſe du creuſet ne ſert qu'à prouver l'excellence de l'or. Le bonheur ſort du ſein de l'adverſité, & il flatte doublement par le plaiſir qu'il procure, & par les maux dont il nous delivre : l'infortune conduit à la fortune,

tune, & ſavoir être malheureux c'eſt être en chemin de devenir heureux.

JEPHTE ſe retira à *Tob* dans le pais de *Galaad* (*a*). Une infinité de bandits & de voleurs l'y ſuivirent, & l'ayant mis à leur tête, il les reduiſit à mener une vie honnête: il eut le bonheur d'en être obéï, & en commandant cette armée, il apprit à regner dans *Iſrael*. La Republique de *Veniſe* & l'Empire de *Rome* commencerent de même par des eſſains de gens bannis: *Veniſe* fut l'ouvrage de leur deſeſpoir; & *Rome* qui devoit un jour devenir la *Reine* de l'Univers, fut établie par un fratricide, & ſoutenue par un rapt.

Excepté la troupe que JEPHTE commandoit, il n'y avoit point de gens de guerre dans *Iſrael*, ainſi ce guerrier fut bientôt l'arbitre de ſa patrie. Pour ſe faire obéïr, il ſe fit craindre, & en peu de tems ſa grandeur naiſſante & ſes hauts faits effacerent le ſouvenir de ſa prémiere condition. Du moins la frayeur qu'il répandit dans les eſprits enchaina les langues, & ſi on conſerva la memoire

(*a*) *Serarius* croit que cette ville eſt la même que *Tubin*; ce qu'il y a de remarquable c'eſt que le nom de *Tob* ſignifie bonté. Cet azyle arrête les perſécutions: le bon eſt incapable de faire du mal. *Seneque* l'a dit pluſieurs fois.

moire de ce qu'il avoit été, on fut réduit à n'en rien dire. Ceux qui lui obéïſſoient n'ignoroient point quelle avoit été ſa mère, mais que lui importoit, s'ils gardoient le ſilence. Les gens orgueilleux ne trouvent rien de honteux dans le deshonneur, pourvû qu'il ne leur attire point de reproches; ils regardent alors l'infamie comme quelque choſe, qui n'exiſte que dans la ſpeculation. Folie étrange des Grands pour dire la verité! L'infamie eſt un malheur en ſoi-même, & ne donnat-elle point ſujet à des diſcours facheux, il ſuffit qu'elle puiſſe le donner. Ce chagrin ſecret que la honte produit penêtre juſques ſur le trône, & les Princes là deſſus ſont hommes comme les autres: ainſi c'eſt une ridicule flaterie de les repréſenter comme libres des ſentimens naturels de l'humanité; s'ils ne les avoient pas ces ſentimens, dés là leur gloire s'évanouiroit; ſi l'approbation & les loüanges percent bien la foule qui environne les Rois, pourquoi les reproches n'arriveroient ils pas à eux? Ne vouloir que les éloges c'eſt fuir la verité, & mepriſer les reproches, c'eſt prendre une liberté pernicieuſe. Si on ne veut point ſentir la honte, il faut ſe depouiller de la raiſon. Perſonne ne diſoit à JEPHTE ce qu'il penſoit, mais JEPHTE ſentoit bien qu'il y avoit

voit des veritez facheuſes à lui dire. Ceux qui l'avoient injurié auparavant lui témoignent un profond reſpect parce qu'ils l'ont elû Juge. C'eſt ainſi que *Dieu* releve ceux qui ont été dans l'humiliation. Les *Iſraelites* étoient reduits à implorer ſon ſecours, parce qu'ils étoient opprimez par les *Hammonites*, & par les *Philiſtins* depuis dix huit ans, en punition de leur nouvelle idolatrie, & du culte qu'ils rendoient aux *Bahalins* & aux *Aſtaroth*. Ils crierent à Dieu, & il leur repondit par la bouche du grand prêtre, vous avez déja été ingrats tant de fois, je ne vous delivrerai plus de vos ennemis (*b*). Invoquez les *Dieux* de *Sidon* & de *Moab*. Reprimande ſevere & piquante; car ſi les *Hebreux* ne devoient avoir d'autres redempteurs que les idoles, que pouvoient-ils eſperer du néant ou du *Demon*. Penêtrez d'un vif répentir, ils crient de nouveau, & jettent hors de leurs maiſons les idoles qu'ils adoroient. Voila la condition que *Dieu* demandoit. A l'inſtant il les écoute & ſe laiſſe flechir. Les *Hammonites* s'aſſemblent cependant en *Galaad*. Les *Iſraelites* en même temps ſe rendent à *Maſpha*, & propoſent de choiſir pour *Prince* ou pour *General* quicomque voudra le premier combattre les ennemis. C'étoit ou une reſo-

(*b*) Cette menace étoit conditionelle.

reſolution inconſiderée, ou un détour adroit pour animer les braves d'entre eux; mais ſur le champ ils ſe reſſouvinrent de JEPHTE dont la renommée celebroit les exploits. Ils le cherchent d'abord & le rencontrent. JEPHTE ne peut croire qu'ils veuillent de lui pour Juge, quand il ſonge aux injures qu'il en a reçues, comment, dit-il, me cherchez vous à préſent? Et il leur rappelle à cette occaſion les maux qu'ils lui ont fait. Rien ne fait plus de plaiſir dans la proſperité que le ſouvenir de nos diſgraces. JEPHTE éprouve ce plaiſir flateur, & rend grace à ſon infortune de la ſatisfaction touchante qu'il goute maintenant, & au contraire les *Galaadites* reduits à le reſpecter, comptent pour quelque choſe de moins facheux d'avoir été mepriſez comme lui, que d'être obligez de ſe ſoumettre à un homme qu'ils ont mepriſé. Ils lui offrent la ſouveraine puiſſance, & il n'oſe encore ſe fier à eux. Les malheureux ont de la peine à ſe croire heureux lorſqu'ils le deviennent. JEPHTE ne ſauroit ſe fier aux *Galaadites* par un effet de prudence, quand on a une fois eu raiſon de ſe defier, il eſt raiſonnable de ſe défier toûjours. Les *Galaadites* prennent *Dieu* à temoin qu'ils veulent lui rendre une ſincere obéïſſance, mais les ſermens ne ſont pas un lien pour les méchans.

Ce-

Cependant JEPHTE ſe rendit à cette preuve de leur bonne foi, & après leur avoir parlé en public, ou comme s'exprime l'Ecriture, les avoir haranguez en la préſence de Dieu en *Maſpha*, il leur prêta ſerment de fidelité, ce qui étoit ſe diſpoſer moins à leur commander qu'à leur obéïr, grande leçon pour les Princes. Il marcha enſuite avec eux contre les *Hammonites*, & ſe tint en garde contre ſes citoyens autant que contre ſes ennemis.

Il étoit néceſſaire pour ſon deſſein de paſſer par les terres d'*Edom* & de *Moab*. Ainſi il envoya des Ambaſſadeurs demander paſſage aux Rois de ces deux nations, & ſur leur refus, il ſe prepara à la vengeance. Faire une juſte guerre, c'eſt être à moitié chemin de la victoire, mais peu de Princes s'embaraſſent que leurs armes ſoient conſacrées par l'équité.

Avant que JEPHTE porta la guerre chez les *Hammonites*, il fut ſaiſi de frayeur, du moins c'eſt ce que je conclus du vœu ſans exemple qu'il fit alors à Dieu, quoique d'ailleurs l'Ecriture ne diſe mot de cette crainte. Solliciter la bonté Divine dans des cas preſſans paroît un acte d'humilité, & ce n'eſt qu'un effet de l'amour propre; oublier Dieu au contraire eſt une preuve d'orgueil, & le

ſeul vice que l'amour propre n'inſpire pas. *Si je reviens victorieux*, dit-il, *le premier que je rencontrerai ſortant de ma maiſon, je le ſacrifierai à Dieu*; étrange eſpèce de promeſſe. Le vœu de JEPHTE a fait naitre mille queſtions, & ſelon les regles ordinaires, on y trouveroit mille nullitez. Ce vœu étoit ou une temerité aveugle, ou une ferveur indiſcrete, & une reconnoiſſance inconſiderée. Tout étoit pour JEPHTE moins precieux que la victoire, & ce n'étoit point la victoire même qui le flattoit, c'étoit ſans doute des mouvemens d'enhaut qui le pouſſoient violemment à faire ce qu'il fit (*c*). Il triompha des *Hammonites*, ravagea tout ce qui étoit entre *Haroër* & *Menith* juſqu'à *Abel*, demolit vingt villes & ſubjugua le païs entier d'*Hammon*, ce fut une victoire éclatante, mais elle va bientôt couter cher à JEPHTE.

Iſrael

(*c*) St. *Ambroiſe*, *Tertullien*, *Gregoire de Nazianze* & St. *Thomas* diſent que ce vœu fut impie, invalide, imprudent, criminel en un mot. *Toſtat* eſt du même avis, & dit que ſi St. Paul loue JEPHTE, c'eſt ſa foi qu'il loue & non ſon vœu. St. *Auguſtin*, St. *Anſelme*, *Serarius* & *Salian* ſont d'un avis contraire. D'autres avec St. *Jerôme* conviennent que le vœu étoit illicite & impie, & excuſent en même tems JEPHTE ſur ſon zele, & ſur ſon ignorance.

Iſrael eſt vainqueur & heureux, JEPHTE ſeul eſt malheureux, parce qu'il eſt vainqueur. Qu'il arrive peu que nos biens ſoient purs & ſans un triſte melange de maux! On publie la victoire, & une fille unique de JEPHTE, accompagnée d'une troupe de jeunes filles, court la premiere au devant de ſon père. *Juſtin le Martyr* dit que le Demon la conduiſit vers JEPHTE, & lapreſſa d'arriver auprès de lui, ſoit pour chagriner le vainqueur, ou pour lui faire violer ſon vœu; quoiqu'il en ſoit, le ſort de cette fille eut quelque choſe de bien douloureux. Elle ſe hâte de témoigner ſa joye, & ſa precipitation ne ſert qu'à avancer ſon malheur & ſa mort. D'un autre côté, JEPHTE la voit, & accablé de douleur, il dechire ſes vetemens; en un mot la celebrité & la joye de cette journée ſe changent en un inſtant en larmes. Nous cherchons le plaiſir avec empreſſement, & lorſque nous y penſons le moins, nous rencontrons la douleur ſur notre route. L'adverſité marche ſur les pas de la fortune, auſſi JEPHTE ne ſe rejoüit point après ſa victoire, parce qu'il craignit d'avoir fait un vœu imprudent, il deſiroit le triomphe, & le triomphe ne le rendit point heureux. Triſte condition des hommes, qui ne

peuvent devenir heureux, même en obtenant ce qu'ils ſouhaitent.

Cependant JEPHTE ne s'abandonna pas entierement à la douleur. On ne doit livrer qu'une partie de ſon cœur à la joye ; & il faut y laiſſer d'avance une place pour la douleur : car enfin ſi la joye occupoit le cœur entier, quand l'adverſité viendroit, il faudroit lutter contre la douleur, parce qu'on ne l'auroit pas attenduë ; mais ſi on lui a reſervé une place, & la joye & la douleur peuvent tenir dans le cœur. La conſtance & la fermeté de JEPHTE à ce ſpectacle ſurprit les *Iſraelites* : ils admiroient ſon ſilence, & dans cette prompte cataſtrophe, au lieu de la joye qu'ils devoient ſentir, ils ne ſentoient qu'une tendre compaſſion pour leur chef. Cette combinaiſon de biens & de maux ſert à refrener notre inſolence. Enfin JEPHTE laiſſe éclatter ſa douleur par ces mots, malheureux que je ſuis, faut-il que je te ſacrifie à Dieu comme une victime, & que je m'y ſois obligé ſolemnellement par un vœu indiſpenſable ! Qu'importe, lui repartit ſa fille, accomplis ton ſacrifice, ſi tu as vaincu. JEPHTE eut beſoin de ce diſcours pour ne pas mourir. Il falloit que ſa fille n'eut pas le cœur bien occupé de ſon bonheur, puiſqu'elle

qu'elle s'accommoda en ſi peu de tems à ſa diſgrace.

JEPHTE pleure ſa victoire, & ſa fille ne pleure point ſa mort : tous deux ſe reſignent à la Providence : il en couta moins à JEPHTE pour vaincre les *Hammonites*, que pour triompher de ſa douleur : un ennemi plus terrible l'attendoit après ſa victoire, que celui qu'il craignit avant la bataille. Perſonne ne fit paroître plus de grandeur d'ame dans cette occaſion que ſa fille, puiſqu'elle ſe mit au deſſus de l'amour de la vie, de la vie, dis-je, qu'il eſt noble de mepriſer, parce qu'il eſt naturel de l'aimer.

JEPHTE fait de triſtes réflexions ſur ſon malheur ; il n'y a pas de metaphyſique plus ſubtile que celle de la douleur : tu m'as trompé, & tu t'es trompée toi même, dit-il à ſa fille, étrange manière de parler. Senſible à la perte de ſes eſperances, il ſe plaint en ces termes : je t'ai promiſe à Dieu, & j'ai enchainé ma liberté par ma promeſſe. La parole donnée eſt un lien inviſible & indiſſoluble : rien ne peut nous en degager ; les caracteres gravez ſur le marbre ſont moins durables que nos promeſſes, puis qu'au moins le tems peut effacer ceux-là, & ne ſauroit effacer celles-ci, bien que la parole ſemble s'être perduë en l'air. L'Ecriture ne forme point

nos obligations ; nous les avons contractées en parlant ; elle ne ſert qu'à nous en faire reſſouvenir. La fidelité de JEPHTE envers Dieu eſt digne de remarque, parce qu'elle n'eſt point ordinaire aux hommes. Les promeſſes de Dieu au contraire ſont plus fermes que les fondemens de l'Univers. Sa conſtance eſt un de ſes principaux attributs, & ce qui devroit nous enſeigner à lui rendre ce que nous lui avons promis : mais loin de là c'eſt ce qui nous rend legers à ſon égard : nous lui manquons de parole, & nous voulons qu'il ne nous en manque point. JEPHTE & ſa fille ne ſe rendent point coupables de cette indigne perfidie ; ils ſe diſputent l'honneur d'obéir mieux à Dieu, ils lui ſacrifient à l'envi les ſentimens les plus naturels : la fille lui fait un ſacrifice de ſa vie, & le père lui en fait un autre de ſon amour pour ſa fille : tous deux s'élevent au deſſus d'eux mêmes par leur courage.

Iſrael pleure ſon triomphe. En effet la fille de JEPHTE valloit mieux que la victoire. Auſſi la jeuneſſe amoureuſe d'*Iſrael* manque preſque de fidelité à ſon Juge, à force d'être fidele à cette belle perſonne & de n'être ſenſible qu'à ce qui la regarde. La beauté de cette *Iſraelite* étoit préferable aux Royaumes d'*Hammon*, & ſi la victoire ne put s'acheter

que

que par ſon ſang, les vaincus ne la perdirent pas entierement, puis qu'*Iſrael* ne gouta pas le plaiſir de l'avoir remportée (*d*).

Je m'offre en qualité de victime, dit-elle à ſon Père, *mais laiſſe moi pendant deux mois pleurer ma pureté ſur les montagnes.* Il ſemble que *Seïla* commence à trouver la mort plus douloureuſe, & qu'elle eſt moins reſignée, mais c'eſt qu'elle ſent mieux la rigueur de ſon ſacrifice. Sa peine eſt vive, mais la reſignation & le ſentiment de la peine n'ont rien d'oppoſé; la peine eſt la matière de nos merites, & la reſignation à la peine eſt ce qui nous les applique: le ſentiment de la peine eſt néceſſaire; ſacrifier ſes ſentimens, ce n'eſt pas s'en depouiller, c'eſt leur donner du prix par ſa conſtance; vouloir que *Seïla* fut inſenſible à la douleur ſeroit vouloir en faire une ſtatuë: la meilleure partie de notre entendement conſiſte dans le ſentiment. *Seïla* ne pouvoit qu'être affligée de mourir ſans poſterité, puis qu'avant la venuë du *Meſſie*, l'orbité étoit également facheuſe & honteuſe. Elle cherche donc la ſolitude pour ſe plaindre. Les plaintes n'ôtent point le merite de la douleur

(*d*) L'Ecriture ne dit pas le nom de la fille de JEPHTE. Mais *Philon* remarque qu'elle s'appelloit *Seïla*. Il auroit été injuſte d'enſevelir ce glorieux nom dans le ſilence.

leur : ſeulement elles en émouſſent la vivacité ; mais s'abandonner trop au plaiſir de ſe plaindre ſeroit reſiſter impatiemment à la peine.

La ſolitude donne à nos ſentimens plus de liberté, parce qu'elle nous delivre des temoins importuns, devant qui nous n'oſerions laiſſer échaper nos plaintes ridicules. Quelques amies accompagnerent *Seïla*. Elle fuyoit la foule, parce que les ſentimens que la douleur fait eclatter, excitent ſouvent la riſée au lieu de la compaſſion : les accés violens de douleur ſont des accés paſſagers de folie ; celui qui ne ſent pas la peine s'étonne de notre abattement, je dis peu, il le condamne. Les gens malheureux cherchent, non des ſpectateurs, mais des conſolateurs. C'eſt pourquoi *Seïla* ſort de la Cour, & ſe retire avec des perſonnes, dont elle attend une tendre compaſſion.

Je me ſuis determiné avec peine à traduire les triſtes lamentations de *Seïla*. Les voici telles que *Philon* les a données : on y trouve, & de belles réflexions, & des prieres ſublimes.

„ O montagnes élevées, écoutez mes „ plaintes ! Collines, entendez la voix tou- „ chante de ma douleur, jugez de mes maux

„ par

„ par mes accens lugubres! Voyez couler
„ mes pleurs, & que les pierres mêmes de-
„ viennent ſenſibles à mes larmes, & en ſoient
„ des témoins éternels. Me voici prés de
„ ſubir le ſupplice ſans être criminelle. Sup-
„ plice heureux néanmoins, ſi mon oblation
„ n'eſt pas inutile, & ſi ma douleur de-
„ vient avantageuſe à ma patrie. Que mes
„ paroles penetrent juſques dans les cieux;
„ que mes plaintes ſoient gravées dans le fir-
„ mament; que mes ſoupirs deſcendent juſ-
„ ques dans les abymes: *O Père Celeſte* con-
„ ſiderez dans votre idée originale la reſi-
„ gnation de mon cœur. Admettez une
„ victime qui ne ſe refuſe pas au couteau.
„ Je n'ai point éprouvé les delices du lit
„ conjugal, & les torches nuptiales n'ont
„ pas été portées pompeuſement devant moi.
„ Mon front n'a pas été orné d'une cou-
„ ronne, parce que je ſuis demeurée ſterile,
„ & perſonne n'a d'égard pour moi. La poſ-
„ terité m'effacera du nombre des perſonnes
„ qui ont vecû, parce que je meurs inutile
„ aux hommes futurs, & ſi je ne ſuis pas
„ l'opprobre de ma race, du moins j'en ſe-
„ rai la tache, ou pour mieux dire, on ne
„ m'y comptera pas. Arbres chargez de feuil-
„ les, abaiſſez vos branches élevées, & pleurez
„ avec moi ma jeuneſſe perduë & infruc-

„ tuerſe. Mes jeunes années ſemblables à
„ vos fleurs ſeront tranchées par le fer, &
„ ſacrifiées à la ſainteté d'un vœu. Et
„ vous, animaux feroces, ſortez des ſom-
„ bres cavernes que vous habitez, gemiſſez
„ avec moi, & que vos cris ſauvages de-
„ plorent mon malheur. La trame de ma vie
„ va être coupée, mes années vont être bor-
„ nées, je ſuis déja dans les tenebres, le tems
„ me précipite dans l'éternité, & je com-
„ mence une éternité ſans bornes de tems.

Seïla finit ainſi ſes plaintes & JEPHTE accomplit ſon vœu. *Seïla*, la plus pure victime qui eut jamais été immolée chez les *Hebreux*, s'offrit à la mort, & JEPHTE perça d'un fer religieux un cœur qu'il avoit formé. JEPHTE va mourir en la perſonne de *Seïla*, & *Seïla* vivra toûjours dans le cœur de JEPHTE (*e*). *Iſrael* pleure, & jamais il ne fut plus ennemi d'*Hammon*, que lorſqu'il conſidere ce que la victoire lui a couté (*f*). Ce qui

(*e*) L'Hiſtoire d'*Iphigenie* fille d'*Agamemnon* a été formée ſur celle de *Seïla*.

(*f*) Les *Cretois* bannirent *Idomenée* leur *Roi*, parce qu'au retour de ſes victoires il ſacrifia ſa fille. Les Juifs n'en auroient pas moins fait s'ils avoient oſé. La mort de *Seïla* ſemble étrange, cependant il y en a encore d'autres exemples, témoin *Erechtée* qui ſacrifia auſſi ſa fille.

qui acheve de l'attendrir, c'eſt la conſtance de *Seila*, qui ſe livre elle même à la mort. Elle marchoit à l'autel d'un pas ferme, parce que le ſupplice n'a rien d'affreux que le crime qui l'a attiré. Son innocence excite encore la compaſſion generale, & ajoute à ſon merite devant Dieu. Les *Iſraelites* demandent la vie pour elle à ſon père : il voudroit leur accorder ce qu'ils ſouhaitent, & combattant contre lui-même, il s'oppoſe à leurs vœux & à ſes propres ſouhaits : la hache demeure ferme dans les mains tremblantes de JEPHTE (*g*). Il ne ſe fie pourtant pas à lui-même : il apprehendoit ſa propre douleur ; ainſi il detourna la vuë de deſſus ſa victime, perſuadé que certaines reſolutions doivent être executées à l'aveugle. *Seila* l'encouragea, & lui rappellant le vœu qu'il avoit fait, elle embraſſa l'autel, que JEPHTE (1) à l'inſtant fit rougir du ſang de cette vertueuſe fille.

Il ſe défioit tellement de lui-même, que dans le premier moment, il ne put croire qu'il eût

(*g*) Une aigle arracha le couteau des mains des *Lacedemoniens* qui vouloient ſacrifier *Helene*.

(1) *Jug. chap.* 11. *verſ.* 39.

eut fait perir *Seïla*; mais l'agitation de ſon cœur l'avertit bientôt de ce qu'il avoit fait. A l'inſtant *Maſpha* & *Iſrael* s'abandonnent à la douleur, l'air retentit de ſoupirs & de cris; les pleureuſes ſe couvrent d'un appareil funebre. On celebra en *Iſrael* pendant quatre jours ces fêtes que les *Romains* appellerent enſuite *Denicales*; & il fut ordonné en memoire de *Seila*, que les *Dames Iſraelites* la pleureroient tous les ans pendant quatre jours. C'eſt ainſi que la douleur publique préſida aux funerailles de cette jeune vierge. *Seïla* vécut toûjours en *Iſrael*, & elle auroit moins vecu, ſi elle avoit vecu davantage. La mort eſt ſouvent le meilleur moyen de nous immortaliſer, & en s'attirant la compaſſion, on éterniſe ſa memoire.

Au reſte bien des ſavans (*b*) ſont perſuadez que les Docteurs de la Loi commuërent le vœu de JEPHTE, & que *Seïla* ne mourut que d'une mort civile, ayant voué ſa chaſteté à *Dieu*, & étant devenuë *Nazaréene*. Quant à l'inſtitution de cet anniverſaire de quatre jours, elle n'avoit été faite, diſent-ils, qu'afin que les Dames allaſſent voir *Seïla*. Mais l'opinion commune des Pères, & la lettre même du texte y ſont contraires.

Après ce douloureux ſacrifice, JEPHTE eut

(*b*) Quelques *Rabbins*, *Lira*, *Pagnin*, & *Vatable*.

eut de nouveaux ſujets de chagrin par la revolte de l'orgueilleuſe *Tribu d'Ephraïm* (2), qui ſe plaignoit qu'il ne l'eut pas invitée à marcher contre les *Hammonites*. Après la victoire tous auroient voulu avoir eu part à la guerre. Cette *Tribu* étoit la même (3), qui manqua de reſpect à *Gedeon*, & qu'il voulut bien ne pas punir. Son indulgence ne ſervit qu'à nourrir leur orgueil. La multitude eſt incorrigible, parce que quelques deſordres qu'elle cauſe, le nombre de ceux qui demeurent impunis l'emporte toûjours ſur les autres. *Nous brûlerons ta maiſon* (4) dirent-ils impudemment à JEPHTE. La bonté qu'il avoit eu de leur rendre compte de ſa conduite augmenta leur inſolence. La clemence eſt la vertueuſe mère de deux enfans criminels, la licence & la temerité.

JEPHTE qui ne s'étoit pas fait grace à lui-même, & qui avoit ſacrifié juſqu'à ſa fille, n'avoit garde de pardonner aux *Ephraimites*. Senſible à leurs injures, il marche vers *Ephraim*. *Galaad eſt fugitif d'Ephraim*, lui dirent-ils, &

(2) *Jug. chap.* 12. *verſ.* 1.
(3) *Jug. chap.* 8. *verſ.* 1.
(4) *Jug. chap.* 12. *verſ.* 1.

& il habite au milieu d'Ephraim & de Manaſſés (5). Un ſavant (*i*) croit qu'ils voulurent dire par ces termes. *Vous & ceux de Manaſſés qui demeurez en Galaad étes également mepriſables, vous dis-je, puiſque vous avez été chaſſé de la maiſon paternelle, & les Galaadites, parce que ſeparez de la Tribu d'Ephraim, & placez au milieu de Manaſſés au delà du Jordain, ils n'habitent point avec les autres Tribus dans la terre promiſe.* C'étoit pouſſer l'inſolence au dernier excés, & la clemence n'avoit plus lieu. En diſſimulant ce mauvais traitement, JEPHTE auroit expoſé la tranquillité publique, & peu ſoigneux de venger ſon honneur, il auroit donné lieu à l'impudence des ſeditieux. Les ſujets n'éprouvent gueres la bonté exceſſive de leur maitre qu'ils ne deviennent témeraires & inſolens. Un excez d'indulgence dans un Prince eſt un mal qui affoiblit lentement la Republique, & qui l'ébranle à la fin. JEPHTE arma donc les *Galaadites* contre ceux d'*Ephraim*, & tailla en piece quarante deux mille de ces derniers, il

(*i*) *Cornelius à Lapide.*

(5) *Jug. chap. 12. verſ. 4.*

il ne falloit pas moins de ſang pour éteindre leur orgueil.

JEPHTE ſe vangea ainſi & dut ſe vanger. Les Princes ſont eſclaves de leur autorité, elle n'eſt pas à eux: ils doivent la conſerver aux dépens mêmes de la clemence; c'eſt un crime de Leze-Majeſté d'injurier le Prince, il feroit une injuſtice en le ſouffrant; lorſqu'il s'agit du reſpect dû au Souverain, la perſonne & la dignité ne ſont point diſtinguées, & s'il vouloit pardonner le tort fait à la premiere, il doit du moins vouloir vanger l'injure faite à la ſeconde. L'exercice de la juſtice eſt inſeparable du pouvoir ſouverain; ainſi le Prince eſt obligé de ſatisfaire ſon autorité offenſée. *Quicomque honore celui qui le mepriſe eſt un inſenſé qui ſe rend eſclave de ſes ennemis*, dit le *Fils de Syrach*.

Les Galaadites (6) s'emparerent des paſſages du *Jordain*, & tirerent une vengeance terrible d'*Ephraim*. On eut dit que le ſang des malheureux ne faiſoit qu'allumer leur cruelle ſoif. Pour éluder la fraude de ceux d'entre les *Ephraimites*, qui auroient voulu cacher le lieu de leur naiſſance, on leur faiſoit prononcer le mot *Schibboleth*, on les diſtin-

(6) *Jug. chap. 12. verſ. 5.*

tinguoit à la prononciation de ce terme (*k*).

JEPHTE fut Juge d'*Iſrael* pendant ſix ans; il ne pouvoit vivre long-tems après tant de fatigues. Il ſuivit *Seïla*. Les chagrins ſont un poiſon lent qui avance inſenſiblement la fin de nos jours. La mort fut un bien pour ce Juge, mais non pour *Iſrael*, qui perdit en lui un Père.

ABESAN.

Depuis l'an 2788. juſqu'en 2795.

LE douleur que cauſa la mort de *Jephte* ayant ſuſpendu quelque tems l'élection d'un Juge, on lui donna enfin pour ſucceſſeur ABESAN, pour diminuer le regret de la perte de ſon prédeceſſeur. C'eſt ainſi que Dieu

(*k*) Chaque nation a un accent particulier qu'une autre n'imite jamais parfaitement, ainſi les *Ephraïmites* eſſaioient en vain de ſe contrefaire, leur prononciation les trahiſſoit. *Schibboleth* ſignifie *épi de bled*. Terme myſterieux, qui ſignifioit qu'*Ephraim* ſemblable à un épi, alloit être moiſſonné par la faux de *Galaad*.

Dieu proportionne le ſoulagement à la peine, pour ôter à nos maux une partie de nos rigueurs.

ABESAN étoit de la Ville de *Bethléem* & un des principaux guerriers de *Juda* (*a*). Les *Tribus* l'y élûrent, & lui prêtérent ſerment, de ſorte qu'il eut la gloire de ſe voir rendre hommage dans ſa patrie même. C'eſt un honneur qui arrive à bien peu d'hommes, & auquel tous aſpirent, ſans ſonger qu'ils arment contr'eux l'envie, & qu'ils ſe ſuſcitent mille ennemis. Tous veulent briller dans le lieu qui les a vû naitre, & tachent de s'y illuſtrer, parce qu'ils croyent y être mieux connus. Ils s'imaginent être ignorez hors de leur patrie, & l'Univers leur paroiſſant trop vaſte pour ſe flatter qu'ils le rempliront du bruit de leur nom, ils ſe bornent à le faire retentir dans les bornes étroites de leur patrie, ou pour exciter une utile émulation, ou par une vanité inutile, mais qui n'a rien de criminel.

Les *Docteurs Juifs* (1), croient qu'ABESAN

(*a*) Car bien que *Maldonat* diſe que cette *Bethléem* fut dans la *Tribu* de *Zabulon*, cependant l'opinion commune eſt qu'il s'agit ici de celle de *Juda*.

(1) *Ruth Paraphr. Chaldaïq. & Racy.*

SAN eſt le même que *Booz* mari de *Ruth*, mais ils ne le prouvent pas, quoique la Chronologie de ces tems là s'ajuſte facilement avec cette opinion, puiſque l'hiſtoire de *Ruth* arriva dans le tems des *Juges*, & peut-être ſous l'adminiſtration d'ABESAN. Il ſe pouroit que ce qui à donné lieu de penſer de la ſorte eſt qu'en *Hebreu Booz* s'écrit avec les mêmes lettres qui compoſent le nom d'ABESAN.

Dieu chatie notre vanité par l'obſcurité de nos connoiſſances. Après une longue étude, on n'a gagné que de douter davantage, enſorte que l'eſprit n'eſt jamais en repos. La verité obſcurcie par le tems lutte contre les fables inventées par l'imagination, ou produites par des conjectures. Aujourd'hui on ſe plait à confondre la verité par la rigoureuſe critique des hiſtoriens modernes qui mettent tout en queſtion, ſous prétexte de diſſiper l'erreur.

ABESAN avoit beaucoup de credit dans *Iſrael*. Ainſi on peut juger qu'il étoit riche, car quiconque a des richeſſes peut tout, & l'or embellit les défauts. Les richeſſes d'ABESAN ſont tort à ſa reputation, en donnant lieu de preſumer qu'elles ſeules l'éleverent à la ſouveraineté.

L'Ecriture ne rapporte rien de ſa vie. Elle

le dit ſeulement (2), qu'*il avoit trente filles qu'il maria hors de ſa maiſon, & qu'il prit de dehors trente filles pour ſes fils.* Il n'eſt pas néceſſaire de prouver à préſent qu'il étoit riche, puis qu'après avoir doté trente filles, il fut encore en état d'entretenir trente fils mariez. Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Ecriture a remarqué cette particularité; il ne falloit pas une mediocre prudence pour gouverner une maiſon, où il y avoit trente belles-filles: peu de perſonnes ſavent regler leur domeſtique, & peu de choſes ſont auſſi difficiles, & demandent plus d'habileté. Se faire reſpecter en qualité de Père par des perſonnes qui ne nous ſont pas obligées de la vie, demande bien de l'adreſſe, & ſouvent l'adreſſe n'y ſuffit pas. La maiſon d'ABESAN ne pouvoit être remplie que de confuſion, puiſque tant de gens prétendoient y commander, & qu'il étoit également honteux pour ce Juge de les laiſſer faire, & difficile de les en empêcher. Qu'eut-il fait? Témoigner une indifference parfaite marquoit de la negligence, & ſe déclarer pour quelqu'un, excitoit la jalouſie des autres, de ſorte qu'il étoit obligé de diſſimuler ſes ſentimens. Voilà comme l'homme eſt toûjours déchiré par ſes paſſions, & reduit ou à les combattre, ou à

(2) *Jug. chap. 12. verſ. 9.*

à les cacher. Il en a honte lorſqu'elles ſont exceſſives, & il voudroit s'ignorer lui-même, ce qui demontre la difformité du vice, & la malice ſecrete de l'iniquité. Nous voudrions agir avec tant de ſecret que nous puſſions aneantir la memoire de ce que nous avons fait, & oublier nos fautes. Mais ce chagrin même qu'elles nous inſpirent, après que nous les avons commiſes, eſt une grace du *Ciel*, qui veut nous arracher au peché par cette mortification ſalutaire.

L'Ecriture ſainte qui décrit la poſterité d'ABESAN avec tant d'exactitude ne dit rien ni de ſes Ancêtres ni de ſes actions. Apparemment il n'eut pas occaſion de faire de grands exploits, parce que les *Amorrhéens* ſe ſouvenant encore des maux que *Jephté* leur avoit faits, ne troublerent point l'heureuſe tranquillité d'*Iſrael*. ABESAN gouverna (3) ſept ans. Il mourut heureux & ſaint, & on l'enſevelit à *Bethléem*.

(3) *Jug. chap.* 12. *verſ.* 9. 10.

HAJA-

HAJALON.

Depuis l'an 2795. juſqu'en 2805.

LA proſperité eſt ſouvent moins utile que l'adverſité. Cette derniere nous procure de la gloire, ou par l'habileté, qui nous met au deſſus de la mauvaiſe fortune, ou par la conſtance avec laquelle nous la ſupportons. Il nous faut des diſgraces pour nous connoitre nous mêmes : les difficultez ſeules illuſtrent les grands hommes ; & ce n'eſt que dans les tempêtes qu'ils peuvent faire briller leur ſcience. Les Princes ont plus d'obligation aux travaux de la guerre qu'au repos de la paix ; celle là etend leur nom, celle-ci le reſſerre. *Auguſte* ſeul acquit de la réputation dans la paix, mais auſſi cette paix ne vint qu'après une longue guerre.

Iſrael vivoit dans une ſecurité parfaite au milieu des douceurs de la paix. Il élût HAJALON Juge, mais ce repos qui paroiſſoit agreable aux *Hebreux*, ne fit que chagriner leur nouveau maitre, parce qu'il ſentit qu'il

acquerroit moins de gloire dans un état paiſible.

L'Ecriture ne dit d'HAJALON, ſinon qu'il gouverna *Iſrael* pendant dix ans, qu'il mourut, & qu'il fut enſevcli dans *Zabulon* (1). Voilà ſans doute une hiſtoire bien courte, mais il ſemble qu'il n'y avoit rien à dire d'HAJALON; l'épée de *Gedeon* & de *Jephté* lui avoit derobé la matiere de ſes triomphes (*a*).

Un Prince eſt plus que le reſte des hommes; ce n'eſt pas aſſez qu'il ne ſe deshonore point, il faut qu'il ſe diſtingue d'une maniere glorieuſe; une vie vulgaire & commune ne lui eſt pas permiſe; comme il eſt né pour tous ſes ſujets, il faut qu'il s'éleve au deſſus d'eux tous. Ses actions peuvent ſeules lui procurer une nouvelle grandeur, & ſans des exploits éclattans, il meurt tel qu'il étoit né. Ses actions doivent égaler ſa dignité, & il faut que ſes vuës ſoient proportionnées à ſa grandeur, ſans quoi il demeure dans une honteuſe obſcurité. Ceux qui ont occaſion de briller ſont heureux, mais

(*a*) Par une ſemblable raiſon *Alexandre* enfant pleuroit les victoires de *Philippe* ſon Père.

(1) *Jug. chap.* 12, *verſ.* 11, 12.

mais ils ne doivent plus rien attendre de la fortune, c'eſt à eux à faire le reſte. Quand on n'eſt malheureux que faute d'occaſion d'être heureux, on merite une compaſſion, dont ceux qui ont negligé l'occaſion ſont indignes.

Cette heureuſe occaſion manqua au courage d'HAJALON, & il ne fit rien de remarquable. Ce fut un malheur pour lui. Il eſt glorieux d'occuper une grande place dans l'hiſtoire. La gloire qui nous ſurvit eſt une nouvelle vie, & laiſſer un ſouvenir glorieux de ſes actions, c'eſt ſe ſurvivre à ſoi-même, au lieu que ceux dont la memoire eſt enſevelie avec le cadavre ſont pour ainſi dire civilement aneantis. On ne peut nier que cet homme qui brula le temple de *Diane* pour s'immortaliſer n'eut l'ame grande. Son deſſein meritoit des applaudiſſemens, mais non le moyen qu'il choiſit.

Il ſembleroit ſuperflu de dire qu'HAJALON fut Juge d'*Iſrael*, & de borner là ſon hiſtoire, parce qu'en exprimant ſa dignité, on inſinue ſes obligations. Mais encore une fois, HAJALON renfermé dans d'étroites bornes, n'eut pas la liberté de ſe diſtinguer par des exploits guerriers. La qualité de Roi n'eſt qu'une brillante ſervitude, & le Prince eſt l'eſclave de chaque particulier.

Du

Du reſte HAJALON ne laiſſa pas que de travailler pour ſa réputation, en conſervant la paix dont *Iſrael* jouïſſoit à ſon avenement, & en lui procurant le moyen de ſe délaſſer de tant de fatigues dans un loiſir tranquille. Cette paix même eut quelque choſe d'extrêmement glorieux. En effet, elle ne fut le fruit d'aucun traité, & il n'y eut aucune négociation de la part des *Iſraelites* avec *Moab*, *Canaan* & les *Philiſtins*: cette paix ne fut réellement qu'une privation de guerre. Le nom d'HAJALON répandit parmi eux la terreur, & les empêcha de rien entreprendre. Il y a plus d'honneur à étouffer juſqu'aux penſées de la revolte, qu'à la punir, & à effrayer par ſes menaces que par l'exécution.

C'eſt tout ce que nous ſavons de HAJALON. Il gouverna dix ans. Ses cendres furent enſevelies dans ſa patrie ſelon ſa volonté. L'amour de la patrie s'étend au delà de la vie même: nous lui laiſſons nos reſtes après notre mort, comme pour la payer de la naiſſance qu'elle nous a procurée, & devenus hors d'état d'en habiter la ſuperficie, nous ſouhaitons au moins d'obtenir une place dans ſon ſein.

ABDON.

Depuis l'an 2805. juſqu'en 2813.

ON a toûjours douté lequel coutoit le plus de conſerver, ou d'acquerir. Le premier eſt plus difficile, & le ſecond plus glorieux: nous devons nos acquiſitions à la fortune, nous ne devons qu'à nous mêmes la conſervation de nos biens; l'un peut être l'effet du hazard, l'autre eſt l'effet de la ſageſſe: faire des conquêtes c'eſt illuſtrer ſa valeur par des victoires, dont les unes conduiſent aux autres: conſerver les conquêtes faites c'eſt le fruit des reflexions lentes & meures d'un eſprit juſte: vaincre les difficultez qui naiſſent des biens mêmes que nous poſſedons demande une rare prudence: quiconque ſçait conſerver tout ſeul ce que pluſieurs ont acquis fait plus qu'eux tous enſemble: chaque jour on fait la conquête de ce qu'on ſçait garder, c'eſt la même induſtrie, il n'y a que la maniere qui differe. Un Prince qui a conquis beaucoup de païs peut

avec ſa proſperité laiſſer un ſucceſſeur malheureux. Quand on ne ſçait point conſerver, il eſt ridicule de ne pas mettre de bornes à ſes conquêtes. Un Roi de Macedoine put ſeul conquerir le monde, aucun ſucceſſeur ne put le conſerver, *Alexandre* le partagea par cette raiſon. Rome ne dût ſa ruïne qu'à ſa grandeur. *Othoniel*, *Aod*, *Barach*, *Gedeon*, & *Jephté* remporterent des victoires, *Iſrael* s'aggrandit ſous leur conduite, & ABDON conſerva glorieuſement les fruits de leurs conquêtes. Ces Héros qui ſembloient ne pouvoir faire plus qu'ils n'avoient fait laiſſerent à ABDON plus de choſes à faire qu'ils n'en avoient fait tous enſemble.

ABDON étoit fils de *Hillel* (1) d'*Ephraim*. Maintenant Dieu recompenſe cette Tribu de ce qu'elle a ſouffert ſous l'adminiſtration rigoureuſe de *Jephté*. Les maux qu'elle a éprouvez l'ont humiliée, & ſon humilité merite que le Ciel tire un Juge du milieu d'elle, & qu'*Ephraim* regne ſur les *Hebreux*. Voilà comme Dieu eſt toûjours prêt à conſoler les hommes, plus diſpoſé à adoucir leurs peines qu'à punir leurs crimes. *Ephraim* (2) s'enorgueillit, & Dieu l'humilie, il s'humilie

(1) *Jug. chap.* 12. *verſ.* 6.
(2) *Jug. chap.* 12. *verſ.* 13.

milie & Dieu le releve, telle eſt la conduite ordinaire de la Providence.

ABDON étoit de *Pharaton*, endroit obſcur avant la naiſſance de ce Juge, qui en devint, pour ainſi dire, le fondateur, en la rendant fameuſe par la gloire qu'il acquit. Il eſt d'un homme vulgaire de ſe faire honneur de ſa patrie, & d'un héros de lui faire honneur. *Pharaton* n'étoit point une Cour, & maintenant elle l'eſt. Ce changement lui eſt moins glorieux qu'à celui qui l'a procuré.

ABDON eut quarante fils & trente petits fils (3), qu'il vit tous adultes, ainſi que le texte le marque indirectement. Il eſt bien doux de ſe multiplier en tant de deſcendans, & de partager entr'eux ſa tendreſſe. Aimer ſes enfans eſt un devoir & un effet de la nature, il n'eſt pas naturel de ne les pas aimer; mais ce peut être pour nous une obligation: aimer ſes enfans c'eſt s'aimer ſoi-même, ne les aimer point, s'ils en ſont indignes, c'eſt s'aimer mieux; aucune loi ne nous oblige à les aimer également tous. Celui d'entr'eux qui ſe diſtingue par ſa vertu, nous devons le diſtinguer de ſes frères. Un amour aveugle eſt indigne de nous. Il doit être reglé par la ſageſſe, & il faut que la

(3) *Jug. chap. 12. verſ. 14.*

la raiſon perfectionne en nous la nature.

ABDON mourut après un regne de huit ans, & on lui éleva un tombeau (4) ſur la montagne d'*Amalec*. L'hiſtorien des Juifs aſſure que c'étoit un ouvrage ſuperbe, & qu'on le plaça dans une ſituation élevée, pour lui donner un nouveau luſtre. ABDON du haut de cette montagne voyoit tout *Iſrael*, & on eut dit que du fonds du tombeau, il vouloit encore donner des loix aux *Hebreux*. Ce fut l'effet de la vanité de ſes fils, qui voulurent s'honorer eux-mêmes, en donnant à leur père un ſepulchre magnifique, & en lui conſervant autant qu'ils pouvoient des marques de majeſté & d'empire. Il eſt abſurde de nous glorifier de ce que nous avons été. En faiſant vanité des dignitez, qui ont été dans notre famille, & que le tems en a retirées, ſouvent nous faiſons vanité de ce qui nous couvre de honte, ſi nous n'imitons pas les vertus, qui acquirent ces dignitez à nos ancêtres. Les fils d'ABDON ne cherchoient que leur gloire, en érigeant ce tombeau, au lieu qu'ils n'auroient dû y chercher qu'un exemple de vertu.

Au reſte, ABDON étoit à peine mort, qu'*Iſrael* retombé dans l'idolatrie, procura une nouvelle gloire aux cendres de ce Juge, &

(4) *Jug. chap.* 12. *verſ.* 14. 15.

& donna un nouveau luſtre à ſon adminiſtration. Je m'explique. Tant qu'ABDON gouverna, les *Iſraelites* conſervèrent la veritable Religion, & dès qu'il fut mort, ils la perdirent. C'en fut aſſez pour faire juger des ſoins zélez de ce magiſtrat pour ſon peuple. On peut dire qu'aucun de ſes prédeceſſeurs ne fit pour *Iſrael* plus de conquêtes, puis qu'*Iſrael* fut le premier peuple qu'il conquit pour Dieu. Combien de travaux demeurent dans l'oubli, & n'attirent même que le mépris, juſqu'à ce que l'evenement en ait developpé l'excellence! Il en fut peut-être de même de ceux d'ABDON, & peut-être traita-t'on ſa vigilance d'oiſiveté; mais ſa mort juſtifie ſa conduite. Il mourut, *Iſrael* péche, il ſemble que le crime attendoit cette occaſion. C'eſt le comble de la gloire que le crime redoute notre préſence.

SAMSON.

Depuis l'an 2813. *juſqu'en* 2833.

DIeu eſt plus las de chatier qu'*Iſrael* d'être chatié, parce que ſemblable au reſte des hommes, ce peuple ne connoit qu'imparfaitement ſon malheur, & par conſéquent ne le pleure qu'à demi. Il fut eſclave (1) des *Philiſtins* pendant quarante ans, & la rigueur de ſes maux en egala la longueur. Enfin un ſeul *Iſraelite*, SAMSON, délivra les *Hebreux*, & aidé de Dieu, détruiſit un ennemi puiſſant & victorieux (*a*).

Ce guerrier qui ſurpaſſa le reſte des hommes en force, naquit d'une mère ſterile (2). La na-

(*a*) *Cornelius à Lapide* croit que de ces quarante années de ſervitude, vingt s'écoulerent avant que SAMSON fut élû Juge, & vingt depuis ſon élection, parce qu'il ne put procurer d'abord une entiere liberté à ſon peuple.

(1) *Jug. chap.* 13. *verſ.* 1.
(2) *Jug. chap.* 13. *verſ.* 2.

nature ſembloit avoir gardé ſa vigueur pour cette production, & Dieu vouloit recompenſer la ſterilité de ſa mère par une conception, qui eût quelque choſe de prodigieux. SAMSON n'eut pas de frère, parce qu'il ne pouvoit demeurer de force à une femme qui avoit conceu un SAMSON, & qu'un tel fils en valoit pluſieurs autres. Il eſt remarquable que des femmes ſteriles, il eſt né beaucoup de grands hommes, entr'autres *Iſaac*, *Joſeph*, *Samuel*, & *Jean Baptiſte*.

Avant que SAMSON fut, il fut un prodige, parce que les merveilles de ſa vie furent précédées par l'idée que ſon Auteur avoit de lui. Nous vivons en Dieu, avant que de vivre en nous mêmes, & nous ſubſiſtons dans l'idée originale & archetype du Souverain Etre. Notre conception eſt malheureuſe, parce qu'elle eſt accompagnée du crime, mais dans l'idée de notre Auteur tout eſt parfait. Dans la nature corrompuë tout eſt imparfait, parce qu'abandonnez dans la creation aux cauſes naturelles & ſecondes, nous revêtons le crime en naiſſant, & nous commençons par un faux pas, ou pour mieux dire, par une malheureuſe chute.

Manuel (3) homme juſte de la ville de *Sa-*

(3) *Jug. chap. 13. verſ. 2.*

Saraa dans la Tribu de *Dan*, étoit père de SAMSON. *Joſephe* l'appelle *Manochés*, & fait l'éloge de ſa vertu. Heureux ceux qui ont des pères juſtes! Nous heritons des vertus de nos ayeux, & nous expions leur crimes, conduits par une volonté de Dieu, qui eſt auſſi juſte qu'elle nous paroit abſurde. En effet un père pécheur revit en nous, ſes crimes paſſent dans nos veines avec le ſang, & animez d'une portion criminelle de ſon ame, Dieu le punit en nos perſonnes, & en tire une vengeance qui nous paroit tardive, mais le Seigneur choiſit le moment commode, & comme il n'y a pas de temps en Dieu, l'éternité entiere n'eſt qu'un inſtant.

Un Ange vint annoncer à la mère de SAMSON une fecondité qu'elle n'eſperoit plus, il couvrit ſa ſubſtance ſpirituelle d'un corps fantaſtique, & ſans ſe laiſſer voir, il ne laiſſa pas de ſe communiquer. Quand Dieu parle à l'homme, il parle comme s'il n'étoit qu'un homme, & par un orgueil ridicule, l'homme parle à l'homme comme s'il étoit un Dieu. *Tu concevras, & enfanteras un Fils*, lui dit-il (4). *Tu le conſacreras à Dieu, le razoir ne montera point ſur ſa tête, garde toi dès-à-préſent que tu ne boives ni vin ni cervoiſe*,

(4) *Jug. chap.* 13. *verſ.* 3. 4. & 5.

voiſe, & que tu ne manges rien d'immonde. Ton Fils ſera celui qui commencera à delivrer Iſrael de la main des Philiſtins. Tant il falloit de précautions pour opèrer la delivrance des *Iſraelites*, mais on ſort difficilement de l'oppreſſion où le peché nous a jettez.

Dieu formoit un redempteur à *Iſraël* par des prodiges qu'*Iſrael* ignoroit, & Dieu meditoit ſa delivrance, tandis que les *Hebreux* meditoient de nouveaux crimes.

L'Ange dit à la mère de SAMSON, qu'*il devoit être Nazaréen*, & comme elle ne pouvoit le concevoir dans la juſtice originelle, il fit enſorte, en lui commandant l'abſtinence de certaines choſes, que ſa concupiſcence eut moins d'alimens. Connoiſſant qu'elle ne pouvoit donner à ſon fils une naiſſance innocente, il voulut qu'elle fut moins ſouillée que celle des autres hommes, afin que SAMSON en eut plus de diſpoſition à recevoir la grace. Il purifioit la mère par la défenſe de certaines choſes, afin que le fils ne ſe ſouillat point dans le ſein de la mère.

Il eſt certain qu'on hérite des vices, parce qu'on hérite de ce qui les nourrit. On nous enſeigne le mal, nous nous y attachons, & nous laiſſons enſuite l'iniquité com-

me un heritage. C'eſt pourquoi un *Payen* illuſtre a dit (a), *nous ſommes tous mechans, & nous le ſerons toûjours*, maxime divine, par laquelle il a voulu marquer qu'en ceſſant d'être mechants, nous commençons à l'être en la perſonne de ceux à qui nous avons communiqué le vice avec la vie. Voila pourquoi l'Ange rend la mère de SAMSON auſſi parfaite qu'il eſt poſſible, afin que cet *Iſraelite* naiſſe moins corrompu.

Elle rendit compte à *Manué* de l'apparition de l'Ange, ſans ſavoir qu'il en étoit un : *un homme de Dieu m'eſt apparu*, dit-elle (5). Là deſſus tous deux prient (6) le Seigneur de revenir, non par une vaine curioſité, mais pour être mieux inſtruits. *Harſeli* mère de SAMSON étoit alors dans un champ. L'Ange revient, parle à *Manué*, & repete ce qu'il avoit dit. Le pieux *Iſraelite* lui offrit en même tems un préſent, mais l'Ange le rejetta. Alors *Manué* lui demandant ſon nom, l'Ange lui répondit (7), *ne demande point mon nom d'autant qu'il eſt admirable*. Il devoit l'être beaucoup, puiſqu'il ne vouloit le

(a) *Seneque.*

(5) *Jug. chap.* 13. *verſ.* 6.
(6) *Jug. chap.* 13. *verſ.* 8.
(7) *Jug. chap.* 13. *verſ.* 17.

le confier qu'au ſilence. L'Ange ſe tait, ſoit pour exciter l'admiration de *l'Iſraelite*, ſoit pour lui faire entendre par l'unique mot d'admirable qu'il eſt Dieu même, puiſque Dieu ſeul eſt admirable, ſoit enfin pour s'attirer la veneration de *Manué*. Car nous reſpectons infailliblement ce que nous admirons, & nous admirons ce qui ſurpaſſe les bornes de notre intelligence. Le ſilence a je ne ſai quoi de myſterieux & de ſacré qui excite en nous le reſpect, & l'étonnement qu'il produit, étonnement qui ſemble un effet de notre foibleſſe, eſt une perfection ſublime qui devient la matière de nos merites (*b*).

Le refus que l'Ange fit des préſens de *Manué* le fit prendre pour un Dieu par cet *Iſraelite*. C'eſt pourquoi il tua un chevreau, & l'ayant preparé pour le ſacrifice, il le plaça ſur une pierre. A l'inſtant, il s'éleva une flamme qui en devorant la victime, enveloppa l'Ange d'une nuée lumineuſe, dans laquelle

(*b*) Il y a des auteurs qui diſent que l'Ange s'appelloit *Pelé*, qui ſignifie admirable, mais c'eſt une fiction de *Rabbins*, que les Septante contrediſent. Les Anges n'ont point de nom, ils n'en prennent que pour expliquer leurs legations ou leurs offices. *Serarius* a cru que cet Ange étoit *St. Michel* protecteur de la *Synagogue*.

quelle il diſparût. Alors *Manné* perſuadé qu'il avoit vû Dieu, s'imagina qu'il alloit mourir, & fut frappé d'une vive frayeur. Il ſe croioit prés de ſa fin, parce qu'il venoit de voir clairement ſon principe. C'étoit une ſuperſtition commune chez les *Iſraelites* de croire qu'une apparition, qu'elle qu'elle fut, étoit ſuivie d'une mort inevitable, & cette erreur répanduë par la tradition ſubſiſtoit malgré les experiences contraires.

Harſeli releva le courage de ſon époux. *Comment peus tu croire*, lui dit-elle (8), *que Dieu nous eut comblez de tant de bienfaits, s'il nous eut deſtinez à une mort prochaine?* C'étoit un mauvais raiſonnement; car la mort peut être une grande grace, & rien n'eſt moins deſirable que la vie, quoi que nous ne deſirions rien davantage; mais c'eſt une des extravagances produites par le peché, nous fuyons une mort que nous ne ſaurions éviter.

Il ſemble qu'*Harſeli* avoit plus de foi que ſon époux, puiſqu'elle avoit moins de frayeur. Peut-être ſon courage étoit-il un effet de ſon ignorance, car la ſcience enſeigne à douter & à craindre. Quoi qu'il en ſoit, *Harſeli* conçut, & SAMSON naquit pour la ruine

(8) *Jug. chap. 13. verſ. 24.*

ne des *Philiſtins* (c). L'Ecriture marque que Dieu le benit, c'eſt-à-dire qu'il l'orna de vertus. Heureux ceux que Dieu traite de même, & qui n'abuſent pas des bienfaits de la nature, pour les faire ſervir à leurs crimes.

SAMSON étoit jeune. On ſçait que cet âge foible & ſans experience ſe livre ſans peine à la tendre folie que nous appellons amour. Le feu de cette paſſion aime la verdeur de la jeuneſſe. SAMSON devint donc amoureux d'une femme *Philiſtine* (9), à *Thamnath*, ou *Thamnina*, ville ſituée entre *Ptolemaïde* & *Gaza* ſur les frontieres de *Juda*, de *Dan* & d'*Ephraïm*, vers la mer Mediterranée. Il découvrit à ſon père le deſſein qu'il avoit d'épouſer la *Philiſtine*. Il y avoit des beautez dans *Iſrael*; mais elles étoient trop à ſa portée, les hommes n'aiment que ce qui vient de loin. Ses parens lui remontrerent qu'il violoit la loi, qui défendoit aux *Iſraelites* de ſe marier avec des étrangeres; mais ils lui parlerent inutilement: SAMSON ne reconnoiſſoit plus d'autre loi que ſa paſſion, & il s'opiniatre

(c) SAMSON ſignifie *ſoleil*, & ſon *orient* pronoſtiquoit le couchant des *Philiſtins*.

(9) *Jug. chap.* 13. *verſ.* 1.

niâtre à ne vouloir d'autre épouſe que la *Philiſtine*, incapable de recevoir des conſeils, parce que ſon amour avoit étouffé ſa raiſon.

C'étoit Dieu (10) qui tournoit de la ſorte le cœur de SAMSON. Il importoit que cet *Hebreu* épouſat une *Philiſtine*. C'eſt pourquoi il le diſpenſa de la loi, & pour renverſer les obſtacles qui s'oppoſoient à ce mariage, ſans faire de miracle, il permit une choſe qui paroiſſoit un crime. Il commanda dis-je une choſe contraire en apparence à un autre precepte, & comme il vouloit cacher ſa Providence, il choiſit pour inſtrument de ſes deſſeins la paſſion imperieuſe de l'amour. Ainſi SAMSON obéiſſoit à Dieu en s'abandonnant à ſes deſirs. Heureux mortel! Il ſe faiſoit un merite d'une paſſion qui fait le crime des autres, & faiſant deux ſacrifices de ſa volonté, Dieu s'accommodoit aux déſirs de SAMSON, & SAMSON s'accommodoit aux vues de Dieu. Le cœur de SAMSON étoit la victime de deux maitres, Dieu & une *Philiſtine* le partageoient, ou pour mieux dire, l'un & l'autre le poſſédoient entier, par indivis. SAMSON quitte *Iſrael* pour une *Payenne*, en quoi il fut la figure de *Chriſt*, qui fit depuis la même choſe. Il étoit

(10) *Jug. chap. 14. verſ. 8.*

étoit ſur la route de *Thamnat* avec ſes parens, lorſque s'écartant du chemin, il rencontra un Lion. La fierté & la force de cet animal firent naître à SAMSON le deſſein de le mettre en piéces. Le Lion vint à lui, furieux, les yeux pleins de feu, & la gueule écumante. SAMSON l'attendoit ſans pâlir, & le vainquit (11). Voilà ſans doute un exploit éclatant. Mais le ſilence que SAMSON ſçut garder marque encore plus de grandeur & de nobleſſe. Il cacha à ſes parens ce qu'il venoit de faire, ſoit que ce triomphe lui parut au deſſous de ſa valeur, ou qu'il mépriſat les loüanges. L'affectation d'étaler ſes belles actions en diminuë l'éclat, & le bruit qu'on fait de ſa valeur, excite moins la terreur que la riſée. Cette ſuperiorité d'ame qu'on appelle courage, formidable dans l'occaſion, doit hors de l'occaſion être tranquille & pacifique.

SAMSON continua enſuite ſa route, & ce guerrier qui n'ayant pour armes que ſa force, venoit de terraſſer un Lion terrible, ſe hâta d'aller ſe jetter aux pieds d'une femme. Cette *Philiſtine* combattoit avec des armes invincibles, ou pour mieux dire, elle vainquoit ſans combattre, parce qu'elle ne trouvoit aucune reſiſtance.

Au

(11) *Jug. chap. 14. verſ. 5. 6.*

Au bout de quelques jours (12) SAMSON retournant à *Thamnat*, remarqua un rayon de miel dans le corps du Lion, & en prit un peu (*d*). On ne peut que s'étonner que cet animal, feroce & cruel tant qu'il vecut, produiſit des choſes douces après ſa mort. Il ne put arriver à ce bonheur qu'en mourant. La modeſtie qui tient nos victoires cachées, en augmente le prix, & en releve la gloire que notre vanité nous feroit perdre. La ſatisfaction interieure que nous goutons, ſuffit à notre bonheur, & le bruit que nous excitons dans le monde, n'eſt bon qu'à ſatisfaire une paſſion chimerique. Après une victoire, il faut ſe tenir en garde contre les tentations de la renommée, de peur de ſe laiſſer enyvrer par la fumée pernicieuſe de l'encens. SAMSON ne dit rien du rayon de miel qu'il avoit trouvé, non qu'il fut auteur de ce prodige, mais parce que le prodige avoit été fait pour lui. SAMSON en fit préſent à ſon père & à ſa mère, *Joſephe* ajoûte à la *Philiſtine*, l'Ecriture ne le dit point, ſoit parce qu'il étoit im-

(*d*) On lit de St. *Ambroiſe*, de *Platon* & de *Pindare*, que des Abeilles firent leur miel dans leurs bouches.

(12) *Jug. chap. 14. verſ. 8.*

impoſſible de ne pas le ſuppoſer, ou parce que quiconque a donné ſon cœur ne peut rien donner.

Un ſubtil interprete aſſure qu'il n'y avoit rien de miraculeux dans ce rayon de miel, & attribuë la production des *Abeilles* à la corruption du corps du Lion, parce qu'on en a trouvé dans le ſepulchre d'*Hippocrate*, qui faiſoient leur miel. Mais il n'eſt pas naturel que les *Abeilles* euſſent fait tant de miel en ſi peu de tems. Ce rayon étoit néceſſaire pour être le ſujet d'une Enigme, & l'Enigme pour exciter la colere de SAMSON, cette colere qui cauſa la ruine des *Philiſtins*.

Les parens de SAMSON conſentirent enfin à ſon mariage, & le célébrerent par un feſtin ſplendide, qui dura ſept jours, nombre parfait, & qui étoit d'un heureux augure. La prudence a introduit des converſations agréables dans les occaſions de plaiſir, pour empêcher la joye de dégenerer en déſordre. De cette ſource viennent les enigmes, dont la difficulté & l'air paradoxe piquent la curioſité, & rejouïſſent celui qui les devine. SAMSON propoſa celle-ci (13) à trente *Philiſtins*. *De celui qui mangeoit eſt procedée la viande, & du fort eſt venuë la douceur*. On voit

(13) *Jug. chap. 14. verſ. 14.*

voit aſſez qu'il entendoit par-là le miel trouvé dans le corps du Lion. Il offrit trente vetemens à ceux qui la devineroient, & leur donna ſept jours pour le faire.

Le ſecret importoit extrêmement à SAMSON pour rendre ſon enigme impenetrable, mais qu'il eſt difficile de garder ce ſecret! *Ariſtote* dit qu'il n'y a rien qui coute plus à faire que les actions qu'on doit taire. Cependant la plûpart des choſes que nous commettons avec plus de facilité ſont celles dont nous ne devons point parler. Les méchans ſont une infinité de choſes, dont le ſouvenir leur cauſe de l'horreur, & que ſeroit-ce, ſi elles devenoient publiques! Mais ce qu'*Ariſtote* a voulu dire, c'eſt que nous devons enſevelir dans le ſilence, ce qui eſt la matière de la vanité, & déclarer au contraire nos fautes. Ainſi la penſée de ce Philoſophe devient claire, puiſqu'il n'y a rien de plus malaiſé que de ſacrifier la vanité à la modeſtie. Tous ignorent ce que SAMSON ſçait, & les *Philiſtins* rebutez par la difficulté, prient (14) l'épouſe du jeune *Hebreu* de lui en demander le ſens. Celle-ci va le trouver, le prie, verſe des larmes. Les pleurs d'une belle femme ſont pour elle des armes auxquelles rien ne reſiſte. SAMSON y reſiſta néan-

(14) *Jug. chap. 14. verſ. 15.*

néanmoins. C'eſt une preuve qu'il conſervoit encore quelque reſte de liberté, puiſqu'il eut la force de ſe défendre contre les larmes touchantes de la *Philiſtine* qu'il aimoit.

SAMSON ſe tût pendant ſept jours, & pendant ſept jours, ſa femme l'importuna de ſes pleurs. Cette reſiſtance a quelque choſe d'héroïque. Les *Philiſtins* mécontens menacent ſon épouſe, & la *Philiſtine* renonçant aux prieres, a recours au dépit. Elle ne demande plus à SAMSON l'intelligence de l'enigme, elle répand des larmes & ſe tait, afin que SAMSON la prie de vouloir bien entendre le ſecret qu'il lui a caché. Elle réüſſit. SAMSON vaincu par ſa propre foibleſſe, expliqua l'enigme, & ſon ſecret paſſa aux *Philiſtins*, auxquels ſa femme le decouvrit. On peut juger qu'il dechiffrerent alors l'enigme ſans peine. SAMSON ſe repentit, non de ſon amour, mais de ſa facilité, & il devint furieux. Sans doute il conçut de la jalouſie, parce que le ſecret paſſant d'ordinaire où eſt notre cœur, il craignit que ſon épouſe n'eut livré & ſon cœur & ſon ſecret aux *Philiſtins*. SAMSON juſqu'alors avoit ignoré ce que c'étoit que d'aimer, bientôt ſa douleur devint furie, & au déſeſpoir que ſon amour fut trahi, il dit aux *Philiſtins*, *ſi*

mon

mon épouſe ne vous avoit inſtruits, vous n'auriez point deviné mon enigme (15). Les expreſſions du texte ſont un peu differentes, & on pretend même qu'elles renfermoient un ſens injurieux à la vertu de l'épouſe de SAMSON. Tous s'accordent à condamner la *Philiſtine*, mais peut-être ſeroit il poſſible de la défendre. Si elle publia le ſecret de ſon époux, c'eſt qu'effrayée des menaces des *Philiſtins*, qui avoient reſolu de la bruler avec ſon époux dans ſa maiſon, elle trembla pour lui, ignorant ſa valeur miraculeuſe. D'un autre côté, elle auroit gagné trente robes à ſe taire, mais mepriſant un vil gain, elle ne voulut pas que ſon ſilence parut intereſſé, & comme ceux qui étoient invitez à la noce auroient perdu la gageure, elle crut que ce ſeroit payer mal l'honnêteté qu'ils lui faiſoient, que de les mettre en frais pour elle. *Tu nous as invitez pour nous appauvrir*, lui dirent-ils (16). Ce reproche piqua ſa generoſité, & elle rompit le ſilence, s'imaginant qu'elle ne cauſeroit d'autre dommage à SAMSON que la perte de trente robes.

SAMSON n'en jugea pourtant pas de la ſorte. Il part furieux (17) pour *Aſcalon*, & il

(15) *Jug. chap.* 14. *verſ.* 17.
(16) *Jug. chap.* 14. *verſ.* 15.
(17) *Jug. chap.* 14. *verſ.* 19.

il maſſacre trente *Philiſtins*. Si le feu s'éteignoit dans le monde, diſoit un bel-eſprit, on le rallumeroit dans le cœur d'un jaloux. SAMSON mettant enſuite ſa fureur à profit, dépoüilla les *Philiſtins*, & donna leurs robes aux trente jeunes gens de la noce, ainſi le ſecret violé couta la vie à trente perſonnes & le repos à SAMSON.

Il quitta enſuite ſon épouſe (18), & mecontent de ceux de *Thamnat*, il retourna à *Dan* ſa patrie. Sans doute il vouloit oublier ſa femme, puiſqu'il la quitoit, & elle même en fut ſi perſuadée, que ne le regardant plus comme ſon époux, elle donna ſa main à un autre, & celebra de ſecondes noces. SAMSON ignoroit ces choſes, & l'aimoit encore. Il avoit compté qu'il obtiendroit ſa gueriſon du tems, medecin excellent des hommes, ſi ſes cures n'étoient pas trop lentes, mais ſes eſperances furent vaines. Vouloir effacer une choſe de ſon ſouvenir ne ſert qu'à exciter des eſpèces qui l'impriment avec encore plus de force. Si SAMSON portoit avec lui ſa paſſion, où pouvoit il trouver l'oubli? Son cœur reſſembloit à cette ſtatuë, où *Phidias* grava ſon nom, de telle maniere qu'on ne pouvoit l'effacer ſans la detruire. Les remedes ne faiſant qu'irriter la

(18) *Jug. chap. 14. verſ. 20.*

la bleſſure de SAMSON, & ſes efforts ne ſervant qu'à le fatiguer, il prit le parti de retourner à *Thamnat* (19), auprès de ſon ingrate *Philiſtine*. Il portoit avec lui un jeune chevreau, dont il vouloit lui faire préſent, mais il trouva tout changé, & il vit ſon épouſe entre les bras d'un autre. Alors ſon amour mepriſé indignement ſe changea en une haine cruelle. En vain ſon beau père lui offrit une autre de ſes filles, & plus belle, & plus jeune. SAMSON ne ſavoit plus que haïr, ſon cœur étoit fermé à la tendreſſe, il rejetta cet offre avec mepris. *De ce jour*, dit-il (20) aux *Philiſtins*, *je ne ſerai point coupable des maux que je vous ferai*. Diſcours qui dut les faire trembler, les menaces ſont ordinairement des avis, & c'eſt être ami de quelqu'un que de le menacer, parce que c'eſt l'avertir du peril. Mais ici SAMSON ne cherchoit qu'à ſe juſtifier, & ſes menaces furent bientôt ſuivies de l'exécution.

SAMSON étoit Juge d'*Iſrael*, & Dieu permit, qu'il reçut ce mauvais traitement pour exciter en lui une colere, qui devoit être l'inſtrument de ſa vengeance ſur ſes *Philiſtins*. La colere de SAMSON s'étendit ſur tout ce peuple, & joignant ſes intérêts particuliers

(19) *Jug. chap. 15. verſ. 1.*
(20) *Jug. chap. 15. verſ. 2. 3.*

liers aux ordres du ciel, il confondit ſa propre vangeance avec la vengeance de Dieu, & juſtifia ainſi ſa fureur.

Il eut recours au ſtatageme. Il attacha (21) trois cens renards queuë à queuë, & mit un flambeau entre les queuës de chaque paire, après quoi les laiſſant courir au travers des moiſſons des *Philiſtins*, il les réduiſit en cendres (*e*). C'eſt ainſi que SAMSON eſſaya ſa fureur ſur les biens des *Philiſtins*, avant que d'attaquer leurs vies. Les richeſſes ſont un moindre bien que la vie, & cependant la pauvreté eſt plus crainte que la mort. On peut juger par cette remarque de la colere des *Philiſtins* contre cette femme de *Thamnat*, qui leur fit un ennemi de SAMSON. Ils ſe vangerent d'elle en la brulant (22) avec ſa famille & ſa maiſon. Voilà comme Dieu fit enfin tomber ſur elle le chatiment qu'il avoit différé.

Elle le meritoit bien, elle avoit offenſé SAMSON par ſon ſecond mariage, & piquée de l'injure qu'elle croioit qu'il avoit faite à ſa

(*e*) C'eſt ainſi que *Cornelius à Lapide* explique cet endroit, au lieu que, ſelon *Toſtat*, chaque renard trainoit un flambeau.

(21) *Jug. chap. 15. verſ. 4. 5.*
(22) *Jug. chap. 15. verſ. 6.*

ſa beauté, elle s'étoit permis cette vangeance: ce fut la cauſe de ſa perte. Se venger d'un outrage par un crime ne ſert qu'à nous attirer plus de maux. SAMSON n'en demeura pas là. Cette vengeance ſuffiſoit à ſa haine particuliere contre les *Philiſtins*, mais chargé des interêts de Dieu, il falloit qu'il le vangeat encore de ce peuple. Il medite donc de nouveaux projets, & ſe jettant ſur les *Philiſtins* qu'il rencontre, il ne fait grace à perſonne, ou comme s'exprime l'*Ecriture*, *il les frappa d'une grande playe, de ſorte qu'ils mettoient le gras de la jambe ſur leurs cuiſſes* (23), ſoit de deplaiſir de ſe voir vaincus, parce que c'eſt la poſture ordinaire des gens penſifs (*f*), ſoit que l'Ecriture ait voulu dire que SAMSON les frapa aux cuiſſes & aux jambes (*g*), ou comme d'autres diſent, que par mepris il leur donna des coups de pied.

Il ſe retira enſuite ſur le rocher d'*Etam* dans

(*f*) Comme dit *Hugues de St. Victor* après *St. Auguſtin.*

(*g*) C'eſt le ſentiment de *Vatables Rabbi David* dit qu'il les frappoit en tournant en rond, & que les *Philiſtins* en fuyant touchoient leurs cuiſſes du gras de la jambe.

(23) *Jug. chap. 15. verſ. 8.*

dans la Tribu de *Juda*, (24) pour épargner à la ville, où il ſe ſeroit refugié, le danger que lui auroient fait courir les *Philiſtins* qui le pourſuivoient (*h*). *Denis de Corinthe* croit que SAMSON ne ſe cacha dans ce roche que pour vaquer à l'oraiſon. Peut-être y auroit-il plus d'apparence, ou qu'il cherchoit à ſe faire craindre en ſe cachant, ou qu'il ſe propoſoit de ſe derober aux applaudiſſemens d'*Iſrael*. Quoiqu'il en ſoit, les *Philiſtins* opprimerent les *Iſraelites* pour les obliger à livrer la perſonne de SAMSON. Perſuadez que les laches ſont toûjours perfides, ils n'attendoient que de la trahiſon d'*Iſrael* une vengeance, qu'ils ne pouvoient obtenir par la force. Les ingrats *Iſraelites* chercherent en effet à leur livrer SAMSON, & ils vinrent au nombre de trois mille pour le ſaiſir, oublians ce qu'ils lui devoient, & accoutumez par l'exemple de leurs ancêtres à ſacrifier l'innocence.

Les bienfaits ſont les ingrats, & peut-être eſt-ce pour cette raiſon qu'il y a tant de merite à faire du bien, puiſque par la beneficence

(*h*) C'eſt l'opinion de Salian.

(24) *Jug. chap. 15. verſ. 8. 9. &c.*

cence nous n'achetons que des maux. Les *Iſraelites* appréhendoient les *Philiſtins*, & par un effet ridicule de la crainte, ils veulent leur livrer SAMSON leur défenſeur. C'eſt ainſi que nous nous perdons par les choſes mêmes que nous faiſons pour notre conſervation.

Laiſſe toi lier, lui dirent-ils (25), *car nous t'avons promis aux* Philiſtins, *pour le ſalut de la patrie.* Ils ſont au nombre de trois mille, & au lieu d'employer la force contre lui, ils ont recours à des prieres. Quelle folie ! S'ils le craignent tant, bien que ſeul, pourquoi veulent-ils ſe défaire d'un homme ſi formidable ? SAMSON leur permit de le lier de cordes, ſe ſacrifiant ainſi pour *Iſrael*, & devenant la figure du Redempteur futur. De la même maniere, quelques anciens Grecs préſenterent la poitrine aux ſacrificateurs pour le ſalut de leurs citoyens, qui payerent mal ce bienfait à leurs cendres. *Iſrael* ne fut pas moins ingrat, ni SAMSON moins intrepide. Les *Philiſtins* le reçurent avec joye, & le voyant dans les liens, ils le regarderent comme un ennemi qui ne pouvoit plus leur échaper. Mais SAMSON raſſemblant tout ſon courage, retient ſon haleine, & la laiſſe échaper avec tant de force, qu'il rompt

(25) *Jug. chap. 15. verſ. 12.*

rompt en pieces les cordes (26). Alors prenant une machoire d'âne, qu'il trouva par hazard, il en tua mille *Philiſtins*, & chargea ainſi d'opprobre ces peuples qui avoient celebré par avance leur victoire. C'eſt de cette ſorte que les Romains ayant vendu, par une raillerie orgueilleuſe, le camp, où *Annibal* étoit logé, le couvrirent quelques jours après de leurs cadavres. Les *Iſraelites* s'étoient déja retirez, les *Philiſtins* effrayez du ſort de leurs compagnons prirent la fuite, & SAMSON reſta ſeul dans leur camp. Pour alors élevant un peu la voix, il dit comme pour ſe vanter, *je les ai vaincus avec une machoire d'âne* (27), & à l'inſtant il jetta cet inſtrument de ſa victoire, & appella ce lieu *Ramathlechi*, qui ſignifie élevation de la machoire. Il ſe peut que SAMSON agit par vanité, & qu'il ſe fit gloire de ſon triomphe, ainſi que l'ont cru deux écrivains (*i*), qui ajoutent que Dieu chatia cette arrogance par la ſoif que SAMSON ſoufrit. Mais d'autres (*k*) prétendent qu'il chanta un cantique en action de graces

(*i*) *Joſephe*, & *St. Ambroiſe.*
(*k*) *Toſtat* & *Serarius.*

(26) *Jug. chap.* 15. *verſ.* 13. *&c.*
(27) *Jug. chap.* 15. *verſ.* 16. 17.

graces au Seigneur, avec ce refrein, *je les ai vaincus avec une machoire d'âne.*

Après cette victoire, la fatigue cauſa une ſoif ardente à SAMSON. Si la bonne fortune a des conſéquences facheuſes, quelles ſeront celles de l'adverſité! Malheureuſe condition de la nature de nos corps, qui incapables de ſuivre la vivacité de l'eſprit, ſuccombent ſous le poids de leur bonheur! Telle eſt la ſoif qui devore SAMSON qu'il craint de mourir. *Je me rendrai aux Philiſtins, dit-il à Dieu* (28), *ſi tu ne me donnes de l'eau.* Toute la force de SAMSON l'abandonne, & cede à l'ardeur exceſſive qui le conſume. L'ennemi auquel nous ſommes moins en état de reſiſter, c'eſt nous mêmes. Celui qui vainquit un Lion furieux, & une armée entiere, ne peut tenir contre ſa ſoif, ou contre ſa crainte. Pluſieurs ont cru ſa ſoif miſterieuſe; pour moi je crois qu'elle eſt une figure, mais que d'ailleurs elle étoit naturelle. La ſoif eſt une ſenſation douloureuſe, produite par des corpuſcules ſecs & aigus, qu'une chaleur immoderée envoye dans les parties delicates de l'eſtomac, & c'en eſt aſſez pour vaincre la reſiſtance d'un héros. Il eſt vrai qu'il y a eu des hommes qui l'ont mieux ſupportée que SAMSON, mais auſſi il ne ſe

28) *Jug. chap. 15. verſ. 18.*

ſe rendit qu'à la fraïeur, s'imaginant que la chaleur exceſſive, qui le bruloit, alloit terminer ſa vie.

Dieu tira de l'eau miraculeuſement d'une dent de la machoire, avec laquelle SAMSON avoit tué mille *Philiſtins*, & ce héros en ayant bû, recouvra ſes forces, ce qui étoit naturel, parce que l'eau diſſipa l'ardeur qui le conſumoit, & qu'elle diſperſa dans le corps les eſprits qui s'étoient raſſemblez dans l'eſtomac. Ainſi SAMSON reprit courage par un effet ordinaire de l'eau, & non par aucune vertu particuliere qu'eut celle-ci, & il appella ce lieu la fontaine de la machoire (29), que ſelon *St. Jerôme*, on reconnoiſſoit encore de ſon temps dans le territoire d'*Eleutheropolis*. Depuis cette occaſion, l'Ecriture dit qu'il jugea *Iſrael* pendant vingt ans, non qu'il fut déja élû, mais par anticipation de l'hiſtoire.

Juſqu'ici la vie de SAMSON ne nous a fourni que de beaux exemples, parce que juſqu'ici il fut ſaint (*l*), mais une femme de-

(*l*) C'eſt ainſi que l'appellent *St. Jerôme*, *St. Ambroiſe*, *St. Jean Chryſoſtome*, *St. Ephrem*, & quelques autres.

(29) *Jug. chap. 15. verſ. 19.*

debauchée de *Gaza* le fit tomber dans le vice. Voilà comme un feu inextinguible vit au dedans de nous, s'allume de la moindre choſe, & cauſe des maux inevitables & irreparables, parce qu'il employe le plaiſir pour nous ſeduire. La même cauſe qui nous a conſtruits nous detruit, & l'amour qui nous a donné la vie, nous ôte la raiſon.

SAMSON pécha avec une proſtituée de *Gaza* (30). Paſſer des miracles au crime, & toucher en un inſtant les deux extremitez, quel deplorable changement, & qu'il prouve bien la perverſité de notre nature! Si Dieu aime tant SAMSON, pourquoi l'abandonne-t'il, mais je m'exprime mal, il eſt de foi que nous abandonnons Dieu, & qu'il ne nous abandonne pas.

Les *Philiſtins* ſachant (31), que SAMSON étoit à *Gaza*, reſolurent de l'y tuer, & reveillez par leur haine, paſſion qui tient toûjours l'homme alerte, ils l'épierent avec beaucoup de ſoin. SAMSON averti de leur deſſein, dormit ſeulement juſqu'au milieu de la nuit. Alors ſachant qu'il avoit des ennemis, il ſort de la maiſon, arrache les portes de *Gaza* de deſſus leurs gonds, les charge

(30) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 1.
(31) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 2. 3.

ge ſur ſes épaules, & les emporte ſur le ſommet d'une montagne qui fait face à *Hebron.* C'eſt ainſi qu'il ſe moqua de la trahiſon des *Philiſtins*, il perdit la grace ſans perdre ſa force, & Dieu offenſé par ſon peché, ne lui reprit point ſa vigueur, parce qu'il l'avoit accordée à ſon *Nazareat*, & attachée à ſa chevelure, & non à ſon ame (*m*).

SAMSON au reſte laiſſa ſur une montagne élevée les portes de *Gaza*, afin qu'elles fuſſent un témoignage muet de ſa force, & qu'elles effraïaſſent les *Philiſtins.* Il eut mieux valu qu'il eut moins fait ſonner ce grand exploit, mais devenu coupable d'une faute, il en commet une infinité d'autres. Ce qu'il y a de terrible dans le crime, c'eſt qu'il produit le crime, qu'une mauvaiſe action eſt la conſéquence d'une autre, & qu'après nous être detournez une fois du droit chemin, elle nous engage dans un labyrinthe obſcur & ſans iſſuë.

Il y avoit à *Sorec* une certaine *Dalila* (32) beauté

(*m*) En effet ſon ame étoit alors criminelle; car bien que St. *Auguſtin* prétende que SAMSON n'entra point chez la proſtituée pour y pécher, néanmoins l'Ecriture le marque clairement.

(32) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 4.

beauté fameuſe alors, & pour le malheur de SAMSON, ſes charmes étoient expoſez au plus offrant (*n*). Le ſéjour de *Sorec* étoit dangereux, & cette raiſon qui devoit en éloigner SAMSON, devoit le mettre à couvert des appas de cette femme. Cependant il eut le malheur de la voir, & d'être admis chez elle, *il l'aima beaucoup*, comme dit l'Ecriture. Il ne fut pas même rebuté par la facilité honteuſe avec laquelle *Dalila* ſe prodiguoit. L'orgueil des hommes dégoûte leur imagination des plaiſirs de l'amour, quand ils ſongent qu'ils ſe trouvent entre les bras d'une femme, qui les a ouverts pour cent autres. Néanmoins ce qui devoit porter SAMSON à fuir *Dalila*, ne fit que l'arrêter auprès d'elle, la raiſon ne le conduiſit plus.

Les *Philiſtins* ſçurent en quel endroit SAMSON ſe retiroit. A leur priere (33) *Dalila* lui demanda en quoi conſiſtoient ſes forces. Il penetra ſon intention, & elle s'apper-

(*n*) Du moins c'eſt le ſentiment de *Joſephe*, de *St. Jerôme*, de *Toſtat*, & de *Serarius*, qui diſent qu'elle étoit une proſtituée *Philiſtine*, en quoi ils ſont contredits par *St. Jean Chryſoſtome*, *St. Proſper*, *Pereiro*, & quelques *Rabbins*, qui la font femme de SAMSON.

(33) *Jug. chap. 16. verſ. 5.*

perçut bientôt par ſon experience, qu'il l'avoit amuſée par un menſonge, lorſqu'il lui dit (34) que, *ſi on l'attachoit avec ſept cordes faites de nerfs, & encore humides, il perdroit ſes forces.*

Il faut avouër qu'alors SAMSON abuſoit bien de ſa raiſon. Il s'étoit ſacrifié à une femme, à qui il n'en avoit couté que de viles faveurs pour l'acheter, & qui le ſacrifiant enſuite à un mepriſable interêt (*o*) le vendoit aux *Philiſtins*. Cependant haï de *Dalila*, il l'aimoit toûjours, mais comment ne l'auroit-il pas fait, puiſqu'elle le trompoit par ſes careſſes. L'amour propre eſt un mauvais interprete des ſentimens des autres hommes à nôtre égard. La vanité nous perſuade qu'on nous aime, bien que les faveurs mêmes n'en ſoient pas une preuve ſufiſante. La meilleure partie de ceux qui aiment aveuglément, prévenus mal-à-propos qu'on les aime, s'imaginent qu'ils ne font que s'acquitter de leurs dettes en aimant.

Dalila profitant du ſommeil de SAMSON le

(*o*) Pour la ſomme de cinq mille cinq cens florins.

(34) *Jug. chap. 16. verſ. 7.*

le lia trois fois (35), pour le livrer aux *Philiſtins*, & autant de fois, elle ſe trouva trompée par les fauſſes confidences que SAMSON lui avoit faites. Il rompit les perfides liens dont *Dalila* l'avoit enchainé, & néanmoins encore captif des charmes de cette femme, il lui conſerva ſa tendreſſe. Elle lui demanda ſon ſecret pour une ſeconde fois, & il lui dit, *ſi on m'attache avec des cordes neuves, qui n'ont jamais ſervi, je perdrai ma force.* Elle l'attache donc, les *Philiſtins* arrivent, & l'Ecriture dit qu'*il rompit les cordes comme ſi elles n'euſſent été que des fils de lin.* Elle le prie donc une troiſiéme fois les larmes aux yeux de ne la plus tromper, & il lui répond, *ſi vous attachez ſept cheveux de ma tête aux fils de la trame d'un tiſſeran, & que vous les tourniez fortement autour d'un clou fiché en terre, je ſerai comme les autres hommes.* Elle en fit perfidement l'eſſai, & SAMSON en ſe reveillant, arracha le clou avec les ſept cheveux (36).

Juſqu'ici SAMSON avoit également conſervé les forces de ſon ame, & celles de ſon corps, puiſqu'il avoit ſçu reſiſter aux prieres d'une perſonne cherie. *Dalila* renouvelle ſes plaintes, & mepriſant ſa tendreſſe, s'il ne fait

(35) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 15.
(36) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 8. 9. 13. 16.

fait pour elle ce qu'il fit pour ſon épouſe *Philiſtine* à *Thamnat*, elle s'obſtine à lui arracher ſon ſecret de même. Infortuné SAMSON d'avoir à ſe défendre contre une femme, qui étoit maitreſſe de ſon cœur! L'Ecriture dit (37), *qu'il ſouffrit tellement des inſtances de Dalila, qu'il arriva juſqu'aux portes de la mort.* La reſiſtance de SAMSON abbat ſes forces, & fatigué des larmes trompeuſes de cette perfide femme, il étoit prêt de mourir. Tant qu'il ne ſe fie pas aſſez à celle qu'il aime, il lui ſemble à lui-même qu'il n'aime pas aſſez, parce qu'il a de la prudence, & il croit que ſon ſilence dement ſon amour, en faiſant injure à *Dalila.* Enfin il s'expoſe à tout ce qui peut en arriver, préferant un danger incertain à l'affreuſe certitude, où il étoit, d'une mort prochaine.

Il hazarde donc de dire la verité, car on ne l'a dite jamais ſans ſe hazarder. *Si la lame legère d'un razoir raſe ma tête, dit-il* (38), *je perdrai mes forces avec mes cheveux.* Il ne les a déja plus ſes forces, puiſqu'il a découvert le ſecret de les lui ôter. Tout *Iſrael* étoit renfermé en la perſonne de SAMSON, & la liberté de ce peuple n'étoit ſon-

(37) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 16.
(38) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 17.

fondée que ſur les forces de ſon défenſeur. Ainſi voilà *Dalila* arbitre du ſort de deux empires, & ſes careſſes imperieuſes l'ont miſe en état d'aſſervir les *Hebreux*, & de faire triompher les Gentils.

Les forces de SAMSON n'étoient point dans ſes cheveux, elles étoient une qualité permanente, fondée ſur ſon *Nazaréat*, & la défenſe de couper ſa chevelure étoit la condition morale, moyennant laquelle il conſervoit ces forces. Il les expoſa volontairement au peril, mais auſſi il paya bientôt ſa deſobéiſſance, car *Dalila* ſe vengeant de ce qu'il avoit différé tant de tems ce ſacrifice, éblouït SAMSON par ſes careſſes, pour aſſurer la trahiſon qu'elle meditoit contre lui. Trompé par une funeſte confiance, il s'endort tranquillement dans le ſein de cette perfide, & enſevelit ſes ſoins dans le ſommeil. La *grue* timide ne s'endort jamais qu'avec une pierre dans les griffes, afin de ſe défendre contre le fauçon, ou de lui faire voir qu'elle eſt en garde. SAMSON au contraire ſe livre à un profond aſſoupiſſement, & ce même homme, qui dans *Gaza* éluda par ſa vigilance les projets des *Philiſtins*, s'abandonne à eux maintenant par une imprudente ſecurité. Quelques perſonnes ont prétendû que *Dalila* lui donna de puiſſans

nar-

narcotiques, & j'ai toûjours penché vers cette opinion, parce qu'il ne ſemble pas naturel de ſe laiſſer attacher tant de fois ſans s'éveiller.

Dalila lui coupa les cheveux, ou comme s'exprime l'Ecriture (39), *elle appella un barbier, & lui fit raſer ſept cheveux de la tête.* Un interprete (*p*) croit que la chevelure de SAMSON étoit partagée en ſept floquets pour la commodité, & qu'elle les fit couper, parce qu'en eux étoit renfermée la force de SAMSON. D'autres au contraire prétendent que le nombre ſept ſignifie toute la chevelure, parce qu'il a ſouvent cette ſignification. Quoiqu'il en ſoit, après que *Dalila* eut executé ſa trahiſon, dont elle avoit déja reçu le prix, elle rejetta SAMSON d'auprès d'elle, ſelon l'indigne coutume de ces ſortes de femmes, coutume qui devroit ſervir d'exemple (*q*). Déja celui qu'aucun homme n'égaloit, eſt égalé au moindre des hommes. L'hiſtorien des Juifs dit avec

(*p*) C'eſt *Toſtat.*

(*q*) De cette hiſtoire eſt née la fable de Scylla qui pour faire plaiſir à *Minos* coupa les cheveux de *Niſus*, ſon père, Roi de Megare, & lui ota ainſi ſes forces.

(39) *Jug. chap. 16. verſ. 19.*

avec peu de fondement que SAMSON étoit alors plein de vin, mais cette ſubtilité eſt ſuperfluë, falloit-il autre choſe pour enyvrer SAMSON que les careſſes de *Dalila*.

Juſqu'ici elle l'avoit amuſé par de fauſſes demonſtrations d'amour, maintenant elle feint une fraïeur qu'elle ne ſent point, pour le reveiller, & en ſortant du ſommeil, ce malheureux s'apperçoit, qu'il s'eſt livré à la fureur de ſes ennemis. Le deſeſpoir, où il tomba dans l'inſtant, ne fut que le premier de ſes malheurs. Les *Philiſtins* lui arrachérent cruellement les yeux, & leur firent ainſi payer les plaiſirs qu'ils avoient eus, & les maux qu'ils avoient cauſez par là à SAMSON. En effet les yeux ſont les portes de l'ame, & par eux entrent les funeſtes étincelles qui l'embraſent.

Ainſi un héros dont l'univers ne vit jamais l'égal, eſt devenu l'eſclave des *Philiſtins*. Quel triomphe pour eux, & d'un autre côté, quelle honte pour *Dalila* qui l'a trahi, & qui a vendu à vil prix le plus fort de tous les hommes. L'unique choſe qui diminuë les maux de ce malheureux, eſt qu'il ne voit pas ſes ennemis. La nouvelle de ſon malheur attire les peuples, & chacun veut voir cet illuſtre ennemi, qu'ils ont craint & admiré tant de fois. Ceux qui

le voyent demandent où il eſt, & il ne ſe reconnoit plus lui-même. Voilà comme les crimes changent l'homme. SAMSON l'objet de la terreur, eſt devenu l'objet du mepris, & a epuiſé de la ſorte toute la rigueur de la fortune. Le monde entier étoit étroit pour lui, & maintenant il eſt reduit à ſe contenter lui-même de lui-même. Tel eſt le ſort des gens qui tombent dans la diſgrace. Tout leur manque, il ne leur reſte plus que leur propre perſonne, heureux ſi leur courage leur reſtoit en même tems. Celui qui triompha ſeul de mille *Philiſtins*, eſt le jouet d'une foible troupe d'enfans; ces mains qui déchirerent un Lion fort & nerveux demeurent oiſives, & c'eſt l'ouvrage d'une femme qu'il aimoit, que feroit donc une femme offenſée? Le Sage dit qu'*il n'y a point de malice en comparaiſon de celle de la femme* (40). Les *Philiſtins* attacherent SAMSON à la vis d'un moulin, & le firent tourner honteuſement autour de la meule. Je n'ai plus d'expreſſion qui reponde à la douleur de SAMSON. Ne pouvant l'anéantir, ces ennemis lui envient juſqu'aux marques de l'humanité, & le reduiſent à faire l'office du vil animal dont il avoit imité la laſciveté. Celui qui a été la ter-

(40) *Eccleſiaſt. chap. 7. verſ. 26.*

terreur du monde obéït à l'aiguillon (41), qui le pique. Il ne lui demeure aucun veſtige de ce qu'il a été. Que ſeroit-ce, s'il falloit adopter le ſentiment de quelques Docteurs Juifs, qui par le terme de moudre, ont entendu que les *Philiſtins* l'obligérent à careſſer leurs femmes, & le réduiſirent en quelque maniere à la condition infame d'un *étalon*; mais le texte eſt contraire à cette opinion (*r*).

SAMSON enfermé dans une étroite priſon en *Gaza*, & mort pour ainſi dire, renaquit par ſa penitence, & reconnut ſa faute. Alors ſes maux ne lui parurent plus trop grands. Au contraire affamé des opprobres, ſi j'oſe parler de la ſorte, il les ſouhaite comme un rémede capable de guerir ſon ame. L'inhumanité des *Philiſtins* fait le ſujet de ſa joye, & dans les fers dont ils l'ont chargé, il triomphe d'eux. Cette rigoureuſe épreuve lui manquoit encore. Enfin elle eſt venuë, & la ſupportant avec conſtance, il fait que ſon ame eſt libre dans un corps captif.

Cependant ſes cheveux renaiſſoient (42), &

(*r*) C'eſt *St. Jerôme* qui attribuë cette penſée à quelques *Rabbins*.

(41) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 21.
(42) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 22.

& avec eux renaiſſoit la vigueur, qu'il avoit perduë dans les bras du crime. Les lumieres de ſon ame s'augmentoient en même tems. Moins aveugle que lorſqu'il voyoit, maintenant qu'il ne voit plus *Dalila*, il la connoit mieux, & connoit mieux le vrai Dieu. *Dalila* l'avoit aveuglé, & maintenant qu'il eſt aveugle, il la voit mieux qu'auparavant. Il eut beſoin de ce malheur pour devenir heureux, & c'eſt pourquoi nos plaintes ſont toûjours injuſtes. SAMSON avoit été Juge d'*Iſrael*, & confiné dans les priſons de *Gaza*, il avoit perdu ſon autorité ſur ce peuple, mais quelle perte? il étoit devenu le maitre de ſoi-même, avantage auquel l'autre n'eſt pas comparable.

Les *Philiſtins* celebroient (43) une fête dans le *Temple* de *Dagon*, leur Idole. La défaite de SAMSON y fut la matiere de leurs chants, & le menſonge ſe glorifia d'une victoire qu'il ne devoit qu'à la *Providence ſecrete de la verité ſupreme & éternelle*. Pour inſulter encore davantage à *Iſrael*, les habitans de *Gaza* voulurent que SAMSON fut temoin de leur joie, & le conduiſirent au Temple, chargé de chaines.

Il chanta un cantique, lorſqu'il tua mille *Philiſtins*, & maintenant il entend les chants de triomphe des *Philiſtins*. C'eſt ainſi que Dieu

(43) *Jug. chap. 16. verſ. 23. &c.*

Dieu punit la vaine gloire que la défaite de ces Idolatres lui cauſa, & bien que ce ne fut qu'une legere faute, le ciel la chatia de la ſorte. Exemple terrible pour les méchants. Car que n'ont-ils pas à craindre, ſi Dieu examine les vertus mêmes avec tant de rigueur, & s'il ne ſuffit pas d'avoir fait bien, parce qu'on pouvoit faire mieux.

Ce ne fut pas encore aſſez pour la cruelle vengeance des *Philiſtins*. Dieu permet qu'inſultant à SAMSON, ils lui ôtent ſes chaînes, & lui ordonnent de jouer & de danſer en leur préſence. Pour l'humilier davantage, on le traite comme un enfant, & conduit par un miſerable eſclave, il devient le divertiſſement des peuples, dont il avoit été la terreur. Cependant il ne lui échapa aucune plainte, circonſtance remarquable, puiſque Chriſt même s'en permit quelques unes, mais c'eſt que celui-ci ſouffroit injuſtement, & SAMSON juſtement. Ce héros par ſon ſilence reconnoiſſoit la juſtice de ſon ſupplice, & croioit ne devoir pas ſe plaindre d'un mal, auquel il avoit l'obligation de la lumiere qui brilloit dans ſon ame.

Trois mille *Philiſtins* étoient dans le Temple (44), & on avoit attaché SAMSON entre deux colomnes ſur leſquelles tout l'édifice

(44) *Jug. chap. 16. verſ. 28. &c.*

fice portoit, & où ce Juge s'étoit fait conduire comme pour ſe repoſer. Il reſolut de renverſer le Temple, pour faire perir les chefs des *Philiſtins* qui s'y étoient aſſemblez, & pour delivrer *Iſrael* de l'oppreſſion. Sans doute, il ſavoit qu'il perdroit la vie, mais il voulut bien la ſacrifier aux obligations que ſa qualité de Juge lui impoſoit, & quoiqu'elle n'exigeat pas de lui un tel ſacrifice, comme il étoit obligé de veiller pour le ſalut des *Iſraelites*, la grandeur de ſon zéle ne trouva que ce moyen de les ſauver. C'eſt pourquoi pluſieurs auteurs (*ſ*) croient qu'il ne pécha pas, en s'expoſant à être accablé par les ruines, ſous leſquelles il vouloit enſevelir ſes ennemis. *Philon* dit qu'il y avoit dans ce lieu quarante mille *Philiſtins*, l'Ecriture n'en détermine pas le nombre, ſeulement on ſçait avec certitude qu'outre leurs principaux chefs, il y avoit près de trois mille perſonnes des deux ſexes dans les Tribunes pour voir danſer SAMSON.

Ce Juge adreſſa à Dieu la priere ſuivante. „ *Souverain auteur de mon être*, efface de ta „ memoire l'oubli criminel que j'ai fait de toi. „ Il vient d'être diſſipé enfin par la lumiere „ que la ſeverité de tes chatimens a fait lui„ re dans mon ame. Toi qui ſçais ſeul en „ quoi

(*ſ*) *St. Auguſtin, Cornelius à Lapide*, & autres.

„ quoi conſiſte le bonheur, tu as fait naître
„ le mien de ma diſgrace. Toi ſeul payes
„ mon ingratitude par des bienfaits, & tu
„ fondes ſur l'erreur de mes ennemis la fin
„ de mes malheurs. Si je l'ai merité cou-
„ pable, obéïſſant, que ne meriterois je pas?
„ Si mon crime eſt l'artiſan du miroir dans
„ lequel je t'ai vû clairement, quelles lu-
„ mieres n'aurois tu pas accordées à la fide-
„ lité ſincere, que je devois te garder! Au
„ lieu de la lumiere que tu m'as ôtée, tu
„ m'en as rendu une meilleure, & pour te
„ voir, il falloit que je ne viſſe que toi. Si
„ tu devois ſeul être, & ma défenſe, & l'ob-
„ jet de mon adoration, pourquoi t'ai-je a-
„ bandonné, toi qui peus plus que ma rai-
„ ſon? C'eſt juſtement que tu m'as aveuglé,
„ puiſque mes yeux étoient ſi coupables.

„ Tu as fait Juge d'*Iſraël* un pécheur
„ indigne, & donnant des forces ſurnatu-
„ relles à un homme foible, tu as con-
„ verti ma fragilité en une vigueur prodi-
„ gieuſe, & autant que tu m'avois élevé
„ au deſſus de moi-même, autant me ſuis-
„ je abaiſſé au deſſous. Tu m'as diſtingué
„ par un choix glorieux du reſte des hom-
„ mes, & je me ſuis réduit par mes fautes
„ à la condition des bêtes, en tournant la
„ roue des moulins. Sacrifiant non ame à

„ mes

„ mes plaiſirs, ou pour mieux dire, à mes
„ erreurs, je t'ai refuſé la reconnoiſſance
„ que je te devois. Comment ſe pourroit-il
„ que tu vinſſes occuper à préſent un cœur
„ indigne, où j'ai laiſſé regner le menſonge,
„ & l'infidelité? Seigneur, change ou crée
„ de nouveau les facultez de mon ame, afin
„ de rendre digne de toi le culte d'un cœur
„ qui va te rechercher, las de ſuivre ſes de-
„ ſirs prophanes. Comment en effet oſerois-
„ je te recevoir dans une memoire ſouillée
„ de tant de ſales idées! Qu'il ne demeure
„ rien de moi, puiſque ma perſonne entie-
„ re a été ſouillée de crimes. J'abhorre une
„ creature qui n'a ſervi qu'à t'offenſer, &
„ ne trouvant rien en moi digne de ta pitié,
„ je n'oſe l'implorer.

„ Mais il eſt facile à ta volonté toute
„ puiſſante de me laver, & il n'eſt facile
„ qu'à elle ſeule. J'eſpere, o mon Dieu,
„ ce que je n'ai aucun droit d'eſperer, &
„ comparant ma confiance en toi avec l'e-
„ normité de ma conduite, je me trouve te-
„ meraire.

„ Cependant, Seigneur, rends moi ta
„ grace & ma force, & permets moi de me
„ vanger. Puiſque tu es ſeul offenſé en la
„ perſonne d'*Iſrael*, juſques à quand laiſſe-
„ ras tu tes ennemis triompher de ce peu-

„ ple!

„ ple! Je ſacrifie ma vie à ton culte, & en
„ haine de l'Idolatrie. Meurent tous ceux
„ qui t'ont inſulté en m'inſultant. Ta ſa-
„ tisfaction me tient plus au cœur que la
„ vie, je te la rends à toi qui en es l'au-
„ teur. Ce n'eſt pas un deſeſpoir furieux
„ qui m'anime, j'accepte mes peines, je
„ ne murmure point contre elles. Je m'offre
„ pour toi comme une victime. Souffre que
„ je te ſacrifie volontairement des jours,
„ qu'auſſi bien la nature termineroit bien-
„ tôt, ſans qu'il y eut rien de meritoire
„ dans ma mort. Le don que je te fais de
„ mon ame retournera à mon avantage.

„ Que mon courage faſſe connoître ton
„ pouvoir à tes ennemis, & que je periſſe ſeul
„ d'entre les *Iſraelites*. Que ma mort ſoit
„ leur ſalut, que *Dagon* ſoit enſeveli dans
„ ſes ruines, & que je meure avec les *Phi-*
„ *liſtins* pour vivre avec toi. „

Il dit, & étendant ſes mains (45), il ébranla les deux colomnes avec tant de force, que le Temple en tombant, ſervit de tombeau aux *Philiſtins*.

Les proches parens de SAMSON ayant appris, qu'il avoit été ecraſé par les débris de cet édifice, allerent y chercher ſon cadavre, qu'ils enſevelirent dans le tombeau de ſon Père.

(45) *Jug. chap.* 16. *verſ.* 29.

Père. SAMSON jugea *Iſrael* pendant vingt ans, il avoit été élû Juge dans ſa dix neuviéme année, & mourut dans ſa trente-neuviéme. Les *Iſraelites* encouragez par la mort de tant de chefs des *Philiſtins*, ſortirent de la captivité qui avoit duré quarante ans, & dûrent à SAMSON mort la liberté qu'il n'avoit pû leur acquerir vivant.

HELI.

Depuis l'an 2833. juſqu'en 2873.

PErſonne dans *Iſrael* n'étoit digne par ſa valeur de ſucceder à *Samſon*. C'eſt pourquoi l'hiſtorien ſacré finit par lui l'hiſtoire des Juges. En effet, qui auroit oſé occuper un poſte, qu'il n'auroit pu honorer par autant de vertus & de valeur ? Si un Prince n'égale ſon prédeceſſeur, la memoire de ſon prédeceſſeur ne ſert qu'à le chagriner. L'orgueil humain ne s'imagine pas qu'on examine ſa conduite avec tant de rigueur, mais il l'éprouve ; nous n'entendons pas ce qu'on dit de nous, mais nous le voyons : & le plus ou

le

le moins de reſpect nous fait ſentir ce qu'on penſe de notre perſonne. Le renommée du Prince contient les ſujets dans le devoir, ils le reſpectent ſans le connoitre, & ils jugent de lui, non par ſon merite, mais par ſa gloire, gloire qui les flate extrêmement, parce qu'ils s'imaginent qu'elle rejaillit ſur eux.

Samſon avoit plus fait en mourant, qu'il n'avoit fait pendant ſa vie, ainſi que s'exprime l'Ecriture. Que pouvoit-on donc attendre de la valeur d'un autre? Perſonne ne pouvoit égaler *Samſon*, c'eſt pourquoi *Iſrael* ne choiſit plus de Capitaine General, & fit paſſer l'office de Juge en la perſonne du Souverain Pontife.

Celui d'alors étoit HELI (1) homme juſte, mais d'une humeur molle, qui convenoit mal à ſa dignité. Il deſcendoit d'*Aaron*, mais non de la branche ainée, parce que le Père d'HELI étoit *Ithamar* frère d'*Eleazar*, & ſecond fils d'*Aaron*. Dieu avoit mis le Pontificat dans cette famille, & il l'y laiſſa dans la branche ainée, depuis *Aaron* juſques à *Ozi*. Le Souverain Sacerdoce paſſa enſuite à HELI, non que la poſterité d'*Eleazar* fut éteinte, mais parce que les deſcendans ne rempliſſoient pas cette haute dignité avec la pieté de leurs ancêtres. Leur inde-

pen-

(1) *Jug. chap. 16. verſ. 30.*

pendance les avoit rendus inſolens, & la veneration du peuple leur inſpiroit de l'orgueil. Depuis *Joſué* juſqu'à *Samſon*, c'eſt-à-dire pendant l'eſpace de trois cens ans, l'Ecriture ne nomme de Pontife que *Phinées*, quoique certainement il ait eu trois deſcendans en ligne directe, *Abiſué*, *Bocci*, & *Ozi* (2). C'eſt que la vertu éterniſe nos noms, & que tout perit des hommes méchans ou ſans merite juſqu'à leur nom, Dieu les puniſſant ainſi, bien qu'un ſouvenir glorieux n'ait rien que de vain & d'inutile. HELI aſſis ſur le ſiége Pontifical, jugeoit le peuple dans les parvis du Tabernacle, & bien que les tribunaux du *Sanhedrin* & du *Triumvirat* ſubſiſtaſſent l'adminiſtration des affaires politiques avoit été tranſportée entierement à HELI. Les *Philiſtins* effrayez encore des prodiges operez par *Samſon* n'inquiétoient gueres *Iſrael*. Ainſi la maiſon d'HELI, dépoſitaire de toute la puiſſance, parvint au comble de la grandeur. Cette élevation corrompit les mœurs des enfans de ce Pontife, parce qu'il n'eut pas la force de les chatier. Sortans de la tribu de *Lévi*, & deſcendans d'*Aaron*, ils étoient tous revetus du ſacerdoce. Mais l'avarice

(2) *Paralipomenes liv. 1. chap. 5. verſ. 30.*

varice leur fit oublier les devoirs de cette ſainte profeſſion. Cette paſſion ne peut être aſſouvie par les richeſſes, parce qu'elle croit à proportion qu'elles augmentent. La ſoif de l'or ne peut s'éteindre, & l'avidité inſatiable d'acquerir, non ſeulement rend malheureux les gens heureux, en troublant leur repos, mais elle les appauvrit encore, parce que jamais contens de ce qu'ils ont obtenu, ils gemiſſent & ſouhaitent comme ceux à qui tout manque.

L'Ecriture (3) appelle ces indignes Prêtres, enfans de *Belial*, expreſſion dont aucune autre ne pouvoit égaler la force. Ils faiſoient du miniſtere ſacré un commerce honteux, ils s'emparoient des prémices avec une audace ſacrilege, ils étoient des uſurpateurs violens. Non contens de profaner la ſainteté du Temple & de la Prêtriſe, ils étoient les premiers à violer les Loix, & familiariſez avec les ceremonies Eccleſiaſtiques, au lieu de les enſeigner aux autres, ils leur donnoient l'exemple de les mépriſer. C'eſt quelque choſe d'horrible que le ſcandale donné par ceux qui doivent ſervir de modele. Cependant ceux qui ſont engagez d'une maniere particuliere à vivre ſaintement, l'emportent ſur les autres en malice, parce que quand

(3) *Samuel liv. 1. chap. 2. verſ. 12.*

quand une fois la licence s'eſt debordée, l'impunité dont elle jouït encourage ſon inſolence, employant la bonté de Dieu contre Dieu même, & mettant le comble à ſes crimes par l'ingratitude.

Ophni & *Phinées* (4) étoient ces fils corrompus d'HELI, & l'Ecriture dit d'eux, *qu'ils ne connoiſſoient point Dieu.* Maniere de parler bien frappante! En effet nous ne pouvons méconnoitre Dieu, & néanmoins, la malice ingenieuſe de l'homme reüſſit preſque à l'oublier, pour n'être point genée par ce ſouvenir importun. Il eſt vrai qu'il ne ſauroit arriver à cette commode ignorance, parce qu'en dépit de lui, la lumiere de la raiſon le pourſuit, & lui montre Dieu. Mais il détourne la tête, & ferme les yeux, l'unique porte par laquelle il peut entrer dans la vie. Cependant par un effet de la miſericorde divine, la lumiere que l'homme s'efforce d'éteindre, eſt d'une telle nature que nous ne pouvons jamais l'étouffer, parce qu'elle eſt l'eſſence de notre ame.

L'Ecriture ajoute (5), *que les fils d'*HELI *ne ſavoient point leur devoir, & ne ſe ſoucioient pas de l'apprendre, & qu'ils ignoroient leurs*

(4) *Ibid.*
(5) *Samuel liv. 1. chap. 2. verſ. 14. 15.*

leurs loix & celles du ſacerdoce. Ce trait fait beaucoup contre HELI. Souffrir que ſes enfans ne fuſſent pas inſtruits de leurs obligations, & laiſſer adminiſtrer les choſes ſacrées à des ignorans, étoit une omiſſion au prix de laquelle de grands crimes euſſent été pardonnables, puiſqu'ils n'auroient corrompu que lui-même, & que ſon indulgence corrompit pluſieurs perſonnes. Il y a tout à la fois du peché & de la honte à prendre un emploi, dont on ignore les devoirs, & la premiere loi qu'une charge impoſe, loi obſervée de peu de perſonnes, eſt d'en étudier les regles.

Les ſerviteurs des fils d'HELI tiroient avec une grande cuillere hors de la chaudiere de ceux qui offroient un ſacrifice la meilleure partie des bêtes, ou celle qu'ils vouloient, avant que la victime fut preparée ſelon la loi du *Levitique*, parce qu'il n'en appartenoit aux Prêtres, après qu'elle étoit cuite & offerte, que la poitrine & l'epaule droite. Il arrivoit même qu'ils prenoient leur part des victimes, avant qu'on les eut encore approchées du feu, & qu'ils menaçoient violemment quiconque entreprenoit de leur reſiſter. Ce ſcandale éloignoit bien des perſonnes de la devotion, & par cette raiſon, l'Ecriture dit que Dieu le regardoit

gardoit comme un grand péché, & tous l'imputoient à la négligence d'HELI. Effectivement l'exemple des Prêtres vertueux conduit au bien, & au contraire celui des méchans Prêtres mene au mal, & éteint la ferveur, ce qui faiſoit dire à un ancien Evêque (*a*) que le peché des Prêtres eſt plus grief que celui des Laïques. Les Prêtres ſont les Docteurs de la Loi, & ils ne peuvent l'enſeigner bien que par leur exemple, quoique celui qui la profeſſe puiſſe en obſerver les préceptes, ſans avoir beſoin d'exemples. Chercher l'exemple des autres, c'eſt mandier des préceptes, pour devenir mechant. Chaque individu eſt obligé d'obſerver, non la vie d'autrui, mais les loix de Dieu.

Les enfans d'HELI étant corrompus juſqu'au fonds de l'ame, il n'y avoit pas d'énormité qui leur fit horreur, & ils violoient (6) ſacrilégement les femmes qui dormoient hors des portes du Tabernacle. Horrible action! En effet c'étoient autant de perſonnes pieuſes & devotes d'*Iſrael*, qui s'étoient conſacrées au ſervice du Dieu ſaint,

(*a*) *St. Gregoire.*

(6) *Samuel ibid. chap.* 2. *verſ.* 22.

ſaint, & qui avoient choiſi cette retraite pour ſe livrer à l'oraiſon. C'étoient comme des eſpeces de Religieuſes. Néanmoins l'occaſion, les careſſes, la violence d'*Ophni* & de *Phinées* en corrompirent un grand nombre. Car enfin c'eſt fauſſement que quelques Docteurs Juifs (*b*) s'efforcent de les juſtifier de ſacrilége, en diſant que leurs péchez conſiſtoient à perſuader à ces femmes de ne s'abſtenir point du lit conjugal, même lorſqu'elles étoient dans la ſouillure de l'accouchement, ou des purgations ordinaires à ce ſexe. Le texte eſt formel contre la luxure impie de ces deux hommes, en ces mots, *ils dormoient avec elles* (*c*).

Tant de crimes infames parvinrent enfin aux oreilles d'HELI, & ce vieillard s'adreſſant à ſes fils avec une douceur, que ne meritoient pas leurs fautes, il leur parla (7) en ces termes. *Ne faites point de telles choſes, mes enfans; ce que j'entens dire de vous, n'eſt pas bon: & j'apprens que vous faites tranſgreſſer les loix à mon peuple. Si un homme peche contre un autre homme, Dieu pourra être appaiſé,*

(*b*) Citez par *St. Jerôme.*

(*c*) *St. Jerôme*, & autres citez par *Cornelius à Lapide*, ſont de ce ſentiment.

(7) *Samuel liv. 1. chap. 2. verſ. 24, 25.*

paiſé; mais s'il peche immediatement contre Dieu, qui eſt-ce qui priera pour lui?

Telle fut la reprimande d'HELI, qui chargé d'années, eut à peine la force de la prononcer. Il manquoit de fermeté pour châtier ſes enfans, & ſon diſcours étoit ſans nerfs & ſans vigueur. Il ne ſçut pas faire ſentir à ſes fils l'atrocité de leur conduite, il leur dit ſimplement que, *ce qu'il entendoit d'eux n'étoit pas bon.* Que ne diſoit-il la verité entierement, pourquoi l'affoibliſſoit-il, qu'eſt ce qui l'empechoit de dire, non que leur conduite n'étoit pas bonne, mais qu'elle étoit mauvaiſe? Mais ſa tendreſſe le retenoit. C'eſt ainſi que nos paſſions parlent un langage doux & flatteur, & nous juſtifient à nos propres yeux par de fauſſes raiſons. La nature nous impoſe l'obligation d'aimer nos enfans, mais c'eſt la raiſon qui doit nous apprendre à les aimer, parce que laiſſer les enfans ſe perdre, ce n'eſt pas les aimer. La ſeverité des châtimens prouve notre tendreſſe pour eux, & les empeche de s'écarter du devoir, au lieu que notre indulgence, en les rendant inſolens & vicieux, produit à leur égard l'effet de la haine. Nous ſommes les auteurs immediats de la production des enfans; Dieu nous a ſubſtituez à lui dans cette production: nous

devons la perfectionner autant qu'il nous eſt poſſible, en leur donnant de bons enſeignemens. L'éducation demande des ſoins penibles. Les uns negligent de la donner. Les autres ſont incapables de la procurer à leurs enfans. Les troiſiémes enfin le pourroient, & le voudroient, s'ils n'étoient retenus par la tendreſſe paternelle, qui leur amollit l'ame, & qui leur effemine le cœur, de ſorte qu'ils ne ſauroient voir ſouffrir ceux qu'ils aiment. Ces derniers ſont malheureux. Puniſſent-ils? La nature ſouffre en eux. Pardonnent-ils ſans ceſſe? Leur raiſon en murmure, tellement qu'ils n'ont à choiſir qu'entre deux partis facheux. Cependant s'ils font bien, ils doivent prendre le premier, parce qu'il eſt plus douloureux d'être convaincu en ſa conſcience de l'injuſtice du pardon accordé par nous, que d'avoir à ſe reprocher la rigueur des juſtes chatimens que nous infligeons, la ſatisfaction interieure devant être le fruit d'un choix juſte.

Quelques Interpretes (*d*) remarquent quatre fautes dans cette reprimande d'HELI. La premiere, qu'il ne ſçut point lui donner cet air ferme, & cette amertume qui fait impreſſion. La ſeconde, qu'il ne ſuſpendit point

(*d*) *Théodoret, St. Jean Chryſoſtome, & Cornelius à Lapide.*

point ſes fils des fonctions du ſacerdoce. La troiſiéme, qu'il ne voulut pas ſatisfaire par un chatiment public aux plaintes grieves du peuple. Et la quatriéme, qu'il continua de leur témoigner ſon ancienne indulgence, indulgence qui étoit la cauſe de tout le mal, & en quoi conſiſtoit le principal crime d'HELI, auquel Dieu imputoit les fautes d'autrui, bien qu'il ne fut coupable que d'une ſeule omiſſion. Mais cette omiſſion étoit un crime ſuffiſant. Dieu nous demande compte de tout ce qu'il nous commande, & nos obligations ont ceci de penible, que la moindre négligence, la moindre inattention, un leger défaut de vigilance, ſuffit pour nous rendre coupables, de ſorte pourtant que le crime de l'omiſſion eſt proportionné à nos connoiſſances, & à la vigueur naturelle de l'ame.

HELI diſtingue deux ſortes de péchez, celui de l'homme contre l'homme, & celui de l'homme contre Dieu, mauvaiſe diſtinction. Toute tranſgreſſion de la loi eſt contre Dieu, mais les ſacriléges l'offenſent doublement, & parce qu'ils violent ſa défenſe, & parce qu'ils profanent ſa ſainteté (*e*). Le Prê-

(*e*) Les *Novatiens* croyoient fauſſement que le ſacrilége étoit irremiſſible, & *Origéne* ſe contentoit d'aſſurer qu'il étoit difficile d'en obtenir le pardon.

Prêtre prie pour les pechez des autres ; mais qui eſt-ce qui *priera pour les pechez des Prêtres*, diſoit HELI. C'étoit là un raiſonnement facile à reſoudre, ſi les fils du Pontife avoient une veritable douleur de leurs fautes, mais ſourds aux avis de leur père, ils s'obſtinoient dans le mal. Le bois tendre eſt flexible, mais dès qu'il eſt devenu un arbre fort en vieilliſſant, il n'eſt plus poſſible de le plier. C'eſt ainſi que les enfans d'HELI, faute d'avoir été accoutumez dans leur jeuneſſe à des corrections ſéveres, s'endurcirent par la longueur des années, & par la force de l'habitude, contre les avertiſſemens de leur père, & contre les remors de leur conſcience. L'*Ecriture* dit (8) *qu'ils n'écouterent point, parce que Dieu les vouloit tuër.* Cette volonté de Dieu ne fut pas la cauſe immediate de leur opiniatreté, c'eſt leurs fautes qui le déterminerent à les chatier, & dans ſa juſtice, il ne voulut pas leur accorder la grace de ſe repentir, parce qu'il leur en avoit déja donné une qui ſuffiſoit, & dont ils abuſérent. Leur méchanceté porta la fureur de Dieu à ſon comble, & il voulut en eux donner un exemple terrible aux autres hommes, ſur leſquels la rigueur a plus d'effet que la loi.

Sur

(8) *Samuel liv. 1. chap. 2. verſ. 24. 25.*

Sur ces entrefaites, un *Prophete* (*f*) vint parler (9) à HELI, en ces termes. *Ne me ſuis-je pas manifeſté en* Egypte *à la maiſon de ton père, ne l'ai-je pas choiſi entre les tribus pour en faire mon Prêtre, & ne lui ai-je pas donné les prémices d'*Iſrael, *& une part des victimes? Pourquoi donc m'as tu enlevé les dons qui m'étoient offerts, & as tu honoré tes fils plus que moi, en leur permettant de me derober ce qui m'appartenoit? J'avois reſolu que le miniſtére ſacré demeurat éternellement dans ta maiſon, & dans celle de ton Père, mais je m'en garderai bien, & reſervant la gloire pour ceux qui me glorifient, je ferai tomber dans le mepris ceux qui me mepriſent. Déja le tems s'approche. Je couperai ton bras, & le bras de la maiſon de ton Père, tellement qu'il n'y aura jamais perſonne en ta maiſon, qui de-*

(*f*) *Toſtat* croit que c'étoit un Ange. *Rabbi Salomon* & d'autres *Rabbins* aſſurent que c'étoit *Helcana* père de *Samuel*. St. *Jerôme* dit que ſelon les anciens Docteurs *Juifs*, c'étoit *Phinées* fils d'*Eleazar*, qui vivoit encore, & qui étoit le même qu'*Elie*, ce qui eſt une reverie *Judaïque*. L'Ecriture n'en dit rien, & par conſéquent, on n'en peut rien dire que de douteux.

(9) *Id. ibid. & verſ.* 26. 27. *&c.*

devienne vieux. Ton Rival préſidera dans le Temple, & fleurira dans Iſrael. *Cependant je n'exclurai point ta poſterité du ſacerdoce, mais pour accabler ton ame de douleur, la meilleure partie de tes deſcendans mourront dans l'âge viril. Et voici le ſigne de la verité que je t'annonce, c'eſt qu'*Ophni & Phinées *mourront tous deux dans un même jour. Alors je me ſuſciterai un ſacrificateur fidele, qui fera ce qui eſt ſelon mon cœur. Je lui éleverai une maiſon aſſurée, & il arrivera que quiconque ſera demeuré de reſte dans ta maiſon, viendra ſe proſterner devant lui, lui offrira une piece d'argent pour le Temple, & le ſupplira de lui accorder ſes prieres, & quelque charge de la ſacrificature.*

Il eſt difficile d'entendre cet endroit (10) de l'Ecriture, *que Dieu avoit réſolu de donner le ſouverain ſacerdoce à la maiſon d'*Heli *pour toûjours, & néanmoins qu'il ne le feroit pas*, puiſque s'il l'avoit réſolu, la choſe devoit arriver. Mais ce fut un décret conditionel, & non pas abſolu. Quand Dieu retira le Pontificat de la maiſon d'*Eleazar*, & le tranſporta dans celle d'*Ithamar*, il réſolut en faveur de la juſtice préſente d'Heli, que cette haute dignité demeureroit perpetuellement dans ſa famille, ſi ſes deſcendans

(10) *Samuel chap. 2. verſ. 30.*

dans s'acquittoient de leurs obligations, & obſervoient la loi. Il vouloit les mettre en liberté de meriter la continuation, ou la privation du ſouverain ſacerdoce. Comme il l'avoit accordé au merite d'HELI, il l'auroit conſervé au merite de ſes deſcendans, auxquels il ne pouvoit ſans injuſtice le laiſſer qu'à ce prix là. Mais en devenant criminels, ils manquérent à la condition établie par Dieu, & le diſpenſérent ainſi de tenir ſa promeſſe. Dieu vouloit qu'une longue ſuite des deſcendans d'HELI fût honorée du Pontificat; mais ils s'y oppoſérent par leurs méchancetez: & Dieu qui ne violente perſonne, les laiſſant agir à leur gré, leur rendit enfin juſtice, en ôtant le ſacerdoce à cette branche, pour le remettre à celle d'*Eleazar* (11) en la perſonne de *Sadoc*. Néanmoins la vengeance divine n'éclata pas d'abord, car cinq des deſcendans d'HELI, *Phinées* (g), *Achitob*, *Achias*, *Achimelek*, & *Abiathar* exercerent le ſouverain Pontificat après lui juſqu'au regne de *Salomon*.

La

(g) Il l'exerça du vivant de ſon Père, que le poids des années rendoit incapable des fonctions ſacrées.

(11) *Rois liv. 1. chap. 2. verſ. 26. 27.*

La premiere partie de la malediction, ſavoir qu'*on ne verroit plus de vieillard dans la maiſon d'*HELI (12) a été diverſement expliquée. Les uns l'entendent à la lettre (*h*). D'autres par vieux entendent Pontife (*i*). D'autres expliquent ce mot par celui de ſage, & diſent qu'il ne devoit plus y en avoir dans cette famille, puiſque ſelon l'Ecriture, tous devoient mourir dans l'âge viril (*k*). Et enfin la *Paraphraſe Chaldaïque* marque que la poſterité d'HELI devoit être maſſacrée dans l'enfance. Selon cette derniere, il s'enſuivroit que la brieveté de la vie eſt un chatiment, & c'eſt en effet le ſentiment de *Job* (13), de *David* (14), de *Salomon* (15), qui par cette raiſon annoncent aux méchans que leurs jours ſeront courts ſur la terre. Néanmoins la régle n'eſt pas certaine, mais comme il eſt naturel d'aimer la vie, la menace de nous la faire perdre nous effraye. Les méchans ont beau vivre long tems,

(*h*) St. *Auguſtin.*
(*i*) St. *Jerôme.*
(*k*) *Vatable.*

(12) *Samuel chap.* 2. *verſ.* 31.
(13) *Job chap.* 18. *verſ.* 19.
(14) *Pſeaumes Pſ.* 109. *verſ.* 82.
(15) *Proverbes chap.* 10. *verſ.* 27.

tems, leur vie eſt courte, parce qu'ils ſont prodigues du tems.

La privation du ſacerdoce étoit la ſeconde partie de la malediction. Dieu voulut que ceux qui avoient été les maitres, reconnuſſent des maitres au deſſus d'eux, & qu'ils obéïſſent après avoir commandé. Supplice terrible pour des gens qui, après avoir gouté dès leur naiſſance les douceurs de l'empire, goutoient enſuite à longs traits l'amertume de la ſervitude. Chaſſez du Temple, les deſcendans d'HELI auroient moins ſouffert, parce qu'ils n'auroient pas vû un lieu qui en leur retraçant leur grandeur paſſée, leur faiſoit mieux ſentir leur humiliation préſente.

Le Prêtre fidele, que Dieu dit (16), qu'il devoit ſe former, étoit (17) *Sadoc* deſcendant d'*Eleazar*, dans la maiſon duquel le ſouverain ſacerdoce ſe perpetua juſqu'au tems de la captivité de *Babylone*, & non point *Samuel*, comme quelques-uns l'ont cru, puiſqu'il ne fut jamais Grand Prêtre.

Les viſions n'étoient pas communes alors, & par cette raiſon, la parole de l'Eternel étoit précieuſe (18), Dieu lui-même étant moins

(16) *Samuel chap. 2. verſ. 35.*
(17) *Paralip. liv. 1. chap. 5. verſ. 30.*
(18) *Samuel chap. 3. verſ. 1.*

moins eſtimé, à meſure qu'il ſe communique davantage. Depuis *Gedeon* il ne ſe montroit plus aux hommes. Seulement les Grands Prêtres parloient en ſon nom, ſoit qu'ils fuſſent inſpirez, ou qu'ils n'euſſent pour guide que leur prudence.

Il arriva un certain jour qu'HELI étant couché dans la partie du parvis voiſine du *Tabernacle*, *Samuel* eut une apparition. Ce jeune homme étoit deſtiné au ſervice de l'autel, dont il s'acquitoit avec beaucoup de modeſtie & d'exactitude, & il dormoit dans l'appartement des *Levites*. Avant le tems qu'on éteignoit les lampes du *Tabernacle*, c'eſt-à-dire, un peu avant le lever de l'Aurore, Dieu l'appelle par trois fois, & bien éloigné de penſer que c'eſt Dieu qui l'appelle, il demande autant de fois à HELI ce qu'il lui vouloit. Dieu l'appella donc une quatrième fois; & lui dit, qu'*Iſrael tremble. Tous les maux que j'ai annoncez à la maiſon* (19) *d'*HELI, *vont tomber ſur elle, ſans qu'il en manque un ſeul. Je ne pardonnerai jamais à ſa famille, à cauſe de l'iniquité de ſes enfans, & parce qu'il ne les a point chatiez, conſentant ainſi à leur méchanceté.*

Samuel s'endormit enſuite avec une tranquillité qui prouvoit évidemment que c'étoit

(19) *Samuel chap. 3. verſ. 4. 5. 6. &c.*

toit Dieu, qui venoit de lui parler. HELI qui l'avoit bien compris, ſe fit rendre compté par *Samuel* de ce que l'Eternel lui avoit dit. Ce jeune homme obéït, & le Grand Prêtre ſe réſignant à la volonté divine, attendit avec patience les chatimens, qu'il avoit meritez. Mais cette humilité qui expioit ſes fautes, ne ſuffiſoit pas pour appaiſer le Seigneur. Les *Philiſtins* s'arment contre *Iſrael*, & ſe campent en *Aphec*. Les *Hebreux* aſſemblent des troupes de leur côté, ſe mettent en campagne, & placent leur camp ſur le rocher, qu'ils appelloient du ſecours. Les *Philiſtins* gagnérent la bataille, & quatre mille *Iſraelites* furent taillez en piéces. Dieu commençoit ainſi à punir l'abus qu'*Iſrael* avoit fait de ſa patience. Les chefs des tribus réſolurent de tirer l'Arche de *Silo*, & de la porter au camp, afin que Dieu fit encore par elle les mêmes prodiges, par leſquels il avoit ſignalé ſa puiſſance dans le déſert. Cet acte de Religion leur fut inutile, parce qu'il eut fallu avant tout qu'ils euſſent purifié leur ame. Notre confiance en Dieu ne doit nous rendre, ni négligens, ni opiniâtres. Il faut être bien avec Dieu pour avoir droit de ſe fier en lui. L'Arche arrive, accompagnée des Grands d'*Iſrael* & des Prêtres, à la tête deſquels parûrent *Ophni*, & *Phi-*

Phinées Fils d'HELI. Les troupes la reçurent avec des cris de joye, & les *Philiſtins* au contraire furent ſaiſis de frayeur, dans la perſuaſion que Dieu étoit paſſé dans le camp de leurs ennemis. *Voilà les Dieux des Hebreux* (20), dirent-ils, *ces Dieux qui ont fait tant de merveilles pour eux en Egypte.* Neanmoins leurs chefs leur relevérent le courage, il y eut une ſeconde bataille, les *Iſraelites* furent vaincus de nouveau, & prirent la fuite honteuſement, après avoir perdu trente mille hommes. L'Arche fut priſe, & les deux fils du Grand Prêtre demeurerent parmi les morts, accompliſſant ainſi la menace que Dieu avoit faite à leur père. Quant à l'Arche, Dieu permit que les *Hebreux* fuſſent défaits en ſa préſence, parce qu'ils avoient violé pluſieurs fois le reſpect qu'ils lui devoient, & il la livra aux *Gentils*, parmi leſquels elle fut moins mepriſée qu'elle ne l'avoit été dans la maiſon de *Jacob*.

La nouvelle de tant de malheurs arriva (21) bientôt à *Silo*. Elle y fut portée par un *Benjamite* échappé de la bataille. HELI étoit alors aſſis à la porte de la maiſon du Seigneur, où il attendoit avec une impatience inquiéte quel ſeroit le ſuccés de la guerre. Com-

(20) *Samuel chap. 4. verſ. 8. 9. 10.*
(21) *Samuel chap. 4. verſ. 12. &c.*

Comme il étoit aveugle, les gemiſſemens du peuple que le *Benjamite* avoit d'abord informé de la diſgrace d'*Iſrael*, apprirent au Grand Prêtre, ce qu'il avoit à craindre. Néanmoins il le demanda encore à cet homme, qui lui en rendit compte en ces termes (22), *Iſrael vaincu fuit en déſordre. Les Philiſtins ſont maitres du camp. Iſrael eſt perdu. Tes deux Fils Ophni & Phinées ont été tuez dans la mêlée. Et l'Arche eſt demeurée entre les mains des Gentils.* A ces triſtes nouvelles, HELI accablé de douleur, tomba à la renverſe, & ayant donné de la tête contre le ſueil de la porte, il demeura mort. Il buvoit avec reſignation le calice amer que Dieu lui préſentoit; la perte d'*Iſrael* & la mort de ſes fils n'avoit point abatu ſa conſtance: mais il ne put réſiſter à la douleur de voir l'Arche captive. Cette marque d'un ſaint zéle a fait croire qu'il n'étoit pas mort dans un état de reprobation (*l*), d'autant que l'Ecriture ne reproche à HELI, que de n'avoir pas puni ſes enfans, omiſſion cri-

(*l*) C'eſt l'opinion de *Toſtat*, de *Mendoza*, de *Sanchez*, de *Lira*, de *Cajetan*, de *Serarius*, & de *Theodoret*.

(22) *Samuel chap. 4. verſ. 17. &c.*

criminelle, mais dont il eut le tems de faire penitence, parce que ſa vieilleſſe & ſon aveuglement l'empécherent de les chatier, & qu'ils lui enlevérent la meilleure partie du gouvernement (*m*).

Il jugea *Iſrael* pendant quarante ans (23), & mourut âgé de quatre vint dixhuit (*n*). Sa foi le rendit ſans doute malheureux, en ce qu'elle lui fit voir d'avance l'effet des menaces de Dieu. Sa belle fille, femme de *Phinées*, qui étoit enceinte, mourut en apprenant ces funeſtes nouvelles, & n'eut que le tems de donner au fils dont elle venoit d'accoucher, le nom d'*Ichabod*, c'eſt-à-dire, *la gloire de l'Eternel eſt tranſportée d'Iſrael.*

(*m*) Cependant *St. Gregoire, Eucher, le venérable Bede, St. Jerôme, St. Jean Chryſoſtome, St. Pierre Damien, St. Auguſtin*, le jugent reprouvé, parce que même après avoir été averti de Dieu, il ne reprima point la mechanceté de ſes Fils.

(*n*) L'an du monde 2880.

(23) *Samuel chap. 4. juſqu'à la fin du chapitre.*

SAMUEL.

Depuis l'an 2873. juſqu'en 2884.

RIen ne donne plus de poids aux hommes que la verité, & la veneration qu'elle inſpire arrache les hommages de ceux mêmes qui la haïſſent, gens qui ne ſont pas en petit nombre. Lorſqu'elle eſt le fruit de la candeur de l'ame, on l'admire comme une eſpece de prodige, parce qu'on la trouve dans la bouche de peu de perſonnes, non que chacun ne deteſte le nom de menteur, mais c'eſt que perſonne ne veut dire la verité, & que les hommes la ſacrifient tantôt au crime, tantôt à la flaterie. La prérogative ſinguliere de ne pas tomber dans ce défaut fit élire SAMUEL Juge. En effet, l'Ecriture dit (1) *qu'aucune des paroles que* SAMUEL *prononça, ne demeura ſans exécution.*

Dieu lui avoit donné non ſeulement un eſprit *prophetique*, mais encore une ſincerité parfaite, enſorte que ni l'adulation, ni aucun

(1) *Samuel chap. 3. verſ. 19.*

cun interêt ne lui firent enſevelir dans le ſilence ce qu'il entendoit.

Il eut auſſi le bonheur de ne ſe point ſouiller dans la maiſon de *Silo*, en voyant l'infame exemple des enfans d'*Heli*. Les vices de ces indignes Prêtres avoient prophané le lieu ſaint, ſcandaliſé les *Levites*, introduit la débauche parmi les vierges conſacrées au ſervice du Tabernacle, & fait une coutume de l'avarice, & du ſacrilége. Cependant SAMUEL demeura fidele à la loi. Il ne s'appliquoit qu'à ſervir devant l'Arche du Seigneur, avec un zéle fervent, & avec une ſoumiſſion exemplaire. C'eſt pourquoi les *Hebreux* ſe ſoumirent volontairement à lui, & l'integrité de ſes mœurs, ou la Providence de Dieu le conduiſit ſur le trône, par le conſentement intérieur du peuple, & ſans autre élection (*a*).

Au reſte, il ne fut revêtu que de la dignité de Juge, & non de celle de Grand Prêtre, quoique deux Pères de l'Egliſe (*b*) ayent crû le contraire, fondez ſur ce qu'il ſacrifia & qu'il pria pour le peuple, qu'il oignit *Saul* & *David*, & qu'il apparut à la *Py-*

(*a*) Comme l'Ecriture ne marque point comment il fut élu, j'ai crû pouvoir avancer ce ſentiment, fondé ſur ſa vraiſemblance.

(*b*) St. *Ignace*, & St. *Auguſtin*.

Pythoniſſe en habit Pontifical. Mais l'Ecriture même les réfute, puiſqu'au tems de SAMUEL, il y avoit un Grand Prêtre nommé (2) *Achias* petit Fils d'*Heli*, dans la maiſon duquel le Pontificat demeura pendant quatre générations. Ajoutez que le ſacerdoce étoit attaché à la maiſon d'*Aaron*, que *Joſephe* ne l'a point nommé parmi les Pontifes, qu'il ne fut point Prêtre, & qu'il n'en fit quelques fonctions qu'en vertu d'une diſpenſe exprimée clairement, & renouvellée autant de fois qu'il ſe préſenta de nouvelles occaſions d'exercer quelque ceremonie, qui appartint au ſacerdoce (*c*).

SAMUEL étoit le fruit des priéres & des oraiſons d'*Anne* ſa mere, qui étoit ſterile. L'Ecriture rapporte que cette femme montoit à *Silo*, pour offrir des holocauſtes au Seigneur, & ſa douleur lui donnoit un air ſi animé qu'*Heli* la prit (3), moins pour une *Juive* picuſe, que pour une fem-

(*c*) C'eſt le ſentiment de *Bede*, de *Rabanus*, de *Hugues* de St. *Victor*, & de *Toſtat*, citez par *Cornelius à Lapide*, & St. *Jerôme* dit expreſſément dans un traité contre *Jovinien*, que SAMUEL ne fut ni Pontife, ni Prêtre, mais ſeulement *Levite*.

(2) *Samuel chap. 14. verſ. 3.*
(3) *I. Sam. chap. 1. verſ. 13.*

femme priſe de vin. Le chagrin qu'elle avoit d'être ſterile, étoit aigri encore par les réproches (4) imprudens de *Phenenna* ſeconde femme d'*Helcana* ſon époux. C'eſt pourquoi ſouffrant ſa diſgrace impatiemment, elle imploroit la bonté divine avec tant de ferveur, qu'il lui échappa des geſtes qui donnoient lieu à de mauvais ſoupçons. Occupée entierement de ce qui la touchoit, elle oublioit tout le reſte. Les careſſes de ſon époux ne pouvoient lui rendre la tranquillité. Elle renonçoit aux alimens, elle pleuroit, elle s'affligeoit, vehemente dans ſes déſirs, comme les femmes ont coutume d'être, principalement quand elles s'imaginent qu'il s'agit de leur gloire. Enfin elle promit à Dieu de conſacrer à ſon ſervice le fils (5), qu'il lui donneroit, & d'en faire un *Nazaréen*. L'Eternel attendoit ce vœu pour ſoulager l'affliction de cette femme. En effet SAMUEL naquit d'elle quelque tems après, à *Ramathaïm Sophim*, principale ville de la Tribu d'*Ephraïm* (*d*).

De-

(*d*) C'eſt *Arimathie* patrie de *Joſeph*, celui qui enſevelit *Jeſus Chriſt*, du moins c'eſt l'opinion de St. *Jerôme*, de *Rabanus* & de *Hugues de St. Victor*.

(4) *I. Sam. chap. 1. verſ. 6.*
(5) *I. Sam. chap. 1. verſ. 11.*

Depuis ces heureuſes couches, *Anne* ne monta plus à *Silo*, juſques à ce qu'elle fut en état d'y préſenter l'enfant, & de le conſacrer au ſervice du Tabernacle parmi les *Levites*. Alors elle prit des victimes, & en préſence du Grand Prêtre, elle chanta au Seigneur un cantique, également myſterieux & élegant, que *David* ne dédaigna pas d'imiter dans la ſuite. Dieu parloit par ſa bouche, & lui dictoit ſes loüanges. C'eſt ainſi que tout vient du Ciel, & juſqu'aux choſes par leſquelles nous meritons, ſont des préſens de la main bienfaiſante du Seigneur, qui veut bien les recevoir comme venant de nous.

SAMUEL avoit trois ans, lorſque ſa mère le laiſſa dans *Silo* (6) pour le ſervice du Tabernacle. Il profita tellement de ce qu'il y apprit, qu'il devint l'oracle d'*Iſrael*, & le maitre des ceremonies ſacrées, montrant par ſon exemple que ce que l'on apprend dans l'enfance, s'imprime profondément dans l'ame comme dans une matiere molle, & que l'éducation eſt une ſeconde nature. Quoique ſa mère lui fit des tuniques, il revêtoit l'Ephod de lin comme *Levite*, ce qui a donné

(6) *I. Sam. chap. 1. verſ. 24.*

né lieu de penſer qu'il étoit Prêtre (e).

A l'age de douze ans, SAMUEL repoſant dans ſon apartement, qui étoit ſeparé du Tabernacle (7), Dieu l'appella trois fois par ſon nom, & trois fois il crut que c'étoit *Heli*, parce qu'il ignoroit la maniere dont Dieu ſe communiquoit aux Prophetes. Il demanda donc à *Heli* ce qu'il lui vouloit. Celui-ci comprenant par le triple abus de SAMUEL que c'étoit la voix de Dieu, qui avoit été entenduë par ce jeune homme, lui conſeilla ce qu'il devoit répondre. Dieu l'appella alors pour la quatrième fois, en répetant deux fois (8) SAMUEL, SAMUEL, répetition qui marquoit l'importance de ce qu'il avoit à dire, ſi je ne me trompe. En effet, Dieu (9) prononça deux fois le nom d'*Abraham* en l'appellant. Il fit de même (10) à

(e) St. *Auguſtin* diſtingue deux eſpeces d'*Ephod*. L'un étoit brodé, & orné de pierres précieuſes qui compoſoient le *Rational*, où étoient écrits les noms des douze Tribus, c'étoit l'Ephod du Grand Prêtre. L'autre fait de lin, reſſembloit à un ſurplis, & les *Levites* le portoient.

(7) *I. Sam. chap. 3. verſ. 4. 5. &c.*
(8) *I. Sam. chap. 3. verſ. 10.*
(9) *Geneſ. chap. 22. verſ. 10.*
(10) *Exod. chap. 3. verſ. 4.*

à *Moyſe*, & il appella dans la ſuite (11) St. *Paul* en répetant auſſi ſon nom par deux fois. Il invite ainſi l'homme avec le même empreſſement que l'homme devroit l'invoquer. Il témoigne ſouhaiter ardemment qu'on l'écoute. On diroit qu'il a de nous le même beſoin que nous avons de lui. Mais il n'appelle de la ſorte que ceux, dont il ſait qu'il ſera entendu, parce qu'il voit la diſpoſition interieure de l'ame.

L'*Ecriture* dit (12) que *le Seigneur vint, qu'il ſe tint comme debout devant* SAMUEL (*f*), & qu'il lui adreſſa la parole de la manière ſuivante (13). *Iſrael, tremble à la vuë des choſes que je vais exécuter. J'accomplirai bientôt les menaces que j'ai faites à la maiſon d'Heli, & on verra fondre ſur elle les maux que j'avois prédits, parce qu'il n'avoit*

(*f*) C'étoit un Ange qui prit une figure corporelle. St. *Gregoire*, *Toſtat*, & *Cajetan* croient néanmoins que SAMUEL ne vit qu'une lumiere, mais qu'il entendit clairement les paroles de l'Ange. C'eſt pourquoi la Paraphraſe Chaldaïque dit *que la gloire de Dieu lui fut revelée.*

(11) *Actes chap. 9. verſ. 4.*
(12) *I. Sam. chap. 3. verſ. 10.*
(13) *I. Sam. chap. 3. verſ. 11.*

voit pas corrigé ſes enfans. Je jure même que ni les victimes, ni les prieres ne m'appaiſeront jamais.

Après ces paroles, SAMUEL s'endormit, circonſtance dont j'ai déja parlé, & que je ne puis m'empécher de relever encore. La tranquillité de ce jeune homme montroit que c'étoit Dieu qui lui avoit parlé, il n'y a que ſa parole qui produiſe ce repos paiſible, les oracles impoſteurs du demon nous laiſſent dans un doute, qui nous inquiéte. L'innocence de SAMUEL étoit auſſi une des cauſes de ſa ſecurité. Effectivement, rien n'y contribuë autant, au lieu que le crime nous agite ſans ceſſe, & qu'il fait naitre les ſoucis qui nous dévorent.

Heli ne jouïſſoit pas de la même tranquillité. Lorſqu'on ouvrit les portes de la maiſon du Seigneur, il fit venir SAMUEL, & lui demanda ce qu'il avoit entendu. Ce jeune homme craignoit de déclarer cette viſion à *Heli*, ſoit qu'il ne voulut point l'affliger, ſoit par un effet de ſon humilité, ou enfin parce qu'il ignoroit, ſi Dieu vouloit bien qu'il révelat ce ſecret. Cependant comme le Seigneur ne lui avoit point ordonné de le cacher, il ſe crut obligé d'obéïr à *Heli*, qui ſe ſoumit (14) avec une pro-

(14) *I. Sam. chap. 3. verſ. 17.*

profonde reſignation aux décrets divins.

Depuis ce tems là (15) SAMUEL fut regardé comme un Prophete, & comme un Saint, & Dieu étoit en lui, ce qui lui attira inſenſiblement la veneration d'*Iſrael*, en ſorte que ſa modeſtie avoit à lutter contre la vanité qu'inſpirent les hommages du public, & contre cette tentation perilleuſe à laquelle il n'y a qu'une vertu enracinée fortement, & une ame ſuperieure aux plaiſirs d'être louée, que puiſſe reſiſter, en rapportant la gloire à Dieu ſeul.

Vingt-ſix ans après cette révelation (*g*) *Heli* mourut, & SAMUEL lui ſucceda dans la trente neuvième année de ſon âge. Il étoit alors d'une ſageſſe formée par une longue experience, & par de fréquens entretiens avec Dieu. Ainſi, il n'avoit rien à craindre, conduit par un tel maitre.

Cependant (16) l'Arche du Seigneur repandoit l'épouvante parmi les *Philiſtins*, tantôt en détruiſant l'idole de *Dagon*, tantôt en les frappant de maux inſuportables

&

(*g*) Selon le calcul de *Salian*.

(15) *I. Sam. chap. 3. verſ. 20.*
(16) *I. Sam. chap. 5. verſ. 7.*

& honteux. Enfin ils la rendirent à *Iſrael* au bout de ſept mois. Qui le croiroit? Les *Hebreux* celebrerent cet évenement par des fêtes, & ils perſiſtérent dans le Paganiſme, ſans être ni convaincus par les miracles, ni touchez des bienfaits. Ils voyoient *Dagon* renverſé, & ils adoroient encore les *Bahalins* & les *Aſtaroth*. L'exemple ni les avis de SAMUEL ne ſuffiſoient pas, parce que l'idolatrie avoit corrompu les Tribus. Dans ces entrefaites, les *Philiſtins* reprennent les armes, & menacent de nouveau la maiſon de *Jacob*. SAMUEL en prit occaſion d'aſſembler le peuple, & de leur faire ce diſcours (17), *ſi vous vous convertiſſez ſincerement à Dieu, chaſſez les idoles, préparez votre cœur, ſervez l'Eternel, & il vous délivrera des mains du Philiſtin.* Il leur demandoit, non ſeulement qu'ils déteſtaſſent l'idolatrie, mais encore qu'ils préparaſſent leurs cœurs, & qu'ils le ſerviſſent, parce qu'il vouloit retirer *Iſrael* du déſordre, où il étoit plongé, & que ce n'étoit pas aſſez de la foi, ſans l'obſervation des préceptes. Le peuple obéït, & il s'aſſembla par l'ordre de SAMUEL à *Maſpha*, qui étoit le rendez vous de la Nation, & où le Juge avoit ſon Tribunal. En ſigne de penitence, les *Hebreux* prirent de l'eau, la répandirent devant

(17) *I. Sam. chap. 7. verſ. 3.*

devant le Seigneur, jeunérent, & confeſſerent leurs crimes à haute voix.

Cette ceremonie de répandre de l'eau merite que nous rapportions ce qui en a été dit. Les uns la regardent (*h*), comme une figure des péchez, auxquels *Iſrael* renonçoit. D'autres (*i*) comme l'image des larmes que la douleur tiroit de leur cœur. D'autres (*k*) comme un ſigne que les *Iſraelites* auroient voulu verſer autant de larmes qu'ils répandoient d'eau, & laver la terre qu'ils avoient ſouillée de leurs crimes. Quelques uns comme un ſymbole, qui déſignoit qu'ils ſouhaitoient que leur peché diſparut, comme l'eau qui venoit d'être répanduë. Ce n'eſt pas encore tout. Les *Rabbins* prétendent que les *Hebreux* offrirent cette eau à Dieu, en ſacrifice, mais cette action n'auroit pas été conforme aux loix du *Levitique*. D'autres ont crû que cette eau avoit été maudite, & chargée d'imprécations contre les Idolatres, de ſorte que quiconque n'avoit pas renoncé ſincerement à l'idolatrie, ſe trouvoit les lévres collées l'une à l'autre, lorſqu'il venoit à boire

(*h*) *Cornelius à Lapide.*
(*i*) St. *Gregoire.*
(*k*) *Cajetan* & *Toſtat.*

à boire de cette eau, afin que SAMUEL le reconnoiſſant à cette marque, le fit mettre à mort. Mais ce ſont autant de fictions vaines & *Rabbiniques*. L'unique choſe qui meritoit ici une ſinguliere attention, c'étoit l'aveu que les *Hebreux* firent de leurs fautes en public. Ils s'accuſérent pour n'être plus accuſez par leurs conſciences. Ils ſe répentirent. Ils jeunérent. En un mot, ils ſatisfirent preſque à toutes les conditions du ſacrement de la penitence, qui dévoit être inſtitué dans la ſuite des ſiécles.

Maſpha étoit alors comme la capitale d'*Iſrael*, & il n'y avoit plus dans *Silo* que l'ancienne maiſon du Seigneur, parce que l'Arche avoit été placée à *Cariathïarim*. SAMUEL changea cette diſpoſition, & pour forcer le peuple de ſe rendre aux exercices ſpirituels, il fit de la Cour un Temple du Seigneur. Cette entrepriſe étoit difficile. Le luxe, la ſuperfluité, la pompe brillent dans les maiſons des Princes; l'envie, la trahiſon, & l'avarice y regnent, & on honore ces vices du nom de politique. Que dis-je? L'adulation & la crainte y changent les crimes en vertus, & dans la confuſion des affaires qui s'y traitent, on s'y abandonne aux dernieres abominations, à l'abri de la négligence, & encouragé par l'exemple. Ce-

pen-

pendant SAMUEL fit de *Maſpha* (*l*) *une maiſon d'oraiſon.*

Les *Philiſtins* avertis que les *Iſraelites* y couroient en foule, ſe mirent en campagne, dans le deſſein d'aſſiéger cette ville, & de rendre en un moment le peuple eſclave. A ces nouvelles, les *Hebreux* furent ſaiſis de frayeur, & ayant prié SAMUEL d'interceder pour eux auprès de Dieu, afin qu'il les delivrât du danger, il offrit un agneau de lait en ſacrifice.

Dans cette occaſion ci, SAMUEL eut deux diſpenſes par une révelation particuliere, l'une de ſacrifier ſans être Prêtre, l'autre de ſacrifier hors du Tabernacle. Cependant ſon ſacrifice fut tellement agréable à Dieu (18), qu'il s'éleva à l'inſtant une tempête affreuſe de tonnerres & d'éclairs. Les *Philiſtins* effrayez s'enfuirent en déſordre, & ceux de *Maſpha*, à couvert de l'orage, ſortirent en armes, & pourſuivirent les Gentils juſqu'aux environs de

(*l*) C'eſt celle qui étoit entre les Tribus de *Juda* & de *Benjamin*, car il y en avoit trois autres, une dans *Gad*, une dans *Manaſſés*, ſur le penchant du mont *Hermon*, qui étoit la patrie de *Jephté*, & la derniere au delà du *Jourdain* dans le païs de *Moab*.

(18) *I. Sam. chap. 7. verſ.* 10.

de *Bethebar* (*m*). SAMUEL prit une pierre, qu'il nomma du ſecours, & la plaça entre *Maſpha* & *Sen*, non pour être un monument glorieux de la victoire, mais pour conſerver un ſouvenir éternel des miſericordes du Seigneur.

Les *Philiſtins* humiliez par cette diſgrace, firent la paix avec *Iſrael*, & lui rendirent ce qu'ils avoient uſurpé depuis *Accaron* juſqu'à *Geth*. Le nom formidable de SAMUEL reprimoit l'audace des *Amorrhéens*, & les *Hebreux*, déſaccoutumez de manier les armes, n'avoient beſoin pour vaincre que des prieres de leur Juge. Un Prince ſaint fait fleurir ſon Royaume, & un Prince impie le détruit, en attirant la colere divine ſur ſes peuples qui expient ſes fautes, & en la perſonne deſquels le Ciel le punit. Car enfin le Roi & ſon peuple ne forment qu'un corps, & la moindre bleſſure que l'un ſent, eſt reſſentie par l'autre. S'il perd ſes ſujets, il perd une partie de ſa grandeur, qu'il devoit à leur obéïſſance. C'eſt pourquoi Dieu lui retranche pour le punir, & ſes richeſſes, & ſes ſujets.

SAMUEL demeuroit à *Ramatha*, mais ſelon

(*m*) Village de la Tribu de *Juda*, voiſin de *Bethſam* ſelon St. *Jerôme*.

lon l'Ecriture (19), *il alloit tous les ans viſiter les principales villes d'Iſrael, afin que la religion & la juſtice s'y conſervaſſent dans leur pureté.* Il alloit à *Bethel*, à *Galgala*, & à *Maſpha*. Bel exemple pour les Princes, qui ſoulageroient ainſi le peuple, ſi la pompe qui les ſuit ne rendoit ce ſoulagement même un nouveau mal inſupportable à leurs ſujets.

Ils devroient imiter SAMUEL, & comme lui, examinant la conduite d'un chacun, aller diſtribuer par tout les punitions & les recompenſes. Mais leur grandeur exceſſive leur a fait mépriſer cette obligation, & ils s'en ſont déchargez ſur d'autres. Il eſt vrai qu'il leur demeure encore aſſez d'occupation, même après avoir communiqué leur autorité à diverſes perſonnes. L'induſtrie des hommes a ſes bornes, & un ſeul homme n'eſt pas capable de tout. Le crime des Princes conſiſte ſeulement, en ce qu'ils ne ſont pas autant qu'ils peuvent.

SAMUEL éleva un autel à Dieu dans ſa patrie. C'étoit encore une nouvelle diſpenſe, par laquelle Dieu le fit Prêtre extraordinaire, avec plus de prerogatives, qu'il n'en avoit accordé jamais à perſonne. L'Arche étant hors du Tabernacle, les ceremonies n'étoient

(19) *I. Sam. chap. 7. verſ. 16.*

toient pas obſervées parfaitement, en ſon abſence. Il éleva donc un autel, afin que ſacrifiant quand il lui plairoit, Dieu ne demeurât point oublié, & n'oubliât point les *Hebreux*, & en même tems, pour éprouver ceux qui ſe diſtinguoient par leur zéle pour la Religion.

SAMUEL accablé ſous le poids des années, (20), confia une partie du ſoin des affaires à ſes deux fils, *Joël* & *Abdias*. Ils faiſoient leur reſidence en *Bethſabé*, ſur la frontiere meridionale de la *Judée*, parce que SAMUEL s'en étoit reſervé la partie ſeptentrionale (*n*). Profitant mal de l'exemple de leur père, ils corrompirent les loix, & rendirent la juſtice venale. L'avarice préſidoit dans leurs conſeils, & au milieu de l'oppreſſion generale, tandis que le pauvre manquoit des moyens d'acheter la juſtice, le riche, au contraire, achetoit inſolemment la faveur & l'impunité de ſes crimes, à moins que ſes richeſſes ne fuſſent regardées elles mêmes, comme des crimes capitaux (*o*).

SA-

(*n*) Contre l'opinion de *Joſephe*, qui prétend qu'ils gouverhoient la Nation entiere.

(*o*) *Toſtat* dit que *Joël* & *Abdias*, étoient comme les ſubſtituts de leur Père, qui s'étoit reſervé les principales affaires.

(20) *I. Sam. chap. 8. verſ. 1.*

SAMUEL avoit bien élevé ſes fils, & il croyoit qu'ils s'acquiteroient de cet emploi d'une maniere juſte, mais l'élevation les rendit inſolens. L'honneur & la puiſſance étourdiſſent quiconque a peu de jugement, & dégenerent en une licence qui ſe précipite dans des crimes affreux, mepriſant ceux qui ſont communs & vulgaires. L'Ecriture n'accuſe les enfans de SAMUEL (21), que de s'être laiſſé corrompre par des dons, mais cela ſuffit, quiconque vend ainſi la juſtice n'auroit pas horreur de commettre bien d'autres méchancetez. Les préſens aveuglent ceux qui ne réflechiſſent point : ce ſont des diamans contrefaits qui ne brillent que d'un faux éclat ; recevoir des préſens c'eſt ſe vendre, ou du moins s'en attirer la honteuſe réputation.

L'éducation ni l'exemple ne ſuffirent pas pour rendre *Joël* & *Abdias* vertueux, mais du moins ils juſtifiérent SAMUEL, puiſque Dieu ne lui demanda pas un compte ſevere, comme il avoit fait à *Heli*. Deux Ecrivains anciens (p) aſſurent que SAMUEL ne fut rien de ces dé-

(p) *Theodoret & Procope.*

(21) *I. Sam. chap. 8. verſ. 3.*

déſordres, & que d'ailleurs, il s'en fallut beaucoup que les fils de ce Juge fuſſent auſſi coupables que ceux d'*Heli*, en premier lieu parce qu'ils n'étoient ni Prêtres ni ſacriléges, & enſuite parce que leurs crimes ne furent pas de longue durée. En effet, le peuple laſſé de leurs vexations, en porta ſes plaintes à SAMUEL. On peut juger de la douleur de ce ſaint vieillard. Si les ſoins attentifs d'un homme ſage ne ſuffiſent pas pour rendre les enfans vertueux, que ſera-ce, ſi on néglige leur éducation? La malice répand un venin mortel qui corrompt les meilleurs principes; mais n'importe: on doit les inſpirer à ſes enfans, ſans ſe rebuter par les craintes incertaines de l'avenir, afin de n'avoir rien à ſe reprocher. *Abraham*, *Iſaac*, *Moyſe*, *Heli*, SAMUEL, *David*, *Salomon*, *Ezechias*, *Joſias*, & d'autres Juſtes ont eu des fils ſcelerats. Mais les crimes des fils n'obſcurciſſent point la gloire des pères.

Les *Hebreux* mécontens du gouvernement tyrannique des enfans de SAMUEL, craignant de plus que le mal n'augmentât à la faveur de la vieilleſſe de ce Juge, & jaloux de l'éclat des Royaumes voiſins, demanderent (22) pour ces raiſons à SAMUEL qu'il leur nommât un Roi. Sa douleur & ſa ſurpriſe

(22) *I. Sam. chap. 8. verſ. 5.*

priſe furent égales. Deux Savants (*q*) croyent que ſon affliction vint de ce que c'étoient ſes fils qui avoient donné lieu à cette réſolution inopinée du peuple. Cependant la ſédition augmentoit à chaque moment, & le peuple aſſemblé à *Ramatha*, continuoit de demander un Roi à grands cris. Dieu leur avoit donné un gouvernement Ariſtocratique, & aveugles qu'ils ſont, ils veulent le changer en Monarchique, ſans conſulter le Seigneur, comme c'étoit la coutume dans les affaires importantes. Cette omiſſion criminelle irrita Dieu à un tel point, qu'invoqué par SAMUEL pour ſavoir ce qu'il devoit répondre, il lui dit, *j'ai entendu le peuple, ce n'eſt pas toi qu'ils rejettent, c'eſt moi-même.* Dieu s'étoit reſervé le peuple d'*Iſrael*, & il vouloit être Roi immediat de la maiſon de *Jacob*, il y avoit fondé une Ariſtocratie, à la tête de laquelle il étoit lui-même, & qui étoit dirigée par le Grand Prêtre, lequel ſervoit d'Interprete des volontez divines. Mais ces inſenſez ne voulurent pas de Dieu pour maitre. C'eſt pourquoi l'Eternel fut extrêmement offenſé de l'ingratitude d'un peuple, qui étant arrivé au comble de la gloire, & ayant vaincu toûjours ſes ennemis ſous les chefs, que Dieu lui avoit donnez, ve-

(*q*) *Lira* & *Toſtat.*

venoit à mepriſer SAMUEL, & à demander un Roi par une défiance injuſte de la Providence. Dans ſa fureur il leur accorde leur demande. C'eſt ainſi qu'en nous donnant ce que nous demandons, ſouvent le ciel nous chatie, parce que nous ne ſavons pas demander. Dieu veilloit ſur la republique des *Hebreux*, ils étoient ſon peuple choiſi, il avoit préſens devant les yeux les merites de *Jacob*, & des Saints qui devoient naitre de lui juſqu'au Redempteur du monde. C'eſt pourquoi, voyant qu'ils ſollicitoient leur oppreſſion, en s'aſſujettiſſant à un Roi, il fut touché des maux qu'ils alloient s'attirer par leurs priéres imprudentes, priéres qui non ſeulement offençoient la divinité de Dieu, mais encore ſon amour. Car enfin nos fautes bleſſent Dieu doublement, en premier lieu dans ſa ſouveraineté, & ſecondement en ſon amour pour les hommes, lequel ſouffre en voyant la perte d'une créature qu'il aime.

Dieu compatiſſant à l'affliction de SAMUEL, lui dit ces mots, pour le conſoler (23): *Les Hebreux te traitent avec la même ingratitude qu'ils m'ont temoignée, après tant de graces dont je les ai comblez, depuis que je les ai tirez de l'Egypte.* En effet SA-

MUEL

(23) *I. Sam. chap. 8. verſ. 9.*

MUEL devoit trouver ſa diſgrace plus ſupportable, & moins murmurer contre l'ingratitude des *Hebreux*, puiſqu'il voyoit qu'ils n'avoient pas eu plus de reconnoiſſance pour Dieu même. L'Eternel ſongeant enſuite à diſſuader les *Hebreux* de leur folle réſolution, chargea SAMUEL de leur dire en quoi conſiſtoient les droits des Rois, & de quelle maniere leurs Princes les traiteroient. Le Prophete s'exprima de la ſorte (24). *Le Roi qui doit vous commander prendra vos fils, & ſe faiſant porter ſur leurs épaules, il traverſera les villes en triomphe. Les uns de vos enfans marcheront à pied devant lui, & les autres le ſuivront comme de vils eſclaves. Il les fera entrer par force dans ſes armées. Il les fera ſervir à labourer ſes terres, & à couper ſes moiſſons. Il choiſira parmi eux les artiſans de ſon luxe & de ſa pompe. Il deſtinera vos filles à des ſervices vils & bas. Il donnera vos meilleurs heritages à ſes favoris & à ſes ſerviteurs, & pour enrichir ſes courtiſans, il prendra la dîme de vos revenus. Enfin vous ſerez ſes eſclaves, & il vous ſera inutile d'implorer ſa miſericorde, parce que Dieu ne vous écoutera point, d'autant que vous êtes les ouvriers de votre malheur.* Il finit ce diſ-

(24) *I. Sam. chap. 8. verſ. 11. 12. &c.*

diſcours par cette réflexion digne de remarque. *Vous ne fléchirez point le Roi, parce que Dieu ne vous entendra point.* Effectivement le Seigneur eſt celui qui tient le cœur des Rois en ſa main. L'homme aveugle s'imagine, que la politique lui ſuffit, pour faire ſa fortune: il employe les moyens injuſtes, que lui ſuggere ſa malice; en un mot oubliant Dieu, dont il penſe n'avoir pas beſoin, il croit ſe ſuffire à lui-même, & n'a recours qu'à la prudence humaine. Mais il ſe trompe, les Rois dont il veut obtenir la faveur, ne ſont que les inſtrumens de la volonté divine. Ils ne donnent & n'ôtent rien; c'eſt Dieu qui fait tout: Dieu qui diſpoſe de leurs cœurs à ſon gré, & qui tantôt les amollit, tantôt les endurcit, emploiant pour ſes fins particulieres la tyrannie qu'il permet, & la miſericorde qu'il inſpire.

SAMUEL detaillant ainſi les droits des Rois, n'approuvoit point les deſordres que la ſuprême puiſſance produit. Il les expliquoit ſimplement, afin d'inſpirer de la crainte au peuple. L'Ange de l'Ecole, Politique ſevere s'il y en eut jamais, dit que ces droits ſont juſtes, non abſolument, mais eu égard à la malice des hommes, qui en de certains cas, & dans quelques païs, ont beſoin d'un Prince violent pour dompter leur ferocité.

Un

Un autre Saint (*r*) regarde ces ſortes de Princes, comme des inſtrumens des vengeances de Dieu, mais la plûpart des Savans (*ſ*) ſont d'un autre avis, & bornent davantage le pouvoir des Rois, en quoi ils ont raiſon. Ainſi celui que SAMUEL décrit dans cet endroit eſt un tyran, & non un Roi, & il prétendoit montrer, non pas quels étoient les priviléges des Souverains, mais quels ſeroient les Souverains qui regneroient ſur *Iſrael*.

Les *Iſraelites* aveuglez par leurs paſſions n'écouterent point le Prophete (25). *Nous ſerons, comme les autres Nations*, dirent-ils, *nous voulons un Roi qui nous juge, & qui marche à notre tête contre les ennemis*. Voilà comme nos deſirs déreglez l'emportent ſur les conſeils de la raiſon, & comme nos paſſions revoltées une fois achévent d'obſcurcir notre entendement, & pourſuivent leurs entrepriſes ſeditieuſes, juſqu'à ce qu'ils nous ayent conduits à une fin tragique. L'Ecriture (26) rapporte que SAMUEL *rendit compte à Dieu de cette reponſe inſolente*.

Ce

(*r*) St. *Gregoire*.
(*ſ*) *Bellarmin*, *Lipſe*, *Adam Contzen*, & d'autres.

(25) *I. Sam. chap.* 16. *verſ.* 19. 20. *&c.*
(26) *I. Sam. chap.* 8. *verſ.* 21.

Ce n'eſt pas qu'il fût néceſſaire d'en informer l'Eternel qui l'avoit entenduë, mais il eſperoit de l'appaiſer, en lui peignant avec des couleurs vives la miſere & la fragilité de l'homme. Dieu juſtement irrité, ne lui répondit (27) que par ces mots, *donne lui un Roi.* Fatale ſentence! Ici commença la ſervitude d'*Iſrael*, ſervitude longue & ſans remede, parce qu'une longue ſuite de tyrans devoit ſe ſucceder les uns aux autres. Un Savant (*t*) dit que Dieu ne voulut pas leur donner un Roi tel qu'il venoit d'en dépeindre un, mais tel qu'il l'avoit décrit (28) dans le *Deuteronome*, puiſqu'il élut un homme juſte & brave.

Quoiqu'il en ſoit, SAMUEL ayant congedié l'aſſemblée avec promeſſe de faire ce qu'elle ſouhaitoit, Dieu lui commanda (29) d'oindre *Saul* pour Roi. Ce jeune homme cherchoit alors le Prophete pour quelque autre raiſon (30). SAMUEL l'ayant rencontré l'invita à manger chez lui. Il avoit trente convives à ſa table, & la meilleure choſe

(*t*) *Cornelius à Lapide.*

(27) *I. Sam. chap.* 8. *verſ.* 22.
(28) *Deuteron. chap.* 17. *verſ.* 14. 15. *&c.*
(29) *I. Sam. chap.* 9. *verſ.* 15.
(30) *I. Sam. chap.* 9. *verſ.* 1. 2. 3. 4. *&c.*

choſe qu'il preſenta, fut l'épaule d'une victime (*u*). Il oignit enſuite le nouveau Prince dans un endroit retiré, & lui ordonna de l'attendre en *Galgala* pendant ſept jours.

Dieu a déja choiſi pour Roi un homme vertueux & un brave guerrier. Cependant pour faire plaiſir au peuple, il voulut que l'élection du Prince fut faite au ſort, & qu'elle parût l'effet du hazard, afin qu'ils ſe ſoumiſſent volontiers à leur nouveau maitre. Il ne voulut point paroitre auteur de ce choix, de peur que ceux qui ſeroient mécontens dans la ſuite de *Saul*, ne blaſphemaſſent contre la divinité, tant elle a ſoin d'ôter au pécheur les occaſions de ſcandale. Peut-être auſſi Dieu n'agit-il de la ſorte, qu'afin que les *Hebreux* n'attribuaſſent pas l'élection de *Saul* à SAMUEL, & que d'autres prétendans ne diſputaſſent point la couronne à ce Prince.

SAMUEL (31) jetta le ſort en préſence des tribus, & il tomba ſur celle de *Benjamin*, d'où il paſſa ſur la famille de *Metri*, & enfin ſur la

(*u*) *Cornelius à Lapide*, remarquant la ſobrieté de ce repas, en prend occaſion de parler contre les excez introduits par la délicateſſe & par la vanité.

(31) *I. Sam. chap. 16, verſ. 20. 21. 22. &c.*

la perſonne de *Saul* (*x*). Le peuple convint de l'élection & proclama *Saul* Roi.

SAMUEL lut alors (32) les loix que le Roi & *Iſrael* devoient ſuivre. Ce n'étoit plus ces droits dont il venoit de parler. Il ne s'étoit propoſé dans ce moment là que d'avertir le peuple du danger qu'il couroit d'être opprimé, le pouvoir ſouverain conduiſant par une pente facile & inſenſible à la tyrannie. Dans cette occaſion ci au contraire, il publia des loix juſtes, également éloignées de l'Anarchie & de la Tyrannie. Il en fit la lecture devant le peuple, afin qu'il ſût à quoi il alloit être obligé, & *Saul* étoit préſent, afin qu'il ne pût alleguer qu'il les avoit ignorées. Le Prophete les mit enſuite auprès de l'Arche, donnant à entendre par cette action myſterieuſe, ou qu'elles étoient ſacrées, ou qu'on devoit les reſpecter autant que les choſes ſaintes. En effet, ſans elles, le monde ſeroit plein de déſordres, & ſi elles en cauſent elles mêmes quelques fois, c'eſt qu'elles ont été ou mal entendues,

(*x*) Quoique ce fut une action divinatoire, elle étoit innocente, ayant été ordonnée par Dieu même, qui régla ſelon ſa volonté ce qui paroiſſoit un pur hazard.

(32) *I. Sam. ibid. verſ.* 25.

dues, ou appliquées mal à propos. Il arrive en certaines occaſions que les Princes, qui veulent regner diſpotiquement, font ſervir les loix à leurs deſſeins, en ne prenant d'elles que ce qu'elles ont de rigoureux, & qu'ils les corrompent en accordant des diſpenſes. Il eſt preſque impoſſible d'obſerver les loix avec une exactitude parfaite, & en preſſer la neceſſité à la rigueur, ce ſeroit vouloir accabler les hommes. Il faut que les loix obéïſſent elles mêmes à une autre loi qui n'eſt connuë que des politiques ſages & habiles.

SAMUEL établit enſuite (33) le nouveau gouvernement avec des ceremonies ſolemnelles, il oignit & couronna le Roi. Les *Hebreux* jetterent des cris d'acclamation. Les loix du Prophete furent reçuës. En un mot, l'aſſujetiſſement d'*Iſrael* fut pleinement confirmé.

Cependant SAMUEL ne laiſſa point que de conſerver la dignité de Juge, même après l'élection de *Saul*. Les affaires difficiles lui étoient confiées. Il apprenoit au Roi les régles du gouvernement, & il lui ſervoit de conſeiller & de miniſtre. Il aſſiſtoit auſſi à la guerre. Il accompagna *Saul* à la Bataille que ce Prince gagna ſur les *Ammonites*, &

(33) *I. Sam. chap. 16. verſ. 14. 15.*

a

il le ſuivit à *Galgala*, où il lui confirma la ſouveraineté par un ſacrifice auquel tout *Iſrael* aſſiſta.

Il voulut alors faire éclatter ſon innocence en préſence du peuple, & ayant convoqué la Nation, il lui adreſſa ce diſcours (34). *Vous avez un Roi qui vous conduit & qui vous défend. Pour moi, je ſuis vieux & couvert de cheveux blancs, mes fils demeurent parmi vous, je ſuis prêt à vous ſatisfaire, ſi vous avez reçu quelque dommage de moi. Déclarez en préſence du Seigneur & du Roi, ſi j'ai maltraité quelqu'un, ſi je lui ai enlevé une partie de ſes biens, ſi j'ai reçu des préſens, ou ſi j'ai calomnié le prochain? Vous ne trouverez rien en moi.* Le peuple répondit (35) tout d'une voix, *tu ne nous as fait aucun tort.* Quel éloge! Parmi tant de perſonnes aucune n'avoit à ſe plaindre de SAMUEL.

Il attendit pour faire cette queſtion, que ſon autorité fut affoiblie par l'autorité d'un nouveau Prince, autrement la crainte & la flaterie auroient étouffé les plaintes. Ce n'étoit pas la vanité, qui le faiſoit agir, il vouloit enſeigner aux Princes qu'ils doivent être toûjours prêts à rendre raiſon de leur conduite,

(34) *I. Sam. chap. 12. verſ. 1. 2. 3. 4. &c.*
(35) *I. Sam. chap. 12. verſ. 4.*

duite, & en même tems ſe propoſoit d'autoriſer les reprimandes qu'il leur fit en ces termes (36). *Et moi, dit-il, j'ai à me plaindre de vous au nom de l'Eternel, & à vous appeller en jugement touchant ſes miſericordes & votre ingratitude. Il vous a tirez de l'Egypte, il vous a delivrez de mille dangers, il vous a comblez de biens, & vous n'en avez pas été reconnoiſſans. Il vous a enſuite livrez à vos ennemis, après quoi il a ſuſcité des Sauveurs, qui vous rendiſſent la liberté. Tels ont été Jerobaal, Badam, (ou Samſon), Jephté, & Samuel. Néanmoins voyant Naas l'Ammonite armé contre vous, vous vous êtes defiez de Dieu, & vous avez voulu avoir un Roi. Vous l'avez maintenant. Si vous accompliſſez la loi, & que vous obéiſſiez à Dieu, vous & le Prince ſerez heureux. Si non, la main puiſſante de l'Eternel tombera ſur vous & ſur vos Rois.*

Les circonſtances de ce diſcours meritent qu'on s'y arrête un peu. En premier lieu, Samuel ne reproche aux *Hebreux* leurs fautes qu'après leur avoir montré, qu'il étoit lui-même innocent & pur, perſuadé que les bons exemples ſont les meilleurs Orateurs, & qu'on a mauvaiſe grace à reprendre les au-

(36) *I. Sam. chap. 12. verſ. 5. 6. 7. &c.*

autres, quand on eſt réprehenſible. Cependant il devroit ſuffire que ceux qui nous parlent diſſent la verité, & que leurs reproches fuſſent juſtes, pour que nous nous y ſoumiſſions.

Secondement, il leur parle en des termes, qui ſembleroient ſeditieux & ſuperbes dans la bouche d'un autre, car que pourroit-on penſer d'un homme, qui ſe met au rang des Redempteurs d'*Iſrael*, & qui traite de faute grieve la demande que le peuple a fait d'un Roi? Ne ſemble-t-il pas qu'un diſcours pareil pouvoit porter le peuple à ſe repentir de ſon choix, & exciter une rebellion qui auroit renverſé l'autorité chancelante de *Saul*? Mais SAMUEL parloit avec la liberté d'un Saint & d'un Prophete. La verité n'admet point de détour, & rien ne pouvoit le retenir, ſi Dieu lui commandoit de parler. D'un autre côté, il voyoit la royauté affermie, & il n'étoit plus aiſé de changer la forme du gouvernement, que Dieu avoit établi pour punir le peuple, deſorte qu'il n'expoſoit point la tranquillité publique par ſes diſcours. Quand à la prétenduë faute de ſe compter parmi les Liberateurs d'*Iſrael*, il ſe nommoit lui-même, non pour s'attirer des éloges, mais pour celebrer les miſericordes de Dieu, qui l'avoit choiſi pour être l'inſtrument

ment de ſa bonté, & à qui il attribuoit tout. Quiconque ſçait que les ſuccés dependent de Dieu ſeul, fait des actions éclattantes, ſans concevoir d'orgueil. Au contraire, perſuadé que Dieu ſe plait à choiſir des mains foibles pour operer ſes merveilles, il s'humilie, en ſongeant qu'il doit à ſa ſeule baſſeſſe l'honneur d'être le miniſtre des volontez divines.

Ce que SAMUEL fit après ce diſcours n'eſt pas moins digne de remarque. Le peuple ne concevoit pas bien en quoi conſiſtoit le crime d'avoir demandé un Roi, & d'avoir renverſé la forme du gouvernement. C'eſt pourquoi le Prophete jugeant qu'il leur falloit un miracle pour les convaincre, qu'ils avoient déplû à Dieu, leur parla de la ſorte (37). *Nous ſommes maintenant en été, & voici le tems de la moiſſon. J'invoquerai le Seigneur, & d'abord vous verrez le ciel plein de tonnerres & de pluïes, afin que vous ſachiez combien vous avez peché en demandant un Roi.* Le ciel étoit alors pur & ſerein. SAMUEL invoqua Dieu. A l'inſtant, il s'éleva une horrible tempête, & il tomba une pluïe orageuſe, ce qui eſt rare en orient, principalement

(37) *I. Sam. chap. 12. verſ. 17. 18. &c.*

lement en été (*y*). On pourroit s'imaginer que SAMUEL fit paſſer pour miracle une pluïe tombée naturellement, & qu'il la prévit par le moyen de l'Aſtronomie. Mais pluſieurs interpretes (*z*) aſſurent le contraire, & diſent prémierement qu'il n'auroit pas demandé ce ſigne à Dieu, ſi la choſe eut dû arriver ſans cette priere, & en ſecond lieu que le tonnerre & que la pluïe tombèrent, ſans que les cauſes naturelles y contribuaſſent.

Le peuple ſaiſi de frayeur demanda pardon, & conjura SAMUEL d'interceder auprès de Dieu, confeſſant qu'ils avoient mis le comble à leurs crimes, en demandant un Roi. Cet aveu importoit beaucoup, parce qu'il falloit qu'*Iſraël* ſentit qu'il s'étoit attiré les maux qui fondroient ſur lui, & il devoit ſervir en même tems à faire éclatter la clemence & la juſtice de Dieu. SAMUEL leur répondit (38) *ne craignez point, ſervez Dieu de tout votre cœur, n'adorez point les idoles qui ne peuvent vous être utiles parce qu'elles*

(*y*) *St. Jerôme* dit que c'étoit dans le mois de Juin.

(*z*) *St. Gregoire, Lira, Hugues de St. Victor, & Toſtat.*

(38) *I. Sam. chap. 12, verſ. 20. &c.*

les ne ſont rien. L'Eternel n'abandonnera point ſon peuple pour l'honneur de ſon grand nom. Quant à moi, à Dieu ne plaiſe que je commette le peché de ne plus prier pour vous. Seulement craignez Dieu, & ſervez-le bien. Mais ſi votre malice vous entraine dans le peché, vous & votre Roi perirez.

Au lieu que nous avons dit que le peuple expioit les pechez du Roi, SAMUEL dit maintenant que le Roi payera pour les pechez du peuple, mais l'un ne contredit pas l'autre, au contraire, c'eſt ſur le même principe que ſont fondées ces deux veritez. Le Roi & le peuple forment un corps indiviſible. Les fautes des ſujets ſont imputées au Prince, parce qu'il devoit, ou les prévenir, ou les punir. L'éclat de la pourpre nous cache les ſoucis qui accompagnent la Royauté. Cependant, ces ſoucis ne ſont que trop réels pour les Princes, & l'obligation où ils ſont de gouverner tant de genies différens, eſt un fardeau péſant, s'il y en a un au monde. Ce n'eſt pas même aſſez pour eux de veiller ſur leurs ſujets, SAMUEL ſemble dire qu'ils doivent prier auſſi pour le peuple, du moins, on pourroit le conclure de ces mots, *à Dieu ne plaiſe que je commette le peché de ne plus prier pour vous.*

Un Père de l'Egliſe (*a*) examinant ces mots, dit que c'eſt une obligation indiſpenſable pour les ſuperieurs Eccléſiaſtiques, & pour les perſonnes conſacrées à l'oraiſon, de prier pour le prochain, au lieu que les autres y ſont obligez par la charité ſeule, & qu'ils peuvent ſans peché ne le pas faire, parce qu'il eſt difficile de connoitre juſqu'à quel point de telles prieres ſont neceſſaires. Selon ce principe, SAMUEL n'étoit pas obligé abſolument de prier pour les *Iſraelites*, puiſqu'il n'étoit ni leur ſouverain, ni Grand Prêtre, mais il le devoit en qualité de Juge.

Au reſte ce ne fut pas au peuple ſeul que SAMUEL oſa parler avec une liberté plus que humaine. *Saul* ne l'aiant point attendu à *Galgala*, & ayant ſacrifié en ſon abſence, le ſaint Prophete ne craignit pas de lui dire (39), en préſence des tribus, qu'*il étoit un inſenſé, & que Dieu lui enleveroit la couronne*. La crainte, l'ambition, & la flatterie ſuppriment la verité, & ſouvent les Rois ne deviennent tyrans, que faute de l'entendre ou de l'écouter. L'éclat du Diadéme épouvante

(*a*) *St. Gregoire.*

(39) *I. Sam. chap.* 13. *verſ.* 13.

te les courtiſans. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas permis à chacun de conſeiller le Roi, c'eſt l'affaire de ſes miniſtres, mais auſſi doivent-ils s'en acquitter avec une genereuſe audace. Leur ſilence eſt une eſpece de trahiſon. SAMUEL étoit miniſtre de *Saul*. Dieu vouloit que le Prince ſuivit les conſeils du Prophete, & pour une fois que le Roi manqua de faire ce que SAMUEL avoit ordonné, il en fut repris avec tant de rigueur.

L'hiſtoire ſuivante ne fait pas moins d'honneur à la fermeté de SAMUEL. Dieu voulant chatier les *Amalecites*, SAMUEL ordonna (40) de ſa part à *Saul* de prendre les armes contre *Agag* leur Roi, de tailler en piéces, de détruire, de brûler tout ce qu'il rencontreroit, de paſſer les creatures vivantes au fil de l'épée, ſans faire grace ni à l'âgé, ni au ſexe, ni aux troupeaux des ennemis. *Saul* ſe met en campagne, & remporte la victoire, mais il n'obéït point, le peuple reſerva ce qu'il trouva de precieux, & le Prince laiſſa la vie à *Agag*. Dieu irrité déclara ſon reſſentiment (41) à SAMUEL, qui tomba dans une extrême triſteſſe. Deux choſes l'affligeoient juſqu'au fond de l'ame, la déſo-

(40) *I. Sam. chap. 15. verſ. 1. 2. &c.*
(41) *I. Sam. chap. 15. verſ. 10.*

ſobéïſſance d'*Iſrael* aux ordres de Dieu, & le ſupplice par lequel Dieu alloit ſe vanger de cette déſobéïſſance. Il ſe proſterne donc devant l'Eternel, prie pendant toute la nuit pour *Saul*, implore la miſericorde divine en ſa faveur. Quoi que Dieu paroiſſe inéxorable, il perſiſte dans l'oraiſon, ſon ardente charité le rend opiniâtre, il voudroit que Dieu revoquât ſon décret, ou qu'il en moderât la rigueur : non que ſa volonté ne fut conforme à la volonté divine, puiſqu'autrement ſa priére auroit été vicieuſe ; mais il ſollicitoit la clemence de Dieu à plaider la cauſe de *Saul*, & il comptoit ſur l'immenſité des bontez de l'Eternel. Ses priéres & ſes merites ne gagnèrent rien, parce que Dieu qui penetre juſqu'au fond des cœurs, connoiſſoit l'énormité du peché de *Saul*. SAMUEL prioit pour ce Prince, & ce Prince ne ſe tenoit point coupable, loin qu'il ſongeât à prier pour lui même. SAMUEL continuoit cependant de prier, & Dieu le laiſſoit faire, afin d'exercer la charité de ce Prophete, & d'accumuler ſes merites.

Enfin il partit avant le jour, pour chercher le Roi, & ayant ſçu qu'il étoit retourné du *Carmel* à *Galgala*, il l'y trouva qui offroit un ſacrifice. Il lui déclara combien Dieu étoit offenſé, & le reprit ſeverement

de

de ſa déſobéïſſance. *Saul* s'excuſa (42) en diſant qu'*il avoit reſervé quelques troupeaux pour les ſacrifier au Seigneur.* A ces mots, le Prophete ſaiſi de fureur, parce que les excuſes que les pécheurs alléguent ſont de nouvelles fautes enfantées par leur orgueil, *Dieu ne veut point de victime*, dit-il (43), *ni de ſacrifice, mais bien une parfaite obéïſſance, qui eſt plus précieuſe à ſes yeux qu'un holocauſte. La déſobéïſſance aux ordres de Dieu n'eſt pas moins deteſtable que la magie ſuperſtitieuſe, & ne ſe pas conformer à ſes paroles eſt un crime qui égale l'Idolatrie. Auſſi parce que tu ne lui as pas obéï, tu ne ſeras pas longtems Roi.*

Ce diſcours doit être entendu avec quelque reſerve, car deſobéïr n'eſt pas toûjours un peché tel que SAMUEL le dit, & *Saul* auroit été moins coupable, ſi ce n'eſt qu'il s'oppoſa à une loi de Dieu exprimée clairement & fortement. L'Eternel avoit reſolû la ruïne entiere d'*Amalec*, & *Saul* s'y oppoſa. Voilà en quoi conſiſtoit l'énormité de ſon crime, il agiſſoit contre l'ordre exprès du ciel, croyant meilleur de pardonner que d'executer les ordres ſeveres de Dieu. Or cette dé-

(42) *I. Sam. chap. 15. verſ. 15.*
(43) *I. Sam. 1. chap. 15. verſ. 22.*

déſobéïſſance étant une eſpèce de maniere de nier Dieu, & de méconnoitre la Providence, le Prophete la compare juſtement à la magie & à l'idolatrie. L'obéïſſance vaut mieux que le ſacrifice, parce que la premiere eſt néceſſaire, & la ſeconde volontaire. Les œuvres de ſurerogation ſont méritoires, lorſqu'on s'eſt acquitté de ſes obligations, mais non auparavant. Au contraire, ne pas faire les choſes commandées, & faire des actions ſurerogatoires, c'eſt ſe ſouſtraire aux loix de Dieu, pour ſe ſoumettre à celles de ſon caprice (*b*).

Après ce diſcours, SAMUEL voulut s'en aller, afin de n'avoir plus de part à ce qui regardoit *Saul*, mais le Prince le retint par force, & lui dechira une partie de ſon manteau en voulant l'arrêter. Alors SAMUEL lui parla ainſi (44), *l'Eternel a aujourd'hui dechiré le Royaume d'Iſrael de deſſus toi. Tu n'as plus de pardon à eſperer, celui qui eſt la force d'Iſrael, ne ſe répentira point de ce qu'il a reſolu comme font les hommes.* C'eſt-à-dire,

(*b*) C'eſt le ſentiment de *St. Gregoire*, de *Theodoret & de Bede*, fondez ſur ce que l'obéïſſance eſt un ſacrifice perpetuel.

(44) *I. Sam. chap. 15. verſ. 28. &c.*

re, les décrets de Dieu ſont immuables, parce qu'il les fonde ſur la juſtice qui eſt inſeparable de lui-même, & ſans laquelle il ne ſeroit pas Dieu, au lieu que les hommes n'ayant aucune vertu qui leur ſoit eſſentielle, leur volonté peut être changée, ou par les paſſions intérieures, ou par les objets du déhors.

SAMUEL accompagna *Saul* à *Galgala*, & ſe fit amener *Agag* Roi des *Amalecites*. Ce Prince infortuné vint en tremblant, & pouvoit à peine ſe ſoutenir, à cauſe de ſon embonpoint. SAMUEL jetta ſur lui des regards ſeveres pour obéïr à Dieu, & *Agag* effrayé lui dit (45) après une exclamation, *une mort amére va donc me retrancher d'entre les vivans* (c). Le Prophete lui répondit (46). *Tu as enlevé injuſtement pluſieurs fils à leurs mères, & par cette raiſon, ta mère privée de ſon fils déplorera ſon ſort parmi les autres femmes.* En même tems, SAMUEL ordonna qu'on le taillât en piéces, & qu'on ſacrifiât cette

(c) *Vatable* & quelques *Rabbins* croyent que cette expreſſion marquoit un mépris orgueilleux de la mort.

(45) *I. Sam. chap. 15. verſ. 32.*
(46) *I. Sam. chap. 15. verſ. 33.*

cette vile victime au Seigneur. L'Ecriture dit (47) que SAMUEL *mit Agag en piéces.* Mais on ne doit pas l'entendre à la lettre, SAMUEL ne manía jamais l'épée, & dans une vieilleſſe avancée, les forces lui manquoient ſans doute pour une action pareille. Ajoutez qu'il auroit eu beaucoup à ſouffrir, en verſant lui-même le ſang de ce Prince, & qu'il auroit eu beſoin de tout ſon zéle pour l'animer à commettre cette religieuſe cruauté. Il eſt donc apparent que SAMUEL donna ſeulement ſes ordres, & qu'il furent exécutez par d'autres. Un ancien (*d*) raconte qu'on differa la mort d'*Agag* juſqu'au lendemain, & que pendant cet intervalle, la Reine ſon épouſe conçut *Edab*, cet *Amalecite* qui tua *Saul*, enſorte que ce Prince perit par les mains du fils d'un homme, auquel il avoit conſervé la vie par un crime. Mais cette hiſtoire n'eſt pas vraiſemblable, & le zéle de SAMUEL ne s'accommodoit pas avec ce délai.

Ce Prophete ſe ſépara enſuite de *Saul*, & ſe retira à *Ramatha*, réſolu de ne plus le voir. Néanmoins le Prince lui permit d'exercer

(*d*) *Philon de Biblos.*

(47) *Id. ibid.*

xercer toûjours les fonctions de Juge dans *Iſrael.* Lui de ſon côté ne ceſſoit de prier & de pleurer pour *Saul.* Comme il ne ſavoit ſi ce Roi devoit être reprouvé, ſa charité l'engageoit à demander pour lui la felicité éternelle, & à redoubler ſes priéres, à proportion que ce Prince en avoit beſoin. De là vint que Dieu lui parla de la ſorte (48), *juſques à quand pleureras tu Saul? Je l'ai déja rejetté, afin qu'il ne regne pas ſur Iſrael.* Ce n'eſt pas que Dieu fit un crime à SAMUEL de ſa charité ardente, mais les larmes de ce Prophete n'étoient pas celles que Dieu auroit ſouhaité voir couler, & il ne vouloit pas qu'il prodiguât ſes pleurs pour un impenitent & un reprouvé (e). Néanmoins SAMUEL deſiroit toûjours le ſalut de *Saul*, parce que vivant encore, ce Prince étoit toûjours en état d'obtenir le pardon. Dieu veut être prié, même pour les hommes, dont il prévoit la reprobation, non parce qu'il veut leur pardonner, puiſqu'ils doivent mourir dans l'impenitence finale, mais parce qu'il trouve ſa gloire

(e) C'eſt l'opinion de *St. Jean Chryſoſtome* & de *St Bernard.*

(48) *I. Sam. chap. 16. verſ.* 1.

gloire dans la confirmation du décret, qu'il a porté contre eux. Néanmoins, comme SAMUEL eſperoit toûjours le pardon de *Saul*, Dieu voulut le détromper, afin qu'il ceſſât de perdre ſes pleurs, & qu'il deſtinât à un autre uſage ſes priéres.

Il lui donna ordre (49) en même tems d'oindre *David* Roi d'*Iſrael*. SAMUEL craignant les ſuites de cette action, demanda comment il devoit l'exécuter, parce que *Saul* le tuëroit, s'il venoit à le ſavoir. Cette précaution étant & néceſſaire & prudente, Dieu n'en fut point offenſé, & lui apprit le moyen de faire la choſe, avant qu'elle parvint aux oreilles de *Saul*, ſavoir en allant offrir un ſacrifice à *Bethléem*. Le Prophete obéït. Ceux de la ville ſurpris qu'il y vint ſeul, & qu'il entrât dans un lieu, où il n'avoit pas coutume de venir, lui demanderent *pourquoi il étoit venû?* A quoi il répondit (50), *je ſuis venu ſacrifier*. Il ne mentit pas, mais il cacha la verité, parce que ſon but principal étoit autre choſe qu'il ne diſoit pas. Cette diſſimulation n'étoit pas un menſonge, puiſqu'elle n'étoit pas oppoſée à la verité, & par conſéquent elle étoit permiſe. Par cette ré-

(49) *I. Sam. chap. 16. verſ. 1.*
(50) *I. Sam. chap. 16. verſ. 4. 5.*

réponſe, qui contenoit une partie de la verité, il mettoit l'autre partie à couvert.

Après qu'il eut ſacrifié, *Iſaï* par ſon ordre (51) lui préſenta ſes fils. SAMUEL choiſit *David* (52) parmi eux & l'oignit, non afin qu'il régnât depuis le moment même de l'élection, mais afin qu'il fut en droit de ſucceder à *Saul.*

Depuis ce tems là, SAMUEL vecut dans la ſolitude à *Ramatha*, ſans que *Saul* offenſé le recherchât davantage, ni qu'il recherchât *Saul*, dont il deteſtoit la méchanceté. SAMUEL avoit gouverné ſeul *Iſrael* pendant vingt deux ans, & conjointement avec *Saul*, pendant dix huit. Il mourut âgé de ſeptante ſept ans. Les tribus s'aſſemblerent pour celebrer ſes funerailles, & honorerent ſa mort de leurs larmes. Les infortunez *Iſraelites* pleuroient avec raiſon, ils ne connoiſſoient qu'une partie de leur perte. Sans les juſtes, la terre demeure vuide, & les villes peuplées ne ſont que des ſolitudes affreuſes. Les juſtes ſont l'azyle des méchans, & leurs priéres arrêtent ou modérent la colere divine, prête d'éclatter ſur les coupables. Il fut enſeveli à *Ramatha*, & un Père de l'Egliſe

(51) *I. Sam. chap. 16. verſ. 8. 9. &c.*
(52) *I. Sam. chap. 16. verſ. 12. 13.*

gliſe (*f*) raconte, que l'Empereur *Arcadius* en tranſporta les os de la *Judée* à *Conſtantinople* avec beaucoup de pompe, Dieu honorant ainſi les cendres glacées de ce Prophete, & permettant qu'elles ſubſiſtaſſent encore après les viciſſitudes de tant de ſiécles.

(*f*) C'eſt *St. Jerôme*, qui place ce fait ſous l'année 406.
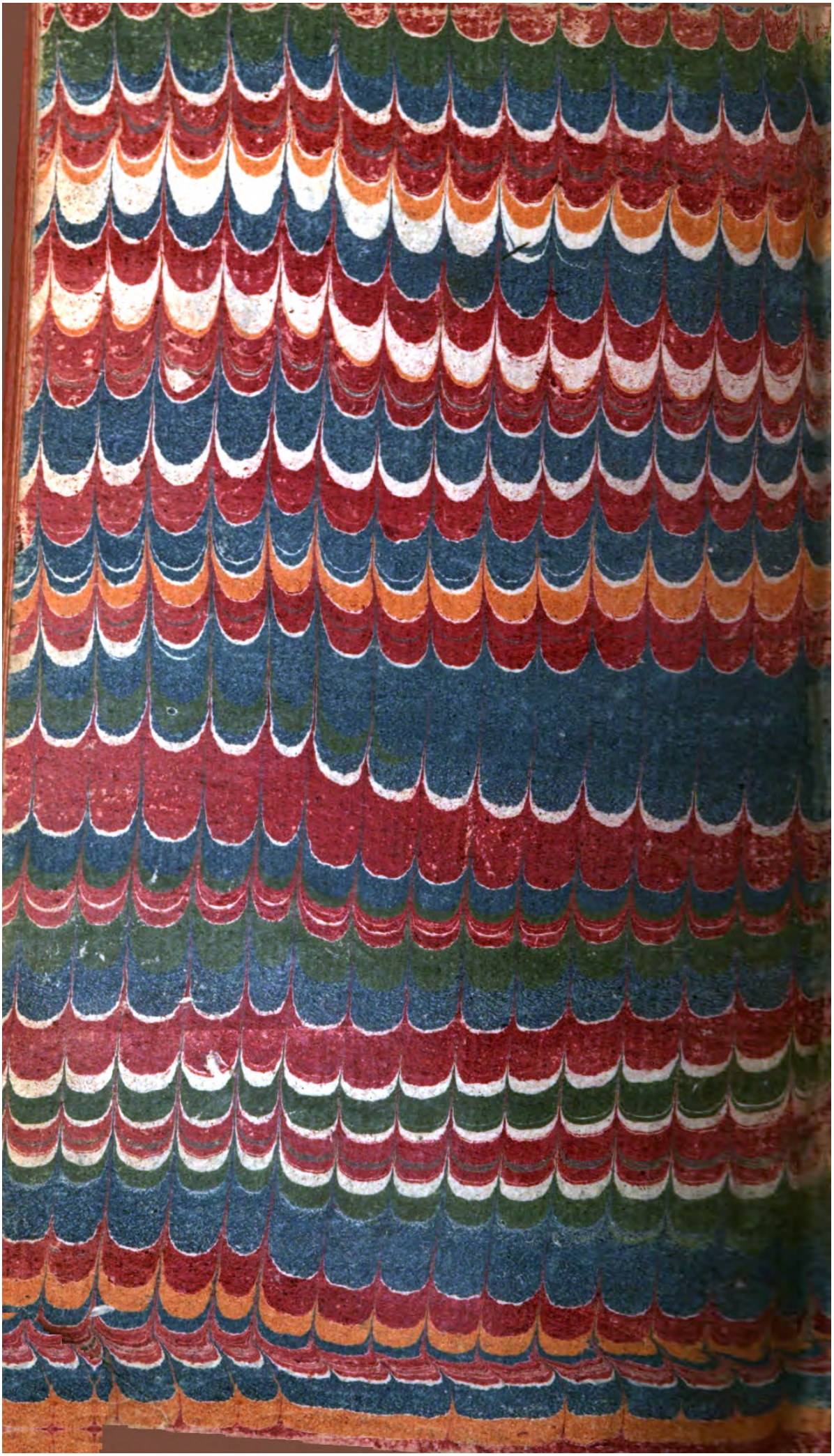
Fin du Tome prémier.